

PARLER VRAI AU POUVOIR

CES MILITANTS QUI DÉFENDENT
LES DROITS DE L'HOMME ET
CHANGENT LE MONDE

ROBERT F.
KENNEDY
HUMAN
RIGHTS

FOUNDATION SWITZERLAND

« TOUT CE QUE NOUS REFUSONS DE VOIR, TOUT CE DONT NOUS FUYONS, TOUT CE DONT NOUS NIONS L'EXISTENCE, QUE NOUS DÉNIGRONS OU MÉPRISONS FINIT PAR NOUS VAINCRE. CE QUI SEMBLE DÉSAGRÉABLE, DOULOUREUX ET MAUVAIS PEUT SE TRANSFORMER EN UNE SOURCE DE BEAUTÉ, DE JOIE ET DE FORCE SI NOUS LE CONSIDÉRONS DANS UN ESPRIT D'OUVERTURE. » **RIGOBERTA MENCHÚ** « L'ARME LA PLUS PUISSANTE DONT DISPOSE L'OPPRESSEUR EST L'ESPRIT DE L'OPPRIMÉ. » **STEVE BIKO** « LA PAIX, SI L'ON ENTEND PAR LÀ SEULEMENT L'ABSENCE DE GUERRE, N'A QUE PEU DE VALEUR POUR CELUI QUI MEURT DE FAIM OU DE FROID. ELLE NE FAIT PAS DISPARAÎTRE LA DOULEUR DE LA TORTURE INFLIGÉE À UN PRISONNIER DE CONSCIENCE. LA PAIX NE PEUT ÊTRE VÉRITABLE QUE SI LES DROITS DE L'HOMME SONT RESPECTÉS, SI LES PEUPLES ONT DE QUOI MANGER ET SE LOGER, SI LES NATIONS ET LES INDIVIDUS SONT LIBRES. » **SA SAINTETÉ LE DALAÏ-LAMA** « SI VOUS RESTEZ NEUTRES DEVANT L'INJUSTICE, VOUS CHOISISSEZ LE CAMP DE L'OPPRESSEUR. LORSQU'UN ÉLÉPHANT MARCHE SUR LA QUEUE D'UNE SOURIS ET QUE VOUS VOUS DITES NEUTRE, LA SOURIS N'APPRÉCIERA PAS VOTRE NEUTRALITÉ. » **DESMOND TUTU** « JE ME DIS : « QU'EST-CE QUE JE FAIS ? » JE N'EN RETIRE AUCUN AVANTAGE PERSONNEL ET JE SUIS APPAREMMENT IMPUISSANT DEVANT LA SOUFFRANCE... EN MÊME TEMPS, SI JE ME DÉTOURNE ET M'ÉLOIGNE, IL N'Y AURA PERSONNE POUR S'OCCUPER DU PROBLÈME. » **KA HSAW WA** « L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ EST FAITE D'INNOMBRABLES ACTES DE FOI ET DE COURAGE. CHAQUE FOIS QU'UNE PERSONNE DÉFEND UN IDÉAL, S'ENGAGE POUR AMÉLIORER LE SORT D'AUTRUI OU S'ATTAQUE À L'INJUSTICE, ELLE ENVOIE UNE PETITE ONDE D'ESPOIR QUI, CONJUGUÉE AUX ONDES PROVENANT DE MILLIONS DE FOYERS D'ÉNERGIE ET D'AUDACE, FORME UN COURANT CAPABLE D'ABATTRE LES REMPARTS D'OPPRESSION ET DE RÉSISTANCE LES PLUS SOLIDES QUI SOIENT. » **ROBERT F. KENNEDY**

TABLE DES MATIÈRES

LE PROJET « PARLER VRAI AU POUVOIR » : KERRY KENNEDY ET CHRISTOPH KARLO	7
--	---

PRÉFACE DE DIDIER BURKHALTER, CONSEILLER FÉDÉRAL	8
---	---

PRÉFACE DE HANS AMBÜHL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE SUISSE DES CANTONAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (CDIP)	8
---	---

INTRODUCTION : SANDRA HUTTERLI	9
--------------------------------	---

CHRONOLOGIE DES DROITS DE L'HOMME	10
-----------------------------------	----

QUE SONT LES DROITS DE L'HOMME ?	11
----------------------------------	----

BRÈVE CHRONIQUE DES DROITS DE L'HOMME	12
---------------------------------------	----

PRÉCURSEURS DES TRAITÉS INTERNATIONAUX DU XX ^E SIÈCLE	12
---	----

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME	13
---	----

LA NAISSANCE DES NATIONS UNIES (ONU)	14
--------------------------------------	----

LES PACTES INTERNATIONAUX	14
---------------------------	----

AUTRES CONVENTIONS INTERNATIONALES	15
------------------------------------	----

LE RÔLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	15
---	----

L'ÉVOLUTION DES DROITS DE L'HOMME	16
-----------------------------------	----

LES MOUVEMENTS ACTUELS	16
------------------------	----

LES DROITS DE L'HOMME EN SUISSE : UN SURVOL HISTORIQUE	17
---	----

LUCAS BENITEZ Droits des travailleurs	22
--	----

URSULA BRUNNER Commerce équitable	24
--------------------------------------	----

HANS CAPREZ, MARIELLA MEHR Gens du voyage	28
--	----

MAIREAD CORRIGAN-MAGUIRE & BETTY WILLIAMS Conflit d'Irlande du Nord	34
--	----

FREDERIK WILLEM DE KLERK & NELSON MANDELA Apartheid	42
--	----

JULIANA DOGBADZI Esclavage	48
-------------------------------	----

HENRY DUNANT Conventions de Genève	54
---------------------------------------	----

SHIRIN EBADI Droits des femmes	60
-----------------------------------	----

KEK GALABRU Liberté d'expression	64
-------------------------------------	----

JEAN-JACQUES GAUTIER Torture	68
---------------------------------	----

VÁCLAV HAVEL	
Liberté d'expression	72

TAWAKKOL KARMAN	
Liberté d'expression (Printemps arabe)	78

ROBERT F. KENNEDY	
Droits civiques	82

GERTRUD KURZ	
Politique d'asile	88

DALAÏ-LAMA	
Liberté de religion	90

EMILIE LIEBERHERR	
Droit de vote des femmes	94

MARTIN LUTHER KING	
Droits civiques	96

CARL LUTZ	
Conventions sur les droits de l'homme	106

WANGARI MAATHAI	
Droit de l'environnement et droits des femmes	110

BRUNO MANSER	
Droits des peuples indigènes	116

KARL MEIER	
Droits des homosexuels	122

MARINA PISKLAKOVA	
Droits des femmes	124

KAILASH SATYARTHI	
Travail des enfants	128

ABUBACAR SULTAN	
Enfants soldats	132

LECH WALESZA	
Droits des travailleurs	136

HARRY WU	
Camps de travail	142

MALALA YOUSAFZAI	
Droits des enfants	148

SOURCES	154
---------	-----

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES	156
-------------------------	-----

IMPRESSUM	159
-----------	-----

REMERCIEMENTS	160
---------------	-----

LE PROJET « PARLER VRAI AU POUVOIR »

À la fin des années 1990, Kerry Kennedy a commencé à s'entretenir avec les principales figures des droits de l'homme. Elle a ainsi rencontré non seulement de grands noms comme Elie Wiesel, mais aussi des militants peu connus, comme Dianna Ortiz ou Gábor Gombos. Cette série d'entretiens a abouti à la publication d'un livre, « Speak Truth To Power : Human Rights Defenders Who are Changing Our World », dans lequel les interviews réalisées par Kerry Kennedy étaient rehaussées par les magnifiques portraits du photographe Eddie Adams, lauréat du prix Pulitzer.

Au fil du temps, la Fondation Robert F. Kennedy pour les droits de l'homme a complété cet ouvrage par une exposition de photographies, un spectacle et un outil didactique évolutif. Le matériel didactique « Parler vrai au pouvoir » soutient dans le monde entier une génération de jeunes dont l'idéal de justice sociale est très élevé. En étudiant les biographies d'hommes et de femmes valeureux, comme l'archevêque Desmond Tutu ou Malala Yousafzai, les écoliers et écolières se rendent compte que ces personnes, la face visible des progrès de l'humanité, ne sont pas des superhéros, mais des hommes et des femmes comme eux, qui ont ressenti, à un moment donné de leur vie, un appel irrésistible à s'engager pour une cause concrète. Grâce à « Parler vrai au pouvoir », les écoliers et les écolières prennent conscience de leurs responsabilités en matière de droits de l'homme, ce qui les amène à chercher des pistes pour agir autour d'eux.

Actuellement, plus d'un million d'écoliers et d'écolières du monde entier, de la Suède au Cambodge, utilisent cet outil didactique. La Suisse ne pouvait rester à l'écart de cet effort et c'est avec plaisir que la Fondation Robert F. Kennedy Suisse met ce matériel gracieusement à la disposition de tous les élèves et enseignants de notre pays. Elle a attaché un soin tout particulier, en étroite collaboration avec le Centre d'études des droits humains de l'Université de Zurich et avec les Hautes écoles pédagogiques de Fribourg et de Lucerne, à concevoir ce matériel et à l'adapter au paysage éducatif suisse.

Héritière d'une longue tradition de défense des droits de l'homme, la Suisse est un partenaire important de la Fondation Robert F. Kennedy dans les efforts qu'elle consent pour préparer la prochaine génération à s'engager en faveur de la justice sociale et de la dignité humaine.

Robert F. Kennedy a déclaré en 1966 : « Chaque fois qu'une personne défend un idéal, s'engage pour améliorer le sort d'autrui ou s'attaque à l'injustice, elle envoie une petite onde d'espoir qui, conjuguée aux ondes provenant de millions de foyers d'énergie et d'audace, forme un courant capable d'abattre les remparts d'oppression et de résistance les plus solides qui soient. »

En proposant l'outil didactique « Parler vrai au pouvoir » à tous les élèves de Suisse, vous aidez vous aussi à enseigner aux enfants du monde à envoyer de minuscules ondes d'espoir qui formeront ce courant de justice dont le monde a tant besoin.

Kerry Kennedy
Présidente
Fondation Robert F. Kennedy pour
les droits de l'homme

Christoph A. Karlo
Président
Fondation Robert F. Kennedy pour les
droits de l'homme Suisse

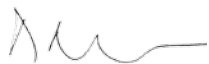
PRÉFACE DE DIDIER BURKHALTER, CONSEILLER FÉDÉRAL

La protection et la promotion des droits de l'homme font partie des objectifs de politique extérieure de la Suisse. Aux côtés d'autres Etats et en partenariat avec la société civile, les organisations internationales comme par exemple l'ONU ou l'OSCE et le secteur privé, la Suisse contribue à renforcer la réalisation des droits de l'homme partout dans le monde. Cet engagement se fonde sur la longue tradition humanitaire de notre pays et sur la conviction que la protection des droits de l'homme favorise la paix, la prospérité et la stabilité internationale.

À cet effet, la Suisse aborde systématiquement la question des droits de l'homme dans ses relations avec d'autres Etats et se montre active sur cette question dans les enceintes multilatérales. Elle met également sur pied des projets qui lui permettent de promouvoir le respect des droits de l'homme, notamment en faveur de groupes particulièrement vulnérables tels que les enfants, en renforçant les acteurs clés tels que les défenseurs des droits de l'homme.

La Fondation Robert F. Kennedy, à travers le projet *Speak Truth to Power* propose de mettre en lumière le travail de ces hommes et femmes qui luttent et jouent un rôle crucial en faveur des droits de l'homme. Présenter leurs parcours exemplaires constitue un excellent moyen de sensibiliser la jeunesse aux droits de l'homme.

Comme souligné dans la Déclaration sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme, il est primordial de rendre les jeunes attentifs à ces questions et de faire évoluer leurs attitudes et comportements, afin d'en faire des individus responsables et conscients, et contribuer ainsi au développement d'une culture universelle des droits de l'homme. C'est pourquoi j'apporte mon soutien à la Fondation Robert F. Kennedy et à ses activités de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'homme.



Didier Burkhalter
Conseiller fédéral

PRÉFACE DE HANS AMBÜHL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CDIP

Comme l'a notamment relevé l'examen du Comité des droits de l'enfant, l'éducation aux droits de l'homme mérite une attention particulière en Suisse. Dans les écoles de notre pays, ces droits sont étudiés dans le cadre de l'éducation au développement durable. C'est pour œuvrer à la réussite de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005–2014) que la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a élaboré, en collaboration avec la Confédération, le « Plan de mesures 2007–2014 Éducation au développement durable ». Les plans d'études des trois régions linguistiques (Plan d'études romand, Lehrplan 21 et Piano di studio TI) ont fait de l'éducation au développement durable un thème transversal.

L'un des buts de l'enseignement est d'aider les enfants et les jeunes à se repérer dans le monde, à l'appréhender, le comprendre et l'analyser, et à contribuer à le façonner. Il s'agit d'acquérir les compétences indispensables pour participer activement à la vie sociale et politique d'une démocratie. À cet égard, le respect des droits de l'homme est une prémisse essentielle.

Les écoles suisses attachent aujourd'hui déjà une grande importance à l'éducation au développement durable. Les élèves doivent être conscients des conséquences que les actions locales ont à l'échelle mondiale ainsi que des effets de notre mode de vie actuel sur les générations futures.

« Parler vrai au pouvoir » propose des pistes qui permettent aux écoles suisses d'aborder les droits de l'homme de façon transversale et de les intégrer facilement dans leur cursus. Aussi nous félicitons-nous de cette remarquable initiative de la Fondation Robert F. Kennedy, à laquelle nous souhaitons un franc succès.



Hans Ambühl
Secrétaire général de la Conférence suisse des directeurs
cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

INTRODUCTION

Chers élèves, chers enseignants,
chers parents et autres personnes intéressées,
Loin d'être un simple outil didactique, « Parler vrai au pouvoir » est une collection de portraits d'hommes et de femmes d'ici et d'ailleurs qui se sont engagés pour faire respecter les droits de l'homme. Ces portraits sont des témoignages touchants qui génèrent prise de conscience et remise en question chez leurs lecteurs et lectrices.

Le but de cet ouvrage est de sensibiliser aux droits de l'homme et de promouvoir une citoyenneté responsable :

- en s'inspirant de la tradition humanitaire de la Suisse,
- en faisant référence à la démocratie telle qu'elle est conçue en Suisse et
- en présentant des mouvements en faveur des droits de l'homme ailleurs dans le monde.

Si la Suisse est très attachée aux droits de l'homme, le maintien de cette tradition n'est pas acquis pour autant. Le travail de sensibilisation doit être constant, et il commence à l'école déjà.

Le programme de la Fondation Robert F. Kennedy Suisse se distingue des autres outils didactiques sur les droits de l'homme par son approche globale :

- De l'école infantine au secondaire supérieur : l'apprentissage des droits de l'homme commence déjà chez les enfants en bas âge, qui apprennent à mettre des limites quand ils se sentent menacés. Ou qui découvrent la diversité des habitants de leur quartier et la comparent à la génération Arc-en-ciel que Nelson Mandela a défendue en Afrique du Sud. Aux niveaux primaire et secondaire premier degré, l'acquisition de connaissances vient s'ajouter à la sensibilisation et à l'acquisition de compétences : qu'est-ce que l'Apartheid ? Où suis-je moi-même témoin d'exclusion ? Que fais-je pour la prévenir ? Au secondaire deuxième degré enfin, l'approche inclut une analyse historique et des approfondissements concernant la Suisse.
- Diversité des supports : un site Internet et une application (www.speaktruthtopower.ch) complètent le livre. Le site propose des activités pour tous les niveaux, de l'école infantine à la fin du secondaire, qui se fondent sur des approches didactiques modernes. Quant à l'application, elle permet aux enseignants de créer en quelques opérations, en choisissant les activités qui s'y prêtent, une unité didactique adaptée à leurs classes, sur laquelle les élèves peuvent ensuite travailler de manière indépendante.

- Prise en compte des plans d'études alémanique, romand et tessinois : les activités s'articulent autour des compétences concrètes énoncées par ces trois plans d'études et peuvent s'insérer dans diverses branches.
- Rayonnement au-delà de l'école : l'enseignement des droits de l'homme ne se résume pas à la transmission de connaissances, mais aborde plutôt l'attitude à adopter au quotidien. Aussi cet ouvrage ne doit-il pas seulement s'adresser aux élèves, mais aussi vous inviter, vous, chers parents et chers amis, à en parcourir les pages pour échanger avec vos enfants sur ce qu'ils y ont lu. Il a été conçu pour les jeunes et les adultes. Les enfants trouveront sur le site Internet un résumé simplifié de chaque portrait.
- Ancrage local : c'est dans leur milieu de vie qu'il est possible de sensibiliser les élèves à la question des droits de l'homme. Pour aller à leur rencontre et inviter tant les classes que le public à découvrir des défenseurs des droits de l'homme, la Fondation Robert F. Kennedy a conçu une exposition itinérante de portraits en noir et blanc réalisés par le photographe Eddie Adams (prix Pulitzer). Nous proposons dans ce cadre des ateliers aux classes et une boîte à outils didactiques aux enseignants. Quant aux adultes, un programme parallèle est conçu à leur intention.
- Collaboration avec les Hautes écoles pédagogiques, les enseignants et les organisations locales : le matériel didactique actuellement à disposition a été conçu en collaboration avec la Haute école pédagogique de Fribourg et des activités complémentaires sont produites par d'autres HEP, dont celle de Lucerne, qui dispose d'un centre d'éducation aux droits de l'homme. Nous sommes attentifs aux remarques des enseignants et modifions en conséquence le matériel lorsque le besoin s'en fait sentir. Pour les ateliers et l'exposition itinérante, nous faisons toujours appel à des organisations locales afin de tenir compte des besoins et des particularités de chaque région.

La générosité de nos mécènes nous permet de mettre gratuitement notre offre à la disposition des écoles suisses. Nous nous réjouissons de contribuer de la sorte au maintien de la tradition humanitaire de notre pays.

Sandra Hutterli, Vice-présidente de la Fondation Robert F. Kennedy pour les droits de l'homme Suisse



Europäischer Gerichtshof für Menschenrechte in Strassburg, © CherryX

CHRONOLOGIE DES DROITS DE L'HOMME

1800 av. J.-C. env.

Première loi écrite, le Code d'Hammourabi, en Mésopotamie (l'Irak actuel), promet « d'apporter les règles du droit dans le pays, pour soumettre les méchants et les malfaiteurs... et illuminer la terre, pour le bien-être futur de l'humanité ».

570 av. J.-C. env.

Cyrus le Grand, roi de Perse (l'Iran actuel), rédige une charte en faveur de ses sujets et leur garantit la liberté, la sécurité, la liberté de mouvement, la propriété privée et divers droits économiques et sociaux.

1215

Acculé par ses barons, Jean sans Terre, roi d'Angleterre, leur octroie la Grande Charte qui limite le pouvoir royal, arbitraire, et établit certaines bases de l'État de droit.

1648

Mettant fin à la guerre de Trente Ans, le traité de Westphalie consacre l'égalité entre catholiques et protestants.

QUE SONT LES DROITS DE L'HOMME ?

Les droits de l'homme sont des droits que toute personne possède pour le simple fait d'être un être humain. Ils sont universels, applicables à tous sans discrimination et valables sans limite de temps. Ils sont aussi inaliénables : on ne peut en être privé, pas plus que l'on ne peut être privé de sa qualité d'être humain. Les droits de l'homme sont par ailleurs indivisibles : on ne peut refuser un droit à quelqu'un sous prétexte qu'il serait « moins important » ou « non essentiel ». Ils sont ainsi interdépendants : chaque droit est un élément d'un seul et même système. Pour prendre part à la politique nationale par exemple, il faut jouir de la liberté d'opinion, du droit à l'éducation ou même du droit au minimum vital.

Les droits de l'homme, ce sont aussi des normes fondamentales indispensables à une existence digne. Ainsi, violer les droits de l'homme, c'est traiter les autres comme s'ils n'étaient pas des êtres humains. Défendre les droits de l'homme, c'est donc exiger le respect de la dignité de toutes les personnes. Et aussi s'engager à respecter les droits d'autrui et à soutenir ceux dont les droits sont bafoués ou niés.

Les droits de l'homme sont à la fois source d'inspiration et instruments pratiques. Source d'inspiration, parce que leurs principes postulent un monde libre, équitable et pacifique, et instruments pratiques, parce qu'ils constituent des normes de base que les personnes et les institutions doivent respecter dans le monde entier. Par ailleurs, ils servent aussi de cadre de référence lorsque ces normes minimales ne sont pas respectées : ils sont en effet inaliénables et restent valables même lorsque les lois ou les autorités d'un pays ne les respectent ou ne les protègent pas.

Chaque jour, nous exerçons nos droits, par exemple lorsque nous professons notre religion ou lorsque nous décidons de ne pas être croyants. Lorsque nous parlons politique ou critiquons les élus. Lorsque nous adhérons à un syndicat ou lorsque nous nous déplaçons dans notre pays ou à l'étranger. Nous tenons généralement ces libertés pour acquises, mais toutes les personnes dans le monde n'en jouissent pas dans la même mesure. Il y a violation des droits de l'homme quand un enfant est maltraité par ses parents, quand une famille est à la rue, quand les possibilités de formation sont insuffisantes, ou encore quand les femmes gagnent moins que les hommes pour le même travail. Le respect des droits de l'homme est une question à laquelle nous sommes confrontés au quotidien.

1679

L'ordonnance d'habeas corpus, adoptée en Angleterre, garantit à toute personne détenue le droit à un jugement équitable, dans un délai raisonnable.

1689

La Déclaration des droits, ou Bill of Rights, consacre la prééminence du Parlement anglais sur le roi et garantit la liberté d'expression, le droit à être libéré sous caution, la protection contre la torture, des élections libres et un procès mené par des jurés.

1776

La Déclaration d'indépendance des États-Unis proclame que « tous les hommes sont égaux » et consacre l'indépendance des colonies d'Amérique du Nord par rapport à l'Angleterre.

1789

La Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen est adoptée après que le peuple a détrôné le roi de France.

BREVE CHRONIQUE DES DROITS DE L'HOMME

Même si l'idée que chacun de nous a des droits par le seul fait d'être un être humain est relativement récente, elle plonge ses racines dans d'anciennes traditions et doctrines de nombreuses cultures. Il a néanmoins fallu attendre la Seconde Guerre mondiale pour que les droits de l'homme fassent leur apparition sur la scène mondiale et prennent place dans notre conscience collective.

Pendant longtemps, les personnes acquéraient des droits et des obligations en vertu de leur appartenance à une famille, une tribu, une religion, une classe, une communauté ou un État. La plupart des sociétés appliquaient grosso modo la « règle d'or » suivante : « Traite les autres comme tu aimerais être traité ». Les Védas de l'hindouisme, le Code d'Hammourabi à Babylone, la Bible, le Coran et les Annales de Confucius sont les cinq sources les plus anciennes qui régissent les tâches, les droits et les obligations des personnes. Les Incas et les Aztèques disposaient par ailleurs de règles de conduite et d'un système judiciaire et les Iroquois avaient une Constitution, bien avant que la Constitution des États-Unis et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen fussent adoptées au XVIII^e siècle. En fait, toutes les sociétés disposaient d'un régime de propriété, d'un système judiciaire et de règles visant à favoriser la santé et la prospérité de leurs membres, qui étaient transmises soit oralement, soit par écrit.

PRÉCURSEURS DES TRAITÉS INTERNATIONAUX DU XX^E SIÈCLE

Les documents qui octroient des droits aux individus, comme la Grande Charte (1215), la Déclaration des droits d'Angleterre (1689), la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen (1789) ainsi que la Constitution et la Déclaration des droits des États-Unis (1791), sont des précurseurs d'un grand nombre de traités en vigueur aujourd'hui. Toutefois, ces déclarations excluent parfois de leur champ d'application les femmes, les personnes de couleur et les membres de certains groupes sociaux, religieux, économiques et politiques. Il n'en reste pas moins que les personnes opprimées du monde entier ont invoqué les principes consacrés par ces déclarations pour déclencher des révolutions, revendiquer le droit à l'autodétermination ou faire respecter des droits individuels.

La création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'adoption des traités internationaux actuellement en vigueur ont été précédées par des événements majeurs. Mentionnons les mouvements visant à abolir la traite des esclaves ou à adoucir les atrocités de la guerre qui ont marqué le XIX^e siècle. Quant à l'Organisation internationale du travail, créée en 1919, elle a adopté des conventions pour protéger les travailleurs et les travailleuses, en particulier pour préserver leurs droits, leur santé et leur sécurité. À la même époque, la Société des Nations exprimait son inquiétude pour le sort des minorités. Fondée par les Alliés européens sortis vainqueurs de la Première Guerre mondiale, cette organisation censée garantir la paix et la coopération dans le monde n'atteignit toutefois jamais ses objectifs, notamment parce que les États-Unis refusèrent d'y adhérer et parce qu'elle fut incapable d'empêcher l'invasion de la Chine et de la Mandchourie par le Japon (1931) ou l'intervention italienne en Éthiopie (1935). La Société des Nations disparaît avec l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale.

1791

La Déclaration des droits et la Constitution des États-Unis reconnaissent des droits civils et politiques fondamentaux, comme la liberté d'expression et le principe de l'État de droit.

1864

La première Convention de Genève, un traité adopté lors d'une conférence organisée par le Comité international de la Croix-Rouge, vise à améliorer le sort des blessés de guerre et à garantir l'inviolabilité du personnel des hôpitaux et de la Croix-Rouge.

1899 et 1907

Les deux Conventions de La Haye font entrer en vigueur des lois humanitaires internationales protégeant les civils, les prisonniers de guerre et les blessés de guerre. Elles visent également à résoudre les conflits internationaux de façon pacifique.

1919

Le Traité de Versailles porte sur leurs fonts baptismaux tant la Société des Nations que l'Organisation internationale du travail, figure de proue de l'amélioration des conditions de travail et de la lutte pour la justice sociale.

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Ses États membres s'étant engagés à mieux faire respecter les droits de l'homme, l'ONU institua la Commission des droits de l'homme (qui devint le Conseil des droits de l'homme en 2007). Elle la chargea de rédiger un projet de déclaration reprenant les droits et les libertés fondamentales déjà énoncés dans sa Charte. Le monde entier suivit les travaux de cette commission internationale présidée par Eleanor Roosevelt, dont la composition reflétait l'universalité dont l'ONU voulait doter la déclaration : Charles Malik (Liban), Alexandre Bogomolov (URSS), Peng Chung Chang (Chine), René Cassin (France), Charles Dukes (Grande-Bretagne), William Hodgson (Australie), Hernán Santa Cruz (Chili) et John P. Humphrey (Canada). Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale de l'ONU adopta la Déclaration universelle des droits de l'homme avec 48 voix favorables, huit abstentions et aucune opposition.

Aussi appelée Grande Charte internationale, la Déclaration des droits de l'homme a universalisé la révolution du droit international déclenchée par la Charte des Nations Unies : désormais, la façon dont un gouvernement traite son peuple allait revêtir un intérêt pour la communauté internationale et cesser d'être une affaire purement interne. La Déclaration souligne l'interdépendance et l'indivisibilité des droits qu'elle énonce.

Son préambule précise ainsi que « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. »

La Déclaration universelle des droits de l'homme a eu un rayonnement extraordinaire. Ses principes ont été repris dans les constitutions de la plupart des pays membres des Nations Unies et certaines de ses normes, comme l'interdiction du génocide, de l'esclavage ou de la torture, ou encore le principe de non-discrimination, font désormais partie du droit coutumier – même si la Déclaration n'était pas contraignante à l'origine –, car elle représente un « idéal commun à atteindre pour tous les peuples et toutes les nations ».



Signature de la Charte des Nations Unies, San Francisco (Californie) 1945.

1941

Les Alliés font des « quatre libertés » leur mission : liberté d'expression, liberté de religion, droit à un niveau de vie décent et droit à ne pas vivre dans la peur. Ils reprennent cet engagement dans la Charte de l'Atlantique de 1941.

1942

La Commission des Nations Unies pour les crimes de guerre conçoit les bases théoriques et juridiques des tribunaux internationaux de Nuremberg et de Tokyo, institués après la Seconde Guerre mondiale pour juger les crimes de guerre.

1945

La Charte de l'ONU énonce les objectifs, les fonctions et les tâches de l'organisation.

1947

La partition de l'Inde après l'indépendance entraîne le déplacement de 12,5 millions de personnes dans l'ancien Empire britannique des Indes. On estime que plusieurs centaines de milliers à un million de personnes meurent durant ces événements.

1948

L'Afrique du Sud instaure un système de ségrégation des races, l'apartheid.

LA NAISSANCE DES NATIONS UNIES (ONU)

Les droits de l'homme ont pris une importance croissante après la Deuxième Guerre mondiale. Le monde était sous le choc : les nazis avaient exterminé plus de six millions de Juifs, de Sintés et de Roms (gens du voyage), d'homosexuels et de handicapés. À la fin du conflit, les tribunaux institués à Nuremberg et à Tokyo condamnèrent les dirigeants des nations vaincues pour crimes de guerre, crimes contre la paix et crimes contre l'humanité.

C'est à cette époque que divers gouvernements s'engagèrent à fonder l'ONU, avant tout pour promouvoir la paix dans le monde et prévenir les conflits. Les États voulaient s'assurer que les individus ne seraient plus jamais privés arbitrairement de leur vie, de leur liberté, de leurs moyens de subsistance, de leur logement ou de leur nationalité. Dans le monde entier, des voix s'élevèrent pour demander l'adoption de normes qui protégeraient les citoyens de tout abus de la part de leur gouvernement et leur permettraient d'exiger de leurs gouvernants qu'ils rendent compte de leurs actions. Ces demandes aboutirent à l'adoption, en 1945, de la Charte des Nations Unies, le premier document de l'organisation, qui en énonce les objectifs, les fonctions et les tâches. La Suisse a adhéré aux Nations Unies en 2002.

LES PACTES INTERNATIONAUX

Après des décennies de pourparlers, la Commission des droits de l'homme de l'ONU adopta en 1966 deux pactes qui rendaient juridiquement contraignantes les normes énoncées dans la Déclaration universelle : le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, ou pacte I de l'ONU) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP, ou pacte II de l'ONU). Avec la Déclaration universelle et les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail, ces pactes forment ce que l'on appelle la « Charte internationale des droits de l'homme ». Si le Pacte II garantit notamment le droit à la vie, la liberté d'expression et le droit de vote, le Pacte I est consacré à l'alimentation, à l'éducation, à la santé et au logement. Tant l'un que l'autre interdisent la discrimination et proclament l'universalité des droits. À ce jour, plus de 160 pays les ont ratifiés.



Robert F. Kennedy rencontre des travailleurs de Soweto (Johannesburg) en Afrique du Sud, 8 juin 1966. Photographie inconnue. Collection photographique Robert F. Kennedy.

1950

Le Conseil de l'Europe adopte à Rome la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH).

1960

Les derniers goulags soviétiques sont fermés, mais le régime continue à incarcérer les dissidents jusqu'à l'accession au pouvoir de Gorbatchev.

1966

L'ONU adopte le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Pactes I et II de l'ONU). Avec la Déclaration universelle et les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail, ces pactes forment ce que l'on appelle la « Charte internationale des droits de l'homme ».

1969

La Convention américaine des droits de l'homme est adoptée à San José (Costa Rica). Elle renferme des normes applicables aux pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

1971

Octroi du droit de vote aux femmes à l'échelon fédéral. Appenzell Rhodes-Intérieures est le dernier canton à l'accorder; en 1990, contraint par le Tribunal fédéral.

AUTRES CONVENTIONS INTERNATIONALES

Outre les deux pactes dont il est question ci-dessus, les Nations Unies ont aussi adopté une vingtaine de conventions pour étendre la défense des droits fondamentaux. Certains traités ont pour but d'empêcher, ou d'interdire, des crimes tels que la torture ou le génocide, tandis que d'autres protègent des catégories de personnes particulièrement vulnérables comme les réfugiés (Convention relative au statut des réfugiés, 1950), les femmes (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979) ou les enfants (Convention des droits de l'enfant, 1989).

En Europe, en Amérique et en Afrique, des déclarations régionales étendent encore la protection et la promotion garanties par la Charte internationale des droits de l'homme, à l'instar de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la CEDH, adoptée en 1950. Comme le montrent les évolutions observées ces vingt dernières années en Europe de l'Est, en Afrique et en Amérique latine, tout comme celles que l'on commence à voir en Chine, en Corée et dans d'autres États asiatiques, de plus en plus de voix s'élèvent pour exiger le respect des droits de l'homme.

LE RÔLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Dans le monde entier, la plupart du temps, ce ne sont pas des membres de l'appareil de l'État, mais de simples citoyens et citoyennes qui se sont engagés en faveur des droits de l'homme. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont elles aussi joué un rôle important pour attirer l'attention de la communauté internationale sur cette question. C'est par exemple grâce aux actions menées par des ONG en marge de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue en 1995 à Pékin, en Chine, que la communauté internationale a pris conscience comme jamais auparavant à quel point les droits des femmes ne sont pas respectés.

Des organisations non gouvernementales nationales et internationales, telles qu'Amnesty International, la Commission internationale des juristes, Alliance Sud, le Groupe de travail international sur les Affaires indigènes, Human Rights Watch, Pain pour le prochain, la Fondation Robert F. Kennedy pour les droits de l'homme, Médecins pour les droits de l'homme et la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme observent les États et exigent de ceux-ci qu'ils respectent les normes existantes en la matière.

Les membres de l'appareil de l'État, pour peu qu'ils soient conscients de la portée des droits de l'homme, peuvent eux aussi contribuer à faire évoluer les mentalités et à faire respecter ces droits. De nombreux chefs d'État, comme Ellen Johnson-Sirleaf, Michelle Bachelet Jeria ou encore Jimmy Carter, se sont engagés en faveur des droits de l'homme, et des personnalités telles que Nelson Mandela, le Mahatma Gandhi, Dag Hammarskjöld, Graça Machel, Wangari Maathai ou Václav Havel ont beaucoup fait pour faire avancer cette cause.

1973

Au Chili, après le coup d'État militaire du dictateur Augusto Pinochet, les disparitions, arrestations illégales, cas de torture et exécutions arbitraires se multiplient.

1974

La Suisse ratifie la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH).

1975-1979

Sous le régime de Pol Pot, plus d'un million de Cambodgiens sont exécutés dans les « champs de la mort » des Khmers rouges.

1979

L'ONU adopte la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

1981

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples est adoptée à l'unanimité.

L'ÉVOLUTION DES DROITS DE L'HOMME

Depuis sa publication en 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme a servi de fondement à l'élaboration d'une vingtaine de conventions qui la concrétisent. Nombre de ces conventions sont déjà en vigueur, tandis que d'autres doivent encore être ratifiées par les États.

Les droits de l'homme ne cessent de faire des avancées à l'échelle internationale, ce qui s'explique par deux facteurs : d'une part, les besoins des individus ont été reconnus et définis ; d'autre part, les événements qui se sont produits dans le monde entier ont montré la nécessité de prendre en compte les droits de l'homme et de s'engager afin de les faire respecter. À terme, l'objectif est de protéger et de promouvoir les droits fondamentaux de tous les êtres humains, dans tous les pays.

Bien que de grands progrès aient été réalisés dans le monde entier, la question de l'impunité reste posée : il arrive souvent que des individus qui ont tué, torturé ou violé à de nombreuses reprises parviennent à échapper à toute condamnation. Pour remédier à cette situation, les représentants de nombreux États réunis à Rome en 1998 ont adopté, après des années d'intenses travaux préparatoires, le Statut de Rome, dont le but était de créer une cour pénale internationale. Il a fallu attendre 2002 et la ratification du Statut de Rome par 60 États pour que celui-ci entre en vigueur et que la Cour pénale internationale (CPI) puisse entamer officiellement sa mission : la poursuite des crimes les plus graves. En 2013, 122 États avaient ratifié le Statut. La CPI est un tribunal pénal permanent, compétent à l'échelle mondiale, qui peut juger les auteurs de crimes extrêmement graves tels que le génocide, le crime contre l'humanité ou le crime de guerre.

LES MOUVEMENTS ACTUELS

L'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948, est considérée comme le début du mouvement moderne en faveur des droits de l'homme, qui est à l'origine d'importants progrès sociaux : le mouvement en faveur des droits des femmes a ainsi débouché sur des avancées en matière d'égalité entre hommes et femmes, comme le droit de vote pour les femmes ; quant au mouvement antiapartheid, en Afrique du Sud et dans d'autres régions du monde, il a montré comment la militance transnationale peut jouer un rôle essentiel pour instaurer des gouvernements démocratiques, fondés sur l'émancipation et l'égalité.

Les droits de l'homme sont désormais un élément central de nos sociétés. Chaque jour, des gouvernements qui violent les droits de leurs citoyens sont tancés et rappelés à leurs obligations. Chaque jour, dans le monde entier, des gens se rassemblent pour lutter contre l'injustice et les traitements indignes. Comme des gouttes d'eau qui tombent une à une sur des pierres, ils sapent le pouvoir de l'oppression et rapprochent l'humanité des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



Eleanor Roosevelt et la Déclaration universelle des droits de l'homme.
Lake Success, New York, 1949

1984

L'ONU adopte la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

1989

À Pékin, après des semaines de manifestations pacifiques sur la Place Tien An Men et d'appels du peuple à entreprendre des réformes politiques, les troupes gouvernementales chinoises tirent sur la foule et tuent des milliers de personnes.

1989

L'ONU adopte la Convention relative aux droits de l'enfant.

1991

La militante birmane Aung San Suu Kyi reçoit le Prix Nobel de la paix. Elle reste toutefois assignée à résidence, malgré les protestations de la communauté internationale.

1993

Création du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

LES DROITS DE L'HOMME EN SUISSE : UN SURVOL HISTORIQUE

La Suisse est souvent considérée, tant par ses citoyens et citoyennes que par ceux des autres pays, comme un modèle en matière de droits de l'homme et comme une actrice de premier rang au sein du mouvement international en faveur de ces mêmes droits. Cette image flatteuse lui vient notamment de la présence à Genève de nombreuses organisations internationales comme le CICR et l'ONU (et en particulier du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme). Si l'on se penche sur l'histoire de la Suisse et sur sa situation actuelle, on s'aperçoit toutefois que l'avancée des droits de l'homme n'y est de loin pas un processus linéaire, ni une évidence, et qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine.

Le XIX^e siècle en particulier a vu s'affronter les idées libérales de la Révolution française et la pensée moderne paternaliste de la Confédération prérévolutionnaire. La Constitution lucernoise de 1841 est un bon exemple de cet affrontement, elle qui instaurait certes déjà des droits civiques (art. 20, droit de vote), mais les réservait aux hommes catholiques de plus de vingt ans originaires du canton de Lucerne.

Les droits fondamentaux ne font leur entrée dans le droit constitutionnel suisse qu'avec la Constitution fédérale de 1874. L'accent est alors mis entre autres sur la liberté de conscience et de croyance. Désormais, nul ne peut « être contraint de faire partie d'une association religieuse » et « l'exercice des droits civils et politiques ne peut être restreint par des prescriptions ou des conditions de nature ecclésiastique ou religieuse, quelles qu'elles soient » (art. 49). La liberté de commerce et d'industrie est elle aussi garantie (art. 31). Il faut toutefois attendre la fin du XX^e siècle pour que la constitution suisse contienne un véritable catalogue des droits fondamentaux.

Ce catalogue, qui figure aux articles 7 à 41 de la Constitution de 1999, se fonde sur les principales conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Il est l'aboutissement de divers progrès qui se sont produits durant le XX^e siècle. Premièrement, le Tribunal fédéral étend la portée des droits en reconnaissant, dès les années 1960, des droits fondamentaux non écrits qui complètent ceux figurant dans la Constitution fédérale. Il s'agit notamment du droit à la liberté personnelle, de la garantie de la propriété (inscrite dans la Constitution en 1969), de la liberté d'opinion, de la liberté de réunion, de la liberté de la langue, du droit au minimum vital ainsi que de nombreuses garanties procédurales. Deuxièmement, en adhérant au Conseil de l'Europe et à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), la Suisse met sur pied d'égalité les droits de l'homme garantis dans la CEDH et ceux garantis dans la Constitution fédérale. L'article 6 CEDH, qui garantit le droit à un procès équitable, a constitué un grand pas en avant et conserve d'ailleurs toute son importance aujourd'hui. Troisièmement, la Suisse commence aussi, durant les trois dernières décennies du siècle passé, à s'engager davantage sur la scène internationale et à soutenir des initiatives internationales visant à protéger les droits de l'homme. Cet engagement international se traduit dans la Constitution de 1999, dans laquelle figure, au même titre que la préservation de l'indépendance du pays, l'engagement de la Suisse à contribuer « à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles » (art. 54, al. 2, Cst).

Il ne suffit toutefois pas d'inscrire les droits de l'homme dans la législation nationale pour qu'ils deviennent réalité,

1994

Génocide au Rwanda : environ 800 000 Tutsis et Hutus modérés sont tués.

1994

Fin du régime de l'apartheid en Afrique du Sud.

1994

Création du Tribunal pénal international pour le Rwanda.

1995

Lors du génocide de Srebrenica, plus de 8 000 hommes et adolescents bosniaques sont assassinés. C'est le plus grand massacre sur sol européen depuis la Seconde Guerre mondiale.

1995

Les participantes à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Pékin, s'accordent sur un programme d'action quinquennal qui vise à renforcer le pouvoir des femmes aux niveaux social, économique et politique, à améliorer leur santé, à faciliter leur accès à l'éducation et à protéger leurs droits de reproduction.

comme le montrent quelques exemples parlants : jusqu'en 1972, un programme appelé l'Œuvre des enfants de la grande route sépare les enfants tziganes de leurs parents ; les femmes doivent lutter jusqu'en 1971 pour obtenir le droit de vote au plan fédéral ; jusqu'en 1990, l'État fiche près de 900 000 citoyens et organisations sous prétexte de devoir assurer sa sécurité, ce qui constitue une violation systématique de la sphère privée et d'autres droits fondamentaux.

À l'heure actuelle, la Suisse concentre sa politique en matière de droits de l'homme en particulier sur certains thèmes fondamentaux tels que l'interdiction de la torture, l'abolition de la peine de mort, la protection contre la discrimination raciale, le droit à l'eau et le droit à la propriété. Elle met aussi l'accent sur les droits de catégories de personnes particulièrement vulnérables telles que les membres de minorités, les femmes, les enfants, les défenseurs des droits de l'homme et les détenus. Enfin, la relation entre droits de l'homme et économie fait également partie de ses priorités (cf. Département fédéral des affaires étrangères, ABC des droits de l'homme, Berne 2008, p. 18s).

On peut donc affirmer que grâce au chemin parcouru ces 150 dernières années, la Suisse a atteint un niveau élevé en matière de droits de l'homme, tant du point de vue de sa législation que de la concrétisation des droits dans la pratique.

Il faut toutefois souligner qu'en Suisse comme ailleurs, les droits de l'homme ont été conquis de haute lutte, qu'il en va toujours ainsi aujourd'hui et qu'il en ira de même demain. Rien n'est acquis une fois pour toutes. Pour que les droits de l'homme soient respectés et restent en phase avec les évolutions actuelles et futures de la société, il faut que des individus les revendiquent, les vivent au quotidien et les défendent.

1998

Cent-vingt pays signent le Statut de Rome, qui entre en vigueur le 1^{er} juillet 2002 et institue la Cour pénale internationale (CPI). La CPI a la compétence de juger les crimes les plus graves, tels que les génocides, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

1998–2008

Dix ans de guerre font environ 5,4 millions de victimes en République démocratique du Congo.

2001

La Conférence mondiale contre le racisme, qui se tient à Durban, en Afrique du Sud, réunit les représentants des États membres de l'ONU pour parler des droits des minorités et des indigènes, de la traite des êtres humains, des migrations et de la discrimination. Elle débouche sur la Déclaration et le Programme d'action de Durban, qui fixe des objectifs dans ces domaines.

2002

Adhésion de la Suisse à l'ONU.



Les Nations Unies, à Genève (ONU), © BrYYZ, (plafond de Miquel Barceló)

2004

Création de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

2007

Pour la première fois, une femme est élue présidente d'un pays africain : Ellen Johnson-Sirleaf accède à la présidence du Liberia.

2008

Célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

2009

La Cour pénale internationale engage des poursuites contre le président du Soudan, Omar Hassan Al-Bashir, pour les crimes commis au Darfour.

2014

Célébration du 40^e anniversaire de la ratification par la Suisse de la Convention européenne des droits de l'homme.

**“NO ONE IS BORN HATING
ANOTHER PERSON BECAUSE
OF THE COLOUR OF HIS
SKIN, OR HIS BACKGROUND,
OR HIS RELIGION. PEOPLE
MUST LEARN TO HATE,
AND IF THEY CAN LEARN
TO HATE, THEY CAN BE
TAUGHT TO LOVE, FOR LOVE
COMES MORE NATURALLY
TO THE HUMAN HEART
THAN ITS OPPOSITE.”**

NELSON MANDELA

LUCAS BENITEZ

« AUX ÉTATS-UNIS, LE DROIT DES OUVRIERS AGRICOLES À UN SALAIRE DÉCENT, L'INTERDICTION DU TRAVAIL FORCÉ ET LE DROIT DE SE SYNDIQUER – TROIS LIBERTÉS FIGURANT DANS LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME – NE SONT PAS RESPECTÉS. »

Lucas Benitez, lui-même ouvrier agricole, membre de la *Coalition of Immokalee Workers* (CIW), est une figure de proue de la lutte contre le travail forcé, la traite d'êtres humains et l'exploitation dans l'agriculture aux États-Unis. De concert avec la Fondation Robert F. Kennedy pour les droits de l'homme, la CIW a fait campagne pour que les principaux grossistes de produits agricoles destinés aux chaînes de restauration rapide versent un supplément pour les tomates cultivées en Floride et que les ouvriers perçoivent un salaire qui leur permette de subvenir à leurs besoins. En mars 2005 et avril 2007, la CIW a signé avec *Yum! Brands* (société mère de Taco Bell) et avec McDonald's des accords historiques qui concrétisent sa revendication de payer les ouvriers un centime de dollar de plus par livre de tomates. La Fondation Robert F. Kennedy et la CIW collaborent pour sensibiliser consommateurs et pouvoirs publics et faire adopter de lois qui interdisent l'exploitation et l'esclavage des ouvriers agricoles aux États-Unis. La Fondation Robert F. Kennedy a aussi participé à la création de l'*Alliance for Fair Food* (AFF), un réseau d'organisations de défense des droits de l'homme, d'organisations religieuses, d'associations d'étudiants et de syndicats notamment, qui militent pour faire respecter les droits des ouvriers agricoles.

L'agriculture est un secteur pesant maintenant plusieurs milliards de dollars : des entreprises négocient avec les cultivateurs pour acheter au prix le plus bas d'immenses quantités de denrées alimentaires. Les salaires des ouvriers y ont été réduits bien en dessous du minimum vital pour préserver le bénéfice et les recettes des cultivateurs, des commerçants et des investisseurs. De plus, la législation états-unienne ne garantit pas le droit des ouvriers agricoles de se syndiquer et de mener des négociations salariales. La CIW a été fondée pour venir en aide aux nombreux ouvriers agricoles réduits à l'esclavage et victimes de graves atteintes à leurs droits, et pour modifier les pratiques de l'ensemble du secteur de la restauration rapide.



Allocution de Lucas Benitez (CIW) à l'occasion de la remise du prix de la Fondation Robert F. Kennedy pour les droits de l'homme, 20 novembre 2003

Madame Kennedy, Monsieur le Sénateur Kennedy et Madame Kerry Kennedy, je vous remercie, au nom des membres de la *Coalition of Immokalee Workers*, pour cette magnifique journée.

Avant de commencer, je me sens toutefois obligé de partager avec vous notre désarroi, à mes compañeros et à moi-même : c'est comme si nous nous étions perdus dans un rêve et que nous n'arrivions plus à distinguer la fiction de la réalité.

Il y a deux jours seulement, nous nous dirigeons vers le centre de Miami, encadrés par près de 3 000 policiers en tenue d'intervention, à cheval, à vélo, à pied et dans

des hélicoptères, dont le vacarme nous plongeait dans un film de guerre américain, simplement parce que nous nous étions rassemblés pour réclamer un commerce équitable qui respecte les droits des personnes, plutôt qu'un libre commerce qui les exploite.

Et aujourd'hui, nous voici rassemblés dans cette ville historique – centre névralgique du gouvernement des États-Unis – pour recevoir ce prestigieux prix qui vient récompenser notre lutte pour les droits de l'homme.

Mes compañeros et moi-même sommes, je l'avoue, désorientés. Nous avons de la peine à comprendre dans lequel de ces deux mondes nous vivons : dans celui qui redoute la voix des pauvres et voit dans les manifestations en faveur de leurs droits la plus grave des menaces pour sa sécurité ? Ou dans celui où l'on célèbre et encourage la défense de ces droits afin d'instaurer une société plus juste et plus harmonieuse ?

Cette question a beau figurer parmi les plus complexes et les plus cruciales de ce siècle qui commence, je n'ai cependant aucun doute sur la réponse que Robert F. Kennedy lui aurait donnée s'il était encore parmi nous. À l'image d'un autre grand héros qui nous a aussi quittés tragiquement il y a 35 ans, Martin Luther King, il serait descendu dans les rues de Miami avec nous. Il aurait probablement eu autant peur que nous devant le formidable déploiement de forces qui nous accompagnait, mais, poussé par sa foi et son profond engagement envers la justice sociale, il aurait continué à avancer.

La distinction que nous recevons aujourd'hui est la preuve que nous aussi, ouvriers et pauvres, faisons partie de la démocratie. Elle montre que la vision de Robert Kennedy s'est concrétisée. Il faut que nos voix soient entendues et nos intérêts pris en compte, car il ne saurait y avoir de paix durable et authentique sans justice.

Si nous survolons l'assemblée du regard, que voyons-nous ? Nous voyons des ouvriers et des patrons, des étudiants et des hommes d'Église, des artistes, des responsables politiques, des représentants du ministère public, des responsables syndicaux, des amis, des proches, des collègues du Freedom Network, des actionnaires, des militants pour les droits civiques. Je peux vous assurer que ce n'est pas tous les jours que ces personnes se trouvent réunies dans une même salle !

Aussi diverses que puissent être nos vies et nos convictions, nous nous sommes rencontrés ici aujourd'hui, parce que nous sommes tous habités par le même sentiment, qui plonge ses racines au plus profond de notre humanité : nous sommes tous choqués de voir qu'à notre époque encore, les droits les plus élémentaires ne sont pas

respectés dans ce fantastique pays qui est le nôtre.

Les images de bonheur que l'industrie de la restauration rapide diffuse en boucle sur les chaînes de télévision, pour un coût annuel qui dépasse les trois milliards de dollars, et la publicité des supermarchés qui célèbre l'abondance de nos récoltes chaque Jour d'Action de grâce, cachent une tout autre réalité.

Cette réalité, c'est que les ouvriers agricoles suent sang et eau pour que les grandes entreprises engrangent des bénéfices. Eux-mêmes vivent dans la misère, n'ont pas droit aux allocations sociales, font des heures supplémentaires sans être rémunérés et s'exposent à des rétorsions lorsqu'ils se syndiquent. Certains sont contraints de travailler contre leur gré, terrorisés par des employeurs violents, intimidés par des gardes armés et condamnés à une version moderne de l'esclavage. Aux États-Unis, le droit des ouvriers agricoles à un salaire décent, l'interdiction du travail forcé et le droit de se syndiquer – trois libertés figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme – ne sont pas respectés.

Est-ce là le vrai visage de la démocratie au XXI^e siècle ? Est-ce là tout ce que nous sommes en droit d'attendre de l'avenir, pour nous-mêmes et pour nos enfants ? Du plus profond de notre cœur, la réponse jaillit : « Non ! » Nous pouvons – et nous devons – espérer un monde meilleur, car un monde meilleur est possible !

C'est donc à nous de continuer à lutter pour un monde dans lequel les pauvres et les sans-voix exigent le respect et la dignité auxquels ils ont droit, et les obtiennent. Un monde dans lequel les entreprises n'entravent plus notre liberté, ne nous dictent plus nos rêves, ne brident plus notre imagination et ne nous confisquent plus notre destin.

Je ne saurais conclure sans envoyer mes salutations à tous les membres de la Coalition of Immokalee Workers. Nous avons dû quitter la marche de Miami pour venir ici, mais nos collègues continuent à lutter et à s'engager jour après jour pour créer un monde meilleur.

Permettez-moi de citer Robert F. Kennedy : « D'aucuns voient le monde tel qu'il est et se demandent : « Pourquoi ? ». Moi, je vois le monde comme il pourrait être et je me demande : « Pourquoi pas ? » » La vision qu'il a eue il y a 35 ans n'a rien perdu de sa pertinence. À la *Coalition of Immokalee Workers*, c'est cette vision qui nous porte. Merci de votre attention.

« J'ÉTAIS DÉJÀ CONSCIENTE QU'UN PRIX ÉQUITABLE CONSTITUE UN GRAND PAS EN AVANT, MAIS NE SUFFIT PAS À CRÉER UN COMMERCE ÉQUITABLE : NOUS ÉTIONS PERSUADÉES QU'IL FALLAIT RENDRE PLUS JUSTE L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE COMMERCIALE. »

Ursula Brunner est née en 1925 à Frauenfeld (Thurgovie). En 1973, lors d'un débat, elle assiste à la projection d'un film qui dénonce les conditions sociales et écologiques dans lesquelles les bananes sont cultivées en Amérique centrale. Impressionnée par ce documentaire, elle décide alors de s'engager pour un commerce équitable, en particulier pour celui des bananes en provenance des pays en développement. Avec ses compagnes de lutte du groupe des « femmes des bananes de Frauenfeld », comme on allait désormais les appeler, elle entend sensibiliser le public aux problèmes du commerce international et aux abus commis dans les bananeraies.

Avec le soutien de Public Eye, une organisation suisse fondée en 1968 sous le nom de Déclaration de Berne, « les femmes des bananes » organisent leur première action de sensibilisation à Frauenfeld, en 1973 : à cette occasion, elles sillonnent la ville avec des charrettes en bois remplies de bananes, qu'elles tirent elles-mêmes, et en écoulent environ 600 kilogrammes, tout en recueillant des signatures et en distribuant des bulletins d'information. Trois ans plus tard, en 1976, Ursula se rend pour la première fois au Guatemala afin d'importer des bananes équitables en Suisse, mais il s'avère qu'il est difficile d'en trouver.

En 1974, sous la pression d'Ursula Brunner et de ses compagnes, une centaine d'épiceries commencent à appliquer un supplément de 15 centimes par kilo sur les bananes Chiquita ou Dole, pour le reverser, une fois les coûts couverts, à des œuvres d'entraide suisses pour leurs projets au Guatemala, au Honduras et en Colombie. Cette initiative dure jusqu'en 1985, date à laquelle les États-Unis, afin d'affaiblir le régime sandiniste, imposent au Nicaragua un embargo qui met fin aux relations commerciales entre les deux pays. Puisqu'elles ne peuvent plus être exportées en Californie, les bananes doivent être expédiées directement en Europe. Grâce à l'aide d'un grossiste de Marseille, Ursula Brunner importe les « bananes Nica » en Suisse, les premières bananes équitables à être distribuées dans notre pays. Le prix de ces bananes, vendues au début dans les magasins du monde, puis également chez le détaillant Volg, est lui aussi majoré pour financer des projets dans les pays de production.

En 1997, la fondation Max Havelaar commence à labelliser les bananes. Constituée en 1992 par diverses œuvres

d'entraide suisses, cette fondation a pour but d'encourager la distribution de produits équitables en leur octroyant un label. Une fois les bananes labellisées Max Havelaar lancées sur le marché, les « femmes des bananes » décident de mettre un terme à leur activité commerciale.

Le service protestant de développement Pain pour le monde et l'organisation *Spiele zur Entwicklungspolitik* apportent une contribution importante à la diffusion du commerce équitable en créant un jeu de rôle, *Wen macht die Banane krumm*, qui sensibilise la population de façon ludique aux problèmes du commerce international.

Aujourd'hui, Ursula Brunner et ses compagnes de lutte, les « femmes des bananes », sont reconnues comme des pionnières du commerce équitable en Suisse. En 2014, cette Thurgovienne a reçu le *Women's Business Award* de l'Université de Lucerne.



Ursula Brunner. © Jolanda Flubacher

Contribution d'Ursula Brunner, rédigée pour « Parler vrai au pouvoir », Suisse, octobre 2014

Vous êtes-vous vous aussi déjà demandé comment il se fait que les bananes soient si bon marché ? Meilleur marché même que les pommes, qui poussent dans nos vergers ?

Cette question est à l'origine du premier mouvement lancé par des femmes pour demander que les produits du Tiers-Monde, comme on l'appelait alors, soient achetés à un prix équitable. Des riches qui achètent des bananes bon marché : ce constat a éveillé nos consciences ! Depuis la Seconde Guerre mondiale, ces fruits tropicaux avaient fait leur apparition sur toutes les tables et constituaient un exemple idéal pour sensibiliser la population, même si la problématique était identique pour le café, le sucre, le miel, le cacao et d'autres produits.

Nous avons axé nos efforts sur un seul produit, ce qui était la seule façon de nous faire entendre, même si nous l'ignorions au début. Pour améliorer la situation des ouvriers et ouvrières des plantations, il fallait que les consommateurs et consommatrices paient davantage pour leurs bananes.

Nous avons aussi décidé de limiter nos activités à la Suisse. Désireuses de nouer une collaboration avec les consommateurs et consommatrices, nous missions sur le fait que les individus peuvent changer de mentalité et de comportement, et, prenant conscience de leur responsabilité, payer davantage pour des bananes, par exemple. Les consommateurs et consommatrices, le dernier maillon d'une longue chaîne commerciale, ont un pouvoir considérable, même s'ils n'en sont pas toujours conscients. Ils peuvent influencer le prix en pratiquant une consommation responsable ou contribuer à un commerce équitable en renonçant à acheter certains produits. Nous pouvons aussi poser des questions, et nous demander, dans le cas des bananes par exemple : « Qu'est-ce qu'un prix juste ? Comment pouvons-nous le garantir ? »

Nous avons beaucoup à apprendre. Nous nous informons directement au sujet de la production, de la commercialisation et du commerce des bananes dans les plantations, auprès des ouvriers et ouvrières, des syndicats, des producteurs, des fonctionnaires, des organisations, des grossistes en Suisse, des chaînes de distribution et des épiceries.

Lorsque nous sommes parvenues à importer en Suisse et en Allemagne des bananes du Nicaragua et, plus tard, du Costa Rica, qui ne passaient pas par les circuits des multinationales, nous avons établi notre propre structure de coûts de production, d'achat et de vente, en collaboration

avec les producteurs, les importateurs et les grossistes. Si elle n'a pas d'emblée été tout à fait équitable, elle était cependant meilleure, à bien des égards, que celle de la filière classique des bananes. Nous avons ainsi convenu d'un prix annuel moyen adéquat, qui permettait d'équilibrer les prix élevés de l'hiver et les prix bas de l'été. De la sorte, les producteurs bénéficiaient d'un revenu annuel plus ou moins prévisible.

Dans notre *Arbeitsgemeinschaft für Gerechten Bananenhandel* (groupe de travail pour des bananes équitables), nous n'avons cessé de peser le pour et le contre de ce système, ce qui nous a amenées à l'améliorer et à l'affiner. Ces remises en question permanentes nous ont aussi permis de nous apercevoir qu'il n'y avait pas de modèle simple qui s'imposait à l'esprit, et que nous devons nous rendre à l'évidence : nous nous embarquons dans une longue aventure.

Lorsque, dans les années 1980, nous avons pris l'exemple de la banane pour propager l'idée d'un prix et d'un commerce équitables, nous étions des pionnières et avons dû tout inventer. Nous ajoutions au prix de vente habituel un supplément de 15 centimes par kilo de bananes, dont dix étaient versés à un fonds et cinq servaient à couvrir nos coûts. Nous étions toutefois conscientes qu'en dépit des trésors d'imagination que nous déployions pour stimuler les ventes dans notre pays, le versement en Suisse d'un prix un peu plus élevé ne faisait guère de différence pour les pays producteurs, compte tenu du volume de bananes du Nicaragua et du Costa Rica écoulé en Europe. Avec les fonds récoltés grâce au supplément, nous finançons des projets dans les plantations, afin d'améliorer les conditions de vie, extrêmement précaires, des ouvriers et des ouvrières. Nous intervenons dans le domaine de la santé et des conditions sanitaires, mais aussi pour mettre sur pied des crèches, par exemple. Ces projets avaient un impact direct sur les conditions de vie des gens. Si ce supplément de 15 centimes ne garantissait pas à lui seul un prix équitable, nous nous trouvions néanmoins sur la bonne voie et nous rapprochions de notre idéal de justice.

Je rêve d'une table ronde qui réunirait tous les acteurs du commerce des bananes, des producteurs aux détaillants. Ceux-ci négocieraient les prix, les marges et les coûts. Chacun d'entre eux indiquerait ce dont il a besoin pour vivre, puis les prix seraient fixés pour chaque maillon de la chaîne. Si, au bout du compte, personne ne s'enrichissait, du moins chacun aurait assez pour vivre dignement. Les consommateurs et consommatrices paieraient ensuite le prix – équitable – qui résulterait de cette répartition.

Je sais que cette vision est utopique et que ce prix

équitable restera une vue de l'esprit. L'idée de base n'en reste pas moins valable. Une seule fois, durant toutes ces années pendant lesquelles je me suis intéressée au commerce des bananes, j'ai pris part à une démarche de ce genre : les producteurs du Costa Rica, l'importateur européen, le mûrisseur et le grossiste suisses, le chef de la chaîne de magasins dans lesquels les bananes du Costa Rica allaient être vendues, les membres du groupe de travail pour des bananes équitables et les consommateurs se sont réunis pour négocier les structures de prix. Certes, les ouvriers et les syndicats étaient absents, de sorte que mon rêve ne s'est pas réalisé, mais c'était malgré tout plus que ce que je n'avais jamais osé espérer.

J'étais déjà consciente qu'un prix équitable constitue un grand pas en avant, mais ne suffit pas à créer un commerce équitable : nous étions persuadées qu'il fallait rendre plus juste l'ensemble du commerce international, un système dans lequel des millions de riches achètent et consomment des biens pour lesquels des femmes, des hommes et des enfants du Tiers-Monde sont si peu payés qu'ils n'ont aucune chance d'échapper à la pauvreté et à la misère.

Lorsque nous parlions de justice, c'est un changement des conditions de vie de ces personnes défavorisées que nous avions à l'esprit. Le système économique doit veiller à ce que chacun ait assez pour vivre. Tout nouvel ordre économique mondial, comme celui que les pays du Tiers-Monde exigeaient avec raison, aurait dû supprimer les structures inéquitables dont il est question ci-dessus. Nous ne parlions donc plus seulement d'un prix équitable, mais aussi d'un commerce équitable.

Nous continuions à analyser la production et le commerce des bananes du Nicaragua et du Costa Rica et à en négocier les conditions avec tous les acteurs. Tous les critères suivants doivent à notre avis être appliqués pour que le commerce soit équitable :

- Autodétermination et indépendance des producteurs locaux pour ce qui est de la production et de la commercialisation de leurs produits.
- Application des principes équitables non seulement à l'exportation, mais aussi à la mise en place et au développement du marché intérieur, ce qui profite à la population locale.
- Prix et conditions commerciales équitables.
- Des consommateurs et consommatrices disposés à payer un prix qui couvre les coûts et génère un petit bénéfice.
- Versement aux salarié-e-s d'un salaire décent qui leur permet, à eux ainsi qu'à leur famille, de mener une vie digne.

Ces années ont été riches en enseignements et en travail d'information. Nous avons pris conscience de la complexité et de la vulnérabilité de toutes les règles qu'il fallait adopter pour mettre en place un commerce équitable. Nous étions constamment en dialogue avec les ouvriers, les syndicats et les producteurs, mais aussi avec les importateurs, les négociants, les grossistes et les détaillants. Nous faisons aussi un travail de sensibilisation auprès des consommateurs. Notre engagement, qui nous a valu bien des succès et des échecs, nous a permis de saisir toute la complexité de cette problématique.

Nous nous sommes aussi rendu compte du doigté avec lequel il faut mener les échanges sur le commerce équitable – dont les critères ont été définis au Nord – avec les personnes au Sud. En dépit de toutes les bonnes intentions, la démarche équitable n'est pas dépourvue d'un certain néo-colonialisme. Il est dès lors compréhensible que certains milieux dans les pays du Sud, et notamment les syndicats, nourrissent des réserves envers ce système conçu au Nord.

S'il était encore difficile de parler commerce équitable dans les années 1970 et 1980 et de le défendre dans la rue, comme les « femmes des bananes » ont commencé à le faire en 1973, le sujet est devenu à la mode dans les années 1990. En créant la Fondation Max Havelaar, les œuvres d'entraide suisses ont contribué à professionnaliser la diffusion du commerce équitable et l'ont mis à l'agenda public. Lorsque les grandes chaînes Migros et Coop se sont mises à distribuer des bananes dites équitables, le groupe de travail pour des bananes équitables a décidé de cesser de promouvoir le commerce équitable à travers l'exemple de la banane pour fonder la société Gebana et distribuer lui-même des produits en provenance du Sud.

Pour nous, la question du prix et du commerce équitables n'est pas encore close. La justice est en effet une notion en devenir. J'ai toujours considéré que cette notion était à prendre avec des pincettes, car je sais que la justice pour tous ne sera peut-être jamais possible. Je tiens toutefois à défendre les progrès accomplis, même si toute démarche est inachevée. Je tiens aussi à encourager les personnes à agir. Personne ne doit pouvoir dire : « De toute façon, on ne peut rien y changer. » S'engager pour le commerce équitable, c'est une façon de changer le monde.



« COMME ON L'A SU PLUS TARD, L'ŒUVRE DES ENFANTS DE LA GRANDE ROUTE S'EMPLOYAIT SYSTÉMATIQUEMENT À SÉDENTARISER LES GENS DU VOYAGE EN PLAÇANT LEURS ENFANTS DANS DES FAMILLES D'ACCUEIL ET DES INSTITUTIONS. »

Né en 1940, le journaliste alémanique Hans Caprez a commencé par enseigner à Domleschg (Scheid) et à Tamins, dans les Grisons, avant de se consacrer au journalisme et de travailler durant 28 ans au *Schweizerischer Beobachter*. Dans de nombreux articles et reportages, il a révélé les mesures de contrainte illégales que l'Œuvre des enfants de la grande route, une organisation de Pro Juventute, a mises en place contre la minorité yéniche de Suisse. Dans l'article qui suit, il décrit aussi le rôle que l'État, les autorités de tutelle et les psychiatres ont joué dans l'application de ces mesures.

Fondée en 1926 à l'initiative d'Alfred Siegfried, l'Œuvre des enfants de la grande route était une section autonome de la fondation Pro Juventute. Le but de cette « œuvre d'entraide » était d'éradiquer le mode de vie des Yéniches, jugé pathologique. Forte du soutien des autorités locales, cette organisation séparait systématiquement les enfants yéniches de leurs parents pour les placer dans des familles, souvent comme main-d'œuvre gratuite, ou dans des maisons d'éducation. Beaucoup d'entre eux furent ensuite internés dans des cliniques psychiatriques ou des centres pénitentiaires. Ces enfants perdaient tout contact avec leurs parents. L'organisation espérait ainsi « transplanter les enfants dans un terreau sain » pour les rééduquer et en faire des individus « sédentaires et utiles ». Ces pratiques illégales, soutenues par l'État, ont eu un effet dévastateur sur la culture, la langue et la cohésion de la minorité yéniche. Jusqu'à sa dissolution en 1973, cette section de Pro Juventute plaça plus de 600 enfants contre la volonté de leurs parents. Mais l'Œuvre n'était pas seule : les autorités de tutelle et l'Œuvre séraphique de charité, une institution catholique, firent subir le même sort à d'autres enfants yéniches.

Mariella Mehr est l'une de ces « enfances volées ». Née à Zurich en 1947, cette écrivaine fut ôtée à ses parents et placée dans diverses maisons d'éducation, puis internée plusieurs fois dans des établissements psychiatriques. Elle passa aussi 19 mois dans le pénitencier pour femmes de Hindelbank.

Les révélations de Caprez dans le *Schweizerischer Beobachter* mirent fin aux activités de l'Œuvre des enfants de la grande route en 1973. La Confédération, qui avait soutenu financièrement cette institution pendant des années, versa une indemnité symbolique à ses victimes.



Hans Caprez, © Ester Vonplan

Hans Caprez évoque ces événements dans l'article ci-dessous, que le journaliste Beat Grossrieder a publié dans le *Schweizerischer Beobachter* le 9 mai 2012, 40 ans après la dissolution de l'Œuvre des enfants de la grande route.

Un jour, une femme hors d'elle fait irruption dans mon bureau et me raconte des événements que je n'aurais jamais crus possibles. C'est la fin de l'automne 1971, un an après mon entrée au *Schweizerischer Beobachter*, dont la petite rédaction occupe alors une villa à Bâle. Mon informatrice se présente sans rendez-vous ; je voulais que ma porte soit toujours ouverte à tout le monde, car c'est ainsi que naissent les meilleures histoires. Il faut aussi dire que j'ai toujours été allergique aux injustices de toutes sortes.

Theres Huser est yéniche. Elle m'explique que l'Œuvre pour les enfants de la grande route lui a pris cinq enfants dans les années cinquante. Comme on l'a su plus tard, cette organisation fondée en 1926 s'employait systématiquement à sédentariser les gens du voyage en plaçant leurs enfants dans des familles d'accueil et dans des institutions. Et elle pouvait compter pour ce faire sur le soutien de la Confédération, des cantons, des communes et des Églises. Mme Huser était allée jusqu'au Tribunal fédéral pour que justice lui soit rendue, mais en vain.

Imaginez un peu : Pro Juventute était une fondation respectée dans laquelle siégeait la fine fleur de la bourgeoisie, du conseiller fédéral au directeur de banque, et voilà une

« gitane » qui a le toupet de la poursuivre en justice !

Je me demande pour quelle raison je devrais croire le Tribunal fédéral plutôt que cette femme, d'autant plus que son histoire fait froid dans le dos : en 1952, enceinte de son troisième enfant, elle se cache dans une forêt pour échapper aux griffes de Pro Juventute. Soudain, deux policiers font irruption et emmènent la jeune femme sur le point d'accoucher au Tessin, son canton d'origine. Elle met son enfant au monde à l'hôpital de Bellinzona et le piège se referme sur elle : Pro Juventute emmène le nouveau-né pour le placer, tandis que ses deux frères et sœurs sont confiés à un foyer tenu par des religieuses. Les deux enfants qui naîtront plus tard seront eux aussi placés par l'« œuvre d'entraide » dans des lieux inconnus.

J'appelle l'avocat de Mme Huser, qui me confirme en tous points sa déclaration. Je me mets à la recherche du commissaire de police qui ordonna le transfert au Tessin. Même ce fonctionnaire m'avoue qu'il désapprouvait l'arrestation, mais qu'il avait dû obtempérer. C'est ainsi que paraît le premier article, en avril 1972 : « Fahrende Mütter klagen an » (Des mères nomades accusent). J'y montre clairement que les agissements de Pro Juventute n'avaient aucun fondement, ni juridique, ni humain. Cet article fait l'effet d'un coup de bâton dans un nid de guêpes : il nous vaut les protestations de tous les enseignants et les bons bourgeois qui soutiennent Pro Juventute. Plusieurs milliers de lecteurs résilient leur abonnement, je subis de très fortes pressions.

Un professeur de pédagogie curative zurichois et plusieurs membres haut placés de Pro Juventute m'invitent à un entretien. Ils minimisent les faits et me prient instamment de laisser tomber le sujet, m'expliquant que je mets en danger toutes les activités de la fondation. La radio et la télévision n'en parlent pas encore, seuls quelques journaux ont relayé la nouvelle. Peu de temps après, l'éditeur du *Schweizerischer Beobachter*, Max Ras fils, me fait venir à son bureau pour me dire qu'il ne faut pas lâcher l'affaire, coûte que coûte. Je suis naturellement soulagé, d'autant plus que les autres membres de la rédaction ont eux aussi toujours fait bloc derrière moi.

D'autres victimes me contactent et je continue donc à publier des articles sur le sujet. Certaines pupilles racontent avoir été victimes d'abus sexuels. Je mets Pro Juventute devant l'alternative suivante : soit elle dissout immédiatement l'Œuvre, soit je dévoile les cas d'abus sexuels. Je joue bien sûr avec le feu, car je ne dispose pas encore de preuves écrites. Pour découvrir d'autres affaires, je me rends aux endroits fréquentés par les Yéniches. J'écume les marchés de Coire, d'Ilanz et de Thusis, je fais le siège des buffets de gare, de Winterthour à Saint-Gall, mais

la peur des représailles empêche souvent les langues de se délier.

Les événements prennent une tout autre tournure au milieu des années 1980. Werner Stauffacher, secrétaire général de Pro Juventute, prend contact avec moi. Il m'avoue que sa mauvaise conscience le tourmente. Nous nous rencontrons au secrétariat central de Zurich et il m'emmène à la cave, où sont entreposés tous les dossiers secrets de l'« Œuvre », dans lesquels tous les détails des placements ont été minutieusement consignés. Ces dossiers contiennent aussi les arbres généalogiques de clans yéniches, des rapports de visite, des expertises psychiatriques plus que douteuses. Ce qui me met le plus en colère est d'y trouver les lettres et les cartes que les enfants avaient envoyées à leurs parents et les parents à leurs enfants, y compris des photos et des dessins d'enfants, que Pro Juventute avait tout simplement interceptées. L'intention était de détruire définitivement les familles et d'éviter tout contact entre leurs membres.

Et l'« Œuvre » avait si bien réussi dans sa mission de couper tous les ponts que la troisième phase du programme, le regroupement des familles, qui allait durer jusqu'à dans les années 1990, fut un échec. De nombreux proches étaient décédés, d'autres ne pouvaient pas être localisés. Après de si nombreuses années, il était impossible de reconstituer les familles. Un véritable désastre.

Mais c'est surtout la tragédie du programme de réparation qui m'a fait faire de nombreuses nuits blanches : Pro Juventute a créé un fonds et engagé un avocat afin d'indemniser financièrement les victimes. Malheureusement, celles-ci sont à nouveau mises sous tutelle, cette fois-ci par l'avocat en question. J'émet des critiques à son encontre, ce qui me vaut plusieurs procès pour délit contre l'honneur, dont je gagne la plus grande partie. J'estime pourtant avoir ma part de responsabilité dans cette affaire, puisque c'est moi qui avais recommandé cet avocat, en dépit d'un mauvais pressentiment. Si seulement j'avais écouté mon intuition !

« AVEC LA BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE ET DES PSYCHIATRES, LES PURIFICATEURS VIDENT LES ROUTES DES PARASITES DE TON GENRE, DES IMMONDICES EMPESTANT UNE SINISTRE LIBERTÉ. »

Mariella Mehr défend la cause des gens du voyage depuis les années 1970. En 1973, elle fait ainsi partie des membres fondateurs de la *Radgenossenschaft der Landstrasse*, la fédération des Yéniches suisses. Depuis 1974, elle se consacre au journalisme et à l'écriture, son premier roman étant publié en 1981. Elle fait par ailleurs partie de l'*International Romani Writers Association (IRWA)*, au comité de laquelle elle a siégé. Son œuvre lui a valu de nombreux prix littéraires, ainsi qu'un titre de docteur honoris causa, que la faculté d'histoire et de philosophie de l'Université de Bâle lui a décerné en 1998.



Mariella Mehr, © WOZ, Ursula Hane

Extraits de « Kehretuni », une lettre que Mariella Mehr a adressée à sa mère, Maria Emma Mehr, écrite en 1989 et revue en 1996.

Phralalen, pejalén Mama
 Quante Mamera, chère Maman
 Mon cerveau n'est pas un compte bloqué sur lequel je pourrais virer nos souvenirs et poursuivre dans la joie mon existence, libérée de toute réminiscence. Chaque jour est une nouvelle tentative, un nouvel apprentissage, pour vivre avec ces souvenirs, avec les tiens, avec les miens, avec ces souvenirs de l'histoire de notre peuple, sans pour autant m'y briser. Toi, Mamera, tu t'y es brisée.

À toi et à tes semblables, ils ont eu tôt fait de faire passer l'envie de la cueillette de baies et de racines, d'insuffler la peur dans les âmes enfantines à force de crachats et de coups, d'arracher les enfants au sein de leurs mères et de les placer dans des maisons où habitent les citoyens à part entière, ceux dont les gènes suffisent à garantir l'honneur du pays et ceux qui sont les garants de l'ordre et de

la loi. Il est aussi question de tes semblables aujourd'hui, au moment où notre pays commémore le début de la guerre, ce jour funeste d'il y a 50 ans quand furent condamnés à mort tes semblables dans le pays voisin. De quoi se plaignent tes semblables, diront-ils, ce n'était pas ta tête qui était en jeu, le nettoyage des routes suisses s'est fait dans la mesure, elles étaient attachées les mains chrétiennes des éboueurs qui proclament maintenant les louanges du Seigneur pour honorer ce haut fonctionnaire devant lequel ils s'inclinaient et qui classait les personnes en citoyens à part entière et en racaille, qui autorisait le meurtre de l'un et faisait de l'autre un modèle pour les siens.

C'était un brave homme, disait-on du balayeur engagé par Pro Juventute, plein de sollicitude envers tes semblables, affirment ses héritiers. Et si cette sollicitude étouffait tes semblables, les rendait fous, qu'est-ce que cela pouvait importer à ceux qui ne comprenaient rien à la cueillette des baies et des racines et qui prétendent encore aujourd'hui n'avoir absolument rien su ? Rien su des fosses communes remplies des hôtes indésirables de ce siècle, rien su des ventres broyés de tes frères et de tes sœurs, rien su des intestins crevés de ces êtres inférieurs, rien su de leurs supplications et de leurs prières pour leurs enfants torturés à mort et pour ceux qui sont plongés dans la détresse, les préférés de ce doux petit Jésus, ceux à qui appartient le royaume des cieux. Ce doux petit Jésus, ce cœur de feu auquel se consumaient tes semblables, qu'auraient pu faire nos modestes feux, alimentés par du bois flottant, cadeau des ruisseaux et des rivières qui nous voulaient du bien, qu'auraient-ils pu faire contre leur avidité à mettre de l'ordre et à enchaîner de leur vivant les pieds de tes semblables, déjà écorchés, à des pierres tombales de sorte que marcher devienne un fardeau ?

L'amour des mères yéniches est, disaient-ils, animal et primitif. Il fallait le purifier, aussi te stérilisèrent-ils après deux enfants.

« Nous dépeuplons les routes », annonçait en 1926 le balayeur Alfred Siegfried engagé par Pro Juventute. La brigade de nettoyage essaimait, avec force cris et signes de la croix, jusque dans les derniers recoins des vallées suisses. Avec la bénédiction de l'Église et des psychiatres, les purificateurs vidèrent les routes des parasites de ton genre, des immondes empestant une sinistre liberté. Cette liberté a maintenant pour patrie la fuite devant les sbires. Elle rampe la nuit dans les haies, elle retient désormais les excréments et les joyeuses flatulences jusqu'à finir par crever de cette constipation chronique.

Les gitanes sont dangereuses, sans foi ni loi, des mangeuses d'hommes obsédées, disait-on, lorsque, sur le

« terreau sain » dans lequel on plantait tes semblables, un quidam pénétra ta chair infantile de son pieu, dilapidant son sperme génétiquement irréprochable. Dans ton visage, dans ton corps de fillette en devenir. Un va-et-vient de sa verge autoritaire, qui prend possession de ton bas-ventre. Ce serait le comble qu'il faille s'annoncer, demander la permission et perdre du temps en gestes tendres avec une personne de ta race. Il n'y a pas d'innocents auxquels l'innocence serait dérobée au pire des moments, car le baptême ne rachète pas notre péché originel, que nous portons toute notre vie durant, nous les moins que rien, dont les cheveux tombent sur les épaules, et dont le corps est toujours envahi par l'odeur des baies et des racines des bois, dans toute l'impudeur des démunis.

La mémoire te revient dans un asile d'aliénés. « Nous ne devons donc pas hâter la sortie de prison », concluait-on en 1945 au pénitencier de Bellechasse, l'une des douzaines de décharges sauvages conçues pour tes semblables, qui engloutissaient les ordures que la fondation Pro Juventute, subventionnée par la Confédération, ramassait sur les routes.

Mais il fallait nourrir et vêtir ce ramassis d'immondes, en l'absence de lois racistes plus draconiennes et plus claires. Ainsi, Siegfried, la coqueluche de Pro Juventute, pleurerait-il dans le gilet des bienfaiteurs : « Nous ne pouvons pas les envoyer en Afrique, aussi vous prions-nous, chers bienfaiteurs, de bien vouloir nous fournir des chaussures chaudes et des vêtements d'hiver pour les plus démunis parmi nos protégés ». Pour tes semblables, Mamera, enfants devenus grands qui ne pouvaient être expédiés en Afrique ou à Madagascar, comme les voisins vêtus de brun prévoyaient de le faire pour leurs propres engeances, ces vauriens de Juifs, dont les femmes étaient aussi dangereuses, obsédées et avides d'hommes que tes semblables, ces ignobles bourreaux du Christ. Les chemises brunes avaient ensuite changé d'avis : elles n'allaient pas laisser les minorités indignes brûler sous le soleil africain, non. Elles brûlèrent dans les décharges allemandes ceux qui avaient été gazés après avoir été libérés par le travail. Ceux-ci expièrent leur indignité dans le feu, pour les siècles des siècles.

J'ai un anniversaire à fêter, ton soixantième, que tu n'as pas eu le droit de fêter. Lacio drom, Mamera. Bächtàlo drom, à toi la courageuse, je te souhaite bonheur, paix et une longue mort.

Car seuls les vivants ont le devoir de mémoire.

**“I WANTED TO SEND A
MESSAGE TO THE PEOPLE
WHO WANTED TO FIGHT
FOR FREEDOM THAT THE
DICTATORS COULD NOT
WIN BY PUTTING US IN JAIL.
I WANTED TO PROVE THAT
YOU CANNOT, BY FORCE,
SILENCE SOMEONE WHO
DOESN'T AGREE WITH YOU.”**

DOAN VIET HOAT

Mairead Corrigan-Maguire et Betty Williams n'étaient pas des membres actives du mouvement pacifiste d'Irlande du Nord, jusqu'au jour où les violences les ont touchées personnellement.

Le 10 août 1976, Danny Lennon et John Chillingworth roulent dans les rues de Belfast avec une arme dans leur véhicule. Ils sont tous deux membres de l'IRA, l'armée républicaine irlandaise, qui mène une lutte armée pour réunifier l'Irlande et la rendre indépendante de la Grande-Bretagne. Les troupes britanniques, qui affirmeront plus tard pour leur défense que l'arme était tournée contre elles, ouvrent le feu sur le véhicule, tuant sur le coup Lennon et blessant gravement Chillingworth. Le véhicule termine sa course sur le trottoir, écrasant la sœur de Mairead Corrigan-Maguire, Anne, et trois de ses enfants. Anne survit, les trois enfants meurent.

Betty Williams, qui est protestante, commence alors à faire circuler une pétition dans son voisinage – de même confession – pour demander la fin des violences interconfessionnelles. Elle rassemble plus de 6 000 signatures. À l'enterrement des enfants, elle rencontre Mairead Corrigan-Maguire, qui est catholique.

Les deux femmes décident alors de fonder, avec le journaliste Ciaran McKeown, un mouvement citoyen pour la paix (*Peace People*) dans le but de réunir catholiques et protestants et de faire cesser les violences religieuses. Tous trois sont persuadés qu'il est possible de réconcilier les deux communautés en mêlant petit à petit leurs populations au sein des écoles, des quartiers et des clubs de sport. Leur Communauté des gens pour la paix organise des camps d'été pour jeunes catholiques et protestants et crée ainsi des espaces sûrs et tolérants propices aux amitiés interconfessionnelles. L'organisation publie une revue bimensuelle, *Peace by Peace*, et met sur pied un service de bus pour les familles dont des membres sont détenus à Belfast. Elle organise aussi des marches et des manifestations pour en finir avec la violence. Betty Williams réunit ainsi 10 000 femmes, catholiques et protestantes, pour une marche au cimetière où ont été enterrés les enfants. La semaine suivante, 35 000 personnes manifestent en faveur de l'unité et de la fin du conflit.

En 1976, Mairead Corrigan-Maguire et Betty Williams reçoivent le Prix Nobel de la Paix pour leur contribution à la résolution des problèmes en Irlande du Nord. Par la

suite, Mairead Corrigan-Maguire comptera parmi les fondateurs du *Committee on the Administration of Justice*, une organisation de défense des droits de l'homme qui s'engage dans le monde entier pour faire libérer les prisonniers politiques, comme la Birmane Aung San Suu Kyi et le Chinois Liu Xiaobo, tous deux Prix Nobel. Quant à Betty Williams, elle préside actuellement les *World Centers of Compassion for Children*, une organisation qui soutient la cause des enfants dans des régions où sévissent la guerre, la faim ou les bouleversements socio-économiques et politiques.

« LES GOUVERNEMENTS PEUVENT INFLUENCER LE COURS DES CHOSES, MAIS CE SONT EN FIN DE COMPTE LES INDIVIDUS – C'EST-À-DIRE CHACUN ET CHACUNE D'ENTRE NOUS – QUI RÉALISERONT LE RÊVE D'UNE SOCIÉTÉ NON VIOLENTE. C'EST À NOUS DE PENSER ET D'AGIR DE MANIÈRE NON VIOLENTE. »

Mairead Corrigan-Maguire, © Architects of Peace Foundation



« Non-violence et droits de l'homme : les enseignements tirés en Irlande du Nord », discours tenu en 2006 par Mairead Corrigan Maguire lors du sommet de Gwangju pour la paix dans la péninsule coréenne.

Je tiens tout d'abord à remercier le président Kim Dae-Jung et le président Gorbatchev de m'avoir invitée à ce sommet. Je suis honorée d'être en ces lieux, symboles du mouvement du 18 mai de Gwangju pour la démocratie, ce mouvement historique qui éveilla chez de nombreuses personnes de par le monde l'espoir de créer des sociétés non violentes, fondées sur l'égalité, les libertés fondamentales et le droit international.

Les leçons que la population d'Irlande du Nord a tirées de son processus de paix pourraient profiter à bien des peuples qui, comme nous, sont en pleine transition politique et cherchent à résoudre leurs conflits et à construire la paix. Si ce qui nous a aidés peut les aider eux aussi, nous tenons toutefois à souligner que leur situation étant unique

et les problèmes complexes, il leur faut chercher leurs propres solutions.

L'une des conséquences de la partition de l'Irlande, en place depuis 80 ans maintenant, a été de couper les habitants du Nord de ceux du Sud. Il en a résulté un manque de communication et de confiance ainsi qu'une peur de l'Autre, supposé être « différent ». Le même problème se pose en Irlande du Nord, puisque les deux principales communautés s'y regardent en chiens de faïence, isolées qu'elles sont l'une de l'autre par la religion, les alliances politiques, les identités nationales et le fait qu'elles ne vivent la plupart du temps pas dans les mêmes quartiers. Elles qui sont en construction et se cherchent encore un avenir commun, elles doivent travailler à rétablir la confiance.

Les derniers « troubles » ont éclaté en 1969, en Irlande du Nord. Des facteurs sociaux, économiques, politiques, historiques et religieux étaient à l'origine du conflit, qui a dégénéré. Ces problèmes auraient pu être résolus par un processus démocratique, mais la violence s'est déchaînée et s'est prolongée durant près de 30 ans. L'Accord du Vendredi saint, ou *Good Friday Agreement*, signé le 10 avril 1998, a posé un cadre politique pour aborder les nombreux sujets de conflit et un cadre de coopération et de partenariat qui permet d'améliorer les relations entre les deux communautés d'Irlande du Nord, entre les deux parties de l'Irlande ainsi qu'entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. La mise en œuvre de cet accord n'est pas encore achevée. Il n'est toutefois pas acceptable que Londres gouverne en Irlande du Nord, et il faut espérer que le pouvoir soit transféré dans un proche avenir, et qu'il puisse être exercé par les deux parties.

Il ne faut pas se leurrer, le chemin est encore long, en dépit des nombreuses avancées. Nous savons cependant maintenant que la lutte armée est terminée et qu'il y a une véritable volonté d'en finir avec les injustices politiques et les inégalités de traitement, longtemps ignorées. La paix est possible, mais elle requiert bonne volonté, générosité et pardon.

Le processus de paix a été long et astreignant, mais l'un des principaux enseignements que nous en avons tirés est que ceux qui s'engagent dans la résolution d'un conflit ne doivent jamais perdre espoir. Une autre leçon importante pour nous tous est que la violence, qu'elle soit le fait de l'État ou de ses opposants, n'apporte jamais d'avantage durable, mais toujours des souffrances qui, elles, persistent très longtemps. L'une des principales choses que nous avons apprises dans le conflit en Irlande du Nord, c'est que la violence, le militarisme et les initiatives paramilitaires ne résolvent aucun problème éthique ou politique profond :

seuls la non-violence, le dialogue et une population et des politiciens prêts à pardonner et à se créer ensemble un avenir de justice peuvent venir à bout des problèmes.

Pour briser le cercle vicieux de la violence, il faut des personnalités courageuses au sein de la société civile et du monde politique et des personnes prêtes à prendre des risques pour la paix. Être disposé à faire le premier pas et même à marcher deux milles plutôt qu'un (comme ce qui a été fait sur cette péninsule), et surtout voir l'humanité des autres, voir leur point de vue et se rendre compte qu'ils ont peur eux aussi et qu'ils ont des griefs dont il faut parler, être disposé à tout cela aide à rendre les gens et la situation plus humains. Cela signifie qu'il faut parfois faire des compromis, tout en restant fidèle à ses principes. Puisque la diversité fait partie de la vie, il est important de respecter les différences et de créer des institutions qui représentent tous les secteurs de nos sociétés plurielles et les traitent sur pied d'égalité.

L'une des causes du conflit en Irlande du Nord a été le fait que durant cinquante ans, la majorité a gouverné sans accorder de droits civils à la minorité. Nous savons maintenant que dans les sociétés divisées, le principe de la majorité ne permet pas d'instaurer une véritable démocratie, et que pour garantir la justice et l'égalité des droits, il est nécessaire de se doter, dans tous les secteurs, d'institutions politiques inclusives qui protègent les droits des minorités. Nous savons aussi qu'il est important d'instituer par exemple le vote préférentiel¹ (représentation proportionnelle), qui permet d'aboutir à des situations dans lesquelles tous sont gagnants. Et qu'il faut éviter les processus favorisant la division, comme les référendums que l'on accepte ou refuse, lors desquels certains ressortent vainqueurs et d'autres perdants, car ils polarisent encore plus les communautés.

Il y a dans le monde d'aujourd'hui de nombreux exemples de processus de résolution de conflits qui ont abouti, et il y a bien des leçons à en tirer. J'espère qu'un jour, quand nous aurons pansé nos plaies, l'exemple de l'Irlande du Nord pourra redonner espoir à d'autres peuples qui se trouvent dans des situations bien pires que ce que nous avons vécu. Nous sommes conscients des nombreux problèmes auxquels l'humanité est confrontée : la pauvreté, la crise écologique, les armes nucléaires et la guerre mettent en danger notre vie et celle de nos enfants, dans le monde entier. Que pouvons-nous faire face à de tels problèmes ? Je crois que nous sommes tous appelés à créer, à l'échelle tant locale qu'internationale, des sociétés non violentes, qui ne portent pas en elles le germe de la mort. Nous devons faire appel à nos valeurs fondamentales, qui

nous disent que toute vie humaine est sacrée, que nous ne devons ni nous tuer les uns les autres ni nous blesser, mais régler nos problèmes de manière civilisée. Nous devons aussi nous rendre compte que la Terre est notre maison et qu'il nous faut en prendre soin si nous voulons la transmettre à nos enfants, qui en sont les héritiers. Les Nations Unies ont fait de ces années 2001 à 2010 la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Je sais que le gouvernement sud-coréen soutient lui aussi cette initiative. Comme lui, nous pouvons tous contribuer à faire germer cette culture, en commençant à l'enseigner dans nos foyers, nos écoles, nos universités, nos communautés, à tous les échelons de la société, comme un mode de vie, une manière de résoudre les conflits, une science politique directement applicable. Nous créerons ainsi une culture de la compassion et de la non-violence.

Je suis intimement convaincue qu'il faut libérer le monde de la violence, des armes nucléaires et de la guerre pour faire de la non-violence une réalité. Nous devons tous refuser la guerre et les invasions armées. J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour demander instamment aux États-Unis de ne pas attaquer l'Iran, mais de résoudre par le dialogue et la négociation le problème que constitue la prolifération des armes nucléaires. À quoi servent ces armes, où que ce soit dans le monde, si ce n'est à instaurer une culture de la mort et de la dévastation ? Je suis persuadée que tous les gouvernements, à commencer par celui des États-Unis, et y compris celui de la Grande-Bretagne, devraient commencer par réduire leur arsenal nucléaire. J'espère qu'Israël et la Corée du Nord vont se défaire de leurs armes nucléaires et contribuer à l'amitié, la confiance et la paix entre tous les êtres humains et tous les gouvernements. En avril dernier, je me suis rendue en Israël pour apporter mon soutien à Mordechaï Vanunu, qui y est toujours détenu pour avoir révélé publiquement il y a vingt ans qu'Israël produisait des armes nucléaires. Nous pouvons tous nous inspirer de son exemple, de sa courageuse décision de dire la vérité et du grand sacrifice qu'il a fait pour tenter de sauver le monde de l'holocauste nucléaire. Je demande au gouvernement israélien de libérer Vanunu et de le laisser quitter Israël, comme il le désire, d'autant plus que n'étant pas le détenteur de secrets, il ne constitue pas une menace pour la sécurité intérieure de ce pays. J'appelle aussi le gouvernement israélien à devenir le moteur de l'élimination des armes de destruction massive au Moyen-Orient, avant que l'escalade nucléaire ne devienne encore plus démente et que plus rien ne puisse l'arrêter. Je demande aussi aux États-Unis de lever les sanctions contre

nos frères et sœurs de Corée du Nord et de Palestine, d'aider économiquement le gouvernement nord-coréen et de donner au gouvernement palestinien fraîchement élu les moyens de fournir à ses citoyens nourriture, soins médicaux et instruction.

Les gouvernements peuvent influencer le cours des choses, mais ce sont en fin de compte les individus – c'est-à-dire chacun et chacune d'entre nous – qui réaliseront le rêve d'une société non violente. C'est à nous de penser et d'agir de manière non violente. Nous ne devons pas rester prisonniers du passé, car cela détruit notre imagination et notre créativité, toutes deux indispensables pour construire ensemble un nouvel avenir. Tous les peuples et toutes les nations ont souffert et fait de grands sacrifices. Nous nous sommes tous meurtris les uns les autres, mais n'est-ce pas le moment de commencer à nous pardonner, si ce n'est à oublier ? Comme le disait William Butler Yeats, un grand poète irlandais : « un sacrifice trop long peut transformer le cœur en pierre. » Comme nous avons besoin de ne pas laisser nos cœurs s'endurcir contre les autres personnes et les autres nations, mais d'être prêts à pardonner !

Dans une pièce de théâtre d'un autre célèbre auteur irlandais, Sean O'Casey, l'un des personnages s'écrie : « Prends nos cœurs de pierre et donne-nous des cœurs de chair. » Petite fille, j'ai récité ces mots comme une vraie prière : « Oh, prends nos cœurs de pierre et donne-nous des cœurs de chair. » Pour changer notre monde, nous devons évoluer sur le plan spirituel et politique. Politiquement, les pas à faire tombent souvent sous le sens : respecter les droits de l'homme et le droit international, exiger de nos gouvernements qu'ils en fassent de même, soutenir et réformer les Nations Unies, etc. Spirituellement, des efforts sont aussi nécessaires : toute la législation du monde, toutes les résolutions et les bonnes paroles ne serviront à rien si nous, les hommes et les femmes, ne changeons pas et n'évoluons pas, si la grande famille de l'humanité ne parvient pas à vivre ensemble et à résoudre ses conflits d'une manière plus humaine et plus éclairée. Célébrer ce qui est bon dans toutes nos cultures et traditions et nous débarrasser de la violence, du militarisme, des armes nucléaires et de la guerre peut sembler un rêve, mais les rêves sont l'étoffe dont nous serons faits demain. Osons donc rêver ensemble d'un monde meilleur et travailler ensemble à faire de ce rêve une réalité. Merci beaucoup, paix et bonheur aux habitants de Corée !

¹ Système dans lequel chaque électeur peut voter pour plusieurs candidats, dans un ordre de préférence, ce qui permet d'indiquer quels candidats, et dans quel ordre, devraient être élus si le candidat mis comme premier choix n'est pas élu.



Mairead Corrigan-Maguire lors d'une conférence du Free Gaza Movement le 7 juillet 2009.
© Free Gaza movement

« NOUS SOMMES POUR LA VIE ET LA CRÉATION, NOUS SOMMES CONTRE LA GUERRE ET LA DESTRUCTION. DANS NOTRE RAGE, CETTE TERRIBLE SEMAINE, NOUS HURLIONS QUE LA VIOLENCE DEVAIT CESSER. »

Extraits du discours que Betty Williams a prononcé lors de la remise du Prix Nobel de la Paix en 1977

C'est avec un sentiment d'humilité, d'honneur et d'appartenance à l'Histoire que je prends la parole ici aujourd'hui. C'est aussi au nom du courage de donner un nom à une entreprise audacieuse que je m'adresse à vous.

C'est avec une grande humilité que je viens recevoir le Prix Nobel de la Paix, parce que tant de personnes ont participé à la campagne qui nous vaut aujourd'hui cette distinction. Chaque jour de notre vie, Mairead Corrigan et moi-même nous félicitons d'avoir fait le premier pas. Un pas qui a révélé l'immense désir de paix, non seulement des habitants d'Irlande du Nord, mais aussi, comme nous n'avons pas tardé à le découvrir, des habitants du monde entier... et notamment de Norvège. C'est d'ailleurs la générosité des Norvégiens envers notre cause qui nous permet maintenant d'étendre notre campagne.

Il n'aurait toutefois jamais suffi d'éveiller ce désir de paix. Toute l'énergie, toute la détermination mise à exiger la fin de cet horrible cercle vicieux de violence inutile n'aurait eu qu'un bref écho au sein de la population, comme cela s'était si souvent produit... si nous ne nous étions pas organisés pour canaliser cette énergie et cette détermination et en faire une fois pour toutes quelque chose de positif.

Mairead Corrigan, Ciaran McKeown et moi-même n'avons pas attendu une semaine pour fonder le mouvement pacifiste des *Peace People* afin de donner une direction et des leaders à ce désir de paix. Nous étions convaincus de l'existence de ce désir, ancré profondément dans le cœur de la grande majorité des personnes – et même dans celui de celles qui avaient ou ont peut-être toujours l'impression de devoir s'opposer publiquement à notre mouvement.

Lorsque nous repensons à cette première semaine, ce n'est évidemment pas seulement la création des *Peace People* qui nous revient à l'esprit. Pour les personnes qui se sont le plus fortement engagées dans notre campagne, le souvenir le plus vif de cette semaine-là est la mort d'un jeune républicain et de trois enfants, écrasés par le véhicule de ce dernier. Avant même les événements tragiques de ce bel après-midi du 10 août 1976, on pouvait déjà percevoir une profonde frustration dans la population aux prises avec

cette violence insensée et imbécile, qui semblait sans fin. Mais la mort simultanée de ces quatre jeunes a fait exploser cette frustration et a permis à un véritable mouvement pacifique de voir le jour.

Si cette tragédie a été particulièrement insupportable, c'est peut-être parce que l'un des enfants, installé dans le landau poussé par sa mère, n'avait que six semaines, et qu'elle a fait mourir trois enfants de la même famille – Andrew, le bébé, le petit John et leur sœur Joanne Maguire, une fillette de huit ans – et blessé grièvement leur mère Anne, la sœur de Mairead. C'est peut-être l'inutilité de cette terrible perte qui a fait descendre dans la rue des milliers de personnes cette semaine-là. Et nos pensées vont aussi au jeune républicain Danny Lennon, qui a aussi perdu la vie. Certains diront qu'il voulait attenter à la vie des soldats et n'a eu que ce qu'il méritait. Pour nous, sa mort est une autre jeune vie perdue inutilement. Pour nous, chacune des morts des huit dernières années et toutes les morts de toutes les guerres qui ont été menées sont des vies sacrifiées en vain, le gaspillage du travail des mères.

Nous sommes pour la vie et la création, nous sommes contre la guerre et la destruction. Dans notre rage, cette terrible semaine, nous hurlions que la violence devait cesser.

Mais nous ne faisons pas que crier. Ciaran McKeown rédigea une déclaration, la *Declaration of the Peace People*, qui, en mots tout simples, traçait le chemin vers une véritable paix. Lors de la publication de cette déclaration, nous avons annoncé la fondation du mouvement des *Peace People*. Nous avons aussi organisé une série de rassemblements qui allaient durer quatre mois, mobiliser des centaines de milliers de personnes et les appeler à s'engager sur la voie tracée par notre déclaration.

Les termes de la déclaration sont simples, mais le chemin est ardu, comme le savent toutes les personnes qui ont à voir avec le Prix Nobel de la paix. C'est un chemin sur lequel il faut non seulement renoncer à toute violence, mais aussi chercher les voies de la paix... et les emprunter. C'est le chemin du dévouement, du dur labeur et du courage.

Des centaines de milliers de personnes se sont rassemblées durant ces quatre mois, et nous ne serions pas ici si elles ne l'avaient pas fait. C'est donc avec une grande humilité que je viens recevoir ce prix, mais aussi avec une grande fierté d'être ici pour accepter cette distinction au nom de tous les *Peace People*.

Je suis aussi consciente de la dimension historique de cette distinction. Je sais quelles personnes ont eu cet honneur avant moi. Nous pensons par exemple en particulier à Martin Luther King, dont le souvenir nous est très



cher, et dont les idéaux et la pensée nous inspirent encore, comme ils ont inspiré des millions de personnes qui luttent de manière non violente pour la justice et la paix à travers le monde.

[...]

Je suis fière d'être ici au nom des si nombreuses personnes qui se sont engagées pour la paix en Irlande, et j'accepte avec une grande humilité cet honneur en notre nom à tous.

Mais je suis aussi en colère. Quand je pense à toutes ces vies gâchées chaque jour, je suis toujours autant en colère aujourd'hui que le jour où j'ai vu ces jeunes mourir sur la chaussée de Belfast, mais ma colère est maintenant calme et profonde.

Je suis en colère et les *Peace People* sont aussi en colère, parce que la guerre n'est pas tout à fait terminée chez nous, et parce que nous voyons partout dans le monde cette même bêtise qui mène à la guerre, et même à des conflits bien plus graves que la petite guerre qu'a subie la petite population d'Irlande du Nord. Nous sommes en colère parce que l'on continue à gaspiller des ressources pour le militarisme alors que des êtres humains vivent dans la misère et parfois même dans l'espoir d'une mort rapide qui les délivrerait de leur détresse. Nous enrageons à la pensée que chaque minute, jour après jour, 500 000 dollars sont dépensés pour la guerre et la préparation de la guerre, alors qu'à chaque minute qui passe, plus de huit personnes meurent faute de moyens de subsistance. Chaque jour, 12 000 personnes meurent des suites de la pauvreté, de la sous-alimentation et du manque de soin, tandis que 720 millions de dollars sont dépensés pour l'armement. Pensez un instant à la manière insensée dont sont fixées ces priorités, puisqu'après tout nous avons le temps, nous, d'y réfléchir, tandis que d'autres sont en train de mourir. Imaginons que l'on interrompe une minute seulement les dépenses pour l'armement, et que l'on distribue les 500 000 dollars ainsi économisés entre les 12 000 personnes qui meurent chaque jour de pauvreté. Chacune d'entre elles recevrait plus de 40 dollars, soit assez pour vivre dans le luxe au lieu de mourir dans la misère. Et si l'on gelait durant une journée les dépenses prévues pour l'armement, on pourrait distribuer 720 000 000 dollars aux 12 000 miséreux, et chacun d'entre eux recevrait 60 000 dollars ce jour-là. Ce qui rend la manière dont sont fixées ces priorités encore plus démentes, c'est que ces montants obscènes sont dépensés au nom de la défense de la liberté ou du socialisme... Les morts et les mourants sont sans aucun doute bien soulagés de savoir que la liberté et le socialisme sont défendus de manière aussi efficace !

MAIREAD CORRIGAN-MAGUIRE &

Nous savons qu'il n'est pas possible de corriger du jour au lendemain ces déséquilibres insensés et immoraux. Nous savons aussi qu'il faudra mener la plus grande des batailles : lutter avec persévérance pour amener l'humanité à cesser de gaspiller ses ressources en armes et à commencer à investir dans les individus qui doivent vivre leur vie sur notre planète à tous, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud. Ce sera la plus grande des batailles, parce qu'il faudra la mener sans armes, de manière non violente, ce qui demande davantage de courage et de persévérance que d'appuyer sur une gâchette ou sur des boutons de commande meurtriers. Les hommes ne doivent pas seulement en finir avec la guerre, ils doivent aussi avoir le courage de ne pas la préparer.

Il nous faudra finalement prendre au sérieux les paroles de l'écrivain Carl Sandburg, qui imaginait qu'un jour, il y aurait une guerre, mais que personne ne s'enrôlerait. Est-ce que ce ne sera pas merveilleux ? Un jour, il y aura une « guerre », mais personne ne viendra. Et évidemment, si personne ne vient, il n'y aura pas de guerre. Nous ne sommes pas obligés d'y aller. Nous n'avons pas besoin de guerre. Mais dire « non » à la guerre semble demander plus de courage que de lui dire « oui », et nous les femmes, nous avons peut-être trop longtemps soutenu l'idée que c'est courageux et viril de partir en guerre pour « défendre » les femmes et les enfants. Femmes du monde entier, incitons dès aujourd'hui les hommes à avoir le courage de ne pas partir à la guerre, de ne pas travailler pour un monde militarisé, mais pour un monde de paix, un monde non violent.

[...]

La seule force qui peut abattre ces barrières est la force de l'amour, la force de la vérité et la force de l'âme. Nous savons tous qu'une simple poignée de main, une simple accolade peuvent réconcilier deux ennemis. Multipliez de telles preuves d'amitié à travers le monde, et les amitiés pathétiques vécues dans les tranchées de la Première Guerre mondiale ne seront plus des exceptions, mais la règle dans les relations entre les individus. [...]

Nous disons encore et encore *Tusen Tak* (mille fois merci) au peuple norvégien et au Comité du Prix Nobel. Et nous répétons au monde entier le message que nous avons délivré en août 1976, la *Declaration of the Peace People* :

« Nous, les membres du mouvement pour la paix, avons un message très simple à transmettre au monde entier.

Nous voulons vivre, aimer et construire une société de justice et de paix.

Nous voulons pour nos enfants et pour nous des vies

pleines de joie et de paix, à la maison, au travail et durant les loisirs.

Nous sommes conscients qu’il nous faudra à chacun d’entre nous beaucoup de dévouement, de dur labeur et de courage pour construire cette vie.

Nous sommes conscients qu’il y a de nombreux problèmes dans notre société, qui sont source de conflit et de violence.

Nous sommes conscients que chaque balle tirée et chaque bombe qui explose rendent cette tâche encore plus difficile.

Nous refusons le recours aux bombes, aux balles et à tout autre type de violence.

Nous nous consacrons jour après jour à travailler avec nos prochains, d’ici et d’ailleurs, afin de construire une société de paix, dans laquelle les tragédies que nous avons connues ne seront plus qu’un mauvais souvenir et une mise en garde constante. »



De 1948 à 1994, l'Afrique du Sud a pratiqué l'apartheid, un système de ségrégation des races, dont les lois privaient la population noire et d'autres minorités de leurs droits et de leur dignité. En 1994, les efforts conjugués du président Frederik de Klerk, favorable à des réformes, et de Nelson Mandela, le leader du Congrès national africain (ANC, pour *African National Congress*), mettent fin à la ségrégation raciale.

La carrière politique de Frederik de Klerk commence en 1969, au moment de son élection à l'une des deux chambres du parlement sud-africain. Il fait alors une rapide ascension au sein du parti au pouvoir, le Parti national (*National Party*), qui le place à la tête de plusieurs départements ministériels. Durant cette période, il est plus connu pour son soutien à la ségrégation raciale au sein des universités que pour son attitude réformiste. En février 1989, il est élu président du Parti national. Quelques mois plus tard seulement, le président en exercice, P.W. Botha, ayant démissionné après une attaque cérébrale, Frederik de Klerk accède à la présidence de l'Afrique du Sud. Une fois en poste, il s'engage à réformer le système de l'apartheid. Il entame des pourparlers avec les représentants des quatre groupes raciaux officiels (Blancs, Noirs, Métis et Indiens) afin de rédiger une constitution pour l'Afrique du Sud d'après l'apartheid. Il ordonne de libérer les prisonniers politiques, parmi lesquels se trouve le militant antiapartheid et futur président Nelson Mandela. Il lève aussi l'interdiction qui frappait des groupements politiques tels que l'ANC ou le Congrès panafricaniste d'Azania (*Pan-Africanist Congress of Azania*).

En 1991, les efforts de Frederik de Klerk aboutissent : il parvient à persuader le gouvernement d'abroger les lois de l'apartheid, une mesure qu'une grande majorité de la population blanche approuve. Avec Nelson Mandela et les représentants d'autres communautés, il rédige un projet de constitution qui octroie le droit de vote à tous les habitants du pays, quelle que soit leur race.

Les élections qui sont alors organisées consacrent la victoire de l'ANC et de Nelson Mandela, qui avait passé 27 ans en prison. Nelson Mandela devient ainsi le premier président noir d'Afrique du Sud. Cet homme charismatique au parcours de vie exceptionnel, capable d'autodérision, dénué d'amertume malgré des années d'emprisonnement arbitraire, aura un rayonnement mondial.

En 1993, Frederik Willem de Klerk et Nelson Mandela reçoivent ensemble le Prix Nobel de la paix, qui leur est décerné pour avoir contribué à créer une démocratie non raciste en Afrique du Sud, et avoir ainsi mis fin au régime de l'apartheid.

« LES CRISES PEUVENT S'ABATTRE SUR NOUS, LES BATAILLES GRONDER AUTOUR DE NOUS, MAIS LA CONFIANCE ET L'ASSURANCE QUE NOUS DONNE LA FOI NOUS FERONT CONNAÎTRE LA PAIX, UNE PAIX QUI DÉPASSE TOUT ENTENDEMENT. »

Extraits du discours que Frederik Willem de Klerk a tenu lors de la remise du Prix Nobel de la paix, en 1993

Dans un peu plus de six ans, ce siècle laissera la place à un nouveau millénaire. Dans trois ans, nous fêterons le centième anniversaire de la mort d'Albert Nobel, et dans huit ans les 100 ans de ce prix.

Ces années ont été le théâtre des guerres les plus horribles et des carnages les plus longs et violents de l'histoire de l'humanité. Et tandis que nous parlons aujourd'hui,

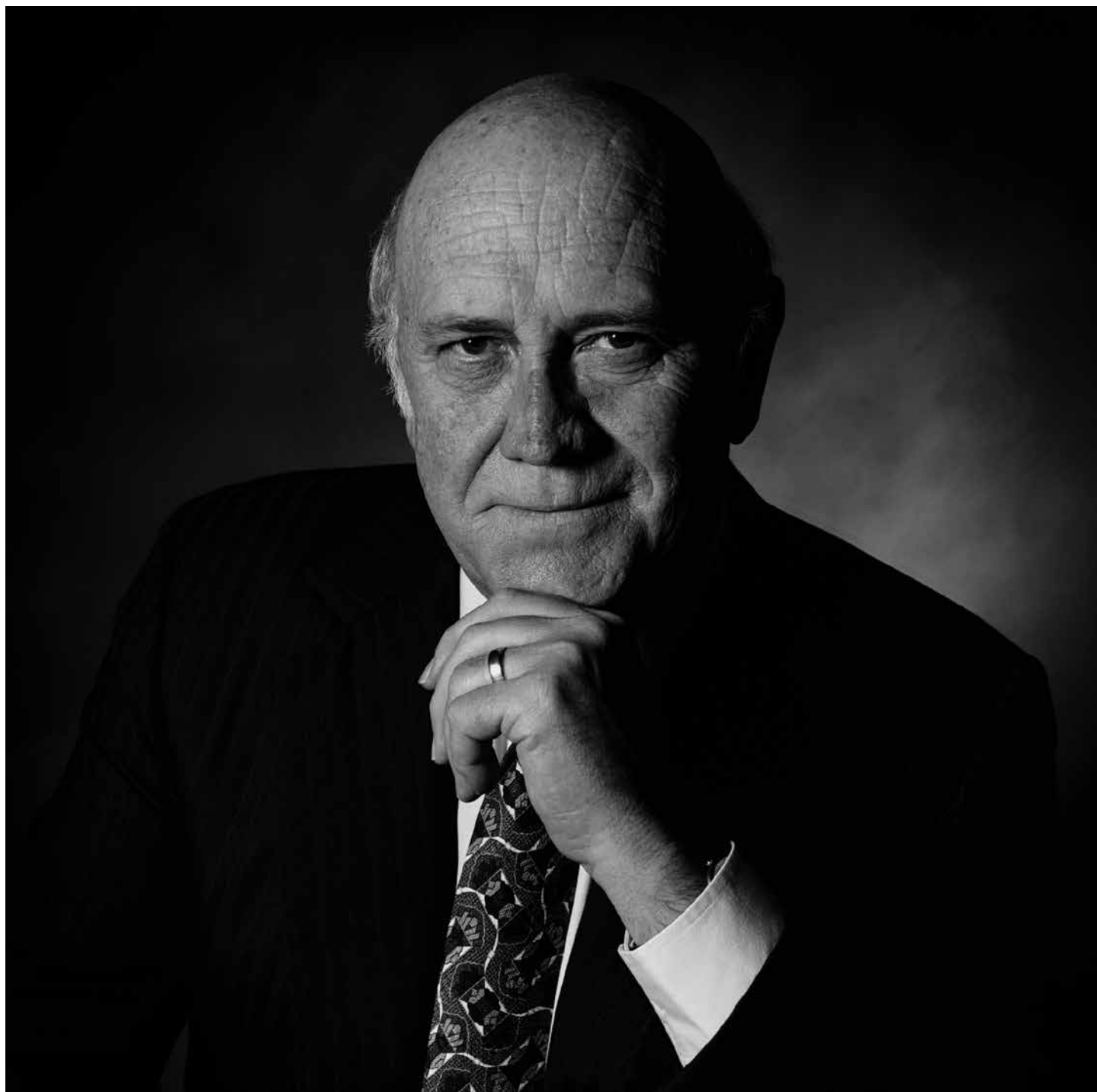
- les obus pleuvent sur des villes et des villages assiégés de Bosnie ;
- la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont le théâtre de graves conflits ;
- des guerres et des conflits ravagent l'Angola, la Somalie ainsi que, depuis peu, le Burundi ;
- et dans mon pays, malgré les formidables progrès réalisés, la violence politique a déjà fait plus de 3 000 morts depuis le début de l'année.

Comme toujours, ce sont surtout des innocents – et en particulier des enfants – qui sont victimes de ces conflits. Nous leur devons, surtout aux enfants, de mettre un terme à ces affrontements, pour leur ouvrir d'autres horizons. Ils méritent de vivre en paix et de mener une vie digne. J'aimerais dédier mon discours d'aujourd'hui aux enfants du monde entier et à tous ceux qui, comme l'UNICEF, travaillent pour soulager leur détresse.

Nous devons nous demander si nous sommes sur la bonne voie pour parvenir à la paix universelle. Ou si nous sommes pris dans l'engrenage du temps et tournons pour toujours dans le vide, autour de l'axe de l'agression insensée et de l'auto-destruction ? La lignée des prix Nobel de la paix qui se sont succédé depuis 1901 est-elle le reflet d'un mouvement général de l'humanité vers la paix ?

Étant donné le grand honneur qui nous est fait de recevoir cette distinction, nous devons nous poser ces questions en toute humilité. Nous devons aussi nous demander de quoi doit être faite la paix que nous recherchons.

Je crois que la meilleure paix est celle qui nous vient de notre croyance en Dieu tout-puissant, de notre foi dans notre relation à notre Créateur. Les crises peuvent s'abattre sur nous, les batailles gronder autour de nous, mais la confiance et l'assurance que nous donne la foi nous



feront connaître la paix, une paix qui dépasse tout entendement.

Nos convictions religieuses se traduisent aussi évidemment dans notre manière d'envisager la paix au sens profane. Je n'ai ici le temps d'aborder que quelques-unes des conceptions de la paix qui existent dans le monde, et leurs effets sur les relations humaines.

La paix n'est pas seulement l'absence de conflit. Au

cours de l'histoire, bien des sociétés répressives ont vécu sans conflit entre leurs membres. Ce n'est toutefois pas à l'harmonie, à la bienveillance ou à une entente entre les parties impliquées que l'on devait cette absence de conflit, mais souvent à la peur, à l'ignorance et à l'impuissance. Sans justice ou entente, il n'y a donc pas de véritable paix. Et inversement, la paix n'implique pas nécessairement la tranquillité.

L'histoire de l'humanité est en permanent devenir. Toutes les relations, qu'elles lient les individus, les communautés, les partis politiques ou les pays, évoluent sans cesse. De nouvelles situations surgissent, qui exigent une attention constante. Des tensions se créent, qu'il est indispensable de désamorcer. Il faut aussi veiller à maîtriser les militants de minorités extrémistes, qui fomentent des conflits. Il ne peut par conséquent y avoir de véritable paix sans trois ingrédients indispensables : un effort permanent, une vision à long terme et un dur labeur. La paix n'est donc ni absence de conflit ni immobilisme. La paix, c'est un état d'esprit qui voit les pays, les communautés, les partis et les individus qui y adhèrent chercher à réduire leurs différends par la négociation, le dialogue et le compromis plutôt qu'en recourant aux menaces, à la contrainte et à la violence.

La paix est aussi un cadre. Un cadre constitué de règles, de lois, d'accords et de conventions, un cadre qui propose des mécanismes pour trouver des solutions pacifiques aux inévitables conflits d'intérêts qui surgissent entre pays, communautés, partis ou individus. C'est un cadre qui permet d'articuler et d'adapter le processus inéluctable et dynamique du développement social, économique et politique.

Dans notre quête de paix, nous devrions en permanence nous demander ce qu'il faut faire pour créer des conditions qui lui soient propices. Il n'est pas difficile d'identifier les forces et les situations qui nuisent à la paix et avec lesquelles il faut en finir : la paix ne s'épanouit pas là où règnent la pauvreté et la misère. Elle ne fleurit pas sur le terreau de l'ignorance, du manque d'instruction et d'information. Elle n'aime ni la répression, ni l'injustice, ni l'exploitation. Les peurs et jalousies entre groupes de population lui sont néfastes, tout comme les attentes irréalistes que l'on éveille à dessein. L'intolérance envers les autres races, classes et religions ainsi que les préjugés sont ses ennemis mortels.

Tous ces éléments néfastes étant des constantes de l'Histoire, il n'est pas étonnant que la chronique de l'humanité soit si marquée par la violence et la guerre.

Mais nous avons de bonnes raisons d'être optimistes. Dans le monde entier, des forces travaillent en faveur de la paix. Parmi elles, le développement économique est d'une importance fondamentale. Partout, la croissance que génère le libre marché est en train de transformer les sociétés. Elle aide à lutter contre la pauvreté et donne les moyens nécessaires pour répondre aux besoins urgents des pauvres. Elle met l'instruction et l'information à la portée d'une proportion encore jamais atteinte de la population mondiale. Elle transforme les relations sociales et

économiques et exerce une pression irrésistible sur les systèmes politiques et constitutionnels archaïques, qu'ils soient de gauche ou de droite.

Développement économique et démocratie vont de pair. La croissance favorise inmanquablement la création d'institutions représentatives et démocratiques, qui constituent un terreau favorable à la paix.

Ce n'est pas à des pressions externes que l'on doit les profondes réformes réalisées en Afrique du Sud, mais avant tout aux changements sociaux qu'a générés la croissance économique.

Et si l'on doit la disparition de l'apartheid aux pressions qui ont été exercées, ces pressions n'ont pas été le fait d'une lutte armée, mais surtout des millions de personnes pacifiques qui sont venues s'établir dans nos villes et sont devenus des acteurs de notre économie.

De même, ce ne sont pas les discours et les manifestes politiques qui ont fait comprendre qu'il était inévitable de transformer en profondeur la société sud-africaine, mais les programmes de la télévision et de la radio, qui ont atteint des millions de ménages.

Le facteur déterminant, celui qui a réellement fait entrer l'Afrique du Sud dans une nouvelle ère, a toutefois été un changement dans le cœur des gens, chez les deux parties en conflit. Ce changement ne s'est pas fait du jour au lendemain, mais au cours d'une démarche d'introspection, d'examen de conscience et de repentir ; il a fallu se rendre compte que poursuivre ce conflit n'avait aucun sens, et reconnaître que les politiques mises en place avaient été un échec et une source d'injustices.

Ce processus a amené le Parti national à abandonner une fois pour toutes l'apartheid et le développement ségrégationniste, et à prendre ses distances avec toute forme de discrimination.

Nous pouvions alors commencer, nous Sud-Africains, à surmonter les générations de préjugés, d'animosité et de peur qui nous séparaient. Nous étions prêts à nous asseoir à la table des négociations. Là, nous avons pu commencer à élaborer le cadre pour la paix dont j'ai parlé auparavant, cadre qui a posé les bases de la nouvelle constitution sud-africaine, que notre Parlement examine en ce moment. Cette nouvelle Constitution prévoit notamment :

- la création d'un État de droit, soit d'un système constitutionnel fondé sur le droit – c'est-à-dire sur une constitution et une charte des droits fondamentaux ;
- l'adoption d'une charte qui protège les droits fondamentaux de tous les individus, communautés et groupes culturels, et reprend les normes universelles ;
- la création d'une cour constitutionnelle indépendante, qui

fera office de garante de la Constitution et de la Charte des droits fondamentaux ;

- l'adoption de principes constitutionnels clairement définis, que toute constitution future devra respecter ;
- une répartition équilibrée des fonctions et des pouvoirs entre, d'une part, des gouvernements provinciaux forts, qui se fondent sur des principes fédéraux, et d'autre part un gouvernement central lui aussi fort ;
- l'adoption de mécanismes et de majorités qualifiées pour toute modification de la future Constitution.

Je suis convaincu que cette constitution de transition propose un ensemble raisonnable d'accords, de règles ainsi que de mécanismes de contrôle du pouvoir, autant d'éléments nécessaires pour qu'une société aussi complexe que la nôtre puisse vivre en paix. Elle garantit en outre la pleine participation de tous les Sud-Africains dans tous les domaines de la vie, sans aucune discrimination fondée sur la couleur de peau, la religion, la classe sociale ou le sexe.

Notre future constitution prévoit toutes les mesures nécessaires pour que nos communautés puissent conserver leur identité et leur mode de vie. Elle contient aussi des garanties suffisantes en ce qui concerne les droits politiques, sociaux, culturels et économiques des individus.

Je crois que ce cadre pour la paix sera une réussite si nous pouvons créer maintenant l'état d'esprit dont j'ai parlé précédemment, et qui est indispensable à la paix, l'état d'esprit qui amène à négocier et à rechercher des compromis pour résoudre les différends plutôt qu'à recourir à la contrainte et à la violence.

Je crois qu'un tel état d'esprit existe déjà en Afrique du Sud, même s'il est encore fragile. Tous nos dirigeants – Monsieur Mandela et moi y compris – montreront l'exemple afin de le consolider. Nous devons faire preuve d'une grande sagesse pour contrer les stratégies des éléments minoritaires qui brandissent la menace d'une guerre civile. Nous devons nous montrer fermes et résolus dans la défense du cadre de paix sur lequel nous nous sommes mis d'accord.

L'autosatisfaction n'est pas de mise. Tous ceux d'entre nous qui croient en la paix doivent redoubler d'efforts pour assurer à tous nos citoyens que leurs droits et leur sécurité seront garantis.

Nous y parviendrons, j'en suis certain. Les Sud-Africains sont de plus en plus conscients que nous dépendons tous les uns des autres, qu'aucun de nous ne peut réussir si nous ne travaillons pas ensemble. Nous savons maintenant que nous échouons tous si chacun de nous tente de poursuivre ses propres intérêts.

Il y a cinq ans, si quelqu'un nous avait prédit, à Monsieur

Mandela et à moi-même, que nous recevriions ensemble le Prix Nobel de la paix en 1993, nous l'aurions pris pour un fou.

Et nous voici tous deux devant vous aujourd'hui. Politiquement, tout ou presque nous oppose. Nos avis divergent fortement sur bien des questions fondamentales, et nous nous affronterons bientôt l'un et l'autre dans une campagne électorale acharnée. Je suis toutefois persuadé que nous le ferons dans l'état d'esprit qui règne aujourd'hui et dans le cadre pacifique que nous avons mis en place.

Nous le ferons – et bien d'autres dirigeants avec nous – parce que c'est l'unique chemin vers la paix et le bien-être pour la population de notre pays. Les conflits du passé n'ont fait que des perdants. La réconciliation fera de chacun de nous un gagnant.

Les compromis que nous avons trouvés ont demandé bien des sacrifices à chacun de nous. Il n'a pas été facile, ni pour les sympathisants de Monsieur Mandela ni pour les miens, d'abandonner des idéaux poursuivis depuis des décennies.

Mais nous l'avons fait. Et parce que nous l'avons fait, l'espoir est permis.

La nouvelle ère qui se lève sur notre pays, sous les merveilleuses étoiles du Sud, nous fera passer du sourd chagrin du passé à un avenir où la joie et la beauté auront leur place, tout comme une paix véritable et durable.



« L'INSTRUCTION EST L'ARME LA PLUS PUISSANTE POUR CHANGER LE MONDE. »

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS NATIONAL AFRICAÎN

Discours tenu par Nelson Mandela lors de son entrée en fonction comme président de la République démocratique d'Afrique du Sud, à Pretoria, le 10 mai 1994

Majestés, Altesses, invités distingués, camarades et amis,

Aujourd'hui, nous tous, par notre présence ici et par nos célébrations dans d'autres régions de notre pays et du monde, nous conférons gloire et espoir à une liberté tout juste née.

De l'expérience d'un désastre humain inouï qui a duré beaucoup trop longtemps, doit naître une société dont toute l'humanité sera fière.

Nos actions quotidiennes, en tant que simples Sud-Africains, doivent susciter une réalité sud-africaine concrète qui renforcera la foi de l'humanité en la justice, confirmera sa confiance en la noblesse de l'âme humaine et maintiendra tous nos espoirs envers une vie glorieuse pour tous.

Tout ceci, nous le devons tant à nous-mêmes qu'aux peuples du monde qui sont si bien représentés ici, aujourd'hui.

Je n'hésite pas à dire à mes compatriotes que chacun d'entre nous est aussi intimement attaché à la terre de ce beau pays que le sont les célèbres jacarandas de Pretoria et les mimosas du bushveld.

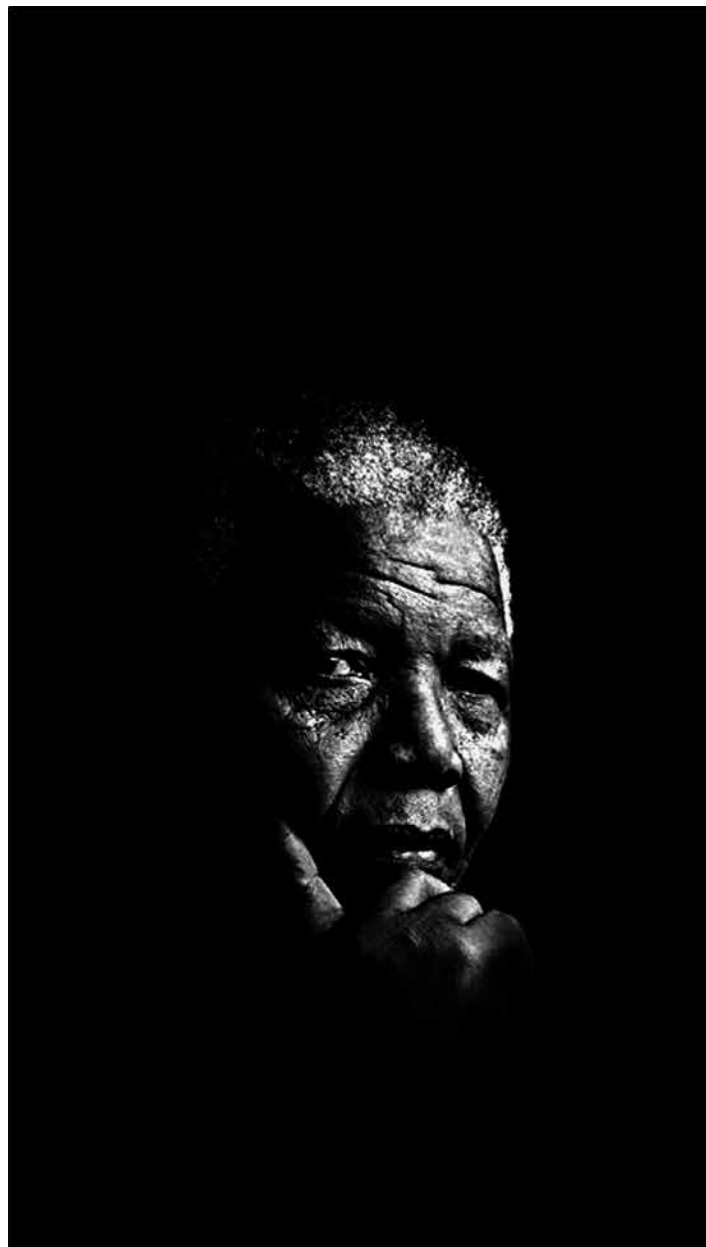
Chaque fois que l'un d'entre nous touche le sol de ce pays, nous ressentons un sentiment de renouveau personnel. L'humeur nationale change avec les saisons.

Nous sommes mus par un sentiment de joie et d'euphorie lorsque l'herbe verdit et que les fleurs s'épanouissent.

Cette unité spirituelle et physique que nous partageons tous avec cette patrie commune explique l'intensité de la douleur que nous avons tous portée dans nos cœurs lorsque nous avons vu notre pays se déchirer dans un conflit terrible, et lorsque nous l'avons vu rejeté, proscrit et isolé par les peuples du monde, précisément parce qu'il était devenu la base universelle de l'idéologie et de la pratique pernicieuse du racisme et de l'oppression raciale.

Nous, le peuple d'Afrique du Sud, nous sentons profondément satisfaits que l'humanité nous ait repris en son sein, et que le privilège rare d'être l'hôte des nations du monde sur notre propre terre nous ait été accordé, à nous qui étions hors-la-loi il n'y a pas si longtemps.

Nous remercions tous nos distingués invités internationaux d'être venus prendre possession avec le peuple de



Nelson Mandela, © Bill Brooks

notre pays de ce qui est, après tout, une victoire commune pour la justice, la paix, la dignité humaine.

Nous sommes sûrs que vous continuerez à être à nos côtés lorsque nous aborderons les défis de la construction de la paix, de la prospérité, de la démocratie, et que nous nous attaquerons au sexisme et au racisme.

Nous apprécions infiniment le rôle qu'ont joué les masses de nos concitoyens et leurs dirigeants politiques, démocratiques, religieux, féminins, jeunes, économiques, traditionnels et autres pour parvenir à cette conclusion. Et parmi eux se trouve notamment mon second vice-président, l'honorable Frederik Willem De Klerk.

Nous aimerions également rendre hommage à nos

forces de sécurité, tous grades confondus, pour le rôle distingué qu'elles ont joué en protégeant nos premières élections démocratiques et la transition vers la démocratie des forces sanguinaires qui refusent toujours de voir la Lumière.

Le temps est venu de panser nos blessures.

Le moment est venu de réduire les abîmes qui nous séparent.

Le temps de la construction approche.

Nous avons enfin accompli notre émancipation politique. Nous nous engageons à libérer tout notre peuple de l'état permanent d'esclavage à la pauvreté, à la privation, à la souffrance, à la discrimination liée au sexe ou à toute autre discrimination.

Nous avons réussi à franchir le dernier pas vers la liberté dans des conditions de paix relative. Nous nous engageons à construire une paix durable, juste et totale.

Nous avons triomphé dans notre effort pour insuffler l'espoir dans le cœur de millions de nos concitoyens. Nous prenons l'engagement de bâtir une société dans laquelle tous les Sud-Africains, blancs ou noirs, pourront marcher la tête haute sans aucune crainte au fond de leur cœur, assurés de leur droit inaliénable à la dignité humaine – une nation arc-en-ciel en paix avec elle-même et avec le monde.

Comme gage de son engagement dans le renouveau de notre pays, le nouveau gouvernement transitoire d'unité nationale examinera, comme cas d'urgence, la question de l'amnistie pour plusieurs catégories de concitoyens qui purgent actuellement des peines d'emprisonnement.

Nous dédions ce jour à tous les héros, hommes et femmes, de ce pays et du reste du monde qui ont sacrifié, de diverses manières, et mis en jeu leur vie afin que nous puissions être libres. Leurs rêves sont devenus réalité. La liberté est leur récompense.

Nous sommes à la fois rendus modestes et exaltés par l'honneur et le privilège que vous, citoyens d'Afrique du Sud, nous avez conféré, en tant que premier président d'un gouvernement uni, démocratique, non-racial et non-sexiste, de conduire notre pays hors de la vallée des ténèbres.

Nous comprenons bien qu'il n'y a pas de voie facile vers la liberté. Nous savons bien que nul d'entre nous agissant seul ne peut obtenir la réussite. Nous devons donc agir ensemble en tant que peuple uni, pour la réconciliation nationale, pour la construction de la nation, pour la naissance d'un nouveau monde.

Que la justice soit présente pour tous !

Que la paix soit là pour tous !

Que le travail, le pain, l'eau et le sel soient à la disposition de tous !

Que chacun sache cela, car tant le corps que l'esprit et l'âme ont été libérés pour leur plein épanouissement !

Que jamais, au grand jamais ce beau pays ne subisse l'oppression de l'un par l'autre et ne souffre l'indignité d'être le pestiféré du monde.

Que règne la liberté !

Le soleil ne se couchera jamais sur une réussite humaine si glorieuse.

Dieu bénisse l'Afrique.

Merci de votre attention.



Nelson Mandela, 2008. © South Africa The Good News

« DES FEMMES SONT ENCORE DANS CES TEMPLES ET ONT BESOIN D'AIDE. PERSONNE NE LES REPRÉSENTE MIEUX QUE QUELQU'UN QUI A AUSSI VÉCU LE TROKOSI ET A PASSÉ PAR LES MÊMES SOUFFRANCES... ET AUSSI INCROYABLE QUE CELA PUISSE PARAÎTRE, J'AI DÉCIDÉ DE M'ENGAGER POUR CETTE CAUSE ET D'EN PARLER, ET C'EST CE QUE JE FAIS DEPUIS. »

Juliana Dogbadzi était encore une petite fille quand elle a été donnée à un prêtre fétiche de son pays, le Ghana, pour lui servir d'esclave, au nom d'une tradition connue sous le nom de *trokosi*. Pendant des années, elle a été contrainte à travailler pour ce prêtre et à lui servir de partenaire sexuel, sans recevoir ni salaire, ni même nourriture ou vêtements. A 23 ans, après 17 ans d'esclavage et plusieurs tentatives de fuite, elle a réussi à s'échapper.

En dialecte Ewe, « tro » signifie divinité ou fétiche et « kosi » esclave. Le terme *trokosi* veut donc dire « esclave des dieux ». Il s'agit d'une pratique religieuse et culturelle au nom de laquelle des jeunes filles, la plupart du temps des vierges, sont données en esclavage pour le reste de leur vie afin de racheter les péchés qu'auraient commis des membres de leur famille. On estime qu'elles sont environ 5 000 fillettes et femmes à être retenues ainsi prisonnières, dans près de 345 temples, dans le sud-est du Ghana. Grâce au courage de Juliana Dogbadzi, qui, après être parvenue à fuir, a dénoncé ce système, la loi ghanéenne a interdit cette coutume en 1999. Mais ceux qui pratiquent le *trokosi* ne sont toujours pas systématiquement traduits en justice, et Juliana Dogbadzi continue de les dénoncer et de parcourir son pays pour rencontrer les esclaves et tenter de les libérer.

Entretien tiré du livre de Kerry Kennedy « Speak Truth To Power » (2000)

Je ne suis jamais allée en classe. Je n'ai jamais fréquenté l'école. Quand j'avais sept ans, mes parents m'ont amenée dans un temple, où j'ai été l'esclave d'un prêtre fétiche pendant 17 ans. Une femme avait accusé mon grand-père de lui avoir volé deux dollars et les lui réclamait. Mon grand-père disait qu'il était innocent. La femme est allée au temple maudire la famille de mon grand-père. A partir de ce moment-là, les membres de sa famille ont commencé à mourir les uns après les autres. Un voyant a dit à mon grand-père qu'il devait se rendre au temple *trokosi* s'il ne voulait pas d'autres morts. Là, le prêtre a annoncé à ma famille qu'elle devait amener une fillette au temple pour apaiser les dieux. Mes parents ont alors envoyé l'une de mes sœurs au temple de Kebenu, à un millier de kilomètres de chez nous, mais elle y est morte quelques années plus tard. Comme je suis née tout de suite après la mort de mon grand-père, c'est moi qui ai dû la remplacer.

Je vivais et travaillais sur les terres du prêtre et devais entretenir les lieux. Le prêtre me violait, sur des nattes déchirées, sur le sol froid de cases sans fenêtre. Comme les autres esclaves, je ne recevais ni nourriture ni soins médicaux. Pour gagner de quoi manger, il nous fallait fabriquer du charbon sur les champs du prêtre ou vendre du bois de feu dans les villages environnants. Il nous arrivait de ne rien avoir d'autre que des poivrons crus ou des noix de palmiste pour survivre.

Comme j'étais encore une enfant à mon arrivée dans ces lieux, je ne savais pas que faire. Une esclave plus âgée s'occupait de moi, mais elle ne pouvait pas beaucoup m'aider parce qu'elle avait de nombreux enfants nés des viols qu'elle subissait de la part du prêtre. Elle me disait : « Prends soin de toi, petite, ou tu mourras. » Il y avait une centaine d'esclaves dans ce temple, mais le prêtre en envoyait environ 90 travailler ses terres dans d'autres villages. Elles avaient près de 65 enfants en tout, dont elles devaient aussi s'occuper.

Nous vivions à douze – quatre femmes et huit enfants – dans une maison de torchis d'une seule pièce, au toit de paille, sans porte ni fenêtre. La pluie y entraînait directement,



JULIANA DOGBADZI

et les serpents aussi. L'unique pièce mesurait six mètres sur quatre. Le plafond était bas, nous pouvions tout juste nous tenir debout. Nous dormions tous ensemble par terre, sur une natte. Je me rappelle bien d'autres choses, mais cela me fait trop mal d'en parler. Ces souvenirs sont trop douloureux.

Vous savez, il est interdit de porter des chaussures sur le territoire d'un temple trokosi. Les chapeaux ne sont pas non plus permis, malgré le soleil qui brûle. Vous n'avez qu'un petit morceau de tissu pour vous envelopper lorsqu'il pleut ou qu'il fait froid. Vous commencez en général votre journée à cinq heures du matin. Vous allez chercher de l'eau à la rivière, qui est à cinq kilomètres de là, vous balayez les lieux, préparez le repas pour le prêtre (mais vous ne pouvez pas en manger vous-même), vous allez travailler aux champs jusqu'à six heures du soir et rentrez vous coucher sans avoir rien avalé, ou vous partez encore chercher des restes de nourriture. La nuit, le prêtre appelle l'une de vous dans sa chambre et la viole. J'avais à peu près douze ans quand il m'a violée pour la première fois.

Le prêtre avait ses préférences. Il aimait les filles qui acceptaient d'assouvir ses désirs sexuels. Mais celles qui essayaient de lui résister, il les détestait et les battait. Ses préférées prétendaient être plus intelligentes, puisqu'elles parvenaient à éviter les coups. Certaines d'entre nous leur disaient qu'elles étaient bêtes, au contraire, et qu'elles prenaient plaisir à coucher avec un homme qu'elles n'aimaient pas.

Quand j'ai vu des gens qui portaient de beaux habits venir acheter à manger dans notre village, j'ai pensé que je devais faire quelque chose pour moi. Me libérer. Il fallait que je trouve le moyen de changer de vie. J'ai fait plusieurs tentatives de fuite. La première fois, je suis retournée chez mes parents et leur ai dit que je souffrais là où j'étais, mais ils ont eu peur de me garder. Ils m'ont dit que s'ils le faisaient, les dieux les feraient mourir. Ils m'ont donc ramenée chez le prêtre, où tout a recommencé comme avant. Comme je ne voulais pas vivre cela encore une fois, j'ai dû chercher un autre moyen de nous libérer, les autres femmes et moi.

Lors de ma deuxième tentative, j'ai fui dans un village proche du temple. Un jeune homme m'a prise chez lui et m'a nourrie. Il a profité de moi et je suis tombée enceinte. Lorsque le prêtre l'a su, il a envoyé plusieurs jeunes hommes me reprendre. Ils m'ont tellement battue que j'ai perdu connaissance, j'ai failli mourir. Le père de l'enfant aurait été prêt à s'occuper de nous, mais le prêtre l'a menacé de mort et forcé à lui offrir des bouteilles d'alcool fort et une poule. Il lui a dit qu'il mourrait si jamais



Juliana Dogbadzi, 2007. © Oliver Asselin

il cherchait à me parler. Je ne l'ai plus revu depuis. Il n'a jamais vu notre enfant.

Quand je me suis échappée pour la troisième fois, j'étais bien décidée à ne plus jamais remettre les pieds dans le temple. J'étais alors enceinte de trois mois – le prêtre continuait à me violer. Je ne me sentais pas bien. Cela faisait des jours que je mourrais de faim. J'étais enceinte et il fallait absolument que je mange quelque chose, sinon j'allais mourir. Je suis allée dans une ferme des environs, qui appartenait au prêtre, et où nous avions planté du maïs, avec les autres esclaves. Je voulais y voler un épi, mais on m'a vue et le prêtre a ordonné aux jeunes hommes du village de me battre jusqu'à ce que j'en perde connaissance. Quand je suis revenue à moi, j'ai vu que j'étais couverte de blessures. J'avais presque perdu mon enfant. J'ai décidé que je devais partir, sinon on allait me tuer. Mais cela n'a pas été possible. J'avais peur. Je suis retournée au temple, mais quelque chose avait changé en moi. J'avais dix-sept ou dix-huit ans à l'époque, et j'étais décidée à faire quelque chose pour aider les autres femmes esclaves.

Un jour, un collaborateur d'une organisation non gouvernementale, International Needs-Ghana, est venu parler avec le prêtre. Et là, tout a changé. Je me sentais étrangement confiante. Je n'avais plus peur de la mort, j'étais même prête à mourir pour les autres. Dieu merci, j'ai eu ce déclic. Je n'ai pas fui tout de suite parce que j'étais très faible et ma grossesse était déjà bien avancée. Le bébé est heureusement né quelques semaines plus tard seulement. Avec lui sur le dos, et mon premier enfant, Wonder, à la main, j'ai traversé la brousse jusqu'à la route principale. Quelqu'un m'a alors emmenée à Adidome, au siège d'*International Needs-Ghana*.

Les membres de cette organisation m'ont beaucoup appris et m'ont tenue à l'abri du prêtre. Ils m'ont par

exemple enseigné à faire du pain. Mais je pensais à toutes ces autres femmes qui étaient encore dans ces temples, et qui avaient besoin d'aide. Je savais que personne ne les représenterait mieux que quelqu'un qui a aussi vécu le trokosi et a passé par les mêmes souffrances. Quelqu'un qui pourrait raconter au monde ce qui se passe dans ces temples. Si personne ne mettait fin à cette pratique, nous allions toutes mourir dans la douleur. Et aussi incroyable que cela puisse paraître, j'ai décidé de m'engager pour cette cause et d'en parler, et c'est ce que je fais depuis. J'ai commencé à aller dans les temples pour y parler avec les esclaves, et les encourager à partir elles aussi.

Ceux qui pratiquent le *trokosi* prétendent avoir des pouvoirs qu'ils n'ont pas, pour terroriser les esclaves et éviter qu'elles s'enfuient. C'est un comportement délibéré des hommes pour soumettre les femmes. Un homme commet un crime, et une femme doit payer pour cela. C'est inacceptable ! Le trokosi est aussi un crime contre les enfants. L'enfant d'une esclave partage la misère de sa mère. Quand une mère a de quoi manger, son enfant mange aussi. Mais quand elle n'a pas à manger, l'enfant a faim. Quand une mère a de quoi s'habiller, l'enfant a des habits. Quand ce n'est pas le cas, l'enfant n'a pas non plus de vêtements. Quand une mère va travailler aux champs, l'enfant doit y aller aussi. Il y a des milliers d'esclaves rituelles qui ont des enfants et ont besoin d'aide. Même celles qui ont été libérées ont besoin d'aide pour se remettre de leurs souffrances.

Contrairement à la plupart des autres filles et femmes, j'ai réussi à vaincre la peur que le système du trokosi inspire. Cela a été mon arme. Maintenant que je me suis échappée, j'aide d'autres femmes à surmonter leur peur en leur racontant mon histoire. Je leur explique ce que je fais maintenant, leur dis que je ne suis pas morte comme on le leur a fait croire. J'essaie d'aider les prêtres à comprendre la douleur de ces femmes. Certains d'entre eux ne me permettent d'ailleurs plus d'entrer dans leur temple. Et quand je ne suis pas à la campagne, mais en ville, j'informe la population sur la vie dans les temples et m'engage pour mettre fin à cette pratique.

Ce que je fais est dangereux, mais je suis prête à mourir pour une bonne cause. Je reçois des lettres de menaces anonymes, d'autres m'attaquent ouvertement. Dieu merci, les personnes avec lesquelles je travaille sont très courageuses et m'encouragent. Jusqu'à maintenant, huit filles sont venues travailler avec moi au sein d'*International Needs-Ghana*.

Pour en finir avec cette coutume, je veux maintenant lutter pour faire appliquer la législation et faire en sorte

que des organisations partenaires mettent fin à cette pratique également au Togo et au Bénin.

J'estime avoir une vocation : c'est étrange, après tout ce que j'ai vécu, d'être en vie, en bonne santé, et de pouvoir travailler. Si j'en suis là, c'est grâce à l'aide d'*International Needs-Ghana* et à ma confiance en moi. J'ai pardonné à mes parents parce que je sais qu'ils ont agi par ignorance et par peur. Comme je ne veux pas qu'ils se sentent coupables, je ne leur parle pas de tout ce que j'ai subi. Je ne les vois d'ailleurs pas souvent. Je suis heureuse de pouvoir dire que je suis maintenant mariée à l'homme que j'aime et que je viens d'avoir avec lui mon premier enfant désiré. Aujourd'hui, ma vie ressemble à celle de n'importe quelle autre jeune femme.

**“FEW WILL HAVE THE
GREATNESS TO BEND
HISTORY ITSELF; BUT EACH
OF US CAN WORK TO
CHANGE A SMALL PORTION
OF EVENTS, AND IN THE
TOTAL OF ALL THOSE
ACTS WILL BE WRITTEN
THE HISTORY OF THIS
GENERATION.”**

ROBERT F. KENNEDY

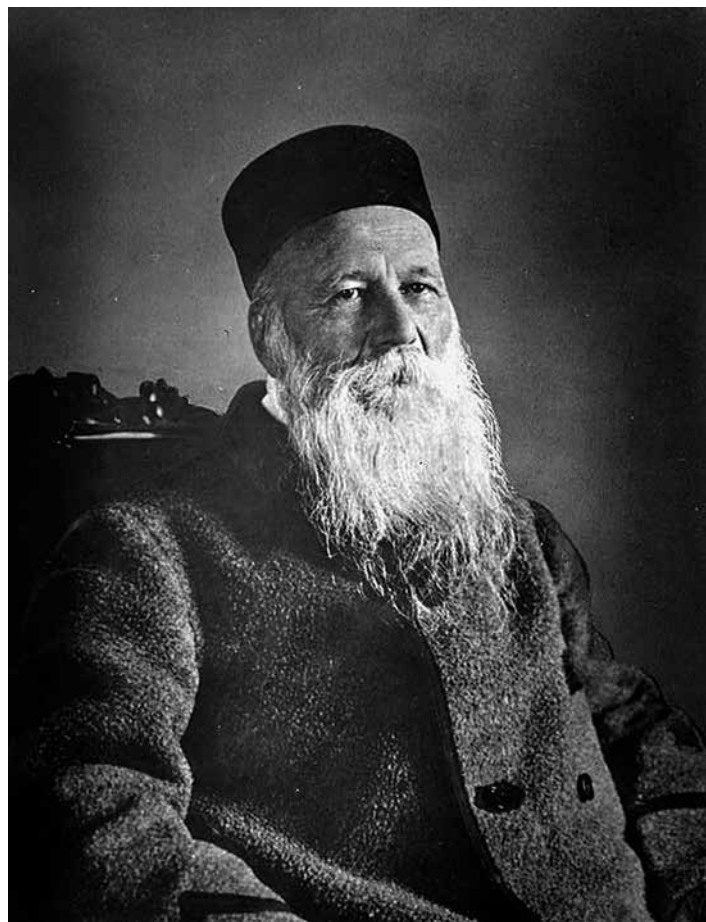
HENRY DUNANT

« TOUS CES JEUNES CONSCRITS, PAUVRES ENFANTS QUE VOUS ARRACHEZ À LEUR FAMILLE ET AU TRAVAIL MORAL, QUE VOUS DESTINEZ À LA BOUCHERIE, À DÉFAUT D'UNE RETRAITE AUX INVALIDES, PRÉPAREZ-LEUR AU MOINS DES SOINS EMPRESSÉS ET UNE PAROLE DE CONSOLATION POUR L'HEURE DE LA SOUFFRANCE ET DE LA MORT. »

Henry Dunant naît le 8 mai 1828 à Genève, dans une famille aisée. S'il passe une jeunesse sans souci, l'engagement social de sa mère lui fait toutefois rapidement découvrir la pauvreté et la misère, et va le pousser à se consacrer lui aussi à ses semblables tout au long de sa vie.

En juin 1859, un voyage d'affaires amène Henry Dunant dans les environs de Solferino, dans le nord de l'Italie. L'armée autrichienne et les troupes franco-piémontaises s'y affrontent, et Henry Dunant sera témoin du destin tragique des combattants. Il découvre, sur le terrain de bataille, près de 40 000 morts et blessés presque totalement abandonnés à leur sort. Il tente alors de leur apporter tout le soutien dont il est capable. Trois ans plus tard, il fait publier à compte d'auteur un récit de ces événements tragiques, qu'il intitule « Un Souvenir de Solferino » et diffuse à travers l'Europe. Dans son livre, qui connaîtra plus tard un succès mondial, il ne décrit pas seulement les combats, l'effroyable destin des mutilés et les secours médicaux sur place, mais propose aussi des solutions pour améliorer le sort des blessés.

Un an plus tard, Henry Dunant est le maître d'œuvre de la création, à Genève, du Comité international de secours aux blessés, qui prendra le nom de Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en 1876. La première Convention de Genève, adoptée en 1876, reprend les propositions d'Henry Dunant. Mais à partir des années 1870, ses affaires périclitent ; il est ruiné. En 1901, il reçoit le premier Prix Nobel de la paix de l'Histoire pour avoir contribué à la création de la Croix Rouge et pour avoir œuvré à l'adoption des Conventions de Genève. Henry Dunant meurt désargenté le 30 octobre 1910 à Heiden (Appenzell Rhodes-Extérieures).



Henry Dunant, © Time Life Pictures

Extraits de « Petit arsenal contre le militarisme »

Il est un mal qui gagne de proche en proche sans s'épuiser, un, qui se reproduit et se multiplie, un poison vivant, un virus. Lorsqu'un malade en est infecté, il arrive que ceux qui respirent l'air de sa chambre sont infectés à leur tour du même mal, une partie du poison qui est dans les veines du premier malade passant dans celles des autres. « Ce poison apparaît à un endroit ; il s'attaque à un organisme, il l'a bientôt envahi tout entier ; puis il passe à d'autres et dévaste toute une contrée. » Telle est la maladie infectieuse du militarisme dont les miasmes moraux et les effluves pernicieuses sont répandus sur l'Europe. Tout le monde les respire. Ce mal provient de la vie dans une atmosphère profondément viciée ; c'est une épidémie qui se propage comme une influenza, comme la peste, comme la démence, comme la rage.

Pour lui laisser un air de grandeur, un air imposant, on a recours à toutes sortes de subterfuges aveuglants. On le colore de brillantes couleurs, on l'entoure d'admiration sonore, afin de donner le change aux multitudes. Les partisans de la guerre stimulent les vanités nationales, excitent

l'amour propre populaire, font appel à d'anciennes rancunes de races, aux jalousies et aux haines traditionnelles. Et tout cela pour satisfaire des rancunes personnelles, par ambition malsaine, par vaine gloriole, par légèreté ou par sottise ! Ils forcent la main à l'opinion publique ; ils forcent la main aux souverains pacifiques ; ils forcent la main aux peuples toujours excitables. Ils font croire à ces derniers que le seul fondement solide de leur sécurité doit être un grand déploiement de forces matérielles. « On fait parader à leurs yeux des corps d'infanterie et de cavalerie ; on les enivre en temps de paix des sons d'une musique guerrière, du bruit des tambours, du fracas des canons. » On les entretient dans des idées de puissance, on fait tout ce qu'on peut pour ouvrir leurs appétits guerriers.

On proclame que la guerre est le plus grand, le plus noble emploi des facultés humaines, « le plus saint des devoirs. » Trop souvent aussi, dans ces circonstances épineuses, les hommes qui ont la direction des forces nationales affectent envers les Puissances étrangères un langage d'autant plus hautain qu'ils ont à leur disposition de grandes forces prêtes à agir. Ils communiquent cette espèce d'orgueil aux nations elles-mêmes.

(...) Pour un Joseph de Maistre, (qui s'est fait plus noir qu'il ne l'était en réalité), et que le grand poète catholique légitimiste, le vicomte Alfred de Vigny, appelle « un esprit falsificateur et un impie », combien d'esprits d'élite maudissant la guerre « qui résume en elle toutes les calamités, toutes les souffrances, toutes les absurdités ; qui enlève le fer aux champs, les bras aux ateliers, les enfants aux mères. »

(...) Il n'est encore que trop de gens qui prétendent, avec Joseph de Maistre que « la guerre est divine ». Nous sommes enveloppés d'une atmosphère d'idées traditionnelles faussées qui nous dominent malgré nous et dont nous ne savons pas, dont nous ne pouvons pas nous délivrer, alors même que nous croyons les combattre ! De fait, la société ne doit la bonne opinion qu'elle a d'elle-même qu'à son aveuglement et à l'affaiblissement universel du sens moral.

(...) Je ne connais pas de sacrilège plus grand – car il blesse la raison autant que la foi – que celui qui fait intervenir Dieu ou la Providence divine, à tout bout de champ dans les guerres humaines, a dit Émile de Girardin ; et il ajoute : « Quelle impiété ! quelle inconséquence ! en 1859, l'archevêque de Paris ordonnait et adressait à Dieu des prières pour le triomphe des armes françaises. Dans cette même année, l'archevêque de Vienne ordonnait et adressait à Dieu des prières pour le triomphe des armes autrichiennes ! » Pendant la guerre de Crimée c'était plus

extraordinaire encore : tous les clergés officiels : grec-orthodoxe en Russie ; catholique-romain en France et en Sardaigne ; musulman en Turquie ; protestant-épiscopal en Angleterre ; presbytérien en Écosse ; ces deux derniers escortés par la multitude des sectes dissidentes, à quelques exceptions près ; bénissaient, encourageaient leurs armées respectives, leur promettant à chacune la victoire au nom du « dieu des armées. »

(...) Quand les Écritures parlent de « l'Éternel des Armées », il s'agit sans conteste du Dominateur des Légions célestes, du maître suprême des millions d'astres répandus dans l'infini roulant avec une harmonie parfaite dans l'immensité des espaces. Le mal occasionné par cette confusion est immense ; on a fait ainsi du Tout Puissant, pendant la durée des seize derniers siècles, une divinité méchante, arbitraire, vindicative, qu'on a mise à la place du Dieu de paix et d'amour révélé par l'Évangile. C'est l'esprit qui règne dans la Chrétienté qui empêche la réalisation de ces paroles : « Paix sur la Terre et bienveillance entre les hommes. » Hélas ! la bonne nouvelle d'une grande joie pour tout le peuple et pour tous les peuples a bientôt été changée en désolation, en torrents de sang et de larmes !

Que signifie cette double morale ? L'essence de la guerre n'est-elle pas de tuer ? Pourquoi donc ne pas stigmatiser la guerre elle-même ? Les excès sont inévitables. Elle est la source de vices et de crimes bien autrement graves que les peccadilles contre lesquelles tant de gens croient devoir tonner avec une indignation pharisaïque. Si la loi divine défend le meurtre et le vol, elle défend par conséquent la guerre, le duel, la peine de mort, la spoliation des territoires. Pourquoi bénir des bataillons partant pour la tuerie après leur avoir enseigné dans leur enfance ce commandement péremptoire : « Tu ne tueras point ! » Pourquoi chanter des Te Deum, au milieu des cris de joie de ces foules dont l'esprit et le cœur sont faussés, toutes les fois que les armées des nations reviennent d'un champ de carnage avec leurs uniformes souillés de sang humain ? Et lorsque par la voie du télégraphe, on apprend au lion le résultat définitif du massacre, pourquoi se réjouir d'une victoire achetée au prix de tant de sang, oubliant trop souvent le malheureux soldat tombé victime sur le champ de bataille qui, au moment même où l'on entonne ces Te Deum, souffre l'agonie et pleure sans vergogne de tout respect humain ? Pourquoi glorifier ceux qui continuent l'œuvre de Caïn, l'œuvre de celui qui est meurtrier par excellence ?

(...) Admettons qu'autrefois, et même jusqu'à notre époque – ou à peu près – la guerre pouvait avoir encore un côté chevaleresque : de brillantes escarmouches, des

HENRY DUNANT

coups de main difficiles, des reconnaissances aventureuses et autres faits d'armes éclatants, où l'intelligence et l'ins-truction avaient plus ou moins leur part, étaient, pour ainsi parler, « la poésie de la guerre ». Désormais, c'est d'une manière toute impersonnelle que l'on se battra. Les bou-cherries militaires prendront des formes nouvelles. La valeur individuelle ne sera plus rien. Tout le monde, à l'armée, sera de la chair à canon sans être autre chose. A l'avenir, au point de vue militaire, il faut dire adieu à la vaillance, à l'ar-deur, à l'enthousiasme, s'élevant jusqu'à l'abnégation, pous-sés jusqu'à l'héroïsme, qui sont à la fois le stimulant et la vraie compensation de l'entraînement nécessaire pour se jeter à la mort. Il ne peut plus être question d'aller gaiement au combat, comme anciennement, et l'expression : « se jouer du danger », qu'on comprenait fort bien au siècle passé, comme encore dans la plus grande partie de celui-ci, sera, dans le futur, tout à fait vide de sens : on fera écraser les masses par les masses ; soldats et officiers n'y verront rien que du feu et les balles ultra-perfectionnées les trans-perceront du premier coup, après avoir traversé un gros chêne ou un vieil ormeau. La mort leur arrivera de deux ou trois lieues de loin, d'une manière anonyme, et sans qu'ils puissent apercevoir la main qui la leur enverra.

C'est donc toujours le vulgaire assassin puni de mort et le grand meurtrier récompensé. Le petit faussaire est condamné aux galères ; le faussaire couronné et idolâ-tré comme une divinité. « Quand on pense aux efforts que la nature et la civilisation accomplissent pour amener l'homme à l'âge de 25 ans et quand on voit que ce produit magnifique de tant de forces combinées est réduit à n'être plus que de la chair à canon, il est difficile de ne point prendre en colère l'humanité. » Tous ces jeunes conscrits, pauvres enfants que vous arrachez à leur famille et au tra-vail moral, que vous destinez à la boucherie, à défaut d'une retraite aux Invalides, préparez-leur au moins des soins empressés et une parole de consolation pour l'heure de la souffrance et de la mort.

(...) La vérité fait peur et les gens n'aiment pas à la crier trop fort, cela nuirait à leurs intérêts, à leur position dans le monde ; ils ont la crainte de se singulariser, car le joug des idées reçues est si lourd que nous n'osons le reje-ter ; ces dernières pèsent sur nous à tel point qu'elles vont jusqu'à se substituer à notre conscience. Toute notre vie n'est-elle pas, le plus souvent, une continuelle fuite de nous-mêmes loin de la vérité ? (...) Si nous acceptons la vérité, il y aurait trop de choses à réviser, à corriger, à amender dans nos idées, nos opinions, nos jugements, dans notre prétendue sagesse ; ce serait presque notre éduca-tion à refaire.

Si quelque esprit chagrin fait remarquer que l'on ne doit pas avoir deux morales dans la vie, Oh ! alors, on s'indigne (...) « Mais nous y sommes forcés ! » s'écrie-t-on. « Nous ne pouvons pas ne pas faire comme les autres nations ! Nous serions battus, nous serions asservis ; ou nous per-drions toute influence, si nous ne faisons pas comme les autres ! D'accord ; mais, alors si nous sommes d'honnêtes gens, de vrais patriotes, nous devons, en présence de ces faits, donner la main d'association à ceux qui, partout, com-battent un si funeste état de choses, un si grand mal devant Dieu et devant l'Humanité ! Eux aussi, ils sont partout dis-séminés, ces courageux, ces dévoués pionniers de la civi-lisation ; aidons-les de nos sympathies, de nos concours, de notre influence. Cela fait partie du devoir des honnêtes gens. Cela est dans notre sphère d'action.

De nos jours, l'opinion publique est une grande force, une puissance énorme avec laquelle tous doivent compter. Or, l'opinion publique est faite avec des individualités, par des individualités.

(...) « Il est honteux de vider une bourse ; mais il y a une inexprimable grandeur à voler une couronne. La honte diminue quand le forfait grandit. » C'est Schiller qui parle ainsi.

On ne recule devant aucun compromis de conscience. Qui donc imaginerait d'aller à un duel escorté d'une demi-douzaine de spadassins qui assommeraient l'adver-saire ? Ce serait un guet-apens dont serait à jamais désho-noré celui qui s'en rendrait coupable. À la guerre, un tel fait se produit chaque jour et constate simplement une habileté supérieure... On n'hésite jamais à se mettre quatre contre un, et lorsque par de tels moyens l'on a dérobé la victoire, les villes se pavoisent, les souverains triomphent, et les peuples s'enorgueillissent. Tout est licite, et les embûches les plus perfides sont les plus admirées. On se cache, on se dissimule, on masque ses mouvements, on fait de feintes, de fausses attaques, on se déguise, on s'espionne, on solde des trahisons. On fait avec sérénité ce que la probité la moins ombrageuse ne saurait concevoir :... c'est un art, l'art de la guerre !... « Tous les moyens sont bons, même les plus condamnables. »

(...) Sans compter que trop souvent, ces mœurs de guerre passent ensuite tout doucement dans la vie civile : les faussetés, les indécotesses, les perfidies, les injustices, les embûches, les trahisons, les calomnies, les brutalités et bien d'autres choses peu honorables sont toujours plus fré-quentes après une guerre qu'en temps ordinaire.

Extraits de « *Souvenir de Solferino* » de Henry Dunant, *Croix-Rouge suisse*, 1988, p. 17, 22ss, 27, 30ss, 64ss.

Chaque mamelon, chaque hauteur, chaque crête de rocher est le théâtre d'un combat opiniâtre : ce sont des monceaux de cadavres sur les collines et dans les ravins.

Ici c'est une lutte corps à corps, horrible, effroyable : Autrichiens et Alliés se foulent aux pieds, s'entretuent sur des cadavres sanglants, s'assomment à coups de crosse, se brisent le crâne, s'éventrent avec le sabre ou la baïonnette ; il n'y a plus de quartier, c'est une boucherie, un combat de bêtes féroces, furieuses et ivres de sang ; les blessés même se défendent jusqu'à la dernière extrémité, celui qui n'a plus d'armes saisit à la gorge son adversaire qu'il déchire avec ses dents.

Là c'est une lutte semblable, mais qui devient plus effrayante par l'approche d'un escadron de cavalerie, il passe au galop : les chevaux écrasent sous leurs pieds ferrés les morts et les mourants ; un pauvre blessé à la mâchoire emportée, un autre la tête écrasée, un troisième qu'on eût pu sauver, à la poitrine enfoncée. Aux hennissements des chevaux se mêlent des vociférations, des cris de rage et des hurlements de douleur et de désespoir.

C'est au milieu de ces combats si divers, renouvelés partout et sans relâche, qu'on entend sortir des imprécations de la bouche d'hommes de tant de nations différentes, dont beaucoup sont contraints d'être homicides à vingt ans !

Un sous-lieutenant de la ligne a le bras gauche brisé par un biscaïen et le sang coule abondamment de sa blessure ; assis sous un arbre, il est mis en joue par un soldat hongrois, mais celui-ci est arrêté par un de ses officiers qui, s'approchant du jeune blessé français, lui serre la main avec

compassion et ordonne de le porter dans un endroit moins dangereux.

Des cantinières s'avancent comme de simples troupiers sous le feu de l'ennemi, elles vont relever de pauvres soldats mutilés qui demandent de l'eau avec instance, et elles-mêmes sont blessées en leur donnant à boire et en essayant de les soigner.

Au moment de l'action, des ambulances volantes avaient été établies dans des fermes, des maisons, des églises et des couvents du voisinage, ou même en plein air à l'ombre de quelques arbres ; là, les officiers blessés dans la matinée avaient subi une espèce de pansement, et après eux les sous-officiers et les soldats ; tous les chirurgiens français ont montré un dévouement infatigable, et plusieurs ne se permirent, pendant plus de vingt-quatre heures, aucun instant de repos.

Lors d'une bataille, un fanion rouge, fixé sur un point élevé, indique le poste des blessés ou les ambulances des régiments engagés dans l'action, et par un accord tacite et réciproque, on ne tire pas dans ces directions ; quelquefois néanmoins les bombes y arrivent, sans épargner les officiers comptables et les infirmiers, ni les fourgons chargés de pain, de vin et de viande destinée à faire du bouillon pour les malades. Ceux des soldats blessés qui ne sont pas incapables de marcher, se rendent d'eux-mêmes à ces ambulances ; on transporte les autres au moyen de brancards ou de civières, affaiblis qu'ils sont souvent par des hémorragies et par la privation prolongée de tout secours.

(...) Les cavaliers revinrent harassés se jeter sur la terre pour dormir le reste de la nuit, mais leur retour ne s'effectua pas sans rencontrer encore de nombreux blessés qui tous demandaient de l'eau pour boire. Un Tyrolien qui gisait non loin de leur bivouac leur adressait des supplications qui ne pouvaient être exaucées, car l'eau manquait entièrement ; le lendemain matin on le trouva mort, l'écume à la bouche et la bouche pleine de terre ; son visage gonflé était vert et noir.

À l'ordinaire, ceux d'un même corps relèvent leurs compagnons d'armes ; ils prennent le numéro de matricule des effets de l'homme tué puis, aidés dans ce pénible devoir par des pay-sans lombards, payés pour cela, ils déposent son cadavre avec ses vêtements dans une fosse commune. Malheureusement, dans la précipitation qu'entraîne cette corvée, et à cause de l'incurie ou de la grossière négligence de quelques-uns de ces paysans, tout porte à croire que plus d'un vivant aura été enterré avec les morts. Les décorations, l'argent, la montre, les lettres et les papiers recueillis sur les officiers sont plus tard envoyés à leurs familles ; mais avec une pareille masse de corps à ensevelir, il n'est



HENRY DUNANT

pas toujours possible de remplir fidèlement cette tâche.

Le service de l'Intendance continue à faire relever les blessés qui, pansés ou non, sont transportés sur des mulets, porteurs de litières ou de cacolets, aux ambulances, d'où ils sont dirigés sur les villages et les bourgs les plus rapprochés soit du lieu qui les a vus tomber, soit de l'endroit où ils ont été d'abord recueillis.

Depuis Castiglione, les blessés devaient être conduits dans les hôpitaux de Brescia, de Crémone, de Bergame et de Milan, pour y recevoir enfin des soins réguliers ou y subir les amputations nécessaires. Mais les Autrichiens ayant enlevé, à leur passage, presque tous les chars du pays par leurs réquisitions forcées, et les moyens de transport de l'armée française étant très insuffisants en proportion de la masse effrayante des blessés, on fut obligé de les faire attendre deux ou trois jours, avant de pouvoir les entreposer à Castiglione où l'encombrement devient indescriptible. Cette ville se transforma tout entière, pour les Français et les Autrichiens, en un vaste hôpital improvisé ; déjà dans la journée du vendredi l'ambulance du grand quartier général s'y était établie, des caissons de charpie y avaient été déballés, de même que des appareils et des médicaments ; les habitants ont donné tout ce dont ils pouvaient disposer en couvertures, linge, paillasses et matelas. L'hôpital de Castiglione, l'église, le cloître et la caserne San Luigi, l'église des Capucins, la caserne de gendarmerie, ainsi que les églises Maggiore, San Giuseppe, Santa Rosalia sont remplis de blessés qui y sont entassés et couchés seulement sur de la paille ; on met aussi de la paille dans les rues, dans les cours, sur les places. (...) Les maisons particulières ne tardent pas à être elles-mêmes occupées.

Il y a [maintenant] de l'eau et des vivres, et pourtant les blessés meurent de faim et de soif, il y a de la charpie en abondance, mais pas assez de mains pour l'appliquer sur les



Timbres Henry Dunant

plaies (...) Les infirmiers font défaut et les bras manquent dans ce moment si critique.

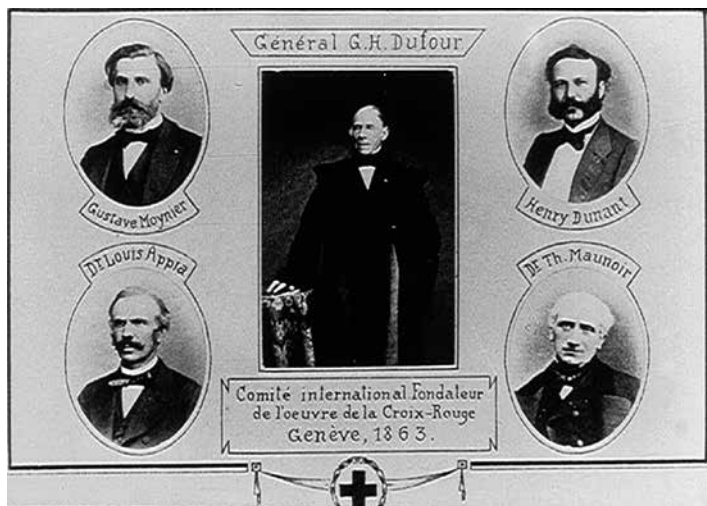
Mais pourquoi avoir raconté tant de scènes de douleur et de désolation, et avoir peut-être fait éprouver des émotions pénibles ? Pourquoi s'être étendu comme avec complaisance sur des tableaux lamentables, et les avoir retracés d'une manière qui peut paraître minutieuse et désespérante ?

À cette question toute naturelle, qu'il nous soit permis de répondre par cette autre question : N'y aurait-il pas moyen de fonder des sociétés volontaires de secours qui auraient pour but de donner ou de faire donner, en temps de guerre, des soins aux blessés !

Puisqu'il faut renoncer aux vœux et aux espérances des membres de la Société des amis de la paix, ou aux rêves de l'abbé de Saint-Pierre et aux inspirations d'un comte de Sellon ; puisque les hommes continuent à s'entretuer sans se haïr, et que le comble de la gloire est, à la guerre, d'en exterminer le plus grand nombre ; puisque l'on déclare, comme l'affirme le comte Joseph de Maistre, que « la guerre est divine » ; puisque l'on invente tous les jours, avec une persévérance digne d'un meilleur but, des moyens de destruction plus terribles que ceux que l'on possède déjà, et que les inventeurs de ces engins meurtriers sont encouragés dans la plupart des grands États de l'Europe, où l'on arme à qui mieux mieux ; pourquoi ne profiterait-on pas d'un temps de tranquillité relative et de calme pour résoudre une question d'une si haute importance, au double point de vue de l'humanité et du christianisme ?

Une fois livré aux méditations de chacun, ce sujet provoquera sans doute les réflexions et les écrits de personnes plus habiles et plus compétentes ; mais ne faut-il pas d'abord que cette idée présentée aux diverses branches de la grande famille européenne, fixe l'attention et conquière les sympathies de tous ceux qui ont une âme élevée et un cœur susceptible de s'émouvoir aux souffrances de leurs semblables ?

Des sociétés de ce genre, une fois constituées, et avec une existence permanente, demeureraient en quelque sorte inactives en temps de paix, mais elles se trouveraient tout organisées vis-à-vis d'une éventualité de guerre ; elles devraient obtenir la bienveillance des autorités du pays où



Photographie d'époque des cinq membres fondateurs du Comité international de la Croix-Rouge : Henry Dunant est en haut à droite.

elles auraient pris naissance, et solliciter, en cas de guerre, auprès des souverains des puissances belligérantes, des permissions et des facilités pour conduire leur œuvre à bonne fin. Ces sociétés devraient donc renfermer dans leur sein, et pour chaque pays, comme membres du comité supérieur dirigeant, des hommes aussi honorablement connus qu'estimés. Ces comités feraient appel à toute personne qui, pressée par des sentiments de vraie philanthropie, consentirait à se consacrer momentanément à cette œuvre, laquelle consisterait : 1^o à apporter, d'accord avec les intendances militaires, c'est-à-dire avec leur appui et leurs directions au besoin, des secours et des soins sur un champ de bataille au moment même d'un conflit ; puis, 2^o à continuer, dans les hôpitaux, ces soins aux blessés jusqu'à leur entière convalescence.

Ce dévouement, tout spontané, se rencontrerait plus aisément qu'on n'est porté à le penser, et bien des personnes, désormais certaines d'être utiles et convaincues de pouvoir faire quelque bien en étant encouragées et facilitées par l'administration supérieure, iraient certainement, même à leurs propres frais, remplir pour un peu de temps une tâche si éminemment philanthropique. Dans ce siècle accusé d'égoïsme et de froideur, quel attrait pour les cœurs nobles et compatissants, pour les caractères chevaleresques, que de braver les mêmes dangers que l'homme de guerre, mais avec une mission toute volontaire de paix, de consolation et d'abnégation !

Si des infirmiers volontaires s'étaient trouvés à Castiglione le 24, le 25 et le 26 juin, ou à Brescia vers la même époque, comme aussi à Mantoue ou à Vérone, quel bien inappréciable ils eussent pu faire ?

Si l'on avait eu suffisamment d'aides pour pourvoir au service du relèvement des blessés dans les plaines de Médole, et au fond des ravins de San Martino, et sur les escarpements du Mont Fontana ou les mamelons de Solférino, on n'eût pas laissé, le 24 juin, pendant de longues heures, dans des angoisses poignantes et dans la crainte si amère de l'abandon, ce pauvre bersagliere, ce uhlan ou ce zouave qui, s'efforçant de se soulever malgré ses atroces douleurs, faisait inutilement signe de loin, avec la main, pour qu'on dirigeât une civière de son côté. Enfin on n'eût pas encouru l'horrible chance d'enterrer, le lendemain, comme cela n'est que trop probablement arrivé, des vivants avec des morts !

Avec des moyens de transport mieux perfectionnés, on eût épargné à ce voltigeur de la garde cette douloureuse amputation qu'il dut subir à Brescia, et qui fut nécessitée par un manque déplorable de soins pendant le trajet depuis l'ambulance de son régiment jusqu'à Castiglione.



Henry Dunant vers 1860 (auteur inconnu)

SHIRIN EBADI

« SI LES DROITS DE L'HOMME NE PEUVENT FIGURER DANS LES LOIS OU ÊTRE APPLIQUÉS PAR LES ÉTATS, ALORS, COMME EN TÉMOIGNE LE PRÉAMBULE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, LES ÊTRES HUMAINS N'AURONT D'AUTRE CHOIX QUE D'ORGANISER UNE RÉVOLTE CONTRE LA TYRANNIE ET L'OPPRESSION. »

Shirin Ebadi est la fondatrice de l'Association iranienne des défenseurs des droits de l'homme, dont l'objectif est de faire reconnaître les droits des femmes et des enfants et de venir en aide aux prisonniers politiques et aux personnes inculpées pour des raisons politiques. Shirin Ebadi dénonce les maltraitements dont sont souvent victimes les femmes en Iran. Son travail en faveur des droits de l'homme lui a d'ailleurs valu d'être discriminée, menacée d'emprisonnement et d'exil.

À l'âge de 22 ans, Shirin Ebadi est l'une des premières Iraniennes à devenir juge. Elle est sur le point d'accéder au poste de juge en chef lorsque le Shah Mohammad Reza Pahlavi est renversé et remplacé par l'ayatollah Ruhollah Khomeiny. Ce dernier instaure un État théocratique conservateur qui restreint les droits des femmes et des minorités. Shirin Ebadi et toutes ses collègues juges doivent quitter leur fonction. Certaines se voient proposer des postes moins qualifiés, comme Shirin Ebadi, qui devient greffière du tribunal dont elle allait devenir présidente. Elle fait alors valoir son droit à la retraite anticipée et ouvre un cabinet privé pour défendre les droits des dissidents politiques, des femmes et des enfants.

Son opposition au gouvernement en place lui vaut de multiples arrestations, mais fait d'elle l'une des plus célèbres avocates d'Iran.

En 2003, Shirin Ebadi reçoit le Prix Nobel de la paix pour son engagement en faveur des droits de l'homme en général et des droits des femmes, des enfants et des prisonniers politiques en particulier. Elle est la première femme musulmane et la cinquième personne de confession musulmane à recevoir un Prix Nobel (toutes catégories confondues).

Shirin Ebadi a également fondé de nombreuses organisations non gouvernementales en Iran. Elle a notamment la campagne « Un million de signatures », qui vise à mettre fin aux discriminations mises en place par la législation iranienne. Elle a également lancé en 2006 l'Initiative des femmes Nobel avec Jody Williams, une autre lauréate du Prix Nobel de la paix. Cette initiative rassemble des femmes détentrices de cette distinction qui s'engagent pour la justice et pour la paix. Shirin Ebadi a aussi publié de nombreux articles et ouvrages sur les droits de l'homme en Iran, qui ont été traduits en quatorze langues à ce jour.

Extraits du discours prononcé par Shirin Ebadi lors de la remise du Prix Nobel de la paix 2003

C'est pour moi un honneur insigne de pouvoir m'adresser à la population mondiale depuis cette illustre tribune. Ce grand honneur m'a été décerné par le Comité Nobel norvégien. Je salue l'esprit d'Alfred Nobel et rends hommage à toutes celles et ceux qui marchent réellement dans ses traces.

Cette année, le Prix Nobel de la paix a été accordé à une femme originaire de l'Iran, un pays musulman du Moyen-Orient. Nul doute que le choix de mon nom aura un effet inspirateur pour la multitude de femmes qui s'efforcent de faire valoir leurs droits, non seulement en Iran mais dans toute cette région du monde, des droits qui leur ont été retirés au cours de l'histoire. Votre geste amènera les Iraniennes, et les femmes de bien d'autres pays, à croire en elles-mêmes.

Dans chaque pays, les femmes constituent la moitié de la population. Le fait de déconsidérer les femmes et de battre en brèche leur participation active à la vie politique, sociale, économique et culturelle équivaldrait à priver la population de chaque société de la moitié de ses talents. La culture patriarcale et la discrimination infligée aux femmes, notamment dans les pays islamiques, ne peuvent perdurer éternellement.

Honorables membres du Comité Nobel norvégien ! Vous comprenez certainement que l'honneur et l'assentiment moral attachés à ce prix auront un effet bénéfique et durable sur les initiatives humanitaires et bienveillantes du peuple de l'Iran et de la région environnante. La vigueur de cet assentiment bénéficiera à tous les gens qui y œuvrent pour la liberté et pour la paix, femmes et hommes confondus.

Je remercie le Comité Nobel norvégien pour cet honneur qui m'est fait et pour l'appui moral qu'il représente pour les partisans de la paix de mon pays.

L'événement d'aujourd'hui coïncide avec le 55^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un texte qui débute par la reconnaissance de la dignité inhérente et des droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine, comme fondement de la liberté, de la justice et de la paix. Ce document nous promet un monde où tous les humains jouiront de la liberté d'expression et d'opinion et seront préservés de la terreur et de la misère.

Malheureusement, le rapport déposé cette année par le Programme de développement des Nations Unies (PDNU) laisse présager, comme par les années passées, un



désastre qui éloignera l'humanité du monde idéal esquissé par les auteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En 2002, près de 1,2 milliard d'êtres humains vivaient dans une pauvreté scandaleuse, gagnant moins d'un dollar par jour. Plus de 50 pays étaient aux prises avec la guerre ou avec des désastres naturels. Le SIDA a jusqu'à maintenant exterminé 22 millions de personnes et transformé en orphelins 13 millions d'enfants.

Par ailleurs, au cours des deux dernières années, certains États ont violé les lois et principes universels des droits de l'homme en exploitant les événements du 11 septembre et la guerre internationale contre le terrorisme comme prétextes. La Résolution 57/219 de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 18 décembre 2002, la Résolution 1456 du Conseil de sécurité de l'ONU, du 20 janvier 2003, et la Résolution 2003/68 de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, du 25 avril 2003, stipulent et soulignent la responsabilité qu'ont tous les États de veiller à ce que toute mesure adoptée pour combattre le terrorisme respecte nécessairement l'ensemble de leurs obligations en vertu du droit international, notamment les droits universels de la personne et le droit humanitaire. Néanmoins, on a justifié et légitimé, par le truchement de la guerre contre le terrorisme, l'adoption de règlements restrictifs des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que la création d'organismes spéciaux et de tribunaux d'exception qui rendent difficile et parfois impossible la prise de décisions équitables.

Les partisans des droits de l'homme sont particulièrement inquiets lorsqu'ils et elles constatent que ces droits internationaux sont non seulement enfreints par ceux qui s'y opposent notoirement, sous le prétexte du relativisme culturel, mais également violés dans les démocraties occidentales, c'est-à-dire par les pays qui comptaient parmi les tout premiers codificateurs de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est dans ce contexte qu'on a vu, depuis plusieurs mois, des centaines d'individus arrêtés au cours de conflits militaires être emprisonnés à Guantanamo et privés de la protection stipulée par les conventions internationales de Genève, par la Déclaration universelle des droits de l'homme et par le Pacte international (des Nations Unies) relatif aux droits civils et politiques.

De plus, des millions de citoyens et de citoyennes de la société civile internationale se posent depuis quelques années, et particulièrement depuis quelques mois, la question suivante : pourquoi certaines décisions et résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sont-elles contraignantes alors que d'autres résolutions du Conseil ne le sont pas ?

Pourquoi au cours des trente-cinq dernières années, des dizaines de résolutions de l'ONU concernant l'occupation des territoires palestiniens par l'État d'Israël n'ont-elles pas rapidement été appliquées, tandis qu'au cours des douze dernières années, l'État et le peuple irakiens ont été sujets à une attaque, un assaut militaire, des sanctions économiques et, pour finir, une occupation militaire, la première fois après recommandation du Conseil de sécurité des Nations Unies et la deuxième fois en dépit de l'opposition du Conseil ?

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous parler un peu de mon pays, de ma région, de ma culture et de ma foi.

Je suis Iranienne, une descendante de Cyrus le Grand, l'empereur qui a proclamé, alors qu'il était au pinacle du pouvoir, il y a 2500 ans, qu'il « ne règnerait pas sur le peuple si celui-ci ne le désirait pas ». Il a également promis de ne forcer personne à changer de religion ou de foi et a garanti la liberté de chacun. La Charte de Cyrus le Grand est un des principaux documents qu'il importe d'étudier dans l'histoire des droits de l'homme.

Je suis musulmane. Dans le Coran, le Prophète est cité comme suit : « Nulle contrainte en religion !...Quiconque le veut, qu'il croie, et quiconque le veut, qu'il mécroie. » Ce même livre divin présente la mission de tous les prophètes comme étant d'inviter tous les êtres humains à faire régner la justice. Depuis l'avènement de l'Islam, en outre, la civilisation et la culture iraniennes sont devenues imprégnées et animées d'humanitarisme et de respect à l'égard de la vie, des croyances et de la foi des autres ; elles ont acquis la tolérance, le sens du compromis et l'aversion pour la violence, le sang versé et la guerre. Les grands noms de la littérature iranienne, et notamment nos écrivains gnostiques – de Fafiz, Mowlawi (mieux connu en Occident sous le nom de Rumi) et Attar jusqu'à Saadi, Sanaei, Naser Khosrow et Nezami – sont les émissaires de cette culture humanitaire. Leur message est manifeste dans ces versets de Saadi :

*« Tous les descendants d'Adam sont membres d'un même corps
Puisque tous ont même origine.*

*Quand par malheur l'un d'eux est opprimé
Les autres perdent le repos. »*

Le peuple iranien est aux prises depuis plus d'un siècle avec des conflits successifs entre la tradition et la modernité. Par un recours aux traditions anciennes, certains ont tenté et tentent encore de voir le monde par les yeux de leurs prédécesseurs et de résoudre les problèmes du

monde actuel à l'aide des valeurs des ancêtres. Mais beaucoup d'autres gens, tout en restant fidèles à leur passé historique et culturel, leur religion et leur foi, cherchent à progresser de concert avec l'évolution mondiale, sans se laisser distancer par la caravane de la civilisation, du développement et du progrès. Le peuple iranien a démontré, notamment au cours des années récentes, qu'il se juge en droit de participer aux affaires publiques et qu'il tient à devenir maître de son destin.

Ce conflit se manifeste non seulement en Iran mais dans plusieurs États musulmans. Prétextant que la démocratie et les droits de l'homme sont incompatibles avec des enseignements islamiques et avec la structure traditionnelle des sociétés islamiques, certains musulmans ont légitimé des gouvernements despotiques et continuent à le faire. Toutefois, il n'est pas si facile de régner sur un peuple conscient de ses droits, au moyen de méthodes traditionnelles, patriarcales et paternalistes.

L'Islam est une religion dont le premier sermon au Prophète débute par le mot « Récite ! » Le Coran glorifie la plume et l'écrit. Un tel sermon et un tel message ne peuvent entrer en conflit avec la conscience, la connaissance, la sagesse, la liberté d'opinion et d'expression et le pluralisme culturel.

Il en est de même pour la condition discriminatoire des femmes dans les États islamiques, que ce soit dans la sphère du droit civil ou dans le champ de la justice sociale, politique ou culturelle : cette condition s'enracine non dans l'Islam mais dans la culture patriarcale et dominée par les hommes qui prévaut dans ces sociétés. Cette culture ne tolère ni la liberté, ni la démocratie, tout comme elle ne croit ni en l'égalité de droit entre hommes et femmes, ni en la libération des femmes de la domination masculine (celle des pères, des maris, des frères...), parce que cette libération menacerait la position historique et traditionnelle des régents et des gardiens de cette culture.

Il faut dire aux gens qui ont proposé la notion d'un conflit de civilisations ou qui ont prescrit la guerre et l'intervention militaire dans cette région, ainsi qu'à ceux qui invoquent l'apathie sociale, culturelle et politique des pays du Sud pour justifier leurs actions et leurs opinions, que, si vous croyez réellement au caractère universel des lois internationales sur les droits de la personne, y compris le droit des nations à décider de leurs destins respectifs, et si vous croyez réellement à la priorité et à la supériorité de la démocratie parlementaire sur les autres systèmes politiques, alors vous ne pouvez penser seulement à votre sécurité et à votre confort, de façon égoïste et méprisante. Les Nations Unies doivent accorder la priorité absolue à

la recherche de nouveaux moyens et de nouvelles idées pour permettre aux pays du Sud de bénéficier eux aussi des droits de l'homme et de la démocratie, tout en préservant l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de leurs pays respectifs, en regard des changements à venir et des relations internationales.

La décision du Comité du Prix Nobel de la paix de faire de moi sa lauréate 2003, à titre de première personne iranienne et de première femme d'un pays musulman, m'inspire, comme elle inspire des millions d'Iraniennes, d'Iraniens et de ressortissants d'États islamiques. Elle nous apporte l'espoir que nos efforts, nos initiatives et nos luttes pour réaliser nos droits humains et pour établir la démocratie dans nos pays bénéficient de l'aval, du soutien et de la solidarité de la société civile internationale. Ce prix appartient au peuple iranien, à ceux des États islamiques et à ceux des pays du Sud, pour qu'ils instaurent chez eux les droits de l'homme et la démocratie.

Mesdames et Messieurs,

J'ai parlé en avant-propos des droits de l'homme comme garants de la liberté, de la justice et de la paix. Si les droits de l'homme ne peuvent figurer dans les lois ou être appliqués par les États, alors, comme en témoigne le Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les êtres humains n'auront d'autre choix que d'organiser une « révolte contre la tyrannie et l'oppression ». Un être humain que l'on dépouille de toute dignité et que l'on prive de tout droit, un être humain affamé, accablé par la famine, la guerre et la maladie, un être humain humilié et un être humain pillé n'est aucunement en position ou en état de recouvrer les droits qu'il ou elle a perdus.

Si le XXI^e siècle souhaite se libérer du cycle de la violence, des actes de terreur et de la guerre et s'il souhaite ne pas répéter l'expérience du XX^e siècle - celui où l'humanité a connu le plus grand nombre de désastres -, il n'existe pas d'autre voie que la compréhension et la mise en oeuvre de chacun des droits de l'homme pour chaque membre de l'humanité, sans égard à sa race, son sexe, sa foi, sa nationalité ou son statut social.

Dans la perspective d'un tel jour, veuillez agréer toute ma gratitude.

« LES AUTORITÉS POUSSENT LA FAMILLE À S'EMPOISONNER, ET TOUS Y PASSENT : LA MÈRE, LE PÈRE ET TOUS LES ENFANTS, TOUS EN MÊME TEMPS. »

Kek Galabru naît le 4 octobre 1942. Après avoir terminé ses études de médecine en France en 1968, elle travaille et fait de la recherche à Phnom Penh, au Cambodge, de 1968 à 1971, avant de poursuivre sa carrière au Canada, au Brésil et en Angola.

De 1987 à 1988, durant le conflit cambodgien, Kek Galabru joue un rôle essentiel dans les négociations entre Hun Sen, le président du Conseil des ministres cambodgien, et le Prince Sihanouk, représentant de l'opposition. Ces pourparlers aboutissent à un accord de paix qui met fin à la guerre civile en 1991. Des élections sont alors organisées sous l'égide des Nations Unies.

Alors que le pays est administré par l'Autorité provisoire des Nations Unies, Kek Galabru fonde la Ligue cambodgienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme (LICADHO).

La LICADHO lutte pour les droits de l'homme, surtout ceux des femmes et des enfants, répertorie les violations et mène des campagnes pour informer la population de ses droits. Lors des élections de 1993, 159 membres de la LICADHO forment 775 observateurs et expliquent à 16 000 citoyens et citoyennes comment voter. Ils produisent et distribuent aussi un million de fiches explicatives sur les élections. La LICADHO est restée l'une des organisations les plus actives du Cambodge dans le domaine des droits de l'homme : elle établit des preuves des violations et fournit un traitement médical, un soutien juridique et des avocats aux victimes de ces violations. De son siège principal à Phnom Penh et de ses douze bureaux régionaux, la LICADHO soutient directement les victimes, en particulier les personnes torturées, les femmes et les enfants. En 2005, Kek Galabru a été proposée comme lauréate du Prix Nobel de la paix dans le cadre du projet « Mille femmes pour le Prix Nobel de la paix ».

Entretien tiré du livre de Kerry Kennedy « Speak Truth To Power » (2000)

Lorsque les Nations Unies, avec 20 000 employés, ont pris en main l'administration du Cambodge, nous avons décidé de fonder la Ligue cambodgienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme (LICADHO). Comme nous n'avions pas d'argent, nous avons installé un petit bureau dans la maison de mes parents. Les gens ont vite été au courant de notre existence et, après cinq ou six mois, nous avions 180 000 sympathisants, tous bénévoles.

Nous voulions que les élections soient organisées et surveillées par les Nations Unies, car c'était le seul moyen d'avoir un véritable processus démocratique. Lorsque le Parti royaliste a annoncé qu'il participerait également aux élections de 1993, des membres du Parti populaire cambodgien (PPC), le parti au pouvoir, ont commencé à tirer sous nos yeux sur les opposants royalistes. Nous étions témoins de ces assassinats, tout comme les Nations Unies, mais ces dernières ne pouvaient rien faire, car leur mandat ne leur permettait de réagir que si elles étaient elles-mêmes attaquées. Pour moi, il était hors de question de tolérer un tel régime et de rester les bras croisés. L'objectif de la LICADHO était de créer une société dans laquelle de telles pratiques n'auraient plus jamais cours. Nous voyions le gouvernement cambodgien agir presque comme les Khmers rouges auparavant. Avec les Nations Unies, nous avons réuni des preuves de ces crimes. En moins d'un an, des centaines de personnes ont été blessées, et nombre d'entre elles sont mortes. Le parti au pouvoir pouvait certes tuer des citoyens, mais il ne pouvait pas bloquer les Nations Unies et l'accord de paix ; il ne pouvait pas non plus limiter la liberté de déplacement des fonctionnaires de l'ONU.

Les Nations Unies ont mis en place un réseau efficace. Elles ont formé 50 000 volontaires qui ont sillonné le pays pour expliquer aux citoyens comment se dérouleraient les élections et comment voter. Quant à nous, nous avons imprimé près de 500 000 exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme pour les distribuer à la population, ainsi qu'un million de fiches expliquant que le vote se ferait à bulletin secret. C'était en effet très important, car les membres du PPC faisaient croire aux gens qu'un satellite filmerait dans les isolements et qu'ils pourraient donc savoir qui n'avait pas voté pour eux. Ils amenaient



Kek Galabru, © Eddie Adams

aussi les gens devant Bouddha et les forçaient à dire pour qui ils allaient voter et à jurer qu'ils tiendraient leur promesse. Et comme les hommes du PPC étaient armés, les gens n'osaient pas promettre de voter pour un autre parti. Ils s'entendaient alors dire que Bouddha les punirait de la mort s'ils ne tenaient pas leur promesse. Nous tranquillisons les gens en leur disant que Bouddha est bon et respecte la justice, et qu'il protégerait les victimes et punirait ceux qui violent les droits de l'homme. Nous leur expliquons qu'ils seraient seuls dans l'isolement et qu'ils pourraient donc voter pour qui ils voulaient, mais leur recommandons de ne dire à personne à qui ils avaient donné leur voix. Malgré les intimidations du PPC, le taux de participation à ces élections a été de 90 %. La majorité a voté pour le parti royaliste et, une fois la victoire de ce dernier annoncée, les gens ont commencé à dire pour qui ils avaient voté. Le PPC a mis en garde la population, lui recommandant d'être prudente et de ne pas faire exagérément confiance aux Nations Unies, comparant ces dernières à un bateau et la population cambodgienne à un port : le bateau finit par quitter le port, mais le port, lui, reste là où il est.

Nous vivons enfin en paix. Mais comme nous n'avons connu que la guerre civile ou presque depuis 1970, de nombreux enfants vivent dans la rue, dans des conditions épouvantables. Ce sont parfois des orphelins qui n'ont ni père ni mère, parfois des orphelins de père ou de mère – le plus souvent de père, parce que de nombreux hommes ont été tués. Ou alors leurs parents sont si pauvres que les enfants doivent se débrouiller seuls : dormir dans la rue, peindre des boîtes de conserve dans l'espoir de les vendre et de gagner 25 centimes par jour... Ils sont la proie des étrangers qui viennent faire du tourisme sexuel, ces ordures. Les hommes asiatiques de la région préfèrent les filles, les pédophiles européens veulent des garçons. Le Cambodge compte de nombreux lieux de prostitution : si l'on passe devant la nuit, on y aperçoit de nombreux enfants de onze ou douze ans.

Nous avons rencontré une fille qui, à treize ans à peine, se prostituait depuis deux ans déjà. Il faut savoir que les hommes asiatiques croient que vers la cinquantaine, avoir des rapports sexuels avec une vierge les fait rajeunir. Ils pensent recevoir ainsi toute l'énergie et toutes les « vertus » de la fille. Et maintenant, avec le SIDA, ils tiennent encore plus à ce que la fille soit vierge, parce qu'ils n'utilisent pas de préservatifs. Ils envoient donc des intermédiaires dans les villages, à la recherche d'une famille très pauvre qui leur confiera une fillette. L'intermédiaire paie la famille en promettant que leur fille travaillera dans un restaurant ou sera femme de ménage chez l'un de ses amis.

Il fait aussi le généreux, en donnant une centaine de dollars, soi-disant pour aider le reste de la famille. Et pour ces pauvres gens, qui ne possèdent pas même dix dollars, cette centaine de dollars est une grosse somme.

L'intermédiaire revend ensuite la fillette pour 500 à 700 dollars à son client. Celui-ci la garde une ou deux semaines, suivant son envie, mais en tout cas pas plus d'un mois, car il pense alors avoir déjà bénéficié de toutes les « vertus » de la fille. Il la vend alors pour 200 dollars à une maison de passe, et la vie de cette fille sera un cauchemar.

Une fille que sa mère avait vendue à une maison de prostitution nous a dit ne pas haïr sa mère : « c'est mon karma », nous a-t-elle expliqué, entendant par là qu'elle avait sans aucun doute fait quelque chose de très grave dans sa vie précédente et devait maintenant payer cette erreur. Elle nous a aussi affirmé qu'il était de son devoir, en tant que fille, de bien traiter sa mère, à qui elle doit tout de même la vie. Cette fille envoie encore de l'argent à sa mère. Selon les statistiques officielles, 20 000 enfants se prostituent au Cambodge, mais nous croyons qu'on peut sans crainte multiplier ce chiffre par trois, quatre, voire cinq. Il y en a tant, et nous ne pouvons pas aller partout. Et comme la prostitution est illégale, les gens se cachent. Mais tout le monde sait. C'est très triste et très dur pour nous.

L'un des autres grands problèmes, ici, c'est le travail des enfants. Le gouvernement, qui ferme les yeux sur ce phénomène, n'apprécie pas du tout que nous en parlions. Il nous demande si nous préférons voir ces enfants mourir, ce à quoi nous répondons que les enfants peuvent travailler tant qu'on ne les affecte pas à des tâches dangereuses. Les enfants devraient pouvoir aller à l'école, mais les écoles ne sont pas gratuites, même si le salaire des enseignants est misérable : ils gagnent moins de 20 dollars par mois, alors qu'il en faut au moins 200 pour mener une vie normale au Cambodge.

Si par malheur un membre d'une famille modeste tombe malade, c'est la catastrophe : il faut emprunter de l'argent pour le faire soigner, puis payer des intérêts mensuels de 20 %. Les gens vendent alors leurs terres, leur maison, et se retrouvent à la rue. Il arrive même qu'ils optent pour laisser mourir leurs enfants. Lorsqu'une famille en arrive là, les autorités poussent ses membres à s'empoisonner, et toute la famille y passe : la mère, le père et tous les enfants, tous en même temps. Ils préfèrent en finir rapidement plutôt que de mourir lentement de faim. C'est insupportable, pour des parents, d'entendre à longueur de journée les pleurs de leurs enfants qui réclament à manger. Le taux de mortalité infantile est élevé au Cambodge. Je crois que c'est même le plus élevé au monde : sur 1 000 enfants,

180 meurent avant d'avoir cinq ans. Aux États-Unis, ou en Europe, si cela se trouve, moins d'un enfant sur mille meurt avant cinq ans.

Notre travail est souvent frustrant. Il nous arrive fréquemment d'avoir envie de demander à quelqu'un de prendre la relève et de tout abandonner, parce qu'il y a bien trop à faire. Nous pourrions simplement faire nos bagages et prendre un avion, sans nous retourner. Mais nous savons que les gens comptent sur nous, nous ne pouvons pas les laisser tomber.

Les gens viennent à la LICADHO, y travaillent gratuitement, bien qu'ils vivent eux-mêmes dans le plus grand dénuement. Et lorsque nous avons besoin d'eux comme observateurs pour les élections, ils répondent présents. Notre action est importante : combien de personnes avons-nous sauvées pendant et après le coup d'État ? Quand des victimes de violations des droits de l'homme viennent nous voir et nous disent qu'elles seraient mortes sans notre intervention, cela nous redonne de l'énergie. Même si nous ne sauvons qu'une seule personne, c'est déjà une victoire.

Nous faisons soigner chaque année entre 600 et 900 personnes qui ont été torturées par la police durant leur détention. Chaque mois, nous aidons 100 000 à 200 000 personnes, qui mourraient sans notre aide. En prison, les détenus n'ont qu'un bol de riz, pas de protéines du tout, ce n'est pas suffisant pour survivre. Parfois, ils n'ont même pas d'eau potable. Il arrive que des gens nous demandent pourquoi nous aidons des criminels. Tous les détenus ne sont pas des criminels ! Et même les criminels ont le droit de manger à leur faim et de se faire soigner s'ils sont malades. Une femme avait été condamnée à deux ans de prison parce qu'elle ne pouvait pas s'acquitter d'une dette de 50 dollars. Quand elle a été relâchée, elle n'avait toujours pas de quoi payer sa dette, et a été condamnée à quatre années supplémentaires. Quatre ans de prison pour 50 dollars ! Nous avons payé sa dette et elle a été libérée.

Parfois, c'est dur. Néanmoins, comme je le dis à mes collaborateurs, j'ai encore l'énergie nécessaire pour travailler avec eux, ce qui n'empêche pas qu'ils doivent apprendre à faire ce travail, parce que c'est à eux qu'appartient la LICADHO, pas à moi. Un jour, j'aurai besoin de me reposer. J'ai déjà 56 ans. Un jour, je devrai m'occuper de mes petits-enfants. Mes collaborateurs devront alors prendre la relève. Ils sont courageux. Pour moi, avoir du courage signifie faire quelque chose de bon pour les gens, pour le pays, malgré les intimidations du parti au pouvoir.

« POURQUOI NE PAS IMAGINER UNE CONVENTION INTERNATIONALE QUI, APRÈS AVOIR DÉFINI LES DROITS DES PRISONNIERS, TELS QU'ILS RÉSULTENT DÉJÀ DE NOMBREUX TEXTES DES NATIONS UNIES, ACCORDERAIT À UNE COMMISSION IMPARTIALE UN DROIT DE VISITE DU MÊME ORDRE, ASSORTI DE LA POSSIBILITÉ POUR LA COMMISSION DE PUBLIER LE RÉSULTAT DE SES ENQUÊTES, DE PRENDRE DES MESURES D'URGENCE ET MÊME DE TRA-DUIRE LES ÉTATS OU LES FONCTIONNAIRES COUPABLES DEVANT UNE COUR INTERNATIONALE. »

Jean-Jacques Gautier, né le 21 septembre 1912 à Genève, fait des études de droit avant de devenir avocat, puis banquier privé.

En 1973, profondément marqué par la première campagne d'Amnesty International contre la torture, Jean-Jacques Gautier abandonne sa carrière de banquier privé pour se consacrer exclusivement à la prévention de la torture. Il imagine un mécanisme indépendant, applicable tant dans les pays qu'à l'échelon international, qui permettrait d'inspecter les prisons : l'idée est de prévenir la torture plutôt que de la dénoncer après-coup, et de parvenir à faire interdire cette pratique en dialoguant avec les États plutôt que par la confrontation.

En 1977, Jean-Jacques Gautier fonde le Comité suisse contre la torture (qui deviendra par la suite l'Association pour la prévention de la torture). Il meurt en 1986, peu de temps avant que son idée de mécanisme de contrôle devienne une réalité avec l'adoption, en 1987, de la Convention européenne pour la prévention de la torture, et celle, en 2002, du Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies contre la torture de 1984 (OPCAT).



Jean-Jacques Gautier, © Association pour la prévention de la torture

« La Proposition de Jean-Jacques Gautier », article paru dans *La Vie Protestante* en octobre 1976

Au moment où la défense des droits de l'homme prend enfin la place qu'elle mérite dans les débats internationaux comme dans les préoccupations des Églises, nul ne peut contester qu'un effort particulier doive se porter sur la protection des prisonniers, et surtout sur l'atteinte la plus grave et la plus cruelle aux droits de la personne, la torture, dont l'empire et la violence n'ont cessé de croître depuis un demi-siècle et même au cours des toutes récentes années.

Les groupes courageux qui, comme Amnesty International, ont décidé de réagir contre ce fléau, ont compris qu'il fallait d'abord alerter l'opinion publique internationale et ils ont obtenu sur ce point des résultats inespérés. Non seulement la réprobation est devenue unanime, mais, sous la pression de l'opinion, de nombreux prisonniers ont été libérés, les conditions de détention ont parfois été améliorées. Pourtant, si appréciables que soient ces succès, ceux-là mêmes qui en sont les auteurs savent qu'ils sont

insuffisants : si l'on veut enrayer la progression de la torture, puis réduire son emprise, il faut s'efforcer de créer les cadres institutionnels ou, si l'on préfère, les moyens juridiques qui permettent de la combattre sur le plan international.

Il existe de nombreuses déclarations ou résolutions des Nations Unies qui condamnent la torture, quelques conventions universelles ou régionales qui en interdisent l'usage. Ces documents revêtent une importance beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement ; cependant, à l'exception de la Convention européenne des Droits de l'homme, ils présentent tous une grave lacune : l'absence de tout contrôle, à plus forte raison l'absence de sanctions à l'égard des États qui ne respectent pas leurs obligations. Comment s'en étonner quand on sait que la majorité des gouvernements appelés à les voter pratiquent ou tolèrent la torture ? Il faut plutôt admirer l'énergie et la persévérance d'un certain nombre d'experts des Nations Unies et des organisations non gouvernementales qui ont réussi à faire passer ces textes et en préparent d'autres. On doit fermement espérer que d'ici quelques années ces personnalités, appuyées par une opinion publique toujours mieux informée, pourront mettre sur pied des procédures d'enquêtes régulières.

Pourtant, dans la meilleure des hypothèses, ces procédures seront lentes et d'application malaisée comme c'est le cas actuellement dans le cadre de la Convention européenne. L'usage veut en effet qu'elles visent à la mise en accusation d'un Etat, mesure extrêmement grave qui nécessite une série de garanties juridiques et de possibilités de défense. C'est ainsi que la plainte déposée contre la Grande-Bretagne pour des sévices exercés en 1970 en Irlande du Nord, vient seulement d'aboutir, non encore à une condamnation, mais à un rapport de commission. Ce résultat est loin d'être négligeable. Sachant cependant que les heures et les jours qui suivent l'arrestation sont les plus dangereux pour le détenu, on ne peut que souhaiter parallèlement la création d'un système qui permette une action immédiate et même préventive : l'existence d'un contrôle permanent par une commission autorisée à visiter à n'importe quel moment et sans plainte préalable les lieux de détention et même les postes de police.

Or, il existe dans ce domaine un précédent très intéressant : ces droits de visite sont exactement ceux que la Grèce des colonels, inquiète du scandale soulevé par le récit de nombreux cas de torture sur son territoire – à l'époque cela paraissait encore exceptionnel – et menacée d'être exclue du Conseil de l'Europe, octroya aux délégués de la Croix-Rouge internationale aux termes d'un accord

signé en 1969. Pendant la courte durée de son application, cet accord apporta une nette amélioration du sort des prisonniers. Malheureusement, la Grèce, obligée entre-temps de quitter le Conseil de l'Europe, ne le renouvela pas à l'issue de la première année et les tortures y reprirent de plus belle.

Pourquoi ne pas imaginer une convention internationale qui, après avoir défini les droits des prisonniers, tels qu'ils résultent déjà de nombreux textes des Nations Unies, accorderait à une commission impartiale un droit de visite du même ordre, assorti de la possibilité pour la commission de publier le résultat de ses enquêtes, de prendre des mesures d'urgence et même de traduire les États ou les fonctionnaires coupables devant une Cour internationale ?

Il serait utopique d'espérer qu'une convention de ce genre puisse voir le jour au sein d'une conférence à l'échelon mondial. Rien n'oblige pourtant à réaliser d'emblée une convention universelle, et nous dirons même qu'en l'état actuel des choses ce serait plus néfaste qu'utile. La mode des conventions universelles, qui règne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, n'a pas que des avantages. Lorsque le projet d'un accord est discuté au sein d'un forum de 145 nations, et même si celles-ci sont d'accord quant au fond, les amendements et les réserves poussent comme des champignons et le texte présenté en sort proprement émasculé. En l'occurrence, il y aura tout avantage à en revenir aux vieilles méthodes du XIX^e siècle, lorsque quelques États signaient un pacte auquel d'autres États adhéraient par la suite.

Dans le domaine qui nous occupe, seule une convention groupant à l'origine un nombre de pays très restreint pourra offrir une rigueur suffisante pour en faire un instrument utile et un modèle pour le développement futur. En revanche, il serait très important que ces quelques États soient choisis dans des secteurs géographiques et idéologiques différents, pour encourager d'autres États à y adhérer par la suite.

En effet, c'est sur ce point que réside le problème principal : les premiers signataires seront évidemment des États qui n'ont pas grand-chose à se reprocher dans le domaine du traitement des prisonniers. Et les sceptiques ont beau jeu d'affirmer que la contagion de la convention ne s'étendra jamais aux pays les plus menacés et d'en conclure que celle-ci n'aura aucune utilité. Cette question est importante et mérite qu'on y consacre quelques lignes.

Relevons tout d'abord que les pactes du siècle dernier ont tous commencé par quelques États « avancés », auxquels d'autres se sont joints les uns après les autres. C'est ainsi que les conventions proposées par la Croix-Rouge, qui

grouper maintenant une centaine d'États, ont été signées à l'origine par onze gouvernements seulement. Auraient-elles été aussi efficaces si Henry Dunant avait demandé d'embellir le concours de l'empereur de Chine ou de la reine Pomaré ? On constate la même évolution dans un grand nombre de traités internationaux, et notamment dans un autre domaine des droits de l'homme, la protection des travailleurs.

Il faut relever, d'autre part, qu'entre les États « au-dessus de tout soupçon » – s'il en existe – et ceux qui pratiquent systématiquement la torture, il existe une série de nuances intermédiaires, telles que les pays où les sphères gouvernementales comme l'opinion publique réproouvent les abus, mais sont parfois dépassés par les représentants de l'appareil policier. Or la question de la torture est certainement un des domaines où l'opinion publique fait entendre sa voix puissante, dont on perçoit les échos jusque dans les salles insonorisées des Nations Unies. De même qu'il existe une effroyable dynamique de la torture, il existe aussi une dynamique de l'opposition à la torture. Le nombre de ceux qui constatent qu'on ne peut plus tolérer cet état de choses ne cesse de croître. Il sera possible aux organisations existantes – auxquelles il faut espérer que les Églises apporteront leur appui – de les mobiliser dans un pays après l'autre pour obliger leur gouvernement à déclarer la couleur en ralliant les signataires de la convention.

Il faut tenir compte également de l'instabilité politique actuelle. Les prochaines années verront certainement des bouleversements et des changements de régime nombreux, notamment dans le tiers monde. Chaque fois qu'un gouvernement de tortionnaires aura été renversé, ses successeurs, dont certains auront souffert dans leur propre chair, pourront être intéressés à la convention modèle, comme il aurait été possible d'y intéresser la Grèce et le Portugal si un traité de ce genre avait existé au moment où ces pays ont fait leur révolution.

Enfin et surtout, même si par impossible cette convention ne devait jamais englober qu'une poignée d'États, ne voit-on pas l'influence considérable qu'elle pourrait exercer ? Si, comme nous le pensons, la liquidation de la torture doit passer par un contrôle international effectif, n'est-ce rien que de prouver qu'un pareil contrôle peut fonctionner ? Est-il téméraire d'admettre que l'application d'un accord de cette espèce constituera non seulement un exemple, mais une sorte d'usine pilote, dont les expériences, bonnes ou médiocres, seront d'une réelle utilité pour la législation internationale de l'avenir ?

Qu'on nous comprenne bien : la convention modèle n'est ni une solution facile ni une solution miracle. Dans la

lutte contre le cancer de la torture qui ronge notre civilisation, il n'y a pas de panacée, mais une série de remèdes – nous en avons recensé une vingtaine – tous insuffisants en soi, mais qui, loin de se contrecarrer, s'épaulent mutuellement. Celui que nous suggérons ici vaut d'autant plus la peine d'être essayé qu'il peut l'être avec des moyens matériels presque insignifiants en regard de ceux que nécessite la mise sur pied d'une convention universelle. Il suffirait au départ qu'un État prenne contact avec quelques autres pour déclencher un processus peut-être irréversible.

Cet État, ce n'est pas par patriotisme seulement que nous souhaitons que ce soit le nôtre. Petit pays voué à une neutralité active, berceau de la Croix-Rouge et de tant d'institutions humanitaires, adepte des mesures modestes, mais concrètes, la Suisse semble prédestinée à jouer ce rôle. Qui plus est, une chance lui est offerte qu'il serait déplorable de ne pas saisir aux cheveux.

Le 17 décembre 1970, le conseiller national Werner Schmid a présenté une motion appuyée des signatures de 76 de ses collègues et dont le texte tient en deux lignes : « Le Conseil fédéral est invité à préparer la conclusion d'une convention internationale pour la protection des détenus politiques. » Le 11 mars 1971, le Conseil fédéral acceptait la motion. En janvier 1975, l'Institut Henry-Dunant, mandaté à cet effet par le Département politique, lui adressait un important rapport, lequel démontre notamment que seule une convention visant l'ensemble des détenus permettra une défense efficace des prisonniers politiques. À la demande du Département politique, ce rapport a été remanié plusieurs fois. Pour des raisons personnelles, nous nous estimons en droit d'annoncer maintenant que, dans sa version définitive, il présente comme conclusion la proposition que nous avons esquissée ici. Celle-ci a reçu l'appui officiel du Comité international de la Croix-Rouge.

Pourtant le Département politique se montre extrêmement réticent, comme si des pressions s'exerçaient pour l'empêcher de se compromettre dans cette aventure. Or, d'ici quelques mois, il sera possible de demander le classement de la motion Schmid. Si notre gouvernement ne veut pas d'une convention modèle, qu'il propose une autre solution ! Mais s'il referme ses tiroirs sur les dossiers de cette affaire, il doit savoir que par là même, il referme les portes des prisons de la souffrance, où les hurlements des suppliciés, qui retentissent jour et nuit, lancent une terrible accusation, non seulement contre leurs bourreaux, mais aussi contre tous ceux qui, dans des contrées plus paisibles, se désintéressent de leur sort.



« TU NE VEUX RIEN AVOIR À FAIRE AVEC LA FANGE QUI T'ENTOURE. PUIS, UN JOUR, TU TE RÉVEILLES EN SURSAUT ET CONSTATES QUE TU ES UN DISSIDENT. QUE TU ES UN DÉFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME. »

Connu pour son intégrité, qui l'a toujours maintenu dans le droit chemin, et pour son éloquence politique restée sans égale, Václav Havel a été l'un des plus grands défenseurs des principes démocratiques. Il se livre avec la franchise d'un dissident installé dans le palais présidentiel de Prague.

Le dramaturge le plus influent de Tchécoslovaquie, victime à maintes reprises de la répression du régime communiste, doit sa célébrité à ses œuvres du théâtre de l'absurde telles que *Fête en plein air*, *Plus moyen de se concentrer*, *Mémorandum*, *Largo Desolato* et *Tentation*.

Né en 1936, Havel est aussi l'un des fondateurs de la Charte 77, une organisation de défense des droits de l'homme et de la démocratie, qui s'oppose à la prise de pouvoir par l'Union soviétique. Il utilise son talent littéraire pour dénoncer la répression et les abus du régime et publie notamment *Le pouvoir des sans-pouvoir* (1978), considéré comme l'un des meilleurs essais politiques de tous les temps.

En 1979, Havel est condamné à quatre ans et demi de travaux forcés pour avoir défendu les droits de l'homme, une détention durant laquelle il écrira les *Lettres à Olga*. En 1989, il devient le principal porte-parole du « Forum civique », dont il est l'un des fondateurs. Son intelligence politique et ses convictions morales font de lui un acteur clé de la chute du communisme. Il mène les négociations qui garantiront une transition pacifique vers la démocratie. Un nouvel État, bâti sur la liberté d'expression, la participation politique et l'état de droit, va naître des cendres du communisme. La même année, Havel est élu président de la Tchécoslovaquie, ce qui fait de lui le premier président non communiste depuis plus de 40 ans.

En 2002, Havel est le troisième lauréat du prix Hanno R. Ellenbogen Citizenship décerné par la *Prague Society for International Cooperation*. L'année suivante, le gouvernement indien lui remet l'*International Gandhi Peace Prize*, nommé ainsi en mémoire de Mohandas Karamchand Gandhi, pour avoir, dans les situations les plus difficiles, contribué de façon exceptionnelle à la paix et au respect des droits de l'homme en ayant recours aux moyens pacifiques prônés par Gandhi. La même année, son action en faveur des droits de l'homme lui vaut d'être le premier lauréat du prix *Ambassador of Conscience* d'Amnesty International.

En 2002 toujours, le président des États-Unis lui remet la plus haute distinction civile de ce pays, la *Presidential Medal of Freedom*. En 2008, le magazine européen *A Different View* le classe parmi les 15 plus grands défenseurs de la démocratie, aux côtés de Nelson Mandela, Lech Walesa et Corazon Aquino. Václav Havel meurt le 18 décembre 2011 à l'âge de 75 ans.



Václav Havel. © Eddie Adams

Entretien tiré du livre de Kerry Kennedy « Speak Truth To Power » (2000)

DU COMMANDEMENT ET DU COURAGE

La crise dans laquelle sont plongés les dirigeants mondiaux est l'une des causes de la violence qui ravage notre planète. L'époque qui a suivi la chute du communisme a été l'âge d'or des dirigeants moraux, car, durant la transition, il n'y avait pas dans ces pays de politiciens professionnels ou à plein temps, ce qui a permis aux intellectuels de se lancer en politique et d'y insuffler de nouvelles idées. Toutefois, ces personnes ont été réprimées l'une après l'autre – comme broyées par les rouages du pouvoir –, de sorte que le monde n'a pas su saisir toutes les occasions qui se sont offertes à lui.

Certains dirigeants, comme le Dalai-Lama, méritent notre respect, et je les respecte moi aussi. J'admire leur éternelle disposition à sacrifier leur vie ou leur liberté, même lorsqu'ils ont perdu toute espérance, même lorsqu'il n'y a plus aucune lueur d'espoir à l'horizon. Ces dirigeants ne fuient pas leurs responsabilités envers le monde, du moins envers la partie du monde dans laquelle ils vivent. J'ai toujours respecté ce genre de dirigeants et reconnu leurs réalisations. Le courage politique, c'est oser exprimer une opinion contraire à celle de la majorité (et prendre par conséquent le risque de perdre sa situation) et proclamer la vérité. J'ai toujours admiré les personnes capables de cette bravoure.

On ne devient pas un dissident du jour au lendemain. On ne prend pas simplement la décision de le devenir. C'est plutôt l'aboutissement d'une longue démarche faite d'actions et d'événements, durant laquelle on ne réfléchit souvent pas à ce qui se passe. On sait seulement que l'on veut éviter toute faute qui ferait tache dans notre existence. On ne veut rien avoir à faire avec la fange qui nous entoure. Puis, un jour, on se réveille en sursaut et on se rend compte qu'on est un dissident. Qu'on est un défenseur des droits de l'homme. J'ai plus ou moins fait ce parcours. Ce n'est que bien plus tard, en prison, que j'ai réfléchi à ma démarche et me suis demandé pourquoi j'avais fait cela. Il doit y avoir une force – que l'on pourrait appeler « surnaturelle » – qui nous aide à surmonter tous les sacrifices. D'aucuns peuvent rejeter cette idée de force surnaturelle, mais moi, je peux la ressentir. En prison, je me suis souvent demandé ce qui pousse un individu à décider de rester digne et intègre même lorsqu'il est seul et que personne, sauf lui-même, ne connaîtra ses actions et ses pensées. Même dans cette situation, une personne peut se sentir mal à l'aise, avoir mauvaise conscience ou nourrir des regrets.

Pourquoi ? Comment est-ce possible ? Ma réponse, c'est qu'il doit y avoir un autre regard. Les personnes qui nous entourent ne sont pas les seules à faire la différence. Je n'ai aucune preuve de l'existence de ce regard, mais j'ai une confiance inébranlable en son existence.

DE LA PEUR

J'ai connu, et ressens encore actuellement, toutes les nuances possibles de la peur. Il m'est arrivé d'éprouver des peurs particulièrement fortes, mais j'ai sans doute fourni des efforts plus intenses pour les surmonter. Ma pire crainte, c'est de décevoir quelqu'un et d'avoir ensuite mauvaise conscience. Je vais vous donner un exemple : lors d'un voyage dans un pays d'Amérique latine que je ne connais pas, on me prie de prendre la parole devant le parlement. J'essaie d'utiliser un langage poétique et d'impressionner les auditeurs. Une fois que j'ai terminé, je demande toujours à quelqu'un si c'était bien, si j'ai été à la hauteur. L'insécurité est un sentiment qui ne me quitte jamais. J'ai toujours eu le trac, toujours souffert de la peur. La peur m'accompagne partout, mais ne m'empêche pas d'agir.

DE L'HUMOUR

Un homme ou une femme qui est disposé à tout sacrifier pour une cause qui lui tient à cœur finit par se prendre très au sérieux. Son visage se crispe, perd presque toute humanité. Cette personne se transforme en un monument. Comme vous le savez, les monuments sont faits en pierre ou en plâtre et ont toutes les peines du monde à se déplacer. Leurs gestes sont gauches. Pour conserver son humanité, il est important de garder une certaine distance. Et, pour garder cette distance, nous devons être capables de percevoir l'absurde, ou même le ridicule, dans nos actions.

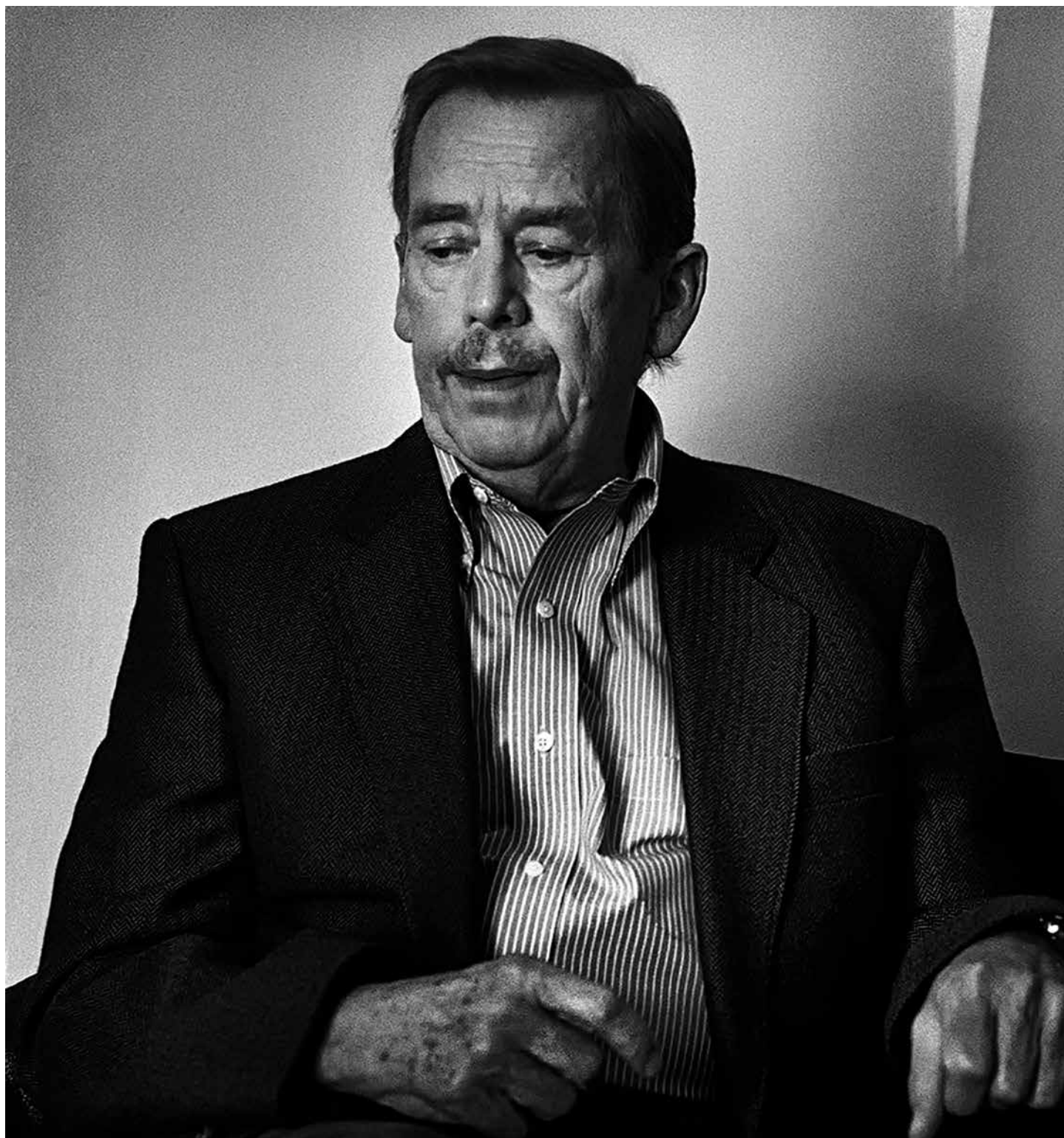
DE L'ESPOIR

On confond souvent espoir et prévisions. Faire des prévisions, c'est observer ce qui se passe autour de nous et, sur la base de ces observations, établir des prévisions positives (si nous sommes optimistes) ou négatives (qui ont des conséquences funestes pour les personnes qui nous entourent). Or, il est important de savoir distinguer l'espoir des prévisions. Pour moi, l'espoir est un état d'esprit. Si notre vie était absurde, il n'y aurait aucun espoir, car le sens de la vie est intimement lié à l'espoir.

DE LA LIBERTÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ

Être libre sans être responsable, voilà ce que presque tout le monde souhaite. Nous pourrions faire ce qui nous plaît, sans être tenu responsable de nos actes. Cela relève

toutefois de l'utopie, sans compter que la vie sans responsabilité n'aurait aucun sens. Je crois dès lors que la valeur de la vie est liée à la responsabilité. Sans responsabilité, la liberté perd toute substance, tout sens et, par conséquent, devient inconsistante.



**“SOME SEE THE WORLD AS
IT IS TODAY AND ASK, WHY.
I SEE THE WORLD AS IT
COULD BE AND ASK,
WHY NOT.”**

ROBERT F. KENNEDY

« AU MOMENT OÙ JE VOUS PARLE, DE JEUNES ARABES, HOMMES ET FEMMES, MANIFESTENT DE FAÇON PACIFIQUE. ILS DEMANDENT LIBERTÉ ET DIGNITÉ À LEURS DIRIGEANTS. ILS EMPRUNTENT CE CHEMIN RESPECTABLE ARMÉS DE LEUR SEULE CONFIANCE DANS LEUR DROIT À LA LIBERTÉ ET À LA DIGNITÉ. ILS SE MANIFESTENT DANS UN THÉÂTRE IMPRESSIONNANT OÙ COEXISTENT LE MEILLEUR DE L'HUMANITÉ – L'ESPRIT DE SACRIFICE ET LA QUÊTE DE VIE ET DE LIBERTÉ – ET LE PIRE – L'ÉGOÏSME, L'INJUSTICE ET LE REFUS DE PARTAGER LE POUVOIR ET LA RICHESSE. »

Tawakkol Karman, surnommée la « Mère de la révolution » au Yémen pour sa militance et sa pratique du journalisme, est née en 1979 à Mekhlaf, dans la province de Ta'izz. Son père, Abdel Salam Karman, a été ministre des affaires juridiques et parlementaires au sein du gouvernement yéménite. Après une maîtrise en sciences politiques à l'Université de Sanaa, Tawakkol fonde avec sept consœurs l'association Femmes journalistes sans chaînes, qui publie un rapport annuel sur la liberté de presse au Yémen, afin de se défendre contre les mauvais traitements que les femmes subissent lors des manifestations pacifiques. Le gouvernement du président Ali Abdallah Saleh alterne les menaces et les brimades contre Tawakkol Karman, qui est emprisonnée à plusieurs reprises. Il la harcèle aussi à coups de lettres et d'appels téléphoniques lorsqu'elle proteste contre le refus d'octroyer aux Femmes journalistes sans chaînes le droit de fonder un journal et une radio.

Les femmes de l'Université al-Iman manifestent elles aussi leur opposition à Tawakkol Karman. L'une d'entre elles tente même de la poignarder lors d'une manifestation en 2010. Il faut dire qu'il y a bien longtemps que les femmes yéménites qui protestent pacifiquement sont victimes de représailles. En 2010 toujours, le gouvernement arrête et harcèle des femmes – dont Tawakkol Karman –, qui manifestent contre le système fiscal, jugé inéquitable, et la répression dont sont victimes les dissidents politiques au Yémen.

Tawakkol Karman publie un rapport semestriel sur la liberté de la presse, qui constate une augmentation de la violence dont sont victimes les journalistes yéménites : l'édition 2006 ne mentionne que des arrestations, mais celle de 2007 fait état d'un grand nombre d'attaques directes et d'atteintes à leur sécurité.

Alors que l'Égypte et la Tunisie se soulèvent contre leurs dictateurs, Tawakkol lance entre 2010 et 2011 un mouvement visant à renverser le président Saleh. Elle déclare ainsi en avril 2011 : « Notre pays commence sa mue. Les révolutionnaires pensent que le peuple yéménite trouvera une

solution à ses problèmes lorsque le gouvernement aura démissionné, parce que c'est le gouvernement qui est la cause de la plupart de nos problèmes. Un nouveau Yémen, un avenir meilleur pour tous, nous attend. »

En 2011, à l'âge de 32 ans, Tawakkol Karman reçoit le Prix Nobel de la paix, une distinction qu'elle partage avec deux autres lauréates, Johnson Sirleaf et Leymah Gbowee. Ces trois femmes sont récompensées « pour leur lutte non violente pour la sécurité des femmes et leurs droits à participer aux processus de paix ». Tawakkol Karman continue aujourd'hui encore à lutter pour la liberté de la presse au Yémen.



Tawakkol Karman, © Getty Image

Extrait du discours prononcé par Tawakkol Karman à l'occasion de la cérémonie de remise du Prix Nobel de la paix 2011

J'ai toujours été persuadée qu'il est possible de résister à la répression et à la violence sans avoir recours à ces mêmes moyens. J'ai toujours pensé que la civilisation humaine est le fruit de l'effort tant des femmes que des hommes. La société qui traite les femmes inéquitablement et refuse de leur reconnaître les droits qui leur reviennent en tant qu'êtres humains montre ce faisant toutes ses carences sociales. Cette société souffre d'une maladie culturelle qui fait souffrir tout le monde, les hommes comme les femmes. Seule une société libre et démocratique, qui libère l'énergie conjointe des hommes et des femmes, pourra répondre aux revendications des femmes. Notre civilisation dite humaine n'appartient pas uniquement aux hommes ou uniquement aux femmes.

Depuis 1901, des millions de personnes sont mortes au cours de guerres qu'un brin de sagesse et de courage aurait permis d'éviter. Les pays arabes ont leur part de responsabilité dans ces tragédies. Pourtant, ils sont le berceau de prophéties et des messages divins qui exhortent à la paix. C'est de cette terre que proviennent le commandement de la Torah « Tu ne tueras point », la promesse de la Bible « Heureux les artisans de paix » et le message du Coran demandant aux croyants « d'aller vers la paix, tous et chacun d'entre vous », des croyants que le Coran met ainsi en garde : « quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. »

Toutefois, l'histoire de l'humanité est tachée de sang, en dépit des grandes avancées scientifiques. Des millions de personnes ont perdu la vie au gré de la montée en puissance et du déclin des royaumes, c'est ce que nous dit l'histoire ancienne, c'est ce que confirme l'histoire contemporaine. Les derniers événements montrent que la substance des messages de paix est constamment foulée aux pieds. La conscience humaine a bien souvent été réduite au silence par le grondement des avions, des obus, des missiles, des bombes et de tout l'arsenal de mort !

L'humanité a toujours été consciente de son devoir de poser les bases d'une vie digne et décente, et cette conscience a toujours été plus forte que la volonté de tuer. Malgré tous les massacres, le fait que l'humanité ait survécu montre clairement qu'elle est en quête de reconstruction plutôt que de destruction, de progrès plutôt que de recul, de vie plutôt que de mort.

Grâce aux avancées rapides et stupéfiantes des techniques de l'information et à la révolution de la

communication, cette tendance se renforce de jour en jour. Les murs qui séparaient les sociétés humaines se sont effondrés. L'existence et le destin des communautés confluent désormais, ce qui inaugure une nouvelle ère, dans laquelle les peuples et les nations de ce monde ne seront plus seulement les habitants du « village mondial », mais aussi des membres de la même famille.

Ce monde qui est le nôtre, aboutissement d'une démarche de raffinement et de développement fondée sur les connaissances et les expériences, bonnes et mauvaises, faites au fil des ans, avance d'un pas décidé vers un monde nouveau et vers une mondialisation rayonnante. Ce nouveau monde radieux offrira des perspectives à tous ses habitants et leur garantira la liberté, la vérité, la justice et la coopération. Dans ce nouveau monde, toutes les relations humaines, le commerce et les lois se fonderont sur l'interdiction de toutes les formes et pratiques de l'exclusion et de l'esclavage de l'homme par l'homme. En d'autres termes, on n'aura plus jamais recours, dans cette démarche de mondialisation, à la loi du plus fort, ni à la violence contre des groupes, des peuples et des nations pour les priver de leur liberté et de leur dignité humaine. Mon rêve est-il trop ambitieux... ?

La paix au sein d'une nation est tout aussi importante que la paix entre les nations. La notion de guerre ne se circonscrit pas à un conflit entre pays, car il y a encore un autre genre de guerre, bien plus cruel, c'est celle qu'un despote livre à son peuple. C'est la guerre qu'un individu livre à des personnes qui lui ont confié leur vie et leur destin. C'est la guerre que ce même individu livre à des personnes qui lui ont confié leur sécurité, et contre lesquelles il retourne ses armes. C'est la guerre dans laquelle les États arabes sont actuellement plongés.

Au moment où je vous parle, de jeunes Arabes, hommes et femmes, manifestent de façon pacifique. Ils demandent liberté et dignité à leurs dirigeants. Ils empruntent ce chemin respectable armés de leur seule confiance dans leur droit à la liberté et à la dignité. Ils se manifestent dans un théâtre où coexistent le meilleur de l'humanité – l'esprit de sacrifice et la quête de vie et de liberté – et le pire – l'égoïsme, l'injustice et le refus de partager le pouvoir et la richesse.

Pour instaurer la paix, il faut mettre un terme non seulement aux guerres, mais aussi à la répression et à l'injustice. Les pays arabes sont le théâtre d'affrontements violents entre leurs gouvernements et leur population. Les consciences ne seront pas en paix tant qu'on verra de jeunes Arabes se faire écraser par les machines de mort des tyrans. L'esprit du Prix Nobel de la paix est l'esprit de

la paix, que nous célébrons en soutenant l'aspiration à la démocratie, à la justice et à la liberté des peuples arabes. Si nous cultivons cet esprit, nous prouverons aux despotes que l'éthique de la lutte pacifique est plus forte que la plus puissante arme de guerre et de répression.

Les révolutions du Printemps arabe qui ont secoué la Tunisie, l'Égypte, la Libye, le Yémen et la Syrie, ainsi que les mouvements semblables qui se sont produits dans d'autres pays arabes comme l'Algérie, le Maroc, Bahreïn et le Soudan, n'ont pas eu lieu sur des îles coupées du reste du monde et des événements stupéfiants qui s'y succèdent à un rythme effréné. Au contraire, les habitants des pays arabes ont pris conscience de leur manque de liberté, de démocratie et de dignité. Les Arabes qui se soulèvent de façon pacifique et civilisée ont été opprimés et réprimés pendant de nombreuses décennies par des tyrans corrompus qui ont pillé leur peuple. En privant celui-ci de son droit à la liberté et à une vie digne, ces tyrans sont allés trop loin. Leurs régimes ont foulé aux pieds le droit de la population arabe à mener une existence digne et ont laissé la pauvreté et le chômage se développer afin d'exercer une emprise totale sur la population et de permettre à leurs descendants de prendre le relais. Permettez-moi de vous dire que notre peuple opprimé s'est soulevé et a inauguré une nouvelle ère durant laquelle s'imposeront la souveraineté du peuple et sa volonté invincible. Le peuple a décidé de se libérer et marche désormais dans les pas des peuples libres de cette terre.

De nombreuses nations, y compris les populations arabes, ont souffert : sans être en guerre, elles ne connaissent pas la paix pour autant. La paix dans laquelle elles vivaient était une « paix des cimetières », la paix de la soumission à la tyrannie et à la corruption.

Cette paix appauvrit les gens et les prive de tout espoir d'une vie meilleure. L'humanité devrait soutenir ces populations dans leur quête pacifique de liberté, de dignité et de démocratie, maintenant qu'elles se sont décidées à briser le silence, à lutter pour vivre et à comprendre le sens profond de la sentence éternelle du calife Omar ibn al-Khattab : « Depuis quand asservis-tu les hommes que leur mère a mis au monde libres ? »

J'ai appris que l'on m'avait octroyé le Prix Nobel de la paix alors que j'étais dans ma tente sur la place Taghyeer, à Sanaa. J'étais l'une des millions de jeunes révolutionnaires. Là-bas, nous ne pouvions même pas nous protéger de l'oppression et de la répression du régime d'Ali Abdallah Saleh. J'ai médité à ce moment-là sur le contraste existant entre la paix telle qu'elle est célébrée par le Prix Nobel et la violence exercée par le président contre les partisans d'un

changement pacifique. La joie d'aller dans le sens de l'histoire nous a permis de mieux gérer ce paradoxe dévastateur.

Dans 18 provinces du pays, des millions d'hommes et de femmes yéménites, des enfants, des jeunes et des aînés sont descendus dans la rue pour revendiquer la liberté, la justice et la dignité. Ils ont eu recours à des moyens pacifiques mais efficaces pour atteindre leurs objectifs. Nous sommes parvenus à mener une révolution pacifique malgré les 70 millions d'armes à feu que possède notre grande nation.

Et me voici devant vous, pour cette cérémonie solennelle. Me voici devant vous alors que nous vivons un moment unique, l'un des moments phares de l'histoire de l'humanité. Me voici arrivée de l'Orient arabe, d'un pays connu pour sa sagesse, héritier de nombreuses civilisations, d'un pays qui vit actuellement la manifestation la plus grandiose, la plus puissante et la plus forte du Printemps arabe. Voilà bientôt un an qu'a éclaté cette révolution pacifique et populaire emmenée par des jeunes qui formulent une revendication claire : mener une transition pacifique et vivre dans la liberté et la dignité dans un État démocratique fondé sur l'état de droit.

Notre révolution pacifique et populaire n'est ni isolée ni déconnectée des autres mouvements du Printemps arabe. Permettez-moi de constater – et c'est avec une grande tristesse que je le fais – qu'on ne lui a toutefois pas accordé, à l'échelle internationale, la même compréhension, le même appui, ni la même attention qu'à d'autres rébellions de la région.

Cette injustice devrait peser sur la conscience du monde, car elle est en contradiction avec les notions essentielles que sont l'équité et la justice.

À travers vous et votre rayonnement universel, nous transmettons au monde un message clair et percutant, pour souligner nos principes :

- la révolution des jeunes Yéménites est pacifique et a l'appui du peuple. Au nom des jeunes révolutionnaires, je garantis aux habitants du monde entier que nous livrons une lutte pacifique. Il s'agit d'un choix stratégique, auquel nous resterons fidèles quels que soient les sacrifices qui en découlent et quelle que soit l'ampleur de la répression, de la violence et des massacres perpétrés par l'État ;
- notre révolution est déterminée à éradiquer la corruption et à garantir une vie libre et digne, quels que soient les sacrifices et la souffrance endurés, jusqu'à ce qu'un État démocratique soit instauré, un État fondé sur l'état de droit, l'égalité et le transfert pacifique du pouvoir ;
- les jeunes Yéménites ont convaincu des centaines de mil-

liers de femmes de se rallier à leur cause. Ces femmes continuent à jouer un rôle important, remarquable et efficace dans les activités des révolutionnaires et dans l'organisation de leurs manifestations, et cela jusque dans les moindres détails ;

- grâce au caractère pacifique et populaire de la révolution, les voix et les marches des jeunes ont couvert le bruit de la terreur et des ceintures explosives employées par Ali Saleh pour justifier sa domination.

Permettez-moi de souligner que les révolutions du Printemps arabe ont éclaté pour assouvir l'aspiration de la population à un État démocratique. Les révolutions sont l'expression de son insatisfaction face à la corruption, au népotisme et aux pots-de-vin. La population sait que ses révolutions doivent nécessairement passer par quatre stades :

- renverser le dictateur et sa famille ;
- renverser ses services de sécurité et son armée, ainsi que les réseaux créés par le népotisme ;
- mettre en place des institutions de transition ;
- adopter une constitution pour garantir la légitimité du mouvement et instaurer un État démocratique et moderne fondé sur l'état de droit.

Le monde devrait actuellement être disposé à soutenir le Printemps arabe à tous les stades de sa quête de liberté et de dignité. Immédiatement après l'éclatement de la révolution des jeunes, le monde civilisé devrait saisir et geler les avoirs des dirigeants du régime et de leurs officiers. Mais ce n'est pas tout, ces personnes devraient être traduites devant la Cour pénale internationale. Pas d'impunité pour les assassins qui affament le peuple !

Pour conclure, en ce moment où je me tiens devant vous, en ce moment que toute femme et tout homme espère connaître en raison de la reconnaissance et de l'appréciation qu'il exprime, je ne peux m'empêcher de penser au grand nombre de femmes arabes sans lesquelles, sans leur âpre lutte et sans leur volonté de conquérir, dans une société patriarcale, les droits qui leur reviennent, je ne serais pas ici. J'exprime ma gratitude à toutes les femmes rendues invisibles par l'histoire et par l'intransigeance du système de domination, à toutes les femmes qui se sont sacrifiées pour l'avènement d'une société civilisée où la femme est l'égale de l'homme et à toutes les femmes qui avancent avec difficulté vers la liberté dans des pays privés de justice sociale et d'égalité des chances. À toutes celles-là, je dis merci : ce jour n'aurait jamais existé sans elles.

Que la paix soit avec vous.



Tawakkol Karman lors de la 48^e Conférence de Munich sur la sécurité, 3 février 2012. © Frank Piltz

« NOUS DEVONS RECONNAÎTRE L'ÉGALITÉ COMPLÈTE DE TOUS LES INDIVIDUS DEVANT DIEU, DEVANT LA LOI ET DEVANT LES POUVOIRS PUBLICS. SI NOUS DEVONS LE FAIRE, CE N'EST PAS PARCE QUE CETTE RECONNAISSANCE EST BONNE POUR L'ÉCONOMIE, MÊME SI ELLE L'EST, PAS NON PLUS PARCE QUE LES LOIS DIVINES L'EXIGENT, MÊME SI ELLES LE FONT, ET ENCORE MOINS PARCE QUE DES PERSONNES DANS D'AUTRES PAYS LE SOUHAITENT. NON, SI NOUS DEVONS LE FAIRE, C'EST POUR LA SIMPLE ET BONNE RAISON QUE C'EST LA SEULE CHOSE CORRECTE À FAIRE. »

Robert Francis Kennedy a été l'un des membres les plus en vue de la prestigieuse famille d'hommes politiques américains. Avant d'être élu au Sénat, où il a représenté l'État de New York de 1965 à sa mort en 1968, il a été ministre de la Justice sous la présidence de son frère, John F. Kennedy, ainsi que du successeur de ce dernier, Lyndon B. Johnson. Symbole du libéralisme américain moderne, il était l'un des grands favoris de la campagne présidentielle de 1968.

Robert F. Kennedy a défendu avec détermination le droit de vote, le droit à l'éducation et la liberté de mouvement des Afro-américains. Lors d'un discours tenu en 1961 à l'*University of Georgia Law School*, il s'est exprimé en ces termes sur son engagement pour les droits de l'homme :

« Nous n'allons pas rester les bras croisés ni prendre nos distances. Nous nous mobiliserons. Je pense que l'arrêt que la Cour suprême a rendu en 1954 [l'abolition de la ségrégation raciale dans les écoles] était juste, mais ce n'est pas mon opinion qui compte. C'est la loi désormais. Certains d'entre vous pensent peut-être que la décision était erronée, mais cela ne change rien. C'est la loi. » En septembre 1962, Kennedy a envoyé des policiers et des soldats à Oxford, dans l'État du Mississippi, afin de faire respecter un arrêt du tribunal de cet État qui autorisait James Meredith à être le premier Afro-américain à entrer à l'université du Mississippi.

Robert Kennedy considérait le droit de vote comme le fondement de la justice raciale. Aussi a-t-il soutenu le président Kennedy lorsque celui-ci a proposé le *Civil Rights Act* de 1964, une loi ambitieuse sur les droits civils, qui sera acceptée après l'assassinat du président le 22 novembre 1963.

Robert Kennedy défendait aussi la cause des pauvres, des jeunes, des minorités et des indigènes. Pour révéler l'existence de la pauvreté à la population américaine, il s'est rendu dans les ghettos urbains, dans les Appalaches, dans le delta du Mississippi et dans des camps de travailleurs migrants.

Il s'employait à combattre la pauvreté aussi bien en édictant des lois qu'en convainquant le secteur privé de s'installer dans les zones défavorisées et de créer des emplois pour les

chômeurs, soulignant par ailleurs la primauté du travail sur l'assistance sociale. Enfin, Robert Kennedy s'investissait aussi dans la défense des droits de l'homme à l'étranger.

Le 5 juin 1968, Robert F. Kennedy est assassiné dans l'hôtel Ambassador de Los Angeles, en Californie, alors qu'il vient d'annoncer sa victoire dans cet État clé pour les élections primaires démocrates. Il décède à l'aube du 6 juin 1968, à l'âge de 42 ans.



De gauche à droite, Robert F. Kennedy, Edward M. Kennedy et John F. Kennedy
© Bibliothèque John F. Kennedy

Extraits du discours prononcé par Robert F. Kennedy à l'occasion du « Day of Affirmation », le 6 juin 1966, à l'Université du Cap (Afrique du Sud)

Si je suis ici, c'est en raison de l'intérêt et de l'attachement que je nourris pour un pays qui a été colonisé par les Néerlandais au milieu du XVII^e siècle puis conquis par les Britanniques avant de connaître enfin l'indépendance, un pays dans lequel la population indigène a été si longtemps soumise que le conflit colonial reste entier, un pays qui a forgé son identité au contact avec un territoire hostile, un pays qui a fait appel aux progrès de la technique pour dompter ses abondantes ressources naturelles, un pays qui importait jadis des esclaves et qui doit désormais lutter pour effacer les dernières traces du travail forcé. Vous l'aurez deviné, je veux parler des États-Unis d'Amérique.

Je suis néanmoins heureux d'être en Afrique du Sud. Je souhaite y rencontrer des personnes de toutes les classes sociales et entendre toutes les opinions, y compris celle du gouvernement, pour nouer un dialogue avec elles. Je me réjouis de pouvoir aujourd'hui faire plus ample connaissance avec la *National Union of South African Students*, qui lutte depuis dix ans pour faire respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Nous célébrons aujourd'hui la liberté. En Occident, la démocratie et la liberté sont bâties autour de la conviction que chaque individu est, en sa qualité de fils de Dieu, le plus inestimable des trésors, et que la société dans son ensemble, tous les groupes ainsi que les pouvoirs publics sont là pour être à son service. Dès lors, le but de toute société occidentale doit être de se porter garante de la liberté de l'individu.

La clé de voûte de cette liberté individuelle est la liberté d'opinion, c'est-à-dire le droit de s'exprimer et de divulguer des idées, de rappeler le gouvernement à ses tâches et à ses obligations et, avant tout, le droit d'affirmer son appartenance et son allégeance aux institutions publiques et, par conséquent, à la société.

Le droit d'être entendu et de participer à la prise de décisions publiques va de pair avec la liberté d'opinion. Tout ce qui compte dans notre vie – la famille, le travail, l'instruction, un foyer où éduquer ses enfants et où se reposer – dépend des décisions du gouvernement. Tous ces biens peuvent être réduits à néant par un gouvernement qui fait peu de cas des besoins de son peuple. Le gouvernement doit justifier ses actions, envers tous les individus. Même le pouvoir d'un gouvernement élu par le peuple doit être limité. Ce sont les droits sacrés de toute société occidentale, et c'est aussi ce qui a été la principale différence entre

nous et le régime nazi allemand.

Ces droits sont aussi, de nos jours, à la base de nos différences avec le communisme. Si je refuse le communisme, c'est parce qu'il place l'État au-dessus des individus et des familles, parce qu'il ne reconnaît ni liberté d'opinion, ni liberté de religion, ni liberté de la presse, ni droit de manifester, autant de caractéristiques d'un État totalitaire. Cependant, pour s'opposer au communisme, il ne faut pas imiter ses pratiques dictatoriales, mais défendre la liberté.

De nombreuses nations ont formulé leurs propres définitions des principes que je viens d'énoncer, mais il y a souvent un abîme entre les engagements pris et les actes, entre les idéaux et la réalité. Toutefois, ces idéaux nous ont toujours rappelés à notre devoir et la situation s'est améliorée, avec une lenteur certes désespérante, mais elle s'est améliorée.



Robert F. Kennedy prononçant un discours à Portland (Oregon) en mai 1968, lors de la campagne présidentielle. © Clyde Keller

ROBERT F. KENNEDY



Robert F. Kennedy rencontre Cesar Chavez, qui met un terme à sa grève de la faim, le 3 janvier 1968, Delano (Californie).
© George Ballis / 1976 / Tale Stock / The Image Works

Pendant deux cents ans, mon pays a lutté pour ne pas défavoriser ses citoyens en raison de leur race ou de leur classe sociale. Quand mon père était enfant, il y avait encore des écriteaux à Boston qui signalaient qu'on n'engageait pas les personnes d'ascendance irlandaise. Deux générations plus tard, mon frère devenait le premier chef d'État catholique. Combien d'hommes capables a-t-on empêchés, avant 1961, de contribuer au progrès de leur nation, parce qu'ils étaient catholiques ou d'ascendance irlandaise ? Combien de fils de familles italiennes, juives ou polonaises ont vivoté dans les bas quartiers, sans instruction, sans formation, de sorte que leur potentiel s'est à jamais perdu pour la nation et pour l'humanité ? Quel prix devons-nous encore payer avant que soit garantie l'égalité des chances aux millions d'Afro-américains ?

La situation des Noirs et des pauvres s'est certes davantage améliorée durant ces cinq dernières années qu'en un siècle auparavant, mais le chantier reste énorme. Nous avons promulgué des lois qui interdisent toute discrimination dans les domaines de l'instruction publique, du travail et du logement, mais, à elles seules, ces lois ne peuvent pas

supprimer l'héritage de deux siècles d'oppression.

La voie de la liberté n'est pas simple, mais nous nous engageons pour un changement pacifique et non violent. Tout comme les pouvoirs publics, qui se sont engagés en faveur de l'égalité devant la loi – et cela est essentiel –, nous nous engageons afin de faire de l'égalité des chances une réalité.

Nous devons reconnaître l'égalité complète de tous les individus devant Dieu, devant la loi et devant les pouvoirs publics. Si nous devons le faire, ce n'est pas parce que cette reconnaissance est bonne pour l'économie, même si elle l'est, pas non plus parce que les lois divines l'exigent, même si elles le font, et encore moins parce que des personnes dans d'autres pays le souhaitent. Non, si nous devons le faire, c'est pour la simple et bonne raison que c'est la seule chose correcte à faire.

Nous admettons que nous devons résoudre des problèmes et surmonter des obstacles avant d'atteindre ces objectifs aux États-Unis, de même que nous reconnaissons que d'autres nations, en Amérique latine, en Afrique et en Asie, ont leurs propres problèmes politiques, économiques

et sociaux à résoudre, leurs propres obstacles à surmonter pour vaincre les inégalités.

D'aucuns craignent que le changement restreigne les droits des minorités, surtout de celles qui ne sont pas de la même race que la majorité. Aux États-Unis, nous tenons à protéger les minorités, nous reconnaissons la contribution qu'elles peuvent apporter à la nation et leur capacité à la diriger. Nous ne croyons pas que quiconque – des minorités, des majorités ou des individus – soit « remplaçable ». Nous nous sommes aussi aperçus que la justice n'est pas encore instaurée et que l'humanité avance parfois lentement.

Les pays ne se développent pas tous de la même manière, ni au même rythme. Les solutions trouvées aux États-Unis d'Amérique ne sont pas nécessairement transposables ailleurs. Ce qui est important, c'est que les nations avancent toutes vers la liberté, vers une société suffisamment souple et forte pour satisfaire les besoins de leur population, et vers de profonds changements.

En quelques heures, l'avion qui m'a amené ici a traversé des mers et survolé des pays qui ont été le creuset de l'histoire humaine. Nous ne pouvions distinguer de frontières entre les nations, ni de vastes abîmes ou d'imprenables murailles séparant les gens de leurs semblables, mais seulement la nature et le fruit du labeur de l'être humain – maisons, fabriques et fermes – qui témoignent partout de la volonté de l'individu d'améliorer son existence. Dans le monde entier, les techniques de communication rapprochent les personnes et les nations, de sorte que les causes des uns deviennent inévitablement les causes de tous. Cette nouvelle proximité fait tomber les masques, l'illusion de l'altérité qui est à l'origine de l'injustice, de la haine et de la guerre.

Les obstacles et les objectifs ont beau changer d'un pays à l'autre, ce qui m'impressionne lorsque je m'adresse aux jeunes du monde entier, ce n'est pas leur diversité, mais la similitude de leurs objectifs, de leurs aspirations, de leurs craintes et de leurs espoirs. New York connaît la discrimination, l'apartheid a instauré l'inégalité entre les races en Afrique du Sud, la servitude existe encore dans les montagnes du Pérou. En Inde, des êtres humains meurent de faim dans la rue, au Congo, un ancien premier ministre vient d'être exécuté, en Russie des intellectuels sont emprisonnés et, en Indonésie, des massacres font des milliers de victimes. Dans le monde entier, des fortunes sont dépensées en armes. Si ces maux sont tous différents, ils ont cependant en commun d'être le fait de l'homme. Ils témoignent de l'imperfection de la justice, de l'insuffisance de la compassion, des carences de notre empathie pour les personnes qui souffrent. Ils trahissent les limites de notre

capacité à mettre la connaissance au service du bien-être de nos semblables dans le monde entier.

Je pense que nous pourrions nous accorder sur le monde que nous voulons créer ensemble ; un monde composé de nations indépendantes désireuses de devenir une communauté internationale, qui protégeraient et respecteraient les libertés fondamentales ; un monde dans lequel chaque gouvernement serait tenu de garantir la justice sociale ; un monde caractérisé par un progrès économique constant, dont la prospérité ne serait pas une fin en soi, mais constituerait un moyen permettant à chaque individu de mettre à profit ses capacités ; bref, un monde que nous serions fiers d'avoir bâti.

Si nous voulons assumer un rôle dirigeant à l'extérieur de nos frontières, si nous voulons aider ceux qui ont besoin de notre soutien, si nous voulons prendre nos responsabilités face à l'humanité, nous devons commencer par supprimer les frontières que nous avons érigées au sein de nos propres pays, des barrières qui ont pour nom la race, la religion, la classe sociale et l'ignorance.

Notre réponse est l'espérance du monde, c'est un pari sur la jeunesse. Ce ne sont pas des dogmes dépassés et des slogans éculés qui viendront à bout des cruelles injustices et des barrières de ce monde en rapide mutation. Le changement ne viendra pas de ceux qui préfèrent l'illusion de la sécurité à l'enthousiasme et au danger inhérent même au plus pacifique des progrès. Le monde a besoin des capacités de la jeunesse – qui n'est pas un stade de la vie, mais un état d'esprit – de sa volonté, de la force de son imagination et de sa capacité à faire prévaloir le courage sur la peur. Nous vivons dans un monde révolutionnaire et jamais une génération n'a porté une responsabilité aussi lourde que la vôtre.

« Rien n'est plus difficile à mettre en mouvement », disait un philosophe italien, « rien n'est plus dangereux à réaliser et rien n'est plus incertain que de s'atteler à la mise en place d'un nouvel ordre des choses. » Or, c'est bien cette mission qui attend la jeune génération, et le chemin est semé de pièges.

Le premier piège est de se croire inutile, de croire qu'un individu ne peut rien faire contre l'immensité des maux de ce monde, contre la misère et l'ignorance, contre l'injustice et la violence. Or, les grandes réalisations de l'humanité, que ce soient des pensées ou des actions, ont souvent été le fait d'individus. C'est à un jeune moine que l'on doit la Réforme, à un jeune général l'expansion du royaume de Macédoine jusqu'aux confins du monde connu, à une jeune femme l'expulsion hors de France de l'envahisseur anglais. Un jeune explorateur italien a découvert le Nouveau

ROBERT F. KENNEDY

Monde et un jeune homme d'État âgé de 32 ans, Thomas Jefferson, a déclaré que toutes les personnes naissent égales.

« Donnez-moi un point d'appui », disait Archimède, « et je soulèverai le monde ». Tous ces individus ont fait bouger le monde et nous pouvons en faire autant. Rares sont les personnes qui seront de taille à modifier le cours de l'histoire, mais nous pouvons, chacun d'entre nous, réaliser de modestes changements. Et l'histoire de cette génération sera la somme de tous ces gestes. Des milliers de volontaires du Corps de la paix œuvrent au développement de villages reculés et de bidonvilles délabrés dans des dizaines de pays. Des milliers d'inconnus ont résisté aux nazis. Si beaucoup en sont morts, ils ont néanmoins tous contribué, en dernier ressort, à la puissance et à la liberté de leur pays. L'histoire de l'humanité est faite d'innombrables actes de foi et de courage. Chaque fois qu'une personne défend un idéal, s'engage pour améliorer le sort d'autrui ou s'attaque à l'injustice, elle envoie une petite onde d'espoir qui, conjuguée aux ondes provenant de millions de foyers d'énergie et d'audace, forme un courant capable d'abattre les remparts d'oppression et de résistance les plus solides qui soient.

« Quand vous serez bien convaincus de sa grandeur [d'Athènes], dites-vous que c'est pour avoir pratiqué l'audace, comme le sentiment du devoir, et observé l'honneur dans leur conduite que ces guerriers la lui ont procurée », disait Périclès. C'est bien là l'origine de la grandeur de toutes les sociétés et le moteur du progrès à notre époque.

Le deuxième piège à déjouer est celui du pragmatisme, de la conviction que les idéaux et les croyances doivent se plier aux nécessités immédiates. Certes, si nous voulons être efficaces, nous devons affronter le monde tel qu'il est. Nous devons agir. Toutefois, rien chez le président Kennedy n'a autant touché les jeunes de par le monde que sa profonde croyance que l'on pouvait concilier l'idéalisme, les aspirations les plus nobles et les convictions les plus profondes avec les programmes les plus concrets et les plus efficaces. Et qu'il n'y avait pas de contradiction de fond entre les idéaux et les possibilités réelles. Ce qui est irréaliste, ce qui est buté, c'est de vouloir agir et résoudre des problèmes sans avoir pour repères des valeurs et des objectifs moraux, même si nous connaissons tous des personnes qui prétendent que c'est possible. J'estime toutefois qu'il s'agit d'une pure folie, car cette vision fait peu de cas de la foi, de la passion et de la conviction, des qualités humaines qui sont en fin de compte plus puissantes que tous les calculs de nos économistes et de nos généraux. Certes, il faut une bonne dose de courage et de confiance



Le président Lyndon B. Johnson signe la loi sur l'immigration de 1965, sous l'œil attentif d'Edward et Robert Kennedy, entre autres.
© Yoichi Okamoto pour la Maison-Blanche

en soi pour rester fidèle à nos valeurs, à nos idéaux et à notre vision face à un danger immédiat, mais nous savons que les grandes réussites sont réservées à ceux qui prennent de grands risques.

Ce nouvel idéalisme est, je crois, le patrimoine commun d'une génération qui a appris que, si l'efficacité peut mener à Auschwitz ou aux rues de Budapest, seuls l'altruisme et l'amour peuvent gravir les hauteurs de l'Acropole.

J'en viens au troisième piège, qui est la pusillanimité. Rares sont en effet les personnes disposées à subir la censure de leurs camarades, les critiques de leurs collègues ou la colère de la société : le courage moral est une vertu encore plus rare que la vaillance dans la bataille ou l'intelligence dans l'analyse. Il n'en est pas moins une qualité indispensable à ceux qui veulent changer le monde. Comme le disait Aristote : « De même qu'aux Jeux olympiques, ce ne sont ni les plus beaux, ni les plus forts qui obtiennent la couronne, mais ceux-là seuls qui prennent part aux compétitions – de même ce sont ceux qui dans la vie agissent comme il faut qui deviennent dans la vie possesseurs du Beau et du Bien. » Je crois que les personnes de cette génération qui auront le courage d'affronter le conflit moral trouveront des compagnons dans le monde entier.

Pour ceux parmi nous qui ont de la chance, le quatrième piège est le confort, la tentation de s'engager dans la voie simple et connue des objectifs personnels et de la réussite économique, une voie qui se déroule comme automatiquement devant ceux qui ont eu le privilège de suivre une bonne formation. Toutefois, ce n'est pas la voie que l'histoire nous a réservée. Une malédiction chinoise consiste à souhaiter à quelqu'un de vivre à une époque intéressante et, que cela nous plaise ou non, nous vivons à une époque intéressante. Une époque faite de danger et d'insécurité, mais aussi une époque plus réceptive à la créativité humaine

que tout autre moment de l'histoire. Chacun d'entre nous ici sera jugé – chacun d'entre nous se jugera lui-même – à l'aune des efforts qu'il aura consentis pour l'avènement d'une société nouvelle et de la mesure dans laquelle ses idéaux et ses objectifs ont façonné ses efforts.

Nos chemins se séparent maintenant, je vais rentrer chez moi et vous restez ici. Mais nous sommes membres de la plus grande communauté de jeunes gens au monde – à supposer qu'un homme de 40 ans puisse revendiquer ce privilège – et nous avons chacun notre mission à accomplir. Je sais que vous devez parfois vous sentir très seuls face à vos difficultés et à vos problèmes, mais je tiens à vous dire à quel point je suis impressionné par votre engagement et par vos efforts. J'espère que le fait de savoir que dans tous les pays du monde, des jeunes sont comme vous aux prises avec leurs problèmes, mais que vous poursuivez tous les mêmes objectifs vous donnera du courage pour continuer votre action. J'espère aussi que, à bien des égards, vous vous sentez plus proches d'autres jeunes que de vos aînés et que vous êtes résolus à construire un avenir meilleur.

C'est aux jeunes d'Amérique, mais aussi, à travers eux, à tous les jeunes du monde que le président Kennedy s'adressait lorsqu'il déclarait : « L'énergie, la foi, la dévotion que nous portons à cet effort illuminera notre pays et tous ceux qui le servent – et la lueur de ce feu peut vraiment illuminer le monde. »

Et de remercier : « Avec une bonne conscience comme seule récompense sûre, avec l'histoire comme juge final de nos actes, avançons pour mener le pays que nous aimons, en demandant Sa bénédiction et Son aide, mais en sachant qu'ici sur terre, le travail de Dieu doit vraiment être le nôtre. » Je vous remercie.



Robert F. Kennedy salue des mineurs en 1960 en Virginie occidentale, durant la campagne électorale en faveur de son frère John F. Kennedy. © Bob Lerner



Robert F. Kennedy, avec des enfants à Sunnyside. © 2006 Clyde Keller

GERTRUD KURZ

« NOUS QUI AVONS LE PRIVILÈGE, SANS AVOIR RIEN FAIT POUR LE MÉRITER, DE VIVRE EN PAIX ET DE MENER UNE VIE RANGÉE, NOUS POUVONS REMERCIER LA VIE DE NOUS AVOIR ACCORDÉ CE PRIVILÈGE EN LE PARTAGEANT AVEC NOS FRÈRES QUI ONT TOUT PERDU SANS S'ÊTRE RENDUS COUPABLES DE RIEN. »

Gertrud Kurz naît le 15 mars 1890 à Lutzenberg, dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures. En 1938, cette mère de famille organise une fête de Noël à laquelle elle invite notamment des réfugiés qui vivaient en ville de Berne. À cette époque, les réfugiés sont surtout des intellectuels et des Juifs qui ont fui l'Allemagne nazie. (Par la suite, des personnes en provenance d'autres pays viendront chercher asile en Suisse, et la politique fédérale en la matière sera considérablement durcie.) Gertrud Kurz ne s'en tient pas à son invitation de Noël : elle crée aussi les Chevaliers de la Paix, une œuvre d'entraide qu'elle gère tout d'abord de manière totalement privée. Elle reçoit les réfugiés chez elle, ou les conseille par téléphone. Elle leur apporte un soutien matériel, intervient en leur faveur auprès des autorités afin d'éviter leur renvoi et prend publiquement position pour défendre leurs droits.

Gertrud Kurz souhaite créer un lieu où les réfugiés vivant en Suisse puissent se sentir à l'aise. Celle que l'on appelait affectueusement « la mère Kurz », ou « la mère des réfugiés » ne critique pas les membres des autorités, mais tente de les sensibiliser au sort des réfugiés ; elle essaie toujours de toucher le cœur de ceux qui ont le pouvoir de prendre des décisions.

Au fur et à mesure que des bénévoles s'annoncent pour s'occuper des réfugiés, d'autres œuvres d'entraide voient le jour à Genève, à Lausanne, à Bâle, à Saint-Gall et à Zurich. En 1941, les Chevaliers de la Paix deviennent membres de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, tout en restant une organisation privée.

En 1942, Gertrud Kurz s'alarme des refoulements en masse pratiqués aux frontières suisses. Elle rencontre le conseiller fédéral Eduard von Steiger, chef du Département fédéral de justice et police, et l'informe du sort tragique qui attendait ces personnes. Par son engagement, Gertrud Kurz a fait contrepoids à la politique d'asile restrictive menée par la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, au même titre que Paul Grüninger, qui aida dès le printemps 1938 des réfugiés (juifs pour la plupart) à entrer illégalement en Suisse depuis l'Autriche. Proposée deux fois comme lauréate du Prix Nobel de la paix dans les années 1960, « la mère Kurz » défendit la cause des réfugiés et de la paix jusqu'à sa mort, le 26 juin 1972.



Gertrud Kurz, 1965, © Jac. de Nijs / Fotosammlung Andro, Nationaal Archief, La Haye, Pays-Bas

Article de Gertrud Kurz paru dans le journal *Der Bund* 523, le 8 novembre 1942

Nous qui avons encore la grande chance de vivre en sécurité, nous ne pourrions jamais vraiment concevoir la détresse de nos réfugiés. Bien des choses ont été dites et écrites à ce sujet, mais cela ne fera certes pas de mal de les entendre une fois encore.

N'est-ce pas proprement saisissant qu'il y ait toujours de nos jours des hommes et des femmes qui sont livrés à l'arbitraire de leurs semblables, à qui l'on a tout pris et qui doivent « expier » sans qu'aucun droit ne leur soit reconnu ? Ils dépendent de notre bon vouloir et de notre compréhension. Ils ne peuvent invoquer de loi humaine, mais font confiance à ceux qui croient en la loi et le droit divins. Puisse cette loi éveiller nos consciences à la détresse

de ceux qui sont privés de droits et puissions-nous être disposés à remplacer ce qu'ils ont perdu et à nous engager en leur faveur !

La plupart des réfugiés ont dû tout laisser derrière eux et n'ont sauvé que leur vie. Nous les savons dans un grand dénuement et privés de tout droit. Nous qui avons le privilège, sans avoir rien fait pour le mériter, de vivre en paix et de mener une vie rangée, nous pouvons remercier la vie de nous avoir accordé ce privilège en le partageant avec nos frères qui ont tout perdu sans s'être rendus coupables de rien.

Avec nos anciens réfugiés et les nouveaux, nous nous rencontrons une fois par semaine. De nouveaux visages ne cessent d'apparaître, des visages tantôt torturés et souffrants, tantôt libérés et pleins de gratitude, les uns témoignant encore de l'épouvante vécue, les autres regardant leur nouvelle vie avec confiance. Le désespoir de certains nouveaux venus est particulièrement saisissant. Leurs yeux cherchent dans le vague, leurs pensées suivent leur propre chemin, des chemins de souffrance. Avant de nous quitter, ils se livrent sur ce qui les préoccupe et les tourmente.

Être contraint de fuir est une épreuve terrible et les fugitifs souffrent mille peines. Il est rare qu'une famille puisse prendre la fuite au complet. Des parents sont séparés de leurs enfants, des enfants perdent leurs parents ; des femmes doivent laisser partir leurs maris, des hommes sont forcés d'abandonner leur femme à leur sort. Tous nos réfugiés ont le mal du pays, les années de séparation d'avec leurs proches brisent leur âme et leurs nerfs. Certains souffrent particulièrement de dépendre d'autrui. Et tandis que les jeunes œuvrent pour notre pays dans différents camps de travail, en participant à des améliorations foncières, en plantant des arbres, en construisant des routes, en extrayant de la tourbe, les réfugiés plus âgés supportent avec grand-peine leur inactivité forcée.

Nos réfugiés savent qu'ils ne peuvent rester que temporairement dans notre pays, et qu'ils devront reprendre la route. Plus de 4000 d'entre eux ont d'ailleurs déjà quitté la Suisse depuis 1939 : ils sont parvenus à émigrer en Amérique du Nord, ont reçu un visa pour l'Amérique du Sud ou ont refait leur vie en Palestine. Bravant mille difficultés, des réfugiés se préparent encore de nos jours à émigrer. Mais savent-ils ce qui les attend dans ces pays inconnus ? Ils arrivent à leur destination sans un sou en poche, souvent déjà anéantis par les persécutions et la fuite. Graduellement, ils parviendront à s'en sortir. Quant à ceux qui restent dans notre pays, ils sont abattus par le manque de perspectives. Nous ne pouvons certes rien contre cela, mais nous devrions apporter un peu de joie dans leur

vie de tous les jours, afin qu'ils ne commencent pas dans l'amertume et le dépérissement cette nouvelle période qui nécessitera des êtres tout entiers à leur tâche.

Les victimes de persécutions sont particulièrement attachées à leurs proches, avec lesquels elles partagent leur douleur. En effet, tout leur a été pris : leur maison, leur pays, et toutes leurs possessions ; l'honneur, le droit et toute liberté. Si même les êtres qu'ils chérissent le plus leur sont arrachés, tout ce qui rendait leur vie malgré tout digne d'être vécue et donnait encore un sens à leur présence ici-bas s'effondre. Nous tous, qui savons nos parents en sécurité et avons la joie d'avoir nos enfants auprès de nous, nous voulons penser aux réfugiés, dont les nuits sont sombres et douloureuses, dont les cœurs pleurent leurs proches en danger ou déjà disparus.

Actuellement, d'énormes sacrifices sont exigés de tous les peuples ; nous Suisses avons le privilège de pouvoir, par notre sacrifice, aider de pauvres personnes dans la souffrance. Faisons ample usage de ce privilège, pour le bien des persécutés et pour le bien de notre propre pays.

*Préface de Gertrud Kurz à la brochure Nie wieder !
(Plus jamais ça !), 1946*

Notre devoir de gratitude

Nous risquons fort aujourd'hui de laisser nos cœurs s'endurcir et de ne plus être sensibles aux atroces souffrances qu'endurent des milliers de personnes. Nous en entendons parler lors de conférences, nous en lisons des comptes rendus et des lettres dans les journaux, mais alors que ces souffrances devraient nous bouleverser, elles troublent à peine notre sommeil. Et, ce qui est bien plus grave, elles ne perturbent en rien notre vie rangée ni ne nous poussent à agir.

Et pourtant, il y a là des personnes qui ont dû traverser la nuit et l'horreur. Aujourd'hui, nous entendons leurs voix qui nous mettent en garde : « N'oubliez pas si facilement ce qui vient de se passer ! N'en faites pas simplement des archives, aidez à faire en sorte que de telles horreurs ne puissent plus jamais se produire ! » Nous ne voulons pas laisser ces voix se perdre, mais soutenir leur action, pour que toutes ces souffrances n'aient pas été endurées en vain. Nous voulons aussi leur apporter un soutien matériel, afin qu'ils puissent venir en aide à leurs camarades qui ont perdu toute force physique et mentale. Nous qui avons été préservés, n'hésitons pas à nous acquitter du devoir de gratitude qui est le nôtre !

LE DALAÏ-LAMA

« LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME NE CESSERONT PAS TANT QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SE DÉSINTÉRESSERA DU SORT DU TIBET. »

Lhamo Thondup naît en Chine en 1935, dans la région frontière de l'Amdo. Il est le neuvième enfant d'une famille de paysans. Alors qu'il a deux ans, les moines tibétains voient en lui la quatorzième réincarnation du Dalaï-Lama, qui est considéré comme une émanation du bodhisattva de la compassion. Lhamo Thondup reçoit alors le nom de Tenzin Gyatso et est amené à Lhassa, où il étudie durant 16 ans les textes métaphysiques et religieux bouddhiques pour se préparer à son rôle de chef temporel des Tibétains et de chef spirituel des bouddhistes.

Après l'invasion du Tibet par la Chine, en 1949, une répression brutale s'abat sur la population tibétaine, qui dure encore de nos jours. Des milliers de Tibétains sont exécutés ou meurent de faim dans des camps. Des centaines de couvents, de temples et de bâtiments culturels ou historiques sont pillés et saccagés. Afin d'éradiquer la culture et l'identité tibétaines, les Chinois forcent les Tibétains à s'habiller à la chinoise, à devenir athées, à brûler leurs livres et à juger, humilier et tuer leurs maîtres et leurs enseignants.

En 1959, le Dalaï-Lama s'exile dans le nord de l'Inde avec 80 000 Tibétains. Il n'a plus foulé le sol du Tibet depuis cette date. La population tibétaine subit d'autres vagues de persécution dans les années 1960 et 1980. Jusqu'ici, le gouvernement chinois a exécuté, massacré, torturé ou fait mourir de faim plus d'un million de Tibétains, soit un cinquième de la population du pays.

Sa Sainteté le Dalaï-Lama est une source d'inspiration pour les Tibétains qui, malgré la brutalité de la répression chinoise, trouvent la force de continuer à se battre. Il les encourage à être fidèles à leurs convictions et à leurs rêves. Il leur demande de ne pas voir des assassins et des voleurs dans ceux qui ont volé son pays et massacré son peuple, mais des personnes méritant leur pardon et leur compassion. Depuis 1959, son message de paix, de non-violence, de dialogue entre les religions, de responsabilité universelle et de compassion lui a valu plus de 84 distinctions, doctorats honoris causa et autres prix, y compris le Nobel de la paix en 1989. Le Dalaï-Lama est également l'auteur de plus de 72 livres. Il se considère comme un simple moine bouddhiste.



Barack Obama, président des États-Unis, reçoit Sa Sainteté le Dalaï-Lama dans la salle des cartes de la Maison-Blanche le 18 février 2010.
© Photo officielle de la Maison-Blanche prise par Pete Souza

Entretien tiré du livre de Kerry Kennedy, « *Speak Truth To Power* », 2000

DE LA COMPASSION

Quand, à Auschwitz, j'ai vu les fours crématoires nazis qui ont servi à brûler des centaines de milliers de personnes, je ne m'attendais pas à ressentir un tel choc. Quelle froideur et quelle insensibilité ils exprimaient ! J'en étais bouleversé. J'ai compris que ces atrocités se produisent quand des sociétés perdent tout contact avec leurs sentiments. Et ces atrocités continuent, en dépit des lois et des conventions internationales adoptées pour les prévenir. Que dites-vous de Staline et de ses pogroms ? Qu'en est-il de Pol Pot, l'architecte des champs de la mort ? Et de Mao, un homme que j'ai connu et même admiré autrefois, et de la folie barbare de sa révolution culturelle ? Ces trois hommes d'État avaient une vision et un objectif, ainsi qu'un programme social. Mais rien ne peut justifier les souffrances que leur politique a infligées à leur peuple. Comme vous le voyez, tout commence par l'individu, par la question que chacun de nous doit se poser : quelles sont les conséquences de mes actes ? Pour mériter le qualificatif d'éthique, une action ne doit faire de mal à personne. Si nous parvenions à être plus sensibles aux souffrances des autres, nous ne tolérerions pas autant leur douleur et nous veillerions d'autant plus à ce qu'aucune de nos actions ne porte préjudice à qui que ce soit. En tibétain, nous appelons cela le nying je, un terme que l'on traduit généralement par « compassion ».

DE LA SOUFFRANCE

Chacun de nous désire être heureux, et la paix est inhérente au vrai bonheur. Mais toute personne capable de sentiments connaît aussi la souffrance. Cette douloureuse expérience nous relie aux autres et nous permet d'être capables d'empathie. De nombreuses personnes au Tibet savent ce qu'est la souffrance de se faire enlever ce que l'on a de plus cher. Nous, les réfugiés, nous avons perdu notre pays et avons été séparés de ceux que nous aimons. Quand de mauvaises nouvelles me parviennent du Tibet, je ressens une profonde tristesse. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, les Tibétains ont été particulièrement nombreux à venir me trouver en Inde. Ils me racontaient que leur père, leur mère, leurs frères ou leurs sœurs avaient été tués, qu'eux-mêmes avaient été torturés ou avaient souffert. Je pleurais souvent. Maintenant que j'ai entendu tant de ces histoires, je ne verse plus de larmes, comme le soldat qui prend peur aux premiers coups de fusil, puis finit par s'habituer.

Lorsque les Chinois ont perdu patience avec moi et se sont vengés sur le Panchen Lama, cela a été très triste, et j'accepte aussi ma part de responsabilité dans ce qui s'est passé. Mais que pouvais-je bien faire ? Dans ce genre de situation, cela n'a aucun sens de s'abandonner au découragement et à la tristesse. Se sentir démuni et en éprouver de la rage ne fait que souiller notre esprit, emplir notre cœur d'amertume et saper notre volonté. C'est alors que je trouve du réconfort dans les paroles du vieux maître indien Shantideva : « S'il est possible de vaincre la souffrance, il n'y a pas de raison de se faire du souci. Et s'il n'est pas possible de vaincre la souffrance, il ne sert à rien de se faire du souci. » À nous d'appliquer ces conseils et de nous souvenir que le besoin de liberté, de vérité et de justice que nous avons tous au plus profond de nous-mêmes finira par l'emporter. Il vaut également la peine de se rappeler que c'est dans les plus grandes épreuves que nous gagnons le plus en sagesse et en force. Un grand maître tibétain, qui a passé plus de vingt ans en prison dans des conditions atroces et a notamment subi la torture, y écrivait des lettres qu'il faisait sortir clandestinement de sa geôle ; or ces lettres étaient pour de nombreuses personnes les enseignements les plus profonds qu'elles aient jamais reçus au sujet de l'amour et de la compassion.

DE L'ÉTHIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Je n'exagère pas quand je dis que le Tibet dans lequel j'ai grandi était un paradis pour la faune. La chasse n'était guère pratiquée. De grands troupeaux de *kyang* (ânes sauvages) et de *drong* (yaks sauvages) parcouraient les plaines,

en compagnie des *gowa* au pelage chatoyant (gazelles), des *wa* (renards) et des *tsoe* (antilopes). Les aigles, très haut dans le ciel, survolaient noblement les couvents, et la nuit, on pouvait entendre les cris de la *wookpa* (chouette à longues oreilles). Aujourd'hui, ces animaux ont disparu, victimes de la chasse et de la destruction de leur habitat. Sans compter que les Chinois ont rasé les forêts du Tibet. Pékin admet même que cette déforestation est l'une des causes des inondations catastrophiques dont a été victime l'ouest de la Chine.

Quand nous prenons conscience du fait que nos actions ont des conséquences universelles, nous pensons automatiquement à l'environnement et nous rendons compte que dans ce domaine également, nous devons faire preuve de retenue.

DE LA NON-VIOLENCE

Mao a beau avoir dit que le pouvoir est au bout du fusil, je crois pour ma part que si la violence permet parfois d'atteindre des objectifs à court terme, elle n'obtient en revanche rien sur le long terme. Je suis intimement persuadé que la violence engendre la violence. On m'objectera que mon principe de non-violence est certes louable, mais peu efficace. Je suis toutefois convaincu que si les gens sont de cet avis, c'est parce qu'il faut du courage pour s'abandonner à la non-violence et qu'il est difficile de ne pas se laisser décourager. La non-violence est d'autant plus essentielle à l'heure actuelle que si, autrefois, seule la paix à l'intérieur d'un pays était en jeu, c'est maintenant de la paix dans le monde qu'il s'agit, tant nous sommes devenus dépendants les uns des autres. Il est remarquable, à ce sujet, que les révolutions politiques des années 1980 aient été fondamentalement non violentes. J'ai pour ma part proposé que le Tibet ainsi que d'autres régions soient déclarés zones de paix. Des pays comme l'Inde ou la Chine, qui sont en guerre depuis longtemps, pourraient tirer un énorme profit de la création d'une zone démilitarisée, qui leur permettrait notamment de faire de grandes économies sur les sommes qu'ils gaspillent pour maintenir des troupes aux frontières.

Au plan personnel, la violence peut dénaturer l'engagement de personnes en faveur de causes pourtant justes. Je suis d'avis que les grèves de la faim, par exemple, sont problématiques. Lorsque j'ai rendu visite pour la première fois à des grévistes de la faim (c'était le 2 avril 1988 à New Delhi), ils en étaient à leur deuxième semaine et leur état de santé n'était donc pas encore trop préoccupant. Ces grévistes m'ont dès le début demandé de ne pas tenter de les dissuader de poursuivre leur action. Comme ils menaient cette grève pour faire avancer la cause du Tibet,

LE DALAÏ-LAMA

ce qui relève aussi de ma responsabilité, je voulais leur proposer une autre solution que le renoncement à toute nourriture. Si j'avais pu en trouver une, je serais parvenu à leur faire changer d'avis. Mais il n'y avait malheureusement pas d'autre solution. Finalement, la police indienne a fait irruption et les a emmenés à l'hôpital. J'étais immensément soulagé. Ces grévistes avaient fait preuve d'un courage et d'une détermination impressionnants. Par chance, ils n'ont pas dû mourir, non pas qu'ils aient changé d'avis, mais parce que le gouvernement indien les a forcés à vivre. Pour les grévistes, le fait de se sacrifier de la sorte n'est pas une forme de violence, mais pour moi c'en est une. Même si notre cause est juste, ils se trompaient quand ils estimaient que mourir de la main de ceux qu'ils considéraient comme leur ennemi était une conséquence raisonnable de leur action. C'est là une distinction importante.

DES DROITS DE L'HOMME

Les violations des droits de l'homme constituent l'un des symptômes de la question tibétaine, et elles ne cesseront pas tant que la communauté internationale se désintéressera du sort du Tibet. En attendant, les Tibétains souffrent, les Chinois sont embarrassés et le ressentiment général ne fait qu'enfler. Les autorités chinoises craignent pour l'unité et la stabilité de leur pays, mais c'est justement leur manière de procéder au Tibet qui est source d'instabilité et de désunion. Cette politique contradictoire est vouée à l'échec.

DE LA VALEUR DE LA VIE

Je suis conscient que le fait d'être le Dalaï-Lama donne un sens à la vie. Si notre vie est utile aux autres, alors elle atteint son but. Ma responsabilité est immense et ma tâche impossible. Cependant, tant que ma motivation est sincère, je suis presque immunisé contre ces énormes difficultés. Je fais tout ce qui est en mon pouvoir, même si cela dépasse mes compétences. Je pense évidemment que je serais plus utile si je n'avais pas de fonction à assumer au sein du gouvernement. Des personnes plus jeunes et bien formées devraient m'y remplacer, pour que je puisse consacrer le temps et l'énergie qui me restent à faire reconnaître la valeur de la vie. C'est en effet l'essentiel : si les personnes qui détiennent les leviers politiques et économiques ne respectent pas la valeur de l'être humain, les problèmes de toutes sortes, comme la criminalité et la corruption, ne font que s'aggraver. L'idéologie communiste, par exemple, ne reconnaît pas la valeur de l'être humain, et c'est pour cela qu'elle est gangrenée par la corruption. La culture bouddhiste travaille sur l'autodiscipline, une compétence

qui est un antidote à la corruption. Dès que nous pourrions retourner au Tibet et y jouir d'une certaine liberté, j'abandonnerai toute autorité temporelle et consacrerai le reste de ma vie à promouvoir le respect de la vie humaine et l'harmonie entre les religions. Et je continuerai à enseigner le bouddhisme au monde bouddhiste.

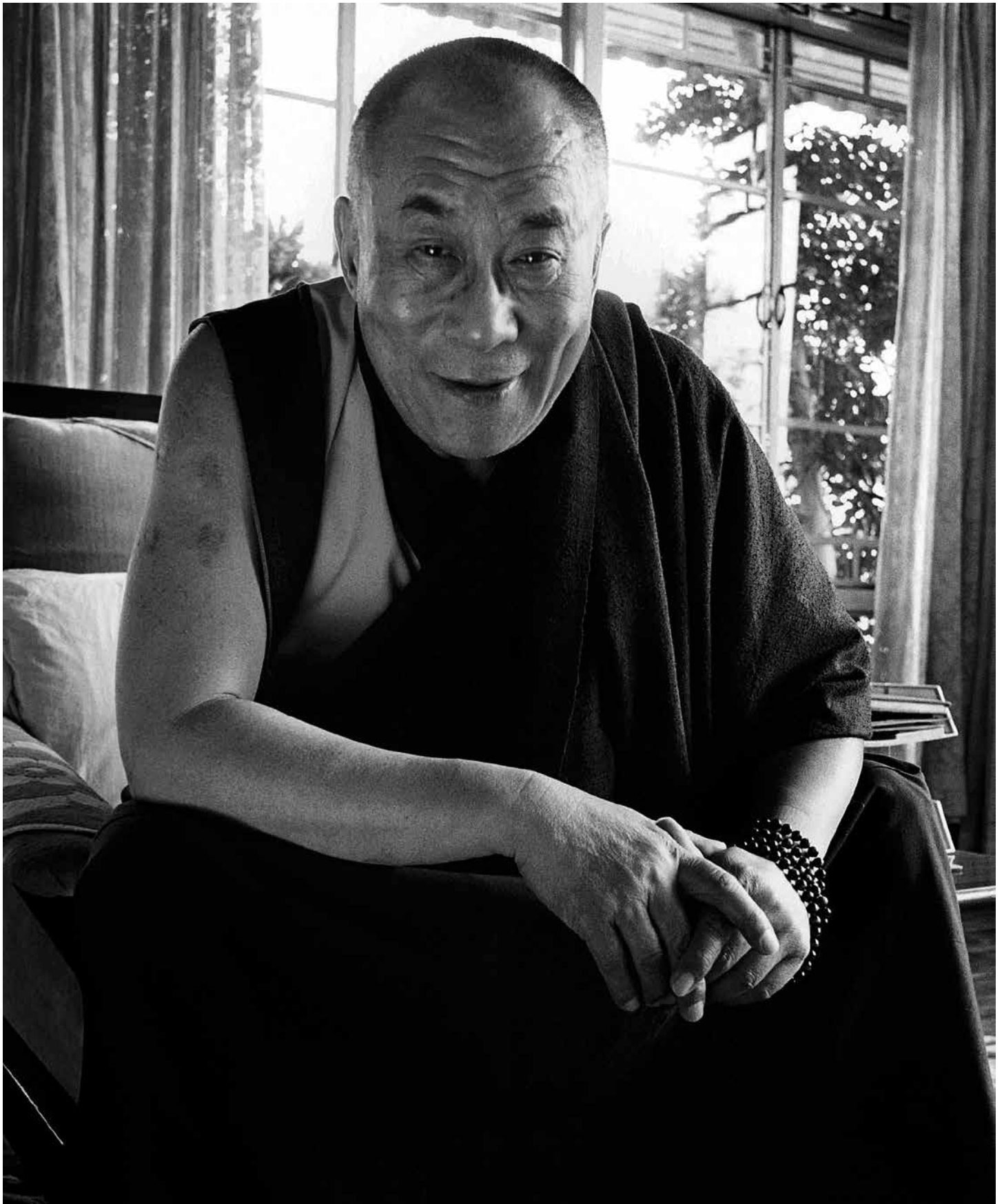
DES LES OBJECTIFS ET DE L'IMPERMANENCE

Être à la fois chef politique et chef spirituel n'est pas contradictoire en soi tant que l'on mène ses activités politiques de manière sérieuse, en poursuivant de véritables objectifs. Par véritables objectifs, j'entends le fait de ne pas travailler pour sa propre gloire ou pour asseoir son pouvoir, mais pour le bien d'autrui.

Dans cinquante ans, moi, Tenzin Gyatso, je ne serai plus qu'un souvenir. Mais le temps ne s'arrête pas. Les autorités chinoises et la population tibétaine veulent que je continue mon travail, mais j'ai 64 ans : j'en aurai donc 74 dans dix ans, et 84 dix ans plus tard. Il me reste peu de temps à disposition. Mes médecins, qui se fondent sur mon pouls, me disent que je vivrai jusqu'à 103 ans. Pendant les années qu'il me reste à vivre, je veux, pour le bien de tous, rester jusqu'à mon dernier jour en contact avec ceux et celles qui ont été les amis du Tibet durant les années les plus rudes. Ils ne l'ont pas fait pour l'argent, et encore moins par goût du pouvoir (leur amitié pour nous a pu nuire à leurs relations économiques avec la Chine), mais par compassion et fraternité. Ces amitiés me sont très précieuses.

J'aimerais conclure par une brève prière qui m'a encouragé dans mes efforts pour me rendre utile aux autres :

*Puissé-je devenir à chaque instant, maintenant et toujours,
Un protecteur pour ceux qui sont sans défense,
Un guide pour ceux qui se sont égarés,
Un navire pour ceux qui doivent affronter des océans,
Un pont pour ceux qui doivent traverser des rivières,
Un sanctuaire pour ceux qui sont en danger,
Une lampe pour ceux qui sont dans la nuit,
Un refuge pour ceux qui sont sans abri
Et un serviteur pour tous ceux qui sont dans le besoin.*



EMILIE LIEBERHERR

« IL EST TEMPS QUE TOUS LES CITOYENS DU PAYS SE RENDENT COMPTE QUE NOTRE DÉMOCRATIE N'EN SERA PAS VRAIMENT UNE TANT QUE LES FEMMES N'Y PARTICIPERONT PAS PLEINEMENT, ET QU'UN HUMANISME BIEN COMPRIS VEUT QUE LE PARTENARIAT ENTRE HOMMES ET FEMMES SE CONCRÉTISE AU SEIN DE L'ÉTAT ÉGALEMENT. »

Emilie Lieberherr, née le 14 octobre 1924, s'intéresse très tôt à la politique. Pour elle, « faire de la politique, c'est améliorer les conditions de vie des hommes et des femmes dans notre société, et tout particulièrement le sort des personnes défavorisées ». Elle consacrera donc son engagement politique aux femmes, aux jeunes, aux personnes âgées et aux marginaux.

Emilie Lieberherr se fait remarquer sur la scène politique à la fin des années 1960. Figure de proue du mouvement féministe, elle lutte pour le suffrage féminin. En 1969, elle devient présidente du comité d'organisation d'une marche de protestation sur Berne, et prend ainsi la tête d'une manifestation qui rassemblera près de 5 000 citoyennes suisses, et quelques citoyens aussi : le 1^{er} mars 1969, sur la Place fédérale, les manifestantes exigent une amélioration de la situation des femmes en Suisse et l'égalité des droits entre les sexes. Emilie Lieberherr est aussi une pionnière de la défense des consommateurs en Suisse, puisqu'elle a fondé le Forum des consommatrices de Suisse alémanique, qu'elle a présidé durant plusieurs années.

Toujours à la fin des années 1960, Emilie Lieberherr entre au Parti socialiste (PS) et devient la première conseillère municipale et la première cheffe du dicastère des affaires sociales de la ville de Zurich, deux fonctions qu'elle occupera de 1970 à 1994.

Elle marque de son empreinte la politique zurichoise et suisse dans les domaines de l'égalité des sexes ainsi que de l'aide aux personnes âgées et aux toxicomanes. Elle représentera aussi son canton au Conseil des États, de 1978 à 1983, avant de devenir, de 1976 à 1980, la première présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines.

Emilie Lieberherr décède le 3 janvier 2011, après des années vécues avec sa compagne.



Emilie Lieberherr. © Archives de la ville de Zurich, succession Emilie Lieberherr

Discours d'Emilie Lieberherr, le 1^{er} mars 1969, sur la Place fédérale, à Berne

Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la manifestation d'aujourd'hui sur la Place fédérale, à Berne. Je remercie tous les hommes qui ont fait acte de présence par solidarité avec les femmes. Et je remercie les femmes d'avoir le courage de manifester en public pour défendre leurs droits et de montrer ainsi à quel point elles sont déterminées à obtenir le droit de vote. Nous sommes ici pour deux raisons :

1. Nous attendons depuis des décennies maintenant l'égalité des droits, et le droit de participer à l'élaboration des lois qui nous concernent toutes et tous.
2. Dernièrement – et c'est ce qui nous a décidées à venir manifester aujourd'hui –, le Conseil fédéral a recommandé au Parlement de ratifier la Convention européenne des droits de l'homme en formulant des réserves. Or, deux de ces réserves concernent les femmes : il s'agit du suffrage féminin et du droit à la même formation pour les garçons et les filles.

Cette annonce a mis fin à la patience tout helvétique dont nous avons fait preuve jusqu'à maintenant. La recommandation du Conseil fédéral est non seulement une gifle pour les femmes, elle ébranle aussi la confiance que nous avons en

lui. Nous ne sommes donc pas venues ici pour quémander, mais pour exiger.

Il est temps que tous les citoyens du pays se rendent compte que notre démocratie n'en sera pas vraiment une tant que les femmes n'y participeront pas pleinement, et qu'un humanisme bien compris veut que le partenariat entre hommes et femmes se concrétise au sein de l'État également.

Nous appelons le Parlement à ne ratifier la Convention européenne des droits de l'homme que lorsqu'il pourra le faire sans réserve, afin qu'il ne faille pas attendre encore des décennies avant de voir le droit de vote et d'éligibilité des femmes devenir une réalité. Nous exigeons que des mesures soient prises immédiatement afin que dans notre pays aussi, les femmes aient la jouissance des droits fondamentaux.

(en français) Chers amis de la Suisse romande, nous vous saluons et vous remercions de votre solidarité dans notre lutte contre la discrimination des femmes suisses. Je tiens à vous féliciter du courage dont vous avez fait preuve par votre présence ici.

(en italien) Cari amici della Svizzera italiana. Vi salutiamo e vi ringraziamo della vostra solidarietà nella nostra lotta contro la discriminazione della donna svizzera. Mi congratulo con voi del coraggio che dimostrate con la vostra presenza.

RÉSOLUTION

Nous, citoyennes suisses rassemblées ici sur la Place fédérale, demandons que nous soit accordé le droit de vote et d'éligibilité au plan fédéral et cantonal, et cela, sans restrictions. La Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du Conseil de l'Europe ne doit être ratifiée qu'une fois que les réserves pourront être levées. L'égalité des sexes est une condition importante de la concrétisation des droits de l'homme. Chacune des réserves avancées mine la crédibilité de notre pays en tant qu'État de droit et que démocratie. Nous demandons donc instamment à tous les politiciens et citoyens de bonne volonté de faire en sorte que le droit de vote soit octroyé dans les plus brefs délais aux femmes, et cela, aux plans fédéral, cantonal et communal.

Extraits d'un entretien qu'Emilie Lieberherr accorda en 2008 à Erika Mägli et Sandra Tinner

J'ai toujours su que je m'engagerais pour faire avancer la cause des femmes. Petite déjà, je faisais des discours sur le droit de vote des femmes. De la première année primaire jusqu'à la fin du secondaire, j'ai fréquenté l'école des Sœurs de Menzingen, dans le canton d'Uri. C'était une école de filles, et j'étais déjà révoltée à l'idée que pratiquement aucune de ces filles n'aurait la possibilité de suivre de formation professionnelle. Mon père, lui, disait toujours que tous les enfants, les filles comme les garçons, devaient apprendre un métier, peu importe lequel. De mes 42 camarades de classe de première primaire, sept à peu près ont fait un apprentissage, toutes les autres ont travaillé comme serveuse ou femme de ménage.

Petite déjà, j'avais dit autour de moi que je voulais devenir avocate pour défendre les femmes en justice. Mais je n'y suis pas parvenue, car je n'ai pas pu entrer, comme je l'aurais voulu, à l'Université de Berne. J'étais bien dans le domaine juridique avec ma maturité cantonale économique, mais les portes de l'université m'étaient fermées. Comme j'avais su que les élèves qui avaient obtenu une maturité cantonale économique dans le canton de Schwyz pouvaient, eux, entrer à l'université, j'avais écrit au directeur de l'instruction publique du canton de Berne, un certain Feldmann. Cet arrogant m'a fait venir dans son bureau pour me dire qu'on ne pouvait tout de même pas comparer l'école de filles d'Ingenbohl et l'école de garçons de Schwyz !

(...) Bien plus tard, j'ai proposé à Arthur Bachmann, conseiller d'État socialiste de Winterthur, d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes au plan communal, pour ouvrir la voie au plan fédéral. Les cantons de Neuchâtel, Vaud ou Genève l'avaient d'ailleurs déjà fait. Ce projet de loi zurichois se limitait à introduire la possibilité d'accorder le droit de vote et d'éligibilité au plan communal : c'était la politique des petits pas. Il a passé la rampe, et la ville de Zurich a été la première commune à en faire usage et à accorder le droit de vote aux femmes au plan communal. Il faut dire que nous avons organisé cette marche sur Berne pour mettre la pression sur les hommes sur la Place fédérale, et qu'une foule impressionnante avait répondu à notre appel. Il était temps, aussi : la lutte des femmes suisses pour devenir des citoyennes à part entière avait commencé en 1886...

MARTIN LUTHER KING

« UNE LOI JUSTE EST UNE PRESCRIPTION ÉTABLIE PAR L'HOMME EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI MORALE OU LA LOI DE DIEU. UNE LOI INJUSTE EST UNE PRESCRIPTION QUI NE SE TROUVE PAS EN HARMONIE AVEC LA LOI MORALE. TOUTE LOI QUI IMPOSE LA SÉGRÉGATION EST INJUSTE, CAR LA SÉGRÉGATION DÉFORME L'ÂME ET DÉNATURE LA PERSONNALITÉ. ELLE DONNE À CELUI QUI L'IMPOSE UN FALLACIEUX SENTIMENT DE SUPÉRIORITÉ ET À CELUI QUI LA SUBIT UN FALLACIEUX SENTIMENT D'INFÉRIORITÉ. AUSSI LA SÉGRÉGATION N'EST-ELLE PAS SEULEMENT MALSAIN DU POINT DE VUE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIOLOGIQUE, ELLE EST ÉGALEMENT MORALEMENT MAUVAISE. »

Martin Luther King, né le 15 janvier 1929 à Atlanta, aux États-Unis, est le fils d'un prédicateur de l'Église baptiste Ebenezer. Dès son plus jeune âge, Martin Luther King s'oppose à la ségrégation raciale et défend la grandeur de la nation américaine, soutenu dans cette opinion par son père. Il n'a que 14 ans lorsqu'il remporte un prix à un concours d'éloquence.

Martin Luther King entre à 15 ans au Morehouse College, où il étudie la problématique de la ségrégation et découvre le principe de résistance non violente du Mahatma Gandhi. C'est de cette époque que date son engagement politique. En 1954, après avoir obtenu une licence en théologie, il est nommé pasteur de l'église baptiste de l'avenue Dexter à Montgomery (Alabama). De 1951 à 1955, il rédige sa thèse de doctorat à l'université de Boston, tout en continuant à s'intéresser aux thèses de Gandhi sur la non-violence.

Le 1^{er} décembre 1955, Rosa Parks, une défenseuse noire des droits civiques, refuse de céder son siège à un Blanc dans un bus de la ville de Montgomery. Elle est aussitôt arrêtée et condamnée, ce qui déclenche un vaste mouvement de solidarité au sein de la communauté noire. Le 5 décembre 1955, le jour de son jugement, les Noirs commencent à boycotter les bus de la ville. Martin Luther King est élu à la tête de l'organisation qui mène cette action. Ce boycott, qui durera 385 jours, a pour but de montrer la grande dépendance des patrons blancs envers les Noirs et les injustices dont ces derniers sont victimes.

En 1957, Martin Luther King est élu président d'une organisation chrétienne de défense des droits civiques, la *Southern Christian Leadership Conference* (SCLC). Durant les années suivantes, il sillonne le sud des États-Unis pour défendre les droits des Noirs, tout en prêchant la non-violence. Il est la cible de plusieurs tentatives d'assassinat et est en outre brièvement emprisonné en 1963.

Toujours en 1963, il organise la « Marche sur Washington

pour le travail et la liberté », afin d'attirer une fois de plus l'attention sur les problèmes des Noirs et d'inciter les responsables politiques à changer d'attitude. Le 28 août 1963, un rassemblement pacifique réunit ainsi plus de 250 000 personnes, dont des dizaines de milliers de Blancs, dans la capitale des États-Unis. Martin Luther King y prononce son célèbre discours « I have a dream ».

À partir de 1966, Martin Luther King étend le mouvement vers le Nord et approfondit son engagement contre la pauvreté. En dépit de l'apparition d'une aile extrémiste violente au sein du mouvement pour les droits civiques, il continue à adhérer au principe de la non-violence. Le 4 avril 1968, il est assassiné au balcon du Lorraine Motel de Memphis.

En 1963, Martin Luther King est désigné « Homme de l'année » par le magazine Time. En 1964, il reçoit le Prix Nobel de la paix. En 1977, le président Carter lui décerne à titre posthume la *Presidential Medal of Freedom*, la plus haute distinction civile des États-Unis. En 1978, Martin Luther King est le lauréat du Prix des droits de l'homme des Nations Unies. Et depuis 1986, le troisième lundi de janvier est déclaré « Journée Martin Luther King » aux États-Unis pour honorer sa mémoire.



Martin Luther King est arrêté en 1958 à Montgomery (Alabama) pour vagabondage.

Extraits d'une lettre écrite à la prison de Birmingham le 16 avril 1963

Chers confrères pasteurs !

Incarcéré à la prison municipale de Birmingham, je suis tombé sur votre récente déclaration qui juge nos activités actuelles « malavisées et inopportunes ». Il n'arrive jamais ou il arrive rarement que je prenne le temps de répondre à ceux qui contestent mon œuvre ou mes idées. Mais je pense que vous êtes véritablement des hommes de bonne volonté et que vos critiques sont exprimées avec sincérité, aussi aimerais-je répondre à votre déclaration en des termes qui, je l'espère, seront empreints de mesure et de raison.

Je pense que je devrais vous expliquer ma présence à Birmingham, puisque vous avez été sensibles à l'argument relatif à « l'arrivée d'éléments étrangers » dans la ville. J'ai l'honneur d'être le président en exercice de la *Southern Christian Leadership Conference*. Or, la section de Birmingham de cette organisation nous a invités il y a plusieurs mois à nous tenir prêts à nous engager dans un programme d'action directe non violente si cela s'avérait nécessaire. Nous avons accepté aussitôt et, quand l'heure est venue, nous avons fait honneur à notre promesse.

Toutefois, si je suis présent à Birmingham, c'est avant tout parce que l'injustice y est présente. Je ressens en effet l'obligation d'apporter l'Évangile de la liberté au-delà des limites de ma propre ville natale.

Mieux encore, je suis conscient de l'interdépendance entre toutes les communautés et entre tous les États. Je ne peux rester inactif à Atlanta sans me soucier de ce qui se passe à Birmingham. Toute injustice, où qu'elle se produise, est une menace pour la justice partout ailleurs. Nous sommes inéluctablement pris dans un réseau de relations mutuelles ; notre destinée commune est comme un vêtement sans couture. Ce qui touche directement l'un de nous nous concerne tous indirectement. Nous ne pourrions plus jamais tolérer la notion étriquée et provinciale d'« agitateurs venus de l'extérieur ». Quiconque vit aux États-Unis ne peut jamais être considéré comme « venu de l'extérieur », où que ce soit dans son pays.

Vous déplorez les manifestations qui se déroulent actuellement à Birmingham. Je regrette cependant que votre déclaration n'exprime pas le même souci pour les circonstances à l'origine des manifestations. Il est regrettable que des manifestations aient lieu à Birmingham en ce moment, mais il est encore plus regrettable que les instances du pouvoir blanc, dans cette ville, n'aient pas laissé d'autre solution à la communauté noire.

Toute campagne non violente comporte quatre étapes : 1) le recueil des faits qui prouvent ou non l'existence de l'injustice ; 2) la négociation ; 3) la purification de nos âmes et 4) l'action directe. Nous avons franchi ces quatre étapes à Birmingham. On ne gagnera rien à prétendre que la ville n'est pas en proie à l'injustice raciale. Birmingham est probablement la ville des États-Unis où la ségrégation est la plus rigoureuse. Le hideux bilan de ses brutalités policières est connu aux quatre coins de notre pays. Le traitement injuste que ses tribunaux réservent aux Noirs est de notoriété publique. Il y a eu plus d'attentats impunis contre les foyers et les églises des Noirs à Birmingham que dans n'importe quelle autre ville américaine. C'est la réalité pure et simple, dans toute sa brutalité. Dans cette situation, les dirigeants noirs ont cherché à négocier avec les responsables de la municipalité. Mais ces dirigeants politiques ont constamment refusé d'entamer des négociations de bonne foi.

L'occasion s'est présentée, au mois de septembre dernier, de discuter avec quelques-uns des dirigeants des milieux économiques. Au cours de ces séances de négociation, les commerçants avaient formulé certains engagements, comme celui d'ôter des magasins les pancartes racistes et insultantes qui s'y trouvent. Au vu de ces engagements, le révérend Shuttlesworth et les dirigeants du Mouvement chrétien de l'Alabama pour les droits de l'homme ont convenus de proclamer un moratoire sur les manifestations de tous ordres. Au fil des semaines et des mois, nous avons compris que l'engagement n'avait pas été tenu : les rares commerçants à avoir ôté les écriteaux les ont remis.

Comme tant d'autres fois dans le passé, nos espoirs ont été brisés et l'ombre obscure d'une profonde déception s'est abattue sur nous. Aussi n'avions-nous pas d'autre issue que de nous préparer à l'action directe : c'est en prenant physiquement des risques, avec nos propres corps, que nous alerterions la conscience de la communauté locale et nationale.

Peut-être demanderez-vous : « Pourquoi l'action directe ? Pourquoi ces occupations, ces cortèges et autres manifestations ? Ne vaut-il pas mieux négocier ? » Vous avez raison d'en appeler à la négociation. En vérité, c'est l'objectif même de l'action directe : créer un tel état de crise, susciter une telle tension que la société, après avoir obstinément refusé de négocier, se trouve contrainte d'envisager cette solution. L'action a pour objet de donner à la question une dimension si dramatique qu'il sera impossible de prétendre l'ignorer. Je viens de mentionner la création

MARTIN LUTHER KING



Photographie d'une rencontre à la Maison-Blanche avec les dirigeants du mouvement pour les droits civiques.
Premier rang : Martin Luther King, Robert F. Kennedy, Roy Wilkins, Lyndon B. Johnson, Walter P. Reuther; Whitney M. Young et A. Philip Randolph. Deuxième rang, deuxième depuis la gauche : Rosa Gragg. Dernier rang, troisième depuis la gauche : James Farmer. 22 juin 1963

d'une tension comme une partie de la mission d'un résistant non violent. Cela peut paraître choquant. Mais je dois avouer que je ne crains pas le mot « tension ». Par mon travail et mes prédications, je me suis montré sincèrement hostile aux tensions violentes, mais il est une sorte de tension, constructive et non violente, qui est indispensable au changement.

Le propos de notre programme d'action directe est de créer une crise si grave qu'elle débouchera inévitablement sur une négociation. Nous vous rejoignons donc dans votre appel à la négociation. Depuis trop longtemps, notre Sud bien-aimé se trouve enlisé dans sa tragique tentative de monologuer au lieu de dialoguer.

L'un des points fondamentaux de votre déclaration est que notre action se produit à un mauvais moment. Certains ont demandé : « Pourquoi ne pas avoir donné aux nouveaux

élus le temps d'agir ? » La seule réponse que nous pouvons fournir à cette question, c'est que la nouvelle municipalité a besoin d'être piquée au vif, tout comme l'ancienne, pour agir.

Mes amis, je dois vous dire que nous n'avons pas obtenu le moindre progrès dans le domaine des droits civiques sans exercer une pression résolue, légale et non violente. Il est historiquement prouvé que les groupes privilégiés cèdent rarement leurs privilèges sans y être contraints. Il arrive que les individus soient touchés par la lumière de la morale et renoncent volontairement à leurs attitudes injustes, mais, comme nous l'a rappelé Reinhold Niebuhr, les groupes n'ont pas autant de moralité que les individus.

Nous en avons fait la pénible expérience : la liberté n'est jamais accordée de bon gré par l'opprimeur ; elle doit être exigée par l'opprimé. Franchement, je ne me suis jamais

engagé dans un mouvement d'action directe à un moment jugé « opportun », d'après le calendrier de ceux qui n'ont pas indûment subi les maux de la ségrégation. Depuis des années, j'entends ce mot : « Attendez ! »

Il résonne à mon oreille, comme à celle de chaque Noir, avec une perçante familiarité. Cet « Attendez ! » a presque toujours signifié : « Jamais ! ». Il nous faut constater avec l'un de nos éminents juristes que « justice trop tardive est déni de justice ».

Nous avons attendu pendant plus de 340 ans les droits que nous octroient tant la Constitution que notre Créateur. Ceux qui n'ont jamais senti le dard brûlant de la ségrégation raciale ont beau jeu de dire : « Attendez ! » Mais quand vous avez vu des populations vicieuses lyncher à volonté vos pères et mères, noyer à plaisir vos frères et sœurs ; quand vous avez vu des policiers pleins de haine maudire, frapper, brutaliser et même tuer vos frères et sœurs noirs en toute impunité ; quand vous voyez la grande majorité de vingt millions de Noirs étouffer dans la prison fétide de la pauvreté, au sein d'une société opulente ; quand vous sentez votre langue se nouer et votre voix vous manquer pour tenter d'expliquer à votre petite fille de six ans pourquoi elle ne peut aller au parc d'attractions qui vient de faire l'objet d'une publicité à la télévision ; quand vous voyez les larmes affluer dans ses petits yeux parce qu'un tel parc est interdit aux enfants de couleur ; quand vous voyez les nuages déprimants d'un sentiment d'infériorité se former dans son petit ciel mental ; quand vous la voyez commencer à déformer sa petite personnalité en secrétant inconsciemment une amertume à l'égard des Blancs ; quand vous devez inventer une explication pour votre petit garçon de cinq ans qui vous demande : « Papa, pourquoi les Blancs sont si méchants avec les gens de couleur ? » ; quand, au cours de vos voyages, vous devez dormir nuit après nuit sur le siège inconfortable de votre voiture parce qu'aucun motel ne vous acceptera ; quand vous êtes humilié jour après jour par des pancartes narquoises : « Blancs », « Noirs » ; quand votre prénom est « négro » et votre nom « mon garçon » (quel que soit votre âge) ou « John » ; quand votre mère et votre femme ne sont jamais appelées respectueusement « Madame » ; quand vous combattez sans cesse le sentiment dévastateur de n'être personne ; alors vous comprenez pourquoi nous trouvons si difficile d'attendre. Il vient un temps où l'on ne peut endurer davantage et où les hommes ne supportent plus de se trouver plongés dans des abîmes d'injustice. J'espère, Messieurs, que vous pourrez comprendre notre légitime et inévitable impatience.

Vous exprimez une grande inquiétude à l'idée que nous

sommes disposés à enfreindre la loi. Voilà certainement un souci légitime. On pourrait fort bien nous demander : « Comment pouvez-vous recommander de violer certaines lois et d'en respecter certaines autres ? » Pour répondre à cette question, signalons qu'il existe deux catégories de lois : celles qui sont justes et celles qui sont injustes. Je suis le premier à prêcher l'obéissance aux lois justes. L'obéissance aux lois justes n'est pas seulement un devoir juridique, c'est aussi un devoir moral. Inversement, chacun est moralement tenu de désobéir aux lois injustes.

Quelle est la différence entre les unes et les autres ? Comment déterminer si une loi est juste ou injuste ? Une loi juste est une prescription établie par l'homme en conformité avec la loi morale ou la loi de Dieu. Une loi injuste est une prescription qui ne se trouve pas en harmonie avec la loi morale. Pour le dire dans les termes qu'emploie saint Thomas d'Aquin, une loi injuste est une loi humaine qui ne plonge pas ses racines dans la loi naturelle et éternelle. Toute loi qui élève la personne humaine est juste. Toute loi qui la dégrade est injuste. Toute loi qui impose la ségrégation est injuste, car la ségrégation déforme l'âme et dénature la personnalité. Elle donne à celui qui l'impose un fallacieux sentiment de supériorité et à celui qui la subit un fallacieux sentiment d'infériorité. Pour cette raison, je peux exhorter mes semblables à obéir à l'arrêt de la Cour suprême de 1954, car ce dernier est moralement correct. Pour cette même raison, je peux pousser des hommes à enfreindre les ordonnances sur la ségrégation, car elles sont moralement mauvaises.

Prenons un exemple plus concret de lois justes et de lois injustes. Une prescription que la majorité impose à la minorité sans s'y soumettre elle-même est une loi injuste. Elle légitime l'inégalité. À l'inverse, la prescription que la majorité impose à la minorité mais qu'elle est disposée à respecter elle-même est une loi juste. Elle légitime l'égalité.

Ajoutons-y une autre explication. Une prescription imposée à une minorité qui, privée du droit de voter librement, n'a pris aucune part à son élaboration ou à sa promulgation est une loi injuste. En Alabama, toutes sortes de moyens frauduleux sont employés pour empêcher les Noirs de s'inscrire sur les listes électorales. Il existe des comtés où aucun Noir n'est inscrit sur ces listes bien que les Noirs forment la majorité de la population. Peut-on prétendre qu'une loi adoptée dans un tel État a été élaborée par des voies démocratiques ?

Il est des cas où une loi est juste en apparence, mais injuste dans son application. Par exemple, j'ai été arrêté vendredi accusé d'avoir participé à un défilé non autorisé. Il n'y a rien à dire contre une ordonnance qui exige une

MARTIN LUTHER KING

autorisation pour tout défilé. Mais quand cette ordonnance est utilisée pour maintenir la ségrégation et refuser à certains citoyens les droits inclus dans le premier amendement de la Constitution, comme la liberté de réunion et de manifestation pacifique, cette ordonnance devient injuste.

Celui qui viole une loi injuste doit agir ouvertement, avec amour et accepter volontairement le châtement qu'il encourt. Je soutiens que quiconque enfreint une loi parce que sa conscience la tient pour injuste, puis accepte volontairement une peine de prison afin de sensibiliser la société à cette injustice, affiche en réalité un respect supérieur pour le droit.

Je dois vous faire deux aveux sincères, mes frères chrétiens et juifs. Tout d'abord, je dois vous avouer que, ces dernières années, j'ai été profondément déçu par les Blancs modérés. J'en suis presque arrivé à la conclusion regrettable que le grand obstacle opposé aux Noirs en lutte pour leur liberté, ce n'est pas le membre du Conseil de citoyens blancs ni celui du Ku Klux Klan, mais le Blanc modéré qui est plus attaché à l'« ordre » qu'à la justice, qui préfère une paix négative issue d'une absence de tensions, à la paix positive issue d'une victoire de la justice. La compréhension superficielle des gens de bonne volonté est plus frustrante que l'incompréhension totale des gens malintentionnés. Une acceptation tiède est plus irritante qu'un refus pur et simple.

J'avais espéré que les Blancs modérés le comprendraient : la loi et l'ordre ont pour objet l'établissement de la justice. J'avais espéré que les Blancs modérés le comprendraient : l'état de tension actuelle dans le Sud n'est qu'une transition nécessaire ; il nous faut sortir d'une période détestable de paix négative, où le Noir accepte passivement son sort injuste, et entrer dans une phase de paix positive et pleine de sens, où tous les hommes respecteront la dignité et la valeur de la personne humaine. En réalité, ce n'est pas nous qui créons la tension en nous lançant dans l'action directe non violente : nous nous contentons de rendre visible une tension latente.

Dans votre déclaration, vous soutenez que nos actions, bien que pacifiques, doivent être condamnées, car elles engendrent la violence. Mais peut-on procéder à une telle affirmation en bonne logique ? Cela ne revient-il pas à condamner la victime d'un vol sous prétexte qu'en ayant de l'argent elle a poussé le coupable à commettre un acte répréhensible ? Cela ne revient-il pas à condamner Jésus, sous prétexte que sa conscience sans pareil de l'existence de Dieu et son désir inébranlable de faire la volonté de Celui-ci ont provoqué le geste pervers de ceux qui l'ont crucifié ? Comme les juges fédéraux l'ont sans cesse

affirmé et comme nous devons l'admettre, il est immoral de demander à un individu de renoncer à faire valoir ses droits constitutionnels fondamentaux sous prétexte que sa quête pourrait engendrer la violence. La société doit protéger la victime et châtier le voleur.

J'ai reçu ce matin une lettre d'un de nos frères blancs au Texas. Il me dit : « Tous les chrétiens savent que les personnes de couleur obtiendront un jour l'égalité des droits, mais il est possible que votre hâte religieuse soit trop grande. Il a fallu près de deux mille ans à la chrétienté pour accomplir ce qu'elle a accompli. Il faut du temps pour que l'enseignement du Christ s'impose ici-bas. » Tout ce que dit mon correspondant résulte d'une conception tragiquement erronée de l'action du temps. Prétendre que le temps à lui seul guérit inéluctablement tous les maux, voilà une idée étrangement irrationnelle. En réalité, le temps est neutre ; il peut être utilisé pour construire ou pour détruire. J'en suis venu à penser que les hommes de mauvaise volonté l'ont mis à profit bien plus efficacement que les hommes de bonne volonté. Notre génération doit se reprocher non seulement les actes et les paroles au vitriol des méchants, mais aussi l'effrayant silence des justes. Nous devons admettre que les progrès de l'humanité ne sont pas inéluctables, mais qu'ils résultent des efforts inlassables et persistants des hommes désireux de collaborer à l'œuvre de Dieu. C'est maintenant qu'il faut honorer les promesses de la démocratie et transformer notre sempiternelle élogie nationale en un psaume novateur à la fraternité. Le moment est venu de tirer notre politique nationale des sables mouvants de l'injustice raciale pour la hisser sur le roc solide de la dignité humaine.

On a qualifié d'extrémiste l'action que nous avons menée à Birmingham. Au début, j'étais assez déçu de voir certains de mes confrères pasteurs considérer notre effort de non-violence comme une initiative émanant des milieux extrémistes. Cela m'avait incité à réfléchir au fait que j'étais pris entre deux forces opposées, au sein de la communauté noire.

L'une est un courant de complaisance ; il comprend, d'une part, certains Noirs que les longues années d'oppression ont complètement vidés de tout respect d'eux-mêmes et de tout sentiment d'être des personnes, au point qu'ils se sont adaptés à la ségrégation ; d'autre part, quelques Noirs de la classe moyenne qui, bercés par le sentiment de sécurité que leur procure leur titre universitaire ou leur situation financière, et aussi par le parti qu'ils tirent de la ségrégation, sont devenus insensibles aux problèmes des masses. L'autre courant est formé par les forces de l'amertume et de la haine ; il est dangereusement près de prêcher

Martin Luther King salue la foule sur les marches du Lincoln Memorial, où il tint son célèbre discours « I have a dream » à l'occasion de la Marche sur Washington du mouvement des droits civiques, 28 août 1963.



la violence. Il s'exprime à travers les différents groupes nationalistes qui jaillissent à travers le pays. Ce mouvement se nourrit de toutes les frustrations que suscite la discrimination raciale persistante. Il comprend des personnes qui ont perdu la foi dans l'Amérique, qui ont absolument répudié le christianisme et conclu que l'homme blanc est un « mal » incurable.

J'ai tenté de me dresser entre ces deux forces, en disant que nous ne devons suivre ni les complaisants dans leur inertie, ni les nationalistes noirs dans leur haine et leur désespoir. Mieux vaut la voie de l'excellence, celle de l'amour et de la protestation non violente.

Les opprimés ne peuvent demeurer dans l'oppression à jamais. Le moment vient toujours où ils proclament leur besoin de liberté. Et c'est ce qui se produit actuellement pour le Noir américain. Cet élan vital qui s'est emparé de la communauté noire explique aisément les manifestations

qui ont lieu sur la voie publique. Si le peuple noir ne défoule pas, par des voies non violentes, ses émotions réprimées, celles-ci s'exprimeront par la violence ; ce n'est pas une menace, mais un fait historique.

J'avais espéré que les Blancs modérés le verraient ainsi. Il se peut que j'aie été trop optimiste. Il se peut que j'aie trop attendu d'eux. J'aurais dû comprendre que parmi les membres d'une race qui en a opprimé une autre, il en est peu qui puissent comprendre les revendications profondes et les espoirs passionnés de ceux qui ont été opprimés ; et moins encore qui aient la lucidité de voir que seule une action énergique, persistante et déterminée, peut éradiquer l'injustice. C'est pourtant avec un sentiment de reconnaissance que je vois certains de nos frères blancs saisir la signification de notre révolution sociale et s'y dévouer. À l'inverse de tant de leurs frères et sœurs modérés, ils ont reconnu l'urgence du moment et senti le besoin d'un

MARTIN LUTHER KING

puissant antidote, sous forme d'« action », pour combattre la maladie de la ségrégation.

Permettez-moi d'évoquer bien vite mon autre déception. J'ai été grandement déçu par l'Église blanche et ses dirigeants. Bien sûr, il y a quelques notables exceptions. Je vous remercie, Révérend Stallings, pour votre attitude chrétienne de dimanche dernier, quand vous avez accueilli des Noirs, lors de votre service, au mépris de la ségrégation. Mais malgré ces notables exceptions, je dois honnêtement répéter que j'ai été déçu par l'Église. Je ne le fais pas comme l'un de ces détracteurs négatifs qui trouvent toujours quelque chose à redire à l'Église. Je le fais comme ministre de l'Évangile qui aime l'Église, qui a été nourri en son sein, qui a été soutenu par ses bénédictions spirituelles et qui lui demeurera fidèle tant qu'il lui restera un souffle de vie.

J'avais eu l'impression, quand je me suis trouvé catapulté à la tête du mouvement de protestation dans l'affaire des autobus de Montgomery, il y a plusieurs années, que nous recevions le soutien de l'Église blanche. J'avais pensé que les pasteurs, les prêtres et les rabbins blancs, dans le Sud, figureraient parmi nos plus puissants alliés. Bien au contraire, certains se sont révélés être nos adversaires résolus, en refusant de comprendre le mouvement pour la liberté et en caricaturant ses chefs ; trop d'entre eux ont été plus prudents que courageux et ont gardé le silence en s'abritant derrière la sécurité anesthésiante de leurs vitraux.

J'ai entendu de nombreux dirigeants religieux du Sud appeler leurs ouailles à la déségrégation parce que telle était la loi, mais j'ai attendu en vain d'entendre les pasteurs blancs dire : « Respectez cet arrêt parce que l'intégration est moralement juste et parce que le Noir est votre frère. » Au milieu des criantes injustices infligées au Noir, j'ai vu des églises blanches rester en marge du conflit et se contenter de marmonner des paroles pieuses et des banalités hypocrites.

Et voilà qu'au moment où nous avançons vers la fin du XX^e siècle, nos instances religieuses s'accommodent du statu quo et jouent le rôle du feu rouge à la traîne des autres institutions sociales, au lieu d'être le phare qui guide les hommes vers les sommets les plus élevés de la justice.

J'espère que l'Église, comprise comme un tout, relèvera le défi de cette heure décisive. Mais même si l'Église n'accourt pas à l'aide de la justice, je ne désespère nullement de l'avenir. Je n'ai aucune crainte quant à l'issue de notre combat à Birmingham, même si nos objectifs sont aujourd'hui incompris. Nous atteindrons notre but – la liberté – à Birmingham et dans toute la nation, car le but de l'Amérique

est la liberté. Pour maltraités et raillés que nous puissions être, notre destinée est liée à la destinée de l'Amérique. Avant même que les premiers colons britanniques débarquent à Plymouth, nous étions déjà là. Avant que la plume de Jefferson trace sur les pages de l'Histoire les mots majestueux de la Déclaration d'indépendance, nous étions déjà là. Pendant plus de deux siècles, nos ancêtres ont travaillé sans gages dans ce pays ; c'est à eux que le coton doit ses lettres de noblesse ; ils ont construit les demeures de leurs maîtres tout en subissant des injustices brutales et des humiliations honteuses – et pourtant grâce à leur vitalité infinie, ils ont continué à croître et à se multiplier. Si les cruautés ineffables de l'esclavage n'ont pu nous arrêter, l'opposition à laquelle nous faisons face aujourd'hui sera sûrement vaine. Nous obtiendrons notre liberté parce que nos revendications éveillent bien des échos et expriment à la fois l'héritage sacré de notre nation et la volonté éternelle de Dieu.

Il me faut conclure. Mais avant de le faire, je dois mentionner un autre point de votre déclaration qui m'a profondément troublé. Vous félicitez chaudement la police de Birmingham pour avoir maintenu « l'ordre » et « évité les violences ». Je ne pense pas que vos éloges eussent été aussi chaleureux si vous aviez vu des chiens féroces et furieux mordre sauvagement des Noirs désarmés et non violents. Je ne crois pas que vous eussiez été si prompts à féliciter les policiers si vous aviez constaté les traitements hideux et inhumains qu'ils infligent aux Noirs, ici même, dans la prison municipale ; si vous les aviez vus houspiller et insulter des femmes âgées et de jeunes filles noires ; donner des gifles et des coups de pieds à des hommes âgés et à de jeunes garçons noirs ; si vous les aviez vus, comme cela s'est produit en deux occasions, nous refuser toute nourriture parce que nous récitons notre bénédicité tous en chœur. Je suis désolé de ne pouvoir joindre ma voix aux vôtres quand vous faites l'éloge de la police.

Il est vrai que les policiers ont plutôt fait preuve de discipline, en public, dans leur comportement envers les manifestants. En ce sens, ils se sont montrés plutôt « non violents ». Mais à quelles fins ? Pour maintenir un système de ségrégation pervers. Au cours de ces dernières années, j'ai constamment proclamé en chaire que la non-violence exige une égale pureté dans les moyens employés et dans les fins recherchées. Aussi ai-je tenté de montrer clairement qu'il est mauvais d'user de moyens immoraux pour atteindre des buts moraux. Mais je dois affirmer aujourd'hui qu'il est tout aussi mauvais d'user de moyens moraux pour atteindre des fins immorales. Peut-être M. Connor et ses policiers se sont-ils montrés plutôt non violents en public, tout comme

M. Pritchett, le chef de la police, à Albany, en Géorgie, mais ils ont usé de moyens moraux comme la non-violence pour perpétuer l'immoralité d'une injustice raciale flagrante.

J'aurais souhaité que vous eussiez félicité les Noirs qui manifestaient ou occupaient des locaux à Birmingham, pour leur sublime courage, leur esprit de sacrifice et leur étonnante discipline au milieu des provocations les plus inhumaines. Un jour, le Sud reconnaîtra ses vrais héros. Ce seront les James Meredith qui, avec un sentiment grandiose de leur mission, font courageusement face aux huées et à l'hostilité de la foule, dans la solitude torturante propre au pionnier. Ce seront les vieilles Noires opprimées et maltraitées, symbolisées par une femme de 72 ans, à Montgomery, dans l'Alabama, qui s'est dressée dans un élan de dignité et a décidé avec tout son peuple de ne plus monter dans les autobus soumis à la ségrégation. Ce seront les lycéens et les étudiants, les jeunes ministres de l'Évangile, et tant de leurs aînés, occupant courageusement, sans violence, les restaurants et acceptant d'aller en prison pour satisfaire leur conscience. Un jour, le Sud saura que quand ces enfants du Bon Dieu, ces déshérités, s'asseyaient devant les comptoirs interdits aux gens de couleur, ils se dressaient, en réalité, pour défendre les plus belles pages du rêve américain et les valeurs les plus sacrées de notre héritage judéo-chrétien, pour ramener toute notre nation aux grandes sources où s'abreuve la démocratie, aux grands puits creusés par les Pères fondateurs : la Constitution et la Déclaration d'indépendance.

Si j'ai dit dans cette lettre quelque chose qui renchérit sur la vérité ou témoigne d'une impatience déraisonnable, je vous prie de me le pardonner. Si mes mots demeurent en dessous de la vérité et témoignent d'une patience qui me fasse tolérer un défaut de fraternité, je prie Dieu de me le pardonner.

Espérons tous que les sombres nuages du préjugé racial seront vite chassés et que le lourd brouillard de l'incompréhension se dissipera sur nos communautés possédées par la peur, de sorte qu'en un lendemain pas trop lointain les lumineuses étoiles de l'amour et de la fraternité brilleront au-dessus de notre grande nation, dans toute leur scintillante beauté.

Votre pour la Paix et la Fraternité,
Martin Luther King



Martin Luther King lors de la marche sur Washington D.C. pour les droits civiques, 1963.
© Rowland Scherman - Archives nationales américaines (U.S. National Archives and Records Administration)

**“HAPPINESS IS NOT
SOMETHING READY MADE.
IT COMES FROM YOUR OWN
ACTIONS.”**

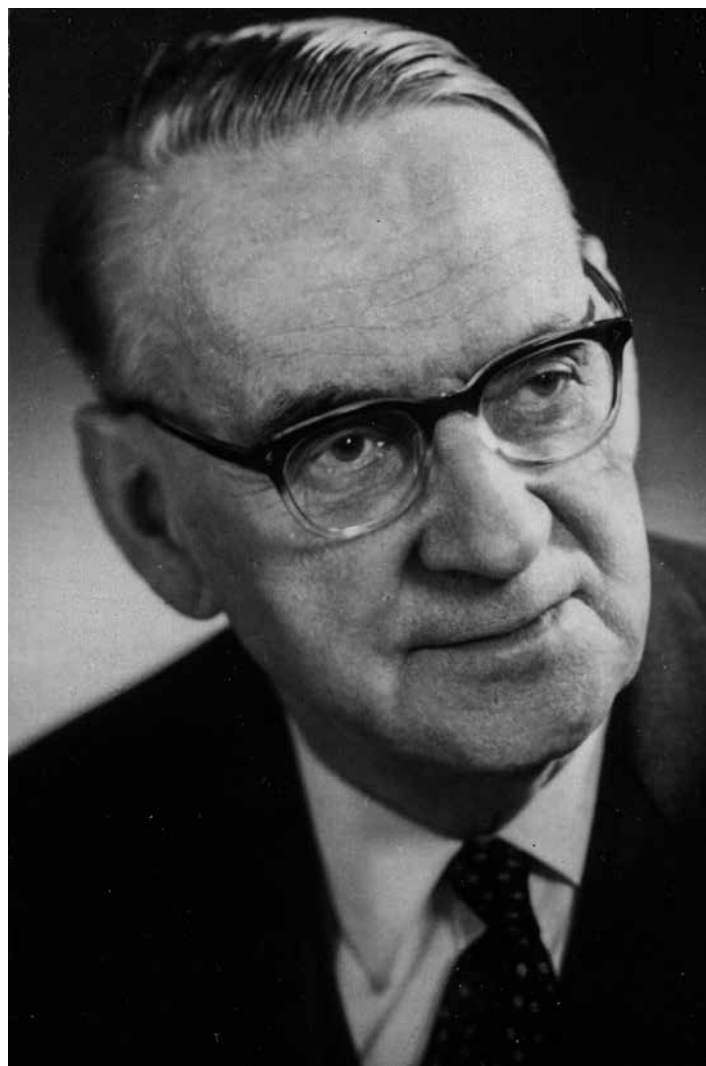
THE DALAI LAMA

« LES 50 000 SAUF-CONDUITS AUTORISÉS ONT BIENTÔT ÉTÉ ÉPUISÉS EUX AUSSI, MAIS DES MILLIERS DE PERSONNES CONTINUAIENT DE VENIR NOUS SUPPLIER DE LEUR DÉLIVRER CES DOCUMENTS QUI LEUR SAUVERAIENT LA VIE. »

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Suisse estime que son rôle est celui d'un pays de transit, où les réfugiés peuvent tout au plus séjourner temporairement avant de poursuivre leur voyage. C'est en particulier la peur d'une surpopulation étrangère qui l'amène à fermer en grande partie ses frontières en 1942 et à livrer des milliers de réfugiés à leur sort. Si cette politique fait l'objet d'un timide assouplissement à la fin de la même année, ce n'est toutefois qu'en juillet 1944 que la Suisse admet à nouveau des réfugiés juifs, ce qui ne l'empêche pas de persister à se considérer comme un pays de transit que les réfugiés doivent quitter le plus rapidement possible.

Carl Robert Lutz, né le 30 mars 1895 à Walzenhausen, en Appenzell Rhodes-Extérieures, est un diplomate suisse. Muté à Budapest en 1942, il peut établir dès mai 1944, en qualité de chef du Service des intérêts étrangers, des sauf-conduits qui permettent aux Juifs de gagner la Palestine. Tant la police hongroise que le commando Eichmann, une unité spéciale des SS dont la mission est d'exterminer les Juifs de Hongrie, respectent ces documents. Dès juillet 1944, il est secondé par le diplomate suédois Raoul Wallenberg qui, sur le modèle des sauf-conduits de Carl Lutz, établit des « passeports de protection » et l'aide à loger des Juifs dans des bâtiments protégés par l'extraterritorialité. Grâce à ces sauf-conduits, 62 000 Juifs hongrois, soit la moitié de la population juive de Budapest, échappent à la déportation dans des camps de concentration, et à la mort.

Pendant longtemps, la bravoure de Lutz n'est pas appréciée à sa juste valeur, bien au contraire : le Département politique fédéral lui reproche d'avoir outrepassé ses compétences. Il faut ainsi attendre 1958 pour que le vent tourne : cette année-là, le Conseil fédéral lui adresse ses félicitations durant une séance du parlement. Lutz, promu consul général titulaire en 1960, est déclaré « Juste parmi les nations » en 1964 par le mémorial de Yad Vashem, tandis que sa première femme, Gertrud Lutz-Fankhauser, ne recevra cette même distinction que dans les années 1980. Puis, bien des années après la mort de Carl Lutz en 1975, les hommages posthumes se succèdent : érection d'un monument à Budapest en 1991, réhabilitation par les autorités suisses en 1995 et remise de la médaille d'honneur de l'Université de George Washington en 2014.



Carl Lutz © Archives Agnes Hirschi

Extraits de notes du 24 février 1949 rédigées à propos de l'action de sauvetage réalisée en 1944 par le consul Carl Lutz, chef de la Section des intérêts étrangers de la légation suisse à Budapest

Jusqu'à l'entrée des troupes allemandes en mars 1944, le travail et la vie étaient presque normaux, en dépit de l'absence de lumière la nuit. Le 18 mars, tout a changé du jour au lendemain. La Wehrmacht amène en effet dans son sillage l'avant-garde de la troupe de choc de Himmler, commandée par Eichmann, Obersturmbannführer des SS. Les Allemands appliquent les lois de Nuremberg, qui obligent

tous les Juifs à se regrouper dans des maisons juives et à porter l'étoile jaune. Les Juifs de Budapest et du reste de la Hongrie, qui constituaient alors le dernier noyau de population juive en Europe de l'Est et se croyaient en sécurité dans leur pays, sont pris de panique. Je m'en suis aperçu le lendemain, lorsque des milliers de personnes terrorisées se massaient devant mon bureau pour implorer ma protection. Depuis longtemps déjà, la Suisse neutre était sur toutes les lèvres, car elle était la plus grande puissance protectrice à Budapest et sa légation s'occupait de plusieurs bâtiments appartenant aux pays qu'elle représentait. Les Juifs étaient pour la plupart citoyens hongrois, de sorte qu'il était exclu qu'une puissance étrangère puisse leur assurer une protection par voie diplomatique. Toutefois, les lois de la vie sont parfois plus fortes que les lois humaines. Les Juifs affluaient en nombre sans cesse croissant devant la légation et se montraient de plus en plus véhéments, car Eichmann avait déjà commencé à déporter leurs coreligionnaires de la province hongroise vers les camps d'extermination – à l'époque, nous parlions encore de camps de travail – en Pologne. Chaque jour, une douzaine de trains partaient vers l'est. Personne n'osait parler de ce que tous pressentaient. Nous assistions aussi à un reflux de la province vers la capitale, car des milliers de Juifs s'y étaient réfugiés dans l'espoir d'y attendre la fin de la guerre dans la clandestinité, munis pour certains d'entre eux de faux documents qui attestaient leur qualité de chrétien. La situation était devenue réellement grave et une question me tourmentait sans cesse : comment pouvais-je aider ces personnes sans que le gouvernement accréditant me déclare indésirable ? Avec Moshe Krausz, que j'avais pu sauver plusieurs fois du travail obligatoire et qui avait dirigé de longues années durant le bureau d'émigration vers la Palestine, je réfléchissais à une solution légale qui me permettrait de continuer à étendre mon aile protectrice sur une foule qui ne cessait de grossir. Je n'avais pas suffisamment de temps à consacrer à cette nouvelle tâche, purement humanitaire, pour laquelle je n'avais jamais reçu de mandat, ni de la Suisse, ni de la communauté juive. Ma mission consistait en effet à défendre en Hongrie les intérêts des ressortissants d'États ennemis, une mission qui retenait de plus en plus mon attention au fur et à mesure que nous nous rapprochions du dénouement de la guerre. Avec Moshe Krausz, j'ai échafaudé un plan qui permettrait de protéger tous les Juifs souhaitant émigrer en Palestine, encore sous mandat britannique à l'époque. En tant que chrétien qui a toujours espéré ne pas l'être que de nom, j'estimais que ma conscience m'ordonnait, étant donné ma responsabilité et l'urgence de la situation, de trouver des façons de porter secours à ces milliers

de condamnés à mort. Après avoir mûrement réfléchi, j'ai demandé audience au ministre plénipotentiaire allemand et au ministre hongrois des Affaires étrangères pour leur demander l'autorisation de prendre sous ma protection les Juifs ayant l'intention d'émigrer en Palestine. Les négociations se sont poursuivies jusqu'à l'été. À ce moment-là, les Juifs étaient déjà cantonnés dans des maisons dites juives et obligés de porter l'étoile jaune. Ils ne pouvaient en sortir que pour s'approvisionner en nourriture. La panique augmentait de jour en jour.

Au sein de l'administration, les éléments modérés ont petit à petit été remplacés par des personnes plutôt anti-communistes que progermaniques. Celles-ci, voyant dans les Juifs des alliés des communistes et des Soviétiques, étaient disposées à céder aux instances des Allemands qui leur demandaient quelques milliers de « travailleurs juifs ». C'est à ce moment que l'on a accepté ma demande de pouvoir prendre sous ma protection les Juifs souhaitant émigrer en Palestine. Ces derniers devaient toutefois posséder un « passeport d'émigration » sur la base duquel ils pouvaient obtenir un sauf-conduit qui confirmait qu'ils figuraient sur ce passeport, une sorte de « passeport collectif suisse ». L'établissement de ces passeports collectifs posait de grandes difficultés, même si je pouvais compter sur de nombreux bénévoles pour les travaux d'écriture. Mon idée était de produire des passeports collectifs valables pour 1 000 personnes. Au prix d'un pénible travail effectué la nuit, nous avons établi dans un premier temps quatre passeports qui sont aujourd'hui des documents historiques. Pendant la journée, il était simplement impossible de travailler tranquillement, car les bureaux étaient pleins à craquer. Même si la nuit aussi, les « visiteurs » étaient nombreux à se glisser dans les locaux de la Section des intérêts étrangers, car ils s'y sentaient plus en sécurité que dans les rues, arpentées par les jeunesses des Croix fléchées² à la recherche de Juifs à emmener. Chaque nuit, nous entendions des coups de feu en provenance des rives du Danube : ceux qui avaient été pris étaient exécutés. Il fallait agir sans tarder. En effet, les autorités m'avaient donné la permission, à l'issue d'une longue réunion, d'établir un sauf-conduit pour chaque Juif qui figurait sur le passeport collectif, mais la police et les gendarmes ne reconnaissaient pas systématiquement ce document. J'ai donc prié les autorités de diffuser à la radio l'ordre pour tous les organes publics de respecter les sauf-conduits suisses. Le gouvernement m'a suivi, de sorte que, le lendemain, une foule innombrable se pressait devant mon bureau et que des policiers à cheval ont dû m'ouvrir le chemin. Les gens s'arrachaient littéralement mes vêtements. Nous avons immédiatement établi

CARL LUTZ

5 000 sauf-conduits pendant la nuit et y apposé le timbre de la légation, mais ils se sont épuisés en quelques heures. Je partis alors du principe que le gouvernement hongrois parlait de 5 000 unités – c'est-à-dire 5 000 familles, soit un total de 50 000 personnes –, et autorisais l'émission de 45 000 sauf-conduits supplémentaires sous ma propre responsabilité. Je craignais aussi que la Suisse ne reconnaisse le mouvement des Croix fléchées.

J'étais pleinement conscient d'être assis sur une poudre, car l'Obersturmbannführer Eichmann m'avait déclaré que mes efforts seraient vains, puisqu'aucun Juif ne quitterait Budapest vivant. Mais j'avais confiance en une puissance supérieure, même si j'étais pris sous une avalanche qui menaçait de m'étouffer.

Le gouvernement hongrois m'a alors demandé une liste des Juifs protégés et j'ai dû obtempérer, mais cette liste, très longue, n'étant pas établie par ordre alphabétique, les sauf-conduits ne constituaient pas une protection suffisante.

À cette époque (vers juillet 1944), Wallenberg est arrivé à Budapest avec un courrier du roi de Suède au régent Horthy. Une fois sur place, il m'a demandé de lui fournir des informations sur mon action ainsi que le libellé de nos sauf-conduits, afin de pouvoir lancer une action similaire.

Je lui ai transmis tous les renseignements désirés, y compris sur les négociations que je menais avec les responsables hongrois et allemands.

La place est venue à manquer cruellement à la légation américaine, où se trouvaient nos bureaux, de sorte que j'ai été contraint de chercher un autre point de chute. J'ai



Plaque commémorative en l'honneur de Carl Lutz à Walzenhausen

trouvé un immeuble en verre à la rue Vadasz. La nouvelle section a été baptisée « Section d'émigration de la Légation suisse ». Il n'a toutefois pas fallu deux jours pour que 2 000 personnes prennent leurs quartiers dans ce bâtiment où les sauf-conduits étaient délivrés. Il n'en reste pas moins que ce nouveau bâtiment a détourné l'afflux de personnes de la Section des intérêts étrangers proprement dite et que les citoyens étrangers qui bénéficiaient d'une protection officielle pouvaient de nouveau accéder à nos locaux.

Au début octobre, l'armée hongroise capitulait et le régent Horthy présentait sa démission. Les Croix fléchées, emmenées par Szálasi, ont pris le pouvoir et les événements se sont précipités. Le gouvernement a accéléré la déportation de camps entiers de la région de Budapest vers l'est. Eichmann se vantait d'avoir déplacé en un temps record 600 000 personnes de la province hongroise vers les « camps de travail » d'Auschwitz et d'autres localités. La déportation des Juifs de Budapest pouvait commencer d'un moment à l'autre.

J'ai prié le gouvernement hongrois de mettre à ma disposition un groupe de maisons pour loger les Juifs placés sous protection suisse. Le gouvernement a exaucé mon souhait et, en l'espace de quatre jours, quelque 20 000 chrétiens ont été évacués et leurs maisons occupées par 30 000 Juifs ou peut-être davantage. Une centaine de policiers ont garanti la sécurité pendant le relogement.

Les maisons placées sous la protection de la Suisse étaient signalées par un panneau, et une foule de Juifs s'y pressaient. Secondé par un groupe de collaborateurs fidèles, Moshe Krausz s'est chargé de ravitailler les personnes cantonnées dans les « maisons suisses ».

Les 50 000 sauf-conduits autorisés ont bientôt été épuisés eux aussi, mais des milliers de personnes continuaient de venir nous supplier de leur délivrer ces documents qui



Timbre à l'effigie de Carl Lutz

leur sauveraient la vie. Je ne pouvais dépasser ce contingent sans déclencher la colère des autorités et mettre toute l'action en danger. Les Juifs se sont alors mis à constituer des cellules pour confectionner de faux sauf-conduits et les distribuer, et parfois les vendre, par milliers. Les autorités hongroises, qui ont très vite eu vent de cette pratique, ont menacé de placer tous les Juifs en détention. J'ai élevé une protestation et promis de les aider à distinguer les documents authentiques des faux. Cette tâche était toutefois déchirante, car ne pas reconnaître un sauf-conduit, c'était condamner à mort son titulaire. Je n'oublierai jamais les heures passées avec ma femme dans la cour d'une tuilerie par exemple, à inspecter quelques centaines de sauf-conduits. Tremblant de froid et de peur, les gens formaient une longue file devant nous. Je me souviens d'une autre scène, aussi à l'occasion d'une inspection, dans le parc Istvan, cette fois : au milieu d'une foule de plusieurs milliers de personnes, un membre des Croix fléchées m'a braqué son revolver sur la poitrine « parce que je n'avais rien à faire là ». Je suis immédiatement allé chercher le chef de cabinet Bagossy, qui l'a fait incarcérer.

Je constatais avec grande satisfaction que les autorités respectaient l'action que j'avais mise en place, à l'exception de quelques rares exactions perpétrées par les Croix fléchées.

² Les bandes des Croix fléchées sont constituées de membres d'un mouvement national-socialiste de Hongrie qui a existé de 1935 à 1945 et est aussi connu sous la désignation de Nylas, de son nom en hongrois : *Nyilaskeresztes Párt – Hungarista Mozgalom*.



Monument à la mémoire de Carl Lutz à Budapest. © Szabó Tamás

« VOUS DEVEZ VOUS INFORMER, PASSER À L'ACTION. VOUS ÊTES DISPOSÉS À CHERCHER DES SOLUTIONS, À APPRENDRE. VOUS AVEZ TOUT À FAIT LE DROIT DE MAÎTRISER VOTRE EXISTENCE. »

Dans toute l'Afrique (et dans de nombreuses autres régions du monde), l'agriculture est pour l'essentiel l'affaire des femmes. Ce sont elles qui choisissent les espèces à planter, qui fertilisent les champs et qui s'occupent de la récolte. Elles sont donc les premières à se rendre compte des dommages que la destruction de l'environnement inflige à la production agricole. Quand une source tarit, ce sont les femmes qui se soucient de trouver un nouveau point d'eau et qui parcourent de longues distances à pied pour la corvée d'eau. Ce sont elles aussi qui s'aperçoivent que les aliments dont elles nourrissent leur famille sont contaminés par des impuretés ou des substances toxiques. Elles le voient dans les larmes de leurs enfants et l'entendent dans les cris de leurs bébés.

Wangari Maathai, l'écologiste et la féministe la plus en vue du Kenya, fonde le *Green Belt Movement* à l'occasion de la Journée de la Terre de 1977. Ce mouvement encourage les cultivateurs et cultivatrices (dont 70 % sont des femmes) à planter des « ceintures vertes » pour prévenir l'érosion, faire de l'ombre et obtenir du bois de construction et du bois de chauffe. Wangari Maathai distribue des plants et met au point un système de rémunération des femmes pour chaque arbre qui pousse. À ce jour, son mouvement a planté plus de quinze millions d'arbres et créé une source de revenus pour 80 000 personnes dans son seul pays d'origine. Il s'est aussi étendu à une trentaine de pays africains ainsi qu'aux États-Unis et en Haïti.

En 1991, Wangari Maathai reçoit l'« Africa Prize » de l'ONG *The Hunger Project* pour ses efforts contre la faim. La presse kenyane contrôlée par le gouvernement la présente alors comme une citoyenne exemplaire.

Quelques années plus tard, lorsque Wangari Maathai dénonce le projet du président Daniel arap Moi, qui veut construire au milieu du plus grand parc de Nairobi un gratte-ciel de 62 étages affublé d'une statue de lui-même sur quatre étages, les milieux officiels lui conseillent de mettre une sourdine à ses critiques. Et lorsqu'elle rend sa campagne publique, les forces de l'ordre lui rendent visite. Puis, comme elle refuse d'être réduite au silence, elle est la cible de menaces et d'une campagne de harcèlement. Des députés dénoncent Wangari Maathai, taxant son organisation de « ramassis de divorcées ». Le journal gouvernemental mène contre elle une campagne de dénigration sur fond sexuel et la police l'arrête et l'interroge, sans jamais l'inculper.

Au bout du compte, le président Moi doit abandonner son projet, principalement en raison des pressions exercées par Wangari Maathai.

Des années plus tard, Wangari Maathai organise dans ce même parc une manifestation en faveur de prisonniers politiques. Des hommes de main du régime les rouent de coups, elle et d'autres manifestantes, et elle doit être hospitalisée. À la suite de cet incident, des députés du parti au pouvoir menacent de lui faire subir des mutilations génitales pour lui apprendre à obéir et à se comporter « comme une femme ». Plus déterminée que jamais, Wangari Maathai poursuit toutefois son engagement en faveur de l'écologie, du féminisme et de la démocratie.

En 2004, Wangari Maathai reçoit le Prix Nobel de la paix. L'année suivante, elle est élue présidente du Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine. Le magazine *Time* la classe parmi les cent personnes les plus influentes de la planète et *Forbes* la considère comme l'une des cent femmes les plus puissantes. En 2006, la France lui décerne sa plus haute distinction, la Légion d'honneur. Wangari Maathai décède en septembre 2011 à l'âge de 71 ans, alors qu'elle suit un traitement contre le cancer.



Entretien tiré de l'ouvrage de Kerry Kennedy, « *Speak Truth To Power* » (2000)

Le Mouvement de la Ceinture verte (*Green Belt Movement*) naît en 1977 des espaces d'échange créés par des femmes de la ville et de la campagne pour parler de leurs besoins. Celles-ci s'inquiétaient en effet de la destruction de l'environnement. Elles n'avaient plus de bois de chauffe, il leur fallait des fruits pour pallier la malnutrition de leurs enfants et les pesticides et herbicides utilisés dans les exploitations agricoles pour augmenter les rendements avaient pollué les sources d'eau potable.

Les femmes se rappelaient du temps où la corvée du bois ne leur prenait pas beaucoup de temps, car les forêts étaient proches, et où les aliments qu'elles obtenaient étaient sains. Elles se demandaient à quoi il pouvait bien leur servir d'avoir des plantes qui poussent rapidement, mais ne nourrissent pas. Elles décrivaient des familles affaiblies, peu résistantes aux maladies et sous-alimentées en raison de la dégradation de l'environnement.

Pour faire face à cette situation, le *National Council of Women*, une organisation non gouvernementale, a encouragé les femmes à planter des arbres. Les débuts ont été difficiles, car les femmes avaient l'impression qu'il leur manquait les connaissances, les techniques ou le capital nécessaires à cette action. Toutefois, nous avons pu rapidement leur montrer que nous n'avions pas besoin de tout cela, et la plantation d'arbres est devenue un formidable symbole d'espoir, qui, du fait de sa simplicité, donnait plus de pouvoir aux femmes. C'était une action à leur portée, dont elles pouvaient voir le résultat. Elles pouvaient prendre leur destin en mains pour améliorer leur qualité de vie.

Lorsque nous avons annoncé vouloir planter 15 millions d'arbres, le garde-forestier est parti d'un éclat de rire et nous a dit que nous pourrions avoir tous les plants que nous voulions, convaincu qu'il était que nous ne pourrions en planter autant. Peu de temps après, il a dû retirer son offre, car nous venions chercher plus d'arbres que ce qu'il pouvait nous donner gratuitement. Puisque nous n'avions pas d'argent, nous avons décidé de produire nous-mêmes les plants. Nous allions cueillir les graines des arbres et les planter, tout comme nous le faisons déjà avec d'autres graines, comme les haricots, le maïs ou les céréales.

Les femmes ont ainsi conçu et mis au point des techniques de sylviculture adaptées à leurs besoins. La méthode de base était la suivante :

« Prends un pot, remplis-le de terre et mets-y les graines. Place-le dans un endroit élevé, hors de portée des poules et des chèvres, qui mangeraient les plants ».

Et cette méthode a fonctionné. Un jour, nous répertorierons toutes les techniques utilisées par les femmes. Un exemple parmi d'autres : le vent emporte les graines des arbres, qui germent ensuite à la première pluie. Vous verrez alors des femmes partir aux champs un petit récipient à la main. Elles vont y soigner les mauvaises herbes ! Elles savent maintenant que des plants d'arbres poussent parmi ces herbes. Elles déracinent ces plants et les déposent dans leur récipient. Le soir, elles rentrent chez elles avec plusieurs centaines de plants ! Cette technique, mise au point par des femmes, s'est avérée très utile. Rien qu'au Kenya, nous avons planté plus de 20 millions d'arbres. Nous ne connaissons pas les chiffres des autres pays africains, parce que nous n'y avons pas tenu de registres.

Les arbres sont des êtres vivants, avec qui nous interagissons de façons très diverses. Souvent, nous y sommes très attachés, car ils nous nourrissent et nous procurent du bois de feu. Les arbres sont des êtres si sympathiques. La personne qui plante un arbre et qui le regarde grandir ne sera plus jamais la même. Elle voudra le protéger et l'estimera à sa juste valeur. J'ai vraiment vu des gens changer et porter sur les arbres un nouveau regard. Il faut aussi savoir que de nombreuses personnes ne s'aperçoivent de la disparition des arbres qu'au moment où elles voient la terre dénudée. Elles se rendent alors compte que la pluie, cette bénédiction, peut se transformer en malédiction qui emporte le sol que nous n'avons pas su protéger. Et il s'agit de la terre fertile sur laquelle nous devrions cultiver nos aliments ! Les femmes s'aperçoivent du lien qui unit toute personne et son environnement, et la transformation qui suit cette prise de conscience fait plaisir à voir. C'est cette transformation qui porte notre mouvement !

Nous avons réalisé des programmes dans une vingtaine de pays avec, comme priorité, la mobilisation des gens de la base en faveur de leur environnement. Ce sont des programmes de sensibilisation essentiellement, car le simple fait de planter un arbre constitue un acte d'éducation civique, une stratégie d'autonomisation, une façon de faire que les gens prennent leur destin en mains, afin qu'ils s'affranchissent de la peur, luttent pour défendre leurs intérêts et les droits de l'environnement. Nous utilisons une stratégie que nous appelons « syndrome du faux bus ». Il s'agit d'une analogie simple, qui aide les personnes à comprendre ce qui se passe autour d'eux.

Les gens viennent nous parler de leurs nombreux problèmes : ils manquent de nourriture, ont faim, leur eau est contaminée, leurs infrastructures sont détruites, ils n'ont pas d'eau pour leurs animaux, ils ne peuvent pas scolariser leurs enfants. J'ai noté jusqu'à 150 problèmes signalés par



Wangari Maathai reçoit une coupe de la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya pour son engagement en faveur de l'humanité. © Demosh

un seul groupe d'une centaine de personnes. Celles-ci sont convaincues que nous allons résoudre leurs problèmes. Or, je ne vais rien faire pour les résoudre, je vais simplement noter les problèmes pour que les gens se sentent soulagés et disposent d'un espace où parler de leur situation.

Après avoir noté les problèmes, nous leur en demandons l'origine. Certains accusent les pouvoirs publics et montrent du doigt le gouverneur, le président ou ses ministres. La faute est à ceux qui ont le pouvoir. Les gens ne pensent pas qu'ils peuvent eux aussi avoir leur part responsabilité.

Pour cette raison, nous utilisons la métaphore du bus, un moyen de transport très répandu dans notre pays. Si vous vous trompez de bus, vous n'arriverez pas à destination. Certes, vous arriverez peut-être chez un ami qui vous nourrira, mais vous pouvez aussi être arrêté pour vagabondage ! Vous pouvez aussi être agressé, tout peut arriver !

Nous demandons aux gens : « Comment en êtes-vous arrivés à vous tromper de bus ? » Cela arrive souvent. La plupart du temps, c'est parce que les gens ne savent ni lire ni écrire. Parfois, parce qu'ils ont peur ou parce que, par arrogance, ils croient tout savoir. Ou encore parce qu'ils ne sont pas attentifs, pas concentrés. On peut se tromper pour toutes sortes de raisons.

Après cet exercice, je demande aux participants de revoir la liste des problèmes qu'ils ont signalés. Pourquoi avons-nous faim ? Pourquoi la police nous harcèle-t-elle ? Si nous considérons la situation dans son ensemble, nous nous rendons compte que nous nous sommes trompés de bus. Trop longtemps, nous avons été désinformés, ce qui s'explique par l'histoire du Kenya ces quarante dernières années.

Pendant la Guerre froide, le gouvernement a adopté une attitude dictatoriale. Il n'y avait qu'une station de radio, qui diffusait des informations contrôlées, de sorte que nous étions manipulés. La répression du régime instillait la peur et il était ainsi facile que nous nous trompions de bus. Nous commettions des erreurs et nous occasionnions nous-mêmes des problèmes. Nous ne tenions pas compte de notre environnement, ne pensions pas à planter des arbres, et la pluie a commencé à lessiver notre sol, nous privant de son fertile humus. Voilà notre erreur. Nous n'étions peut-être pas assez attentifs, étions sous l'emprise de l'alcool ou sans emploi, mais le gouvernement n'y était pour rien dans nos problèmes personnels. Nous nous étions trompés de bus et le résultat en était un chapelet de problèmes. L'heure est venue de descendre du bus et de tirer le meilleur parti possible de notre situation.

Vous devez vous informer, passer à l'action. Vous êtes disposés à chercher des solutions, à apprendre, sans quoi vous ne vous seriez pas inscrits à cette formation. Vous voulez planter des arbres, vous voulez prendre votre destin en mains. Vous avez tout à fait le droit de lire ce qu'il vous plaît. Vous voulez avoir le droit de vous rassembler sans demander d'autorisation. Descendre du bus, c'est maîtriser votre existence.

Nous vous encourageons à vous mettre en chemin et à commencer à planter des arbres. À planter et à produire suffisamment pour alimenter vos familles. À vous impliquer dans le projet de sécurité alimentaire en veillant à planter des cultures vivrières indigènes pour préserver la biodiversité locale. Les arbres poussent très vite sous nos latitudes. En moins de cinq ans, les arbres fruitiers, comme les bananiers, donnent des fruits. Vous pouvez ensuite transmettre à d'autres ce que vous avez appris ici, et étendre le projet à votre village. Nous vous aiderons à encourager d'autres à

WANGARI MAATHAI



Wangari Maathai, prix Nobel de la paix, avec le sénateur américain Barack Obama à Nairobi, Kenya, 2006. © Fredrick Onyango

descendre du bus. Vous pouvez ainsi créer un petit groupe qui protégera un parc, une forêt ou un espace public proche de chez vous. La protection de l'environnement, ce ne sont pas que des paroles. Il faut aussi passer à l'action.

Les personnes qui habitent à proximité des forêts sont parmi les premières à s'apercevoir de leur disparition. Celles qui habitent à proximité de l'eau sont les premières à s'apercevoir que les sources se tarissent. Les cultivateurs sont les premiers à remarquer que leur sol est exposé aux intempéries et que la pluie l'emporte. Il leur incombe d'attirer l'attention des gens sur les problèmes écologiques observés à l'échelle locale et nationale.

C'est cette démarche que j'ai pu observer dans le Mouvement de la Ceinture verte. Les femmes qui ont planté des arbres sur leur ferme ont sensibilisé leurs voisins, qui s'y sont aussi mis. Sur le plan national, nous sommes parvenus à attirer l'attention du Parlement, et même du président, sur la nécessité de protéger l'environnement ! Aujourd'hui, nous voyons que le gouvernement réagit et suit les écologistes, qui demandent de protéger les forêts restantes et de ne pas privatiser les espaces publics. Ce sont les gens

comme vous et moi qui exercent les pressions nécessaires pour faire avancer les choses. Nous avons commencé par redonner aux femmes la maîtrise de leur existence. Les hommes se sont ensuite ralliés à elles quand ils ont vu ce à quoi elles sont parvenues.

Aujourd'hui, les hommes aident à planter les arbres, mais pas à préparer les plants, car les femmes le font (et très bien, d'ailleurs). Les hommes voient un investissement dans les arbres. Ils se projettent dans trente ans et se rendent compte qu'ils pourront vendre de gigantesques arbres.

Il n'empêche que ce sont des hommes, des femmes et des enfants qui portent notre mouvement, et leur participation est essentielle. Il n'était en effet pas exclu que les hommes coupent les arbres que les femmes avaient plantés ! Tous doivent tirer à la même corde pour protéger l'environnement.

La personne qui s'engage avec nous agit par compassion, son cœur est pur. Dans notre brochure, on peut lire : « Le but premier de notre organisation est de sensibiliser nos concitoyens afin qu'ils s'engagent en faisant les bons gestes pour l'environnement, parce que nous avons touché leur cœur et les avons convaincus que c'est la seule chose logique à faire. »

Quand on sait exactement ce que l'on doit faire, on s'arme de courage et la peur disparaît. On ose poser des questions. Il y a tant de choses que nous ignorons et que nous devons savoir. Cette connaissance de notre mission nous aide à ne pas perdre de vue nos objectifs. Vous êtes descendus du bus et avancez désormais dans la bonne direction. Les gens verront que vous avancez avec passion, conviction et persévérance. Vous ne vous dispersez pas. Souvent, vous mettez en garde des gens, soit parce qu'ils se sont trompés de bus, soit parce qu'ils conduisent d'autres personnes dans la mauvaise direction, et vous leur demandez de changer de route. Et vous vous sentez assez libres pour leur dire : « Croyez-moi, vous vous trompez tous de direction, vous et votre chef. » Bien sûr, ce n'est pas ce qu'un chef aime entendre. Il ne veut pas que l'on dise aux personnes qu'il dirige de descendre du bus. Vous entrez alors en conflit. Le chef vous accuse d'induire son peuple en erreur, de déformer ses paroles, ses intentions, de donner une fausse image de lui.

C'est la situation dans laquelle nous nous sommes trouvés, le président et moi-même. En 1989, celui-ci voulait s'approprier le parc Uhuru, le seul et unique parc de Nairobi. Il voulait y ériger le plus haut bâtiment d'Afrique : 62 étages flanqués d'une statue à son effigie haute de quatre étages (de sorte que nous aurions pu tapoter sa

tête du quatrième étage). Il aurait fallu remodeler tout le centre de Nairobi.

Ce gratte-ciel aurait été si imposant que personne n'aurait osé s'approcher de la petite partie du parc qui allait subsister. Intimidant, vraiment. Une erreur monumentale, doublée d'une catastrophe économique, tout comme le crédit qu'il aurait fallu contracter, qui ne faisait qu'alourdir l'endettement du pays. Un parfait exemple d'éléphant blanc, un projet mégalomane dont le président ne voulait pas démordre.

Nous nous sommes donc opposées à ce projet, en rappelant qu'il s'agissait du seul parc de la ville dans lequel les personnes sans argent pouvaient se rendre : personne ne peut vous dire de partir, même pas un policier. Le parc est ouvert à tout le monde. De nombreuses personnes ont approuvé notre campagne et y ont adhéré. Même les investisseurs ont fini par conclure que ce projet n'était probablement pas une bonne idée.

Nous avons organisé une manifestation dans le parc et la police nous a passées à tabac. Nous n'étions qu'un petit groupe de femmes, car tout le monde avait encore très peur en 1989. J'ai saisi la justice et fait valoir que ce parc, qui appartenait au peuple, ne pouvait pas être privatisé. Le président n'est pas propriétaire du pays, son rôle n'est que de l'administrer. Il commet donc une infraction s'il confisque et privatise ce que le peuple lui avons confié. Nous avons perdu le procès, car la cour a estimé que nous n'avions pas le droit de la saisir à ce sujet. Si nous avons perdu une bataille, nous avons en fin de compte gagné la guerre, car les manifestations ont poussé les investisseurs pressentis à se retirer. Et pourtant, des députés avaient même ajourné des séances pour parler du Mouvement de la Ceinture verte et de moi-même. Ils avaient proposé de classer notre mouvement parmi les organisations subversives et de l'interdire. Ils avaient mené une campagne diffamatoire pour nous discréditer, nous taxant par exemple de « ramassis de femmes divorcées irresponsables ».

Je leur ai rétorqué d'une façon dont on a longtemps parlé dans les chaumières : « Quoi que vous puissiez penser des femmes à la tête du Mouvement de la Ceinture verte, l'enjeu est ici la privatisation d'un parc. Nous parlons des droits du public et des droits du peuple. C'est le genre de questions à traiter en faisant appel à la partie de votre anatomie située en dessus de votre cou. » La presse a adoré. Le Parlement avait fait preuve de bassesse, de machisme et de malhonnêteté. Heureusement, j'ai la peau aussi dure que celle d'un éléphant. Plus on m'insultait et me ridiculisait, plus je devenais forte. Je savais que j'avais raison et qu'ils avaient tort.

Quelques années plus tard, en 1992, je me suis rendue au parc en compagnie d'une dizaine de femmes dont les fils avaient été arrêtés pour avoir demandé plus de démocratie, et l'ai déclaré « coin de la liberté ». Nous y sommes restées quatre jours. Le cinquième jour, le gouvernement a envoyé ses policiers, qui ont rossé certaines d'entre nous. Je n'oublierai jamais la force de ces femmes. Après la charge policière, j'ai été hospitalisée, et je n'ai plus bien été au courant de ce qui se passait. Les autres femmes ont été entassées dans des voitures et reconduites à leur domicile. Toutefois, le lendemain, elles sont revenues à Nairobi pour essayer de nous localiser. Elles savaient que certaines d'entre nous étaient hospitalisées et nous ont fait savoir qu'elles nous attendaient. Au lieu de rentrer chez elles, elles se sont rendues chez le pasteur anglican de la cathédrale de Tous les Saints, qui leur a dit qu'elles pouvaient se rendre dans la crypte pour y attendre le reste du groupe.

Le séjour de deux jours auquel pensait le pasteur s'est prolongé une année. Les femmes attendaient dans la crypte que le président Moi relâche leurs fils. Les autorités ont tout fait pour qu'elles en sortent. Elles ont essayé de les acheter, de les intimider et ont même envoyé leurs fils pour les convaincre de s'en aller. Nous avons été plusieurs fois encerclées par des policiers armés qui menaçaient d'enfoncer les portes de l'église et de nous emmener. Par chance, ils n'ont jamais mis leur menace à exécution. Certains de ces soldats étaient en effet chrétiens et nous les avons entendu dire qu'ils ne pourraient pas entrer par effraction dans une église.



Wangari Maathai, plaque commémorative, Albrechtsstrasse 2, à Berlin-Mitte

« LES DERNIERS NOMADES PUNAN SONT LES PREMIÈRES VICTIMES DE L'EXPLOITATION DE LA FORÊT VIERGE. LE GOUVERNEMENT ESSAIE DEPUIS LONGTEMPS DE LES SÉDENTARISER. LES PUNANS DES AFFLUENTS DU BAS TUTOH ONT D'AILLEURS DÉJÀ ÉTÉ CONTRAINTS D'ABANDONNER LE NOMADISME, CAR LES ENTREPRISES FORESTIÈRES ONT DÉVASTÉ UNE BONNE PARTIE DE LEURS TERRES. »

Bruno Manser, né à Bâle en 1954, a partagé durant six ans le quotidien des Penan, un peuple indigène nomade qui vit de la pêche et de la chasse ainsi que de la cueillette. De 1984 à 1990, il vit ainsi dans la jungle du Sarawak, un État de Malaisie situé dans le nord-ouest de l'Île de Bornéo. Son objectif est de s'instruire auprès d'un peuple dont le mode de vie est encore très proche de ses origines. Il apprend à parler la langue des Penan, à chasser, à partir à la cueillette, à se soigner et à vivre comme eux. Il consigne dans un journal des notes détaillées sur la langue et la culture de ses hôtes ainsi que sur la faune et la flore de la forêt vierge.

Le paradis que découvre Bruno Manser n'en est toutefois plus un de nos jours. Le gouvernement malais a en effet autorisé des entreprises forestières à déboiser à grande échelle, et celles-ci ont pénétré sur le territoire des Penan pour y faire leurs coupes. Les fonctionnaires chargés de délivrer les autorisations pour les coupes de bois sont en grande partie corrompus et les pots-de-vin sont monnaie courante. Les Penan ne sont jamais informés des défrichages, bien que ceux-ci les privent de leurs moyens de subsistance : les coupes réduisent la végétation indispensable à leur survie, souillent leur eau, font fuir les animaux dont ils se nourrissent et profanent leurs sites sacrés. Bruno Manser attire l'attention des médias internationaux sur ces faits et aide les Penan à bloquer pacifiquement les accès à leur forêt pour se défendre contre les entreprises forestières. Son action lui vaut d'être déclaré *persona non grata* en Malaisie et d'être expulsé du pays. Le gouvernement malaisien et les entreprises forestières offrent même une récompense pour sa capture.

De retour en Suisse, Bruno Manser donne de nombreuses conférences et mène des campagnes de sensibilisation, notamment en réalisant quelques actions de protestation spectaculaires. Il veut informer l'opinion publique mondiale du sort des populations indigènes des forêts tropicales humides, des pratiques en cours dans le commerce et l'industrie du bois ainsi que des violations des droits des peuples dans le Sarawak. En 1992, il crée le *Bruno Manser Fonds* (BMF), à Bâle, qu'il présidera durant des années. Ce fonds a pour objectif de faire connaître la problématique

des forêts tropicales humides et de défendre les peuples indigènes qui y vivent.

Afin de soutenir les Penan dans leur lutte pour leur survie, et parce qu'il craint qu'ils n'aient quasiment aucune chance de s'en sortir sans aide extérieure, Bruno Manser décide de retourner au Sarawak, ce qu'il fait en 2000 malgré une interdiction de pénétrer sur sol malais et la prime promise pour sa capture. Il est porté disparu depuis lors, et a été officiellement déclaré disparu en mars 2005.



Extraits du journal de Bruno Manser

La forêt de Bornéo est peut-être la plus ancienne de la planète. Elle couvrait à l'origine toute l'île, sauf les cours d'eau et quelques monts rocheux. Épargnée par les glaciations, Bornéo a pu développer sur des millions d'années plusieurs biotopes abritant une biodiversité sans égale.

En remontant en pirogue le Tinjar, un affluent du Baram, on croise constamment de longs radeaux de troncs attachés les uns aux autres. Le bois trop lourd pour flotter

navigue lui sur des radeaux métalliques. Presque chaque méandre du fleuve abrite un camp de bûcherons. Les affaires y sont florissantes, et le Sarawak doit actuellement compter un bon millier de ces camps. En admettant que deux hommes seulement travaillent dans chacun d'eux, vingt à quarante mille arbres seraient abattus en moyenne chaque jour. Mais le nombre des bûcherons engagés est certainement plus élevé.

Aux longs tourbillons argileux des fleuves se mêle l'huile des machines. Si personne n'y met le holà, les dernières

zones vierges auront disparu dans dix ans. Le gouvernement malais ne fait pas grand cas des besoins de la population locale. Sans même consulter cette dernière, de hauts fonctionnaires vendent des concessions à des entreprises pour des terres sur lesquels ils ne sont jamais, ou presque jamais, allés. L'argent coule à flot, les billets changent de mains tant sur les tables que sous les tables, car ces autorisations sont très recherchées.

La plupart des camps de bûcherons sont en mains chinoises, les autres appartiennent à des Japonais ou à des Malais. Les derniers nomades Punan sont les premières victimes de l'exploitation de la forêt vierge. Il faut aussi dire que le gouvernement malais essaie depuis longtemps de les sédentariser. Les Punan des affluents du Bas Tutoh ont d'ailleurs déjà été contraints d'abandonner le nomadisme, car les entreprises forestières ont dévasté une bonne partie de leurs terres. En échange, ils ont reçu des maisons de planches, aux toits de tôle...

Pour les Punan, vivre dans un village ne va pas sans mal. Une fois sédentarisés, ils ne peuvent plus respecter leur coutume, qui veut que l'on partage tout le produit de la chasse. Comment, en effet, partager équitablement un singe ou même un écureuil entre une dizaine de familles ? J'ai entendu un jour un vieux Punan se plaindre d'être allé trois fois chez un autre Punan, qui avait du sanglier, et d'être reparti les mains vides. En vivant en groupe, les Punan risquent aussi davantage la contagion : tous les deux jours, l'un d'entre eux contracte le paludisme, et en ce moment, une épidémie de toux touche tout le village, du nouveau-né à la femme prête à accoucher, en passant par le vieillard. La seule façon de leur permettre de trouver leur place dans le monde civilisé est de les instruire, ce qui devrait bientôt être fait, et de leur prêcher une religion prônant l'amour du prochain. De la sorte, ils auront encore un avenir. Si de nombreux Punan se sont en effet fait baptiser, ils sont cependant encore bien loin de comprendre la vision chrétienne du monde. Ayant déjà abandonné une bonne partie de leurs traditions, ils se retrouvent privés de tout repère. De plus, ils subissent la mauvaise influence des commerçants et de leur recherche effrénée du gain, et ne se comportent plus forcément comme ils prétendent le faire.

Du temps de la colonie britannique, le territoire du Haut Tutoh était une réserve naturelle, mais le gouvernement malais a supprimé ce statut spécial. Les Punan tentent maintenant petit à petit de s'organiser pour créer une immense réserve naturelle sur leurs terres ancestrales. Souhaitons-leur d'avoir le courage et la persévérance nécessaires !

Il y a quelques années encore, on abattait les arbres à la hache avant de les laisser descendre les fleuves. Mais l'arrivée des machines données dans le cadre de l'« aide au développement » permet maintenant de saccager la forêt tropicale à une vitesse vertigineuse. Dans quelques années, les derniers arbres à résine de *gaharu* auront disparu, et les Punan devront chercher d'autres moyens de gagner leur vie, et aller offrir leurs services dans des camps de bûcherons ou quelque part d'autre, en aval. Quant au gouvernement, il pourra bientôt réaliser son rêve : donner l'image d'une société ultramoderne avec des autoroutes, des gratte-ciel et des machines de toutes sortes, et éradiquer enfin le mode de vie primitif des peuples nomades...

Mon pacifisme est mis à rude épreuve. Faut-il montrer les dents ? Mais sauter à la gorge de quelqu'un ne peut être que le dernier cri d'un désespéré. Je continue à tenter de poursuivre mon idéal : mourir plutôt que tuer. Je me demande parfois s'il y a dans la nature, à laquelle l'homme est prétendument supérieur, autant de fausseté et de laideur que dans le couronnement de la Création ? Les plantes carnivores attirent certes dans leur piège des fourmis inconscientes du danger, et l'araignée tisse sa toile pour capturer ses proies. Il arrive aussi au chef macaque de s'emparer d'un fruit convoité par un congénère plus jeune et de le manger seul. Mais dans leur recherche de nourriture, les animaux et les plantes ne font que suivre leur instinct de survie. Une fois repus, ils cessent de chasser. Un léopard rassasié regardera sans ciller des sangliers se repaître de sa proie. Les êtres humains semblent eux souvent atteints d'une maladie inconnue dans la nature : une soif d'enrichissement insatiable, et donc incurable.

Et ici, au pays du peuple de la jungle, qui connaît à peine l'école et les dollars, une machinerie lourde fait rage, avec à sa tête les plus riches, qui ont le plus haut niveau de formation. Politique et économie vont main dans la main, se blanchissant mutuellement, si bien que leurs dirigeants semblent tous plus propres les uns que les autres. Mais au front, là où on saccage le pays des plus pauvres, leurs sales méthodes apparaissent au grand jour.

À la première incursion de la compagnie WTK dans la région de la rivière Magoh, son patron a offert quelques cadeaux au chef des nomades, lui a mis le bras sur les épaules et lui a demandé : « Nous sommes amis, n'est-ce pas ? » Âme pacifique, le chef de la tribu ne pouvait qu'approuver.

Mais lorsque les nomades n'ont pas laissé la compagnie accéder à leurs terres, le directeur a laissé éclater sa rage : « Pourquoi croyez-vous que je vous ai fait tous ces cadeaux ? »

Et comme les Punan refusaient de lever les barrages qu'ils avaient mis en place, menaçant de lancer des flèches empoisonnées, la compagnie a cherché du renfort. Elle a fait appel à un Chinois conducteur de bulldozer, qui connaissait bien les Punan. Celui-ci est venu les menacer de tuer leurs enfants durant la nuit s'ils ne cédaient pas. La compagnie a aussi obtenu la protection de la police : deux ou trois hommes ont accompagné plusieurs fois les bulldozers vrombissants afin de protéger les bûcherons d'éventuelles attaques des indigènes. Mais les timides Punan ne sont pas belliqueux. Trompés par tous et résignés, ils se sont retirés plus profondément dans la forêt, d'où ils entendent encore, jour et nuit, mugir le bulldozer, la « voix du diable au gros ventre », comme ils l'appellent. L'un d'eux m'a un jour fait remarquer, résigné : « Regardez le gros ventre du directeur et regardez les nôtres. Vous aurez tout de suite compris ! »

« Assez ! Taisez-vous ! J'ai la tête qui tourne ! » C'est tout ce que savait répondre le patron de la compagnie lors d'une réunion avec les indigènes. Il est en effet bien difficile de trouver des arguments raisonnables pour justifier que des nouveaux venus rasant la forêt dans laquelle ces pauvres parmi les pauvres vivent depuis mémoire d'homme.

Les entrepreneurs qui ont obtenu des concessions trouvent évidemment gênant de devoir prendre en compte l'opposition des indigènes. Tout ce qu'ils veulent, c'est travailler en paix, et ils ne rechignent pas à verser des pots-de-vin aux chefs indigènes pour les faire taire. Les sociétés de bucheronnage peuvent se vanter de travailler en toute légalité – quoique cela ne soit pas toujours le cas : en 1985, une compagnie a fermé un camp sans payer les trois mois de salaire qu'elle devait à une douzaine de Punan –, car elles obtiennent des autorisations des propriétaires de concessions, en général des politiciens haut placés, contre une participation au bénéfice (de 30 % environ). C'est bien là, chez ces détenteurs de concessions inatteignables et chez les politiciens, qui répartissent les autorisations derrière des portes closes, qu'il faut chercher les responsables du déboisement, soit à la tête du gouvernement. Les propriétaires de concessions ne sont en général jamais allés sur « leurs » terres, ils les ont seulement survolées. Et ils n'ont jusqu'à maintenant jamais manifesté le moindre intérêt pour les habitants de ces lieux, dont ils ne comprennent même pas la langue.

D'un naturel craintif, le Punan évite généralement les conflits. Quand des divergences surgissent, il les tolère simplement. Il en parlera à ses proches si elles prennent trop d'ampleur, mais ne les abordera pas directement avec la personne concernée. Il arrive donc qu'un Punan approuve

deux opinions contradictoires, tout simplement parce que son grand cœur lui dit de ne contrarier personne.

Chaque opinion a son origine, et tout point de vue a sa valeur, mais ce n'est qu'en confrontant les avis et les divergences que peut surgir la vie, l'évolution. Le dialogue est le seul chemin vers la liberté. Le danger qui menace les Punan et la prise de conscience de la destruction de leur habitat ont fini par échauffer quelques esprits. Parmi les dépossédés, quelques voix se font entendre, quelques courageux font connaître leur avis. Mais dès qu'ils quittent les huttes de leurs semblables et se retrouvent devant les voleurs en personne, la plupart d'entre eux restent muets. Et ceux qui osent ouvrir la bouche sont vite menacés et réduits au silence.

Le monde des hommes, avec sa surnoisserie et sa recherche effrénée du profit, est parfois à vomir ! Mais il peut aussi être admirable et éblouissant. Je tiens à cette joie-là, et personne ne me l'ôtera. Bien des indigènes sont des personnes bienveillantes, comme on en rencontre rarement dans le monde moderne, aliéné depuis bien longtemps. J'avais comme idéal d'être l'ami de tous, mais j'y ai renoncé, car c'était inconciliable avec la sincérité, et je me passe sans regret de la compagnie de ceux qui ne la supportent pas.

L'humain doit passer avant l'économie. Plus on donne d'importance à l'économie, et plus on réduit l'être humain et la vie à des chiffres. Les liens étroits qui existent entre la politique, l'économie et l'argent expliquent peut-être pourquoi les politiciens renoncent si souvent à toute éthique. Non, je ne vois pas tout en noir et blanc. Chacun de nous a certainement ses qualités et ses défauts. Si l'on creuse un peu, on découvre d'ailleurs souvent des problèmes. Et quand on discute avec son adversaire, on découvre un être humain, avec ses besoins et ses soucis.

**“LIFE’S MOST PERSISTENT
AND URGENT QUESTION IS,
‘WHAT ARE YOU DOING FOR
OTHERS?’.”**

MARTIN LUTHER KING

KARL MEIER

« DANS TOUS LES PAYS, LES GENS DE BONNE VOLONTÉ DOIVENT PAR CONSÉQUENT RASSEMBLER LEURS FORCES POUR ENDIGUER TOUT CE QUI EST NÉGATIF ET ÉLOIGNÉ DE LA VIE, QUE CELA VIENNE DE L'EXTÉRIEUR OU DE NOS PROPRES RANGS. »

Karl Meier naît le 16 mars 1897 sous le nom de Rudolf Carl Rheiner. Connu avant tout comme comédien, il fera notamment partie du célèbre cabaret gay le Cornichon, à Zurich. Après avoir vécu plusieurs années en Allemagne, il rentre en Suisse où il commence, dès 1934, à écrire régulièrement pour la revue *Schweizerisches Freundschafts-Banner*, qui milite pour les droits des homosexuels. Il publie ses articles sous le pseudonyme de Rolf, ou, au début, de Rudolf Rheiner. À partir de 1937, il écrit aussi pour une autre revue destinée aux homosexuels, *Menschenrecht*, dont il devient rédacteur en chef en 1943. Ce mensuel prend alors le nom de *Der Kreis* – le cercle et devient bilingue, puis trilingue dès 1951, avec des articles en anglais. Karl Meier ne fait pas qu'éditer cette revue, il rédige aussi des textes, des poésies, des commentaires, répond au courrier des lecteurs, organise des événements festifs. Sa place à la tête de l'association de soutien au mensuel *Le Cercle* ainsi que son engagement en faveur des droits des homosexuels feront de lui durant des décennies la figure de proue de ce mouvement en Suisse.

L'association *Le Cercle* fait des émules, et d'autres organisations similaires voient le jour dans d'autres pays, notamment en France et aux Pays-Bas.

À la fin des années 1960, la revue peine à garder son lectorat, car « Rolf » reste fidèle à des valeurs dépassées, et *Le Cercle* ne suit pas l'évolution de la société. Le dernier numéro paraît en décembre 1967.

En 1970, une attaque terrasse Karl Meier durant une répétition de théâtre. Il ne s'en remettra pas et mourra en 1974 à Zurich.



Karl Meier, 1938. © René Leier/ Archives du canton de Thurgovie

Extraits d'articles signés Rudolf Rheiner parus dans la revue *Schweizerisches Freundschafts-Banner* n° 22/1935 à 4/1936

Église et Bible ! Nous savons tous à quel point ces deux termes peuvent être contradictoires. Les deux Églises ne voient dans la sexualité qu'un moyen de reproduction et considèrent comme un péché tout acte sexuel qui ne vise pas à perpétuer la race. Or, les connaissances actuelles montrent que l'homme sain et la femme saine doivent vivre des relations tant physiques que psychiques pour rester en bonne santé. Le manque de rapports sexuels nuit à la santé tant physique que psychique de tout être humain. Les Églises doivent revoir leur point de vue sur la sexualité à l'aune des expériences de la vie si elles ne veulent pas condamner au mensonge permanent, ou même perdre, des centaines de milliers de fidèles.

Lorsqu'un sentiment aussi sain et vivifiant se fraie un chemin à travers les millénaires, tout chrétien doit nécessairement se poser la question du sens divin de ce sentiment, qui lui échappe encore.

Nous croyons que la forte résistance des Églises

freinera très fortement toute évolution du droit pénal et de l'opinion publique sur ces questions.

Le catholicisme et le protestantisme sont certes des formes de vénération de Dieu, des interprétations de la volonté divine, mais pas l'incarnation de la volonté divine ! Il nous a créés – qui interprète sa volonté ? Nous ne devrions plus nous agenouiller ni nous prosterner là où la vie et l'amour, qui pourraient s'épanouir, sont étouffés.

Extraits d'articles signés Rudolf Rheiner, parus dans la revue Menschenrecht n° 2 / 1942

Toute personne qui a eu l'occasion de s'entretenir avec ses semblables sur des questions juridiques se sera rendu compte à quel point ils méconnaissent les lois qui les concerne. Il est évident que l'amoureux ne va pas commencer par consulter les textes de loi pour savoir s'il a ou non le droit d'aimer à sa façon. Si c'est de l'amour, il aimera du même amour dans mille ans – et il aimait du même amour il y a deux mille ans –, que la loi approuve ou non ses sentiments. Zeus, le père des dieux, qui s'est transformé en aigle pour enlever Ganymède, le mignon petit berger qui gardait le troupeau de son père, serait tout aussi punissable que le jeune Roméo, qui, dans l'œuvre immortelle de Shakespeare, enlève une Julia encore mineure. Du point de vue juridique, ces deux amants sont condamnables, puisqu'ils enfreignent nos lois. J'espère que ces deux exemples auront suffisamment éclairé la notion de « loi » et le fossé qui persiste entre cette dernière et la vie ordinaire, au gré des époques et des peuples.

Nous ne devons jamais oublier que si nous jouissons, en tant qu'homosexuels, d'une certaine liberté, nous ne sommes pas encore reconnus en tant que tels. Toute loi peut être révisée si elle ne fait pas ses preuves – ce qui, appliqué à notre situation, signifie : si nous ne faisons pas nos preuves. N'oublions pas qu'à l'heure actuelle, ce n'est pas seulement du point de vue politique que nous sommes une île au milieu de l'Europe, mais aussi en tant qu'homosexuels.

Extraits d'un article de « Rolf » paru dans la revue Le Cercle, XXIII^e année, février 1955, n° 2, p. 8

Nous pensons placer ce numéro sous le signe du Carnaval et commencer par un article d'une ironie mordante et décalée, pour donner notre patte à ce numéro, mais des nouvelles en provenance de plusieurs pays étouffent cette chère ironie qui permet mettre les choses à distance. On répugne à faire l'élégant et le fin esprit quand

des injustices sont commises si près de nous qu'elles en deviennent menaçantes. En Allemagne et en Autriche, de simples soupçons suffisent toujours, comme on nous le rapporte, pour être appelé à comparaître devant la justice, ce qui est souvent synonyme de ruine économique et sociale. Des hommes attachés plus que tout à leur honneur choisissent de mettre un terme à leurs jours après avoir subi de brutaux interrogatoires de police, alors même que l'enquête concluait à leur totale innocence. Les autorités utilisent de jeunes prostitués comme appâts et des bars plus que louches sont tolérés parce qu'ils constituent des pièges bienvenus, dans lesquels la police peut faire des descentes. Des camarades ont parlé dans le dernier numéro du double langage en cours aux États-Unis, pays dont on vante souvent les libertés. Quant à l'Italie, elle garantit d'étonnantes « libertés », mais ne permet de fonder ni revue ni club. En France, des collectifs s'emploient à déroger à de curieuses dispositions de police, tandis qu'en Angleterre, une loi moyenâgeuse fait encore de tout acte homosexuel un crime, et une commission composée d'érudits conscients de l'inadéquation du droit pénal anglais tente de permettre aux nouvelles connaissances (qui sont en fait connues depuis bien longtemps !) de s'imposer.

Les abus au sein de nos propres rangs freinent eux aussi, au même titre que la dictature des conventions, l'adoption de lois qui nous seraient plus favorables. Nous avons déjà eu maintes fois l'occasion de critiquer ces abus dans ces pages, et nous nous bornerons cette fois à les évoquer. Si l'on peut considérer qu'un homme pris d'amour pour un mineur vit son destin en nouant une telle relation, il n'est plus possible d'invoquer ce sentiment auquel nous donnons le noble nom d'amour lorsque les comptes-rendus des tribunaux font état de douzaines de relations similaires. Et si toutes les cultures anciennes ayant atteint un certain degré de raffinement ont vu des comédiens hommes tenir des rôles féminins, tout homosexuel cultivé ne doit ressentir que dégoût devant les ignobles spectacles de tantouses proposés par certains cabarets qui ne cherchent qu'à dégoûter le bourgeois à peu de frais en lui donnant une image totalement dénaturée de l'éros masculin. Ce ne sont pas ces spectacles qui nous aideront à rendre les lois plus respectueuses de la dignité humaine. Ils sont et restent d'ailleurs des arguments volontiers utilisés par nos adversaires pour durcir encore des lois déjà inhumaines, comme nous l'ont confirmé de nombreuses conversations et courriers. Dans tous les pays, les gens de bonne volonté doivent par conséquent rassembler leurs forces pour endiguer tout ce qui est négatif et éloigné de la vie, que cela vienne de l'extérieur ou de nos propres rangs.

« UNE FEMME A APPELÉ LA LIGNE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE POUR DIRE QUE SON MARI VOULAIT LA TUER. J'AI AVERTI LA POLICE, MAIS LE POLICIER QUI M'A RÉPONDU A IMMÉDIATEMENT APPELÉ LE MARI POUR LUI DIRE : ÉCOUTE, SI TU LE FAIS, FAIS-LE DISCRÈTEMENT ! J'AI RÉALISÉ QU'IL N'Y AVAIT PAS D'ESPOIR. »

Marina Pisklakova est la chef de file des militantes russes des droits des femmes. Cette ingénieure aéronautique moscovite observe, dans le cadre de recherches qu'elle mène à l'Académie russe des sciences, une effroyable augmentation de la violence au sein des familles russes. Elle s'engage alors contre ce phénomène et persuade des fonctionnaires russes de s'y intéresser eux aussi. Ceux-ci estiment à près de 15 000 le nombre de femmes tuées par leur compagnon chaque année et à 50 000 le nombre de celles qui doivent être hospitalisées à la suite de leurs blessures. En dépit de l'ampleur du problème, seul un quart environ des femmes battues se faisaient soigner. Comme la législation russe ne criminalisait pas la violence domestique, les victimes ne disposaient ni de mécanismes pour faire valoir leurs droits, ni de groupes d'entraide ou de services spécialisés.

Marina Pisklakova crée en juillet 1993 une ligne téléphonique d'assistance pour femmes en détresse, puis fonde le premier centre russe pour femmes victimes de violence. Elle milite également pour que son pays se dote d'une loi condamnant la violence domestique. Elle fait œuvre de pionnière et, dans ses efforts pour venir en aide aux victimes et poursuivre en justice les auteurs de violence, elle se heurte régulièrement à l'hostilité des forces de l'ordre. Marina Pisklakova lance aussi des campagnes médiatiques pour sensibiliser l'opinion publique à la violence contre les femmes et informer ces dernières de leurs droits ; elle est souvent invitée à s'exprimer à la radio et à la télévision sur ces sujets. À l'heure actuelle, le centre national de prévention de la violence qu'elle a créé, l'ANNA, gère un réseau de 170 centres pour femmes victimes de violence répartis dans l'ensemble du pays et dans les anciennes républiques soviétiques. Marina Pisklakova lutte également contre la traite des femmes et des enfants.

Marina Pisklakova a pris de grands risques pour mener à bien son action et a sauvé d'innombrables vies. Son engagement en faveur des femmes et des enfants lui a valu le *Human Rights Global Leadership Award*.

Entretien tiré de l'ouvrage de Kerry Kennedy, « Speak Truth To Power », 2000

En 1993, lorsque j'ai créé la ligne d'assistance téléphonique pour les femmes (que nous avons appelée ANNA, un acronyme qui signifie « association non à la violence »), j'étais seule. Pendant six mois, j'ai répondu quatre heures par jour aux appels et ai reçu les femmes personnellement en consultation le reste du temps. Je ne pouvais pas dire non : tant de femmes avaient besoin d'aide ! Je n'avais aucune formation, aucune distance, aucune limite. Mais aujourd'hui encore, je ne vois pas comment j'aurais pu faire autrement.

Sans vraiment réaliser dans quelle aventure je me lançais, j'ai commencé cette activité alors que j'étais chercheuse à l'Institut des études socio-économiques de l'Académie russe des sciences, où je dirigeais une étude nationale sur des questions concernant les femmes. Un jour, je ne savais comment classer une réponse donnée lors d'une enquête. Une femme y décrivait les souffrances que son mari lui faisait endurer. J'ai montré cette réponse à des collègues, et l'un d'eux m'a répondu qu'il s'agissait là d'un cas de violence domestique. Je n'avais encore jamais entendu parler de violence domestique. Ce n'était pas un phénomène reconnu dans notre société postsoviétique, on n'en parlait jamais. J'ai alors décidé de m'informer sur cette étrange problématique.

Peu de temps après, j'ai rencontré la mère d'un camarade de mon fils à la sortie de l'école. La moitié de son visage était tuméfiée, mais elle ne m'a pas dit ce qui lui était arrivé. Quelques jours plus tard, elle m'a téléphoné et ce qu'elle m'a raconté m'a bouleversée. Son mari l'avait frappée au visage avec une chaussure parce qu'elle ne s'était pas suffisamment dépêchée pour recoudre un bouton qui était tombé de son veston. Elle était restée recluse chez elle pendant deux semaines, totalement désespérée et meurtrie, tant physiquement que psychiquement, parce que la moitié de son visage était violacé. Je lui ai demandé pourquoi elle ne quittait pas cet homme – la question que l'on pose dans ce genre de cas –, ce à quoi elle a répondu par une autre question : « Où voulez-vous que j'aille ? » Je lui ai alors suggéré de se séparer de lui, de se chercher un autre logement, et là, elle m'avoua être totalement dépendante de son mari. Cette conversation m'a ouvert les yeux. J'ai vu comment l'auteur de violence prend le contrôle, comment il sape la confiance en elle et l'estime de soi de sa victime. Mon interlocutrice m'a aussi dit qu'il arrivait à son mari, en rentrant du travail, de passer un doigt sur le sol de la cuisine et à la moindre miette trouvée, de lui demander d'un ton méprisant ce qu'elle avait fait de sa journée.

Marina Priskalova, © Eddie Adams



Il faut savoir qu'en Russie, la vie de la famille se passe surtout dans la cuisine, car nos logements sont exigus et que le sol de la cuisine est par conséquent très souvent un peu sale, surtout lorsqu'il y a des enfants à la maison. Pour des étrangers, les scènes que je viens de décrire peuvent sembler ridicules, mais j'étais sur le point de me rendre compte à quel point elles étaient habituelles en Russie. Pour cette femme, notre conversation avait été l'occasion de parler à quelqu'un qui ne la jugeait pas, qui ne cherchait pas à la rendre responsable de ce qui s'était passé. Quant à moi, je ne me suis pas rendu compte sur le moment que je m'étais comportée avec elle comme si je l'avais reçue en consultation. Mais j'ai compris en écoutant son histoire que la violence psychologique engendre la violence physique.

Je voulais l'aider, l'envoyer consulter quelqu'un. Mais là,

j'ai constaté qu'il n'y avait aucun endroit pour les femmes battues. Je ne savais que faire, j'étais désespérée. J'ai compris alors ce que les Russes entendent par là quand ils disent « S'il te bat, c'est qu'il t'aime. » Je me suis demandé comment changer cette mentalité et me suis vite rendu compte qu'il fallait commencer par ouvrir une ligne d'assistance téléphonique. Par une froide journée de janvier, une femme m'a appelée et nous avons entamé une conversation. Après quelques minutes, elle s'est tue, puis m'a demandé à pouvoir me rencontrer. Quand elle est arrivée chez moi, la voix pleine de sanglots, elle m'a confié qu'elle avait peur que son mari la tue sans que personne ne s'en rende compte. Son mari était très gentil avec elle au début de leur relation, mais avait changé du tout au tout le jour où elle lui avait annoncé qu'elle était enceinte. À partir de

ce moment-là, il a commencé à vouloir tout contrôler, et elle est devenue vulnérable et dépendante de lui : « J'étais terrifiée, son visage n'exprimait aucune joie pour la future naissance de notre enfant, plutôt un sentiment de victoire. Comme s'il se disait que son tour était enfin venu, qu'il pouvait désormais faire de moi ce qu'il voulait. » Cette femme était réellement en danger.

Je ne savais que faire, cette histoire me dépassait. Il fallait appeler la police, même si je savais qu'elle ne ferait rien. Le policier qui m'a répondu m'a semblé aimable, mais une fois notre conversation terminée, il a immédiatement appelé le mari de cette femme : « Mais que fait ta femme ? Pourquoi est-ce qu'elle raconte partout vos histoires de couple ? Ecoute, si tu le fais, fais-le discrètement ! » J'ai réalisé à quel point la situation était désespérée pour elle. Son problème est devenu le mien. Je ne pouvais pas me défiler. J'ai appelé une connaissance, une avocate à la retraite, et lui ai expliqué la situation : je n'avais pas d'argent, cette femme non plus, mais elle avait besoin d'aide ; elle devait absolument se séparer de son mari et aller vivre ailleurs. Il faut savoir qu'il est très difficile de trouver un logement à Moscou. À son mariage, cette femme avait légué son appartement à la famille de son mari et, depuis, son beau-frère vivait avec eux. Elle n'avait nulle part où aller. Elle était prise au piège. Les choses empirèrent encore. Quand leur enfant avait neuf mois, son mari a essayé de la tuer. « Je ne sais pas comment j'ai survécu », m'a-t-elle confié. L'avocate et moi-même l'avons aidée à demander le divorce. Son mari la menaçait alors de la tuer sans laisser de trace de son acte et de dire à tout le monde qu'elle l'avait quitté pour un autre homme en abandonnant son enfant. J'ai commencé à appeler cette femme tous les matins pour m'assurer qu'elle était encore en vie. Trois mois durant, l'avocate a suivi chacune de nos démarches et nous a aidées à mettre sur pied une stratégie.

La situation prit ensuite une tournure dramatique et angoissante. Cette femme m'appela un jour pour me dire que sa belle-famille était au courant de tout ce que nous disions. Sa belle-mère, qui travaillait dans une compagnie téléphonique, l'avait sans doute fait mettre sous écoute. J'ai proposé de tourner cette situation à notre avantage, en faisant en sorte que sa belle-mère croie que tout un réseau de personnes la soutenait. Nous avons donc commencé à faire semblant d'en faire bien plus que ce que nous faisions réellement. Lorsque je l'appelais, je lui parlais par exemple d'un policier qui n'avait pas été d'une grande aide, tout en mentionnant que j'allais prendre contact avec d'autres policiers et que l'avocate prendrait elle aussi contact avec eux. Je lui disais qu'elle n'avait vraiment pas de

quoi s'en faire. Quand nous nous sommes revues, elle m'a confirmé que sa belle-famille était devenue bien plus prudente avec elle depuis que nous avons commencé à mentionner ces aides fictives lors de nos conversations téléphoniques. Son mari a fini par quitter l'appartement, en partie parce que l'avocate nous avait dit comment le pousser à partir, en partie parce que lui et sa famille s'étaient rendu compte que sa femme, qui avait été informée de ses droits, ne se laisserait plus faire. Ils se sont séparés, et son beau-père est venu lui dire qu'elle avait gagné, qu'elle pouvait reprendre son appartement et que son mari allait disparaître de sa vie.

Peu de temps après ce premier succès, une amie de cette femme qui se trouvait dans une situation semblable a fait des démarches contre son ex-mari et elle aussi a pu récupérer son appartement. J'exultais, et, pour la première fois, j'ai senti que nous pouvions faire changer les choses : même en Russie, où la jurisprudence en la matière est presque inexistante, une femme pouvait donc faire respecter ses droits ! Les histoires que je viens de vous raconter ne sont qu'une infime partie de toutes celles que nous entendons tous les jours, encore maintenant. La plupart des femmes qui nous appellent ne connaissent malheureusement pas leurs droits. Elles ne savent pas non plus que rien ne les oblige à accepter l'inacceptable.

Il m'est aussi arrivé de vivre des moments difficiles. Un jour, le téléphone a sonné : un homme voulait savoir où il avait appelé. J'ai été prudente, car il arrivait rarement que des hommes nous appellent. Je lui ai donc demandé quel numéro il avait composé. Il se trouvait qu'il avait vu notre numéro dans des papiers de sa femme et voulait savoir ce que c'était comme numéro. Je lui ai conseillé de le demander directement à sa femme, au lieu de nous appeler. Il a tenté de rester calme et poli : « Écoutez, je voudrais seulement que vous me disiez ce qu'est ce numéro ». Je lui ai rétorqué que c'était son problème s'il ne faisait pas confiance à sa femme et que je n'allais pas lui répondre ni lui demander son nom, mais que s'il me disait qui il était nous pouvions peut-être discuter. Il est alors devenu agressif et a passé à l'attaque : « Je sais qui vous êtes et comment vous vous appelez. Je sais où vous vous trouvez. Je sais aussi où vous habitez. Et je viendrai là avec des hommes pour vous tuer. » Mon mari était avec moi à ce moment-là et a vu que j'avais peur. J'ai tout de même répondu à cet homme que ses menaces ne m'impressionnaient pas, puis ai raccroché. Je n'ai jamais su qui était sa femme et n'ai plus entendu parler de lui. Une autre fois, le téléphone a sonné tard le soir et un homme m'a menacée de s'en prendre à mon fils si je ne cessais pas mon action. Là, j'étais

terrorisée. J'ai demandé à mes parents de prendre mon fils chez eux pour quelques mois. C'est dur, pour une mère, de faire ça.

Il existe plusieurs estimations de la violence domestique en Russie. Selon certaines études récentes, elle toucherait 30 à 40 % des familles. C'est en 1995, à la suite de la Conférence de Pékin sur les femmes, que sont parues les premières statistiques fiables sur la question en Russie : à cette époque, 14 500 femmes par an y étaient tuées des mains de leur mari ou de leur compagnon. Mais la police ne recense toujours pas ces cas. Selon des estimations officielles, ce chiffre s'élève actuellement à 12 000 environ. On commence enfin à ouvrir les yeux sur l'étendue de ce fléau.

Pour que le droit russe considère des actes de violence domestique comme une infraction, il faut que les blessures de la victime provoquent la mort ou une incapacité de travail de deux ans au moins ! Aucune autre loi ne réglemente ce domaine, malgré des années de pression pour que la Douma adopte une nouvelle loi. Dans mon travail, et au sein de notre mouvement de femmes, nous avons décidé d'étendre la notion de violence domestique au viol marital, à la violence sexuelle au sein du couple, à la violence psychologique, à l'isolement et au contrôle économique. Cette dernière forme de violence domestique est peut-être même devenue l'une des plus insidieuses : 60 % environ des personnes au chômage en Russie sont en effet des femmes et, à travail égal, elles gagnent 60 % de moins que les hommes.

En janvier 1994, une amie a commencé à travailler avec moi, et durant le premier semestre de la même année, nous avons formé la première volée de femmes pour notre permanence téléphonique. En 1995, j'ai commencé à donner cette formation dans d'autres villes de Russie, à des groupes de femmes qui commençaient à se créer et voulaient mettre sur pied des lignes téléphoniques ou des centres pour femmes en détresse. Dans un second temps, nous avons conçu des programmes de consultations psychologiques et juridiques.

En 1997, nous avons aussi lancé un programme de formation pour les avocats, afin qu'ils sachent comment défendre les victimes de violence domestique. Il faut dire que leur travail n'est pas facile, car le droit russe actuel permet explicitement, pour alléger la peine, de faire valoir que c'est la victime elle-même qui a provoqué l'auteur de violence. C'est sans doute la forme la plus cruelle de violence psychologique, parce qu'on l'invoque devant la victime, au tribunal. Et là, le procès tourne au jugement de la victime. Les juges ont malheureusement encore souvent tendance à accepter cet argument et à laisser l'auteur de violence

échapper à toute condamnation. Pour la femme en question, c'est un traumatisme de plus, qu'elle a généralement bien de la peine à surmonter.

Au début du nouveau millénaire, on comptait plus de 40 centres pour femmes en détresse en Russie, répartis sur l'ensemble du pays. Nous venons aussi de fonder l'Association russe des centres pour femmes en détresse, une organisation qui est reconnue officiellement par le gouvernement russe. J'ai l'honneur d'avoir été choisie pour en être la première présidente.

Mes parents m'ont toujours soutenue dans mon action. Mon père, qui est officier à la retraite, a un jour supposé que j'aurais été une dissidente politique du temps de l'Union soviétique. Je pense que c'est en effet probable, parce que les Soviétiques cultivaient le mythe d'un idéal familial qui fait l'impasse sur la violence domestique. En Union soviétique, on estimait que se faire battre par son mari, c'était avoir échoué en tant que femme et en tant que mère de famille. La femme était censée créer une atmosphère familiale dans son foyer. C'était à elle de faire en sorte que la famille atteigne l'idéal proposé. J'ai donc reçu des femmes qui avaient été brutalement maltraitées pendant plusieurs décennies, et qui pouvaient enfin se confier et raconter ce qu'elles avaient dû cacher toute leur vie durant. Cette mentalité n'a d'ailleurs pas encore totalement disparu.

Je ne suis pas une héroïne. Toute femme dans ma situation ferait la même chose. J'ai eu la chance incroyable de vivre la naissance d'un nouveau mouvement, d'une évolution très importante en Russie, et d'un changement de mentalité. Tout le monde parle maintenant de violence domestique, et je ne suis de loin plus la seule à me battre contre ce phénomène.

« DE PETITS ENFANTS, PARFOIS ÂGÉS DE SIX OU SEPT ANS SEULEMENT, SONT FORCÉS DE TRAVAILLER 14 HEURES PAR JOUR, SANS PAUSE NI JOUR DE CONGÉ. S'ILS DEMANDENT À VOIR LEURS PARENTS, ILS SONT BATTUS, PARFOIS PENDUS À UN ARBRE LA TÊTE EN BAS OU MARQUÉS AVEC DES CIGARETTES, COMME DU BÉTAIL. »

Kailash Satyarthi est la figure de proue de l'abolition du travail des enfants en Inde. Il a non seulement libéré, depuis 1980, plus de 75 000 mineurs forcés à travailler ou réduits en esclavage, mais il a aussi conçu un modèle de prise en charge permettant de scolariser ces enfants et de les réinsérer dans la société.

Kailash Satyarthi a notamment affranchi des milliers d'enfants d'une sorte d'esclavage moderne, la servitude pour dette : une famille confrontée à une urgence emprunte de l'argent à un usurier – souvent des sommes dérisoires d'ailleurs – et doit en contrepartie lui laisser un enfant à titre de sûreté, jusqu'au remboursement de ce prêt. Or, la famille ne peut souvent pas payer sa dette et l'enfant passe alors d'un maître à l'autre. Ces jeunes esclaves travaillent notamment dans l'industrie des diamants, dans des carrières ou des usines. Ils sont particulièrement nombreux dans la confection à la main de tapis destinés à l'exportation vers les pays occidentaux.

Kailash Satyarthi libère des femmes et des enfants contraints de travailler dans des fabriques bondées, insalubres et isolées, où les conditions de travail sont inhumaines : horaires interminables, postes de travail dangereux, violence et agressions sexuelles. Son engagement lui vaut d'être constamment la cible de fausses accusations et de menaces de mort, des menaces qui ne sont d'ailleurs pas du vent : deux de ses collègues ont été assassinés.

Kailash Satyarthi a organisé deux grandes marches à travers l'Inde pour dénoncer le travail des enfants et a créé le plus grand réseau mondial de la société civile en faveur des enfants exploités, la *Marche mondiale contre le travail des enfants*, qui est présente dans plus de 140 pays. Il a reçu des distinctions dans le monde entier pour son engagement en faveur de l'abolition du travail des enfants : il est notamment le lauréat des prix Robert F. Kennedy (1995) et Raoul Wallenberg (2002) pour les droits de l'homme. Le rapport du Département d'État des États-Unis sur la traite des personnes de 2007 le qualifie de « héros de la lutte contre l'esclavage moderne ». En 2014, Kailash Satyarthi a partagé le Prix Nobel de la paix avec Malala Yousafzai.

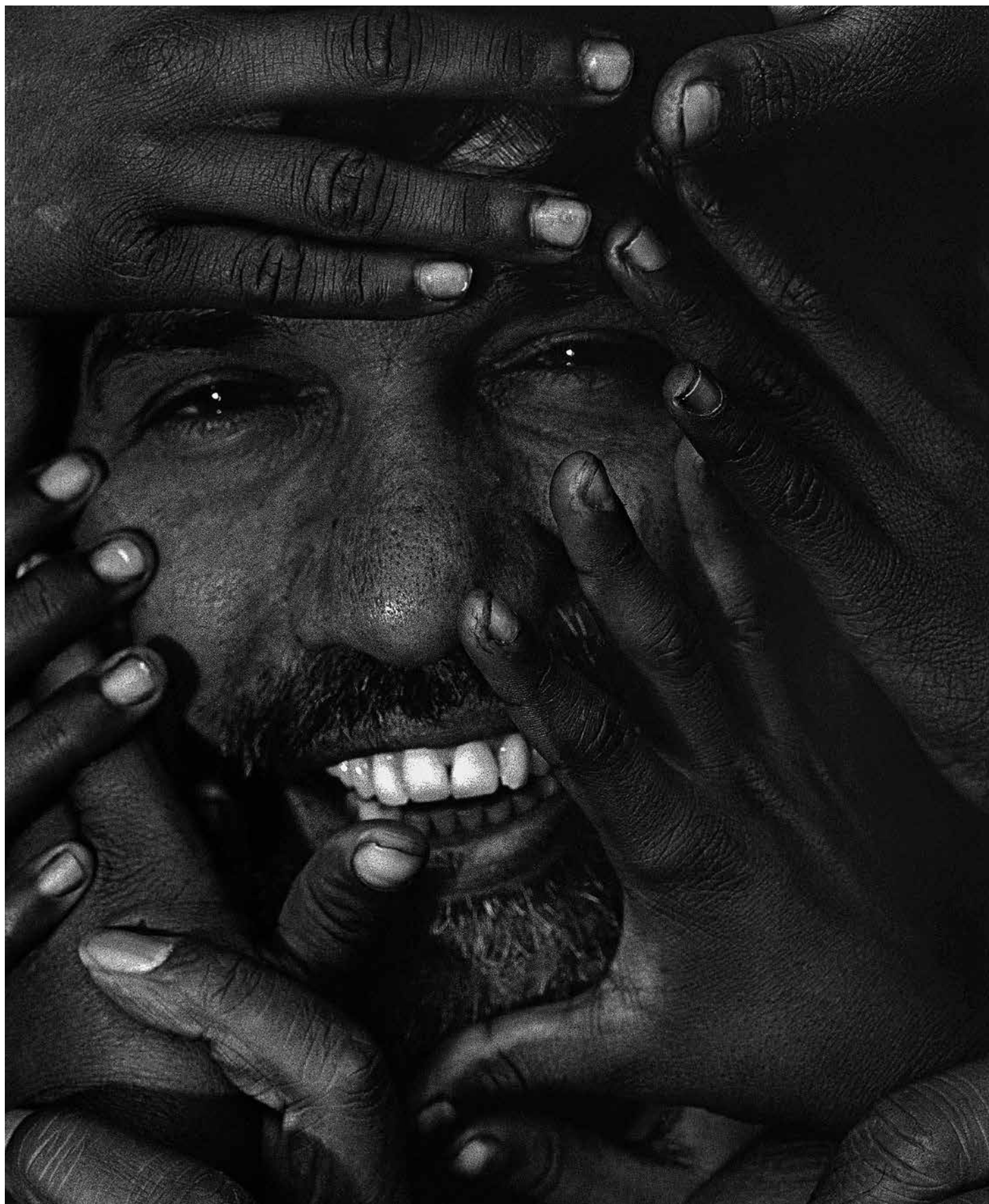
Entretien tiré du livre de Kerry Kennedy « *Speak Truth To Power* » (2000)

La servitude pour dette est une version moderne de l'esclavage traditionnel, qui prive des êtres humains de leurs libertés fondamentales, comme la liberté de mouvement, de décision et d'opinion, et les contraint à travailler de longues heures durant sans s'arrêter. Cette forme d'esclavage est le lot de cinq millions d'enfants qui l'héritent de leurs parents ou grands-parents : un propriétaire terrien par exemple, qui leur a prêté une somme dérisoire, contraint ensuite des générations à travailler pour lui. Ils sont prisonniers, car ils ne peuvent pas quitter le domaine de leur maître. Cinq autres millions d'enfants sont contraints de trimer pendant d'interminables années parce que leurs parents ont reçu une avance sur leur salaire, généralement modique.

Les conditions de la servitude pour dette sont simplement inhumaines : de petits enfants, parfois âgés de six ou sept ans seulement, sont forcés de travailler 14 heures par jour, sans pause ni jour de congé. S'ils demandent à voir leurs parents, ils sont battus, parfois pendus à un arbre la tête en bas ou marqués avec des cigarettes comme du bétail. Souvent, ils ne sont pas suffisamment nourris, car leurs employeurs craignent qu'ils somnolent et travaillent moins vite s'ils sont correctement alimentés. Il est aussi fréquent qu'on leur interdise de parler entre eux ou de rire fort, de peur que leur rendement baisse. Ces pratiques sont dignes de l'esclavage au Moyen-Âge.

Pour nous, il n'est pas de plus grave atteinte aux droits de l'homme. La servitude pour dette est la défaite la plus honteuse du droit indien, de notre Constitution et de la Charte des Nations Unies. Dans cette situation, notre arme la plus efficace est de sensibiliser l'opinion publique et de dénoncer ce fléau social. Nous devons aussi repérer les zones où cette pratique est courante. Nous faisons irruption dans les fabriques pour libérer ces enfants et les rendre à leurs familles. Une fois que nous les avons sauvés, une autre étape essentielle nous attend : leur donner une instruction de base et les réinsérer.

Nous réalisons également des actions de plaidoyer auprès de la société, de communautés religieuses, de syndicats, de députés et d'autres personnes dont nous pensons qu'elles peuvent exercer une influence sur la situation. Notre organisation compte une centaine d'employés à plein temps ou à temps partiel et nous avons aussi formé un réseau de 470 organisations non gouvernementales en Inde et dans d'autres pays d'Asie du Sud.



Il n'est jamais facile de travailler avec des enfants réduits en esclavage, qui sont souvent profondément traumatisés. Ces enfants ont vécu dans la servitude depuis leur plus tendre enfance et n'ont aucun souvenir de leur vie avant l'esclavage. La notion de liberté leur est étrangère, ils ne savent pas ce que signifie être « libre ». Pour nous, la principale difficulté consiste à leur restituer leur enfance perdue, ce qui est moins simple que cela en a peut-être l'air : nous devons y mettre toute notre énergie. Prenons le cas de Nageshwar, un garçon de 14 ans qui avait été marqué aux fers rouges – le hasard a d'ailleurs voulu qu'une employée de la Fondation Robert F. Kennedy pour les droits de l'homme, de passage en Inde, le rencontre à New Delhi. En raison des traumatismes qu'il avait vécus, Nageshwar avait perdu l'usage de la parole et ne pouvait donc même pas raconter ce qui lui était arrivé. Ce n'est que plus tard que d'autres enfants nous ont relaté ce qu'il avait subi. Nous devons déployer des trésors de persévérance pour parvenir à établir un lien avec ces enfants.

Les marches sont une tradition indienne, comme vous le savez peut-être. Le Mahatma Gandhi en a organisé plusieurs pour sensibiliser la population (et aussi pour ce qu'il pouvait lui-même en apprendre !) Comme c'est un moyen très efficace de faire connaître nos revendications, nous leur avons toujours attaché une grande importance dans notre stratégie générale de lutte contre l'esclavage des enfants, surtout lorsque nous cherchons à mobiliser les foules. N'allez pas croire qu'en organisant des marches, nous imposons quoi que ce soit. Nos manifestations rassemblent 200 à 250 marcheurs, dont la moitié sont des enfants affranchis de l'esclavage et de la servitude. Ils sont la preuve vivante de la nécessité impérieuse de sensibiliser l'opinion tant aux ravages du système de servitude pour dette qu'aux avantages de la liberté recouvrée. Les autres marcheurs représentent des organisations de défense des droits de l'homme, des syndicats et des associations de la société civile qui se joignent à la marche en signe de solidarité. Nous traversons chaque jour des villages différents et y tenons des rassemblements, faisons du théâtre de rue, organisons des activités culturelles et convoquons des conférences de presse pour faire passer notre message.

Il y a deux ans, le Premier ministre s'était engagé à agir contre le travail des enfants et nous nous en étions félicités, même s'il n'avait pas mentionné la servitude pour dette. Nous en attendions des résultats positifs, un élan qui se traduirait par des réformes. Or, le temps a passé, et rien n'a été fait. C'est désolant. La déclaration du Premier ministre avait d'abord suscité une certaine crainte parmi les employeurs, mais maintenant, elle nuit de fait aux réformes.

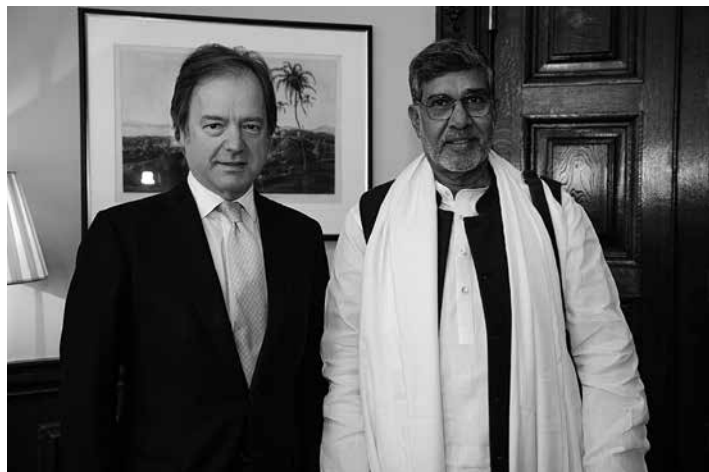
Les gens se rendent compte que cet engagement n'était qu'une manœuvre politique sans réelle volonté de faire changer les choses.

Il faut aussi savoir que les employeurs ne forment pas un groupe homogène. Ainsi, le propriétaire d'un restaurant de rue qui emploie un enfant est habituellement une personne comme vous et moi, qui n'habite pas une métropole. En revanche, lorsque l'enfant est asservi dans une fabrique de tapis, de verre ou d'articles en cuivre, les employeurs sont de « gros poissons » dont les exportations génèrent beaucoup de devises, ce qui leur vaut les faveurs du gouvernement.

Malgré tout, je ne suis pas pour un boycott total ou une interdiction des exportations de tapis indiens. Je propose plutôt que les consommateurs n'achètent que des tapis garantis sans travail des enfants. Il faut sensibiliser le public afin de générer une demande pour ces tapis. Nous croyons que si le nombre de consommateurs conscients de ce problème augmentait, de plus en plus d'employeurs seraient contraints de libérer des enfants et de les remplacer par des adultes. Il est affligeant de voir que, en Inde, au Pakistan et au Népal, l'augmentation du nombre d'enfants esclaves et celle du volume des exportations sont allées de pair ces dernières années : il y a dix ou quinze ans, le secteur des tapis employait de 75 000 à 100 000 enfants, pour des exportations d'une valeur de 100 millions de dollars ; aujourd'hui, 300 000 enfants travaillent dans ce secteur, qui exporte pour 600 millions. Autant dire que le lien entre ces deux phénomènes est manifeste. Ce constat nous a amenés à lancer une campagne à l'étranger pour sensibiliser les consommateurs occidentaux. En Allemagne et aux États-Unis, par exemple, les gens se préoccupaient surtout de la santé et de la protection de l'environnement, mais pas des droits des enfants. Ils pensaient à l'environnement et aux droits des animaux, mais pas aux enfants. Cependant, nous sommes parvenus à faire connaître la problématique du travail des enfants et à mener une grande campagne mondiale à ce sujet. Et nous travaillons maintenant aussi sur la conformité des pratiques des entreprises avec les dispositions légales.

Nous avons jugé nécessaire de créer un organisme indépendant et professionnel, reconnu à l'échelle internationale, qui serait chargé d'inspecter, de surveiller et, en fin de compte, de certifier les tapis et d'autres articles produits sans travail des enfants. Avec d'autres organisations, comme l'UNICEF, nous avons ainsi créé la *Rugmark Foundation*. Cette fondation indépendante nomme des inspecteurs sur le terrain et donne à chaque tapis un code qui en retrace l'origine. Le label étant tissé à l'arrière du tapis,

Le ministre britannique des affaires étrangères Hugo Swire rencontrant Kailash Satyarthi, lauréat du prix Nobel de la paix 2014, à Londres, 9 mars 2015. © Foreign and Commonwealth Office



personne ne peut l'enlever ou le remplacer. Cette initiative est un grand pas vers l'abolition de l'exploitation.

Il n'est toutefois pas facile de sensibiliser les consommateurs occidentaux, et cela ne va pas sans risques. Ainsi, une télévision allemande, après avoir mené une enquête, a dénoncé l'exploitation des enfants dans le secteur des tapis destinés à l'exportation. Concrètement, il s'agissait de tapis vendus par IKEA. Or cette société affirmait ne vendre que des articles fabriqués sans travail des enfants. Les journalistes ont alors commencé à s'intéresser à ce sujet. Ils sont venus m'interroger dans mon bureau et dans mon ashram. Cet entretien était de nature très générale, mais le film qui a ensuite été projeté citait précisément Sheena Export, l'une des principales entreprises du secteur. Du coup, IKEA a annulé une grande commande. Cette mauvaise publicité a nui aux affaires de Sheena Export, dont les exportations s'élevaient à 200 millions de dollars par an. Forte de ses appuis dans le monde politique (l'un de ses propriétaires est le ministre des Transports de l'État de l'Haryana), la société a décidé de contre-attaquer.

Je sais que tout le secteur des tapis ou, du moins, la plus grande partie désapprouve mon action. Les entrepreneurs me considèrent comme un adversaire à éliminer. Ils voulaient m'emmener en Haryana, l'État qui a la pire réputation de toute l'Inde en matière de violation des droits de l'homme : les faux cas de légitime défense, les détentions arbitraires et les assassinats en prison et dans les commissariats y sont fréquents. J'ai été interpellé le 1^{er} juin. Ils voulaient que mon arrestation respecte les dispositions légales, mais ils n'en avaient pas informé la police locale, ce que le droit indien exige des forces de police venant d'un autre État. Le droit ne leur permettait donc pas de m'arrêter à mon domicile de Delhi, mais ils ont tout de même essayé. J'ai pu passer des appels et consulter des juristes, et j'ai fini

par leur dire qu'ils ne pouvaient pas m'arrêter. Les policiers de l'Haryana n'en avaient cure. Pistolets au poing, ils menaçaient d'entrer chez moi par effraction. Je vous laisse imaginer l'émoi que leur présence a causé dans le quartier.

J'ai finalement été arrêté, puis relâché sous caution. Ce n'était certes pas le premier incident de ce genre – on m'avait déjà menacé et deux de mes collègues ont été assassinés –, mais c'était la première fois que l'on ourdissait un complot d'une telle envergure contre moi.

J'y vois un test, un examen moral que nous devons réussir. Si nous sommes résolus à combattre ces plaies sociales, nous devons être parfaitement préparés, non seulement physiquement et mentalement, mais aussi spirituellement. Il faut être disposé à faire le sacrifice suprême, comme d'autres l'ont fait avant nous : Robert F. Kennedy, le Mahatma Gandhi, Indira Gandhi, John F. Kennedy, la liste est sans fin. Nous rencontrerons toujours de la résistance, nous devons simplement être prêts. Tôt ou tard, nous devrons l'affronter. C'est ni plus ni moins l'histoire de l'humanité.

ABUBACAR SULTAN

« LA GUERRE CIVILE EST FINIE, MAIS NOTRE LUTTE CONTRE LES FLÉAUX QUI AFFLIGENT LES ENFANTS N'EST DE LOIN PAS TERMINÉE. »

Pour les enfants, le bilan de la guerre civile au Mozambique (1985–1992) est effrayant : 200 000 ont dû fuir leur domicile et 250 000 se sont retrouvés orphelins. Des dizaines de milliers d'entre eux ont par ailleurs été enrôlés de force et envoyés au front. Les affrontements entre les troupes gouvernementales et la guérilla étaient rares, car les belligérants s'en sont pratiquement toujours pris à des civils sans défense. C'est dans ce contexte d'une brutalité hors du commun qu'Abubacar Sultan a sillonné son pays dans un petit avion, les routes étant impraticables. Il est allé sauver des enfants âgés de six à treize ans qui avaient été témoins d'actes de violence contre des voisins et des membres de leur famille ou avaient même parfois été contraints de les perpétrer eux-mêmes.

Abubacar Sultan a formé plus de 500 personnes dans des centres de thérapie communautaires, leur montrant comment libérer les enfants soldats et leur fournir une assistance psychologique avant de les rendre à leurs familles. Grâce à son action, qu'il a souvent menée au péril de sa vie, plus de 4 000 enfants ont pu retrouver leurs parents.

Une fois la guerre terminée, Abubacar Sultan a continué à œuvrer pour le bien des enfants : l'initiative qu'il a lancée, Wona Sanaka, œuvre à l'éducation communautaire des mineurs et à la défense de leurs droits.

Entretien tiré du livre de Kerry Kennedy « Speak Truth To Power » (2000)

Lorsque la guerre a éclaté au Mozambique, je terminais ma formation d'enseignant à l'université. Des voisins, des membres de ma parenté, des amis de personnes enlevées et de personnes qui avaient fui nous apportaient des nouvelles de la guerre et des souffrances que celle-ci causait.

Pour fin 1987, l'UNICEF estimait à 250 000 le nombre d'enfants orphelins ou séparés de leurs familles. Beaucoup étaient aussi contraints de participer aux combats, après avoir été obligés de suivre une instruction militaire. Les photos d'enfants soldats capturés par les troupes gouvernementales ou tués au front m'ont bouleversé, c'était intolérable. Je ne pouvais continuer à suivre des cours et à enseigner pendant que mon pays était ravagé. J'ai décidé d'agir.

Plus ou moins à la même époque, un orphelinat a accueilli 35 enfants capturés lors d'opérations militaires. Le psychiatre et l'assistant social qui les ont interrogés étaient horrifiés : des familles entières avaient été enlevées, conduites dans la forêt, forcées de porter de lourdes charges vers les camps militaires et soumises à toutes sortes de vexations. Les enfants étaient battus, violés et contraints d'assister à des passages à tabac et à des assassinats, puis enrôlés de force et obligés de tuer. Ces pratiques étaient devenues la norme. Un grand nombre de ces enfants étaient blessés et la plupart d'entre eux étaient traumatisés.

Un garçon de sept ans qui avait été enlevé a changé le cours de ma vie. Quand je suis arrivé à l'orphelinat, il s'était totalement coupé du monde. Tantôt il était tranquille, tantôt il pleurait sans interruption. Un jour, il a fini par raconter sa tragédie : des rebelles avaient fait irruption la nuit dans la hutte où il dormait avec sa famille, l'avaient battu et contraint à y mettre le feu. Lorsque ses proches ont voulu fuir, les rebelles les ont tués sous ses yeux, puis les ont mis en pièces. Je n'oublierai jamais les sentiments qu'il a exprimés, car j'ai pu en quelque sorte me glisser dans sa peau et partager avec lui les pires moments de sa courte existence. J'ai alors revécu les mauvais souvenirs de mon enfance, les détails douloureux. Parfois, j'essayais de me mettre à sa place et de vivre son expérience. Et son cas n'était qu'un parmi bien d'autres !

Avec *Save the Children* (États-Unis), nous avons conçu un plan pour obtenir des informations sur les enfants que la guerre avait séparés de leurs familles. Le but du programme était de leur dispenser une assistance psychologique puis de les réinsérer, mais nous nous sommes rapidement aperçus que l'argent manquait. Dans la plupart des cas, nous



ne pouvions qu'aider les enfants à fuir les zones de conflit et à rentrer chez eux. Nous nous rendions tous les jours dans ces zones, enregistrons autant d'enfants que possible et essayions de les aiguiller vers les communautés de personnes déplacées au Mozambique ou les camps de réfugiés installés dans les pays voisins. Chaque fois que nous le pouvions, nous les menions dans des régions plus sûres.

Nous nous rendions au front, là où se trouvaient la plupart de ces enfants. Nous n'avions pas toujours l'autorisation du gouvernement et jamais celle des rebelles, puisque nous n'avions pas de contact avec eux. Notre souci primordial était en général de procurer aux enfants de l'eau, de la nourriture et des médicaments de premier secours, afin de prévenir la malnutrition, le paludisme, le choléra et d'autres maladies. Parfois, d'autres mesures étaient encore plus urgentes, par exemple lorsqu'un enfant avait été mutilé par une mine ou avait encore des balles logées dans le corps. En menant ces actions, nous nous mettions constamment en danger.

À l'époque, il n'y avait pas de routes sûres et la voie des airs était la seule façon de se rendre dans les régions en conflit. Plusieurs fois, nous avons eu des accidents d'avion ou avons failli être abattus. De surcroît, les pistes d'atterrissage que nous utilisions étaient minées. Quand la peur devenait incontrôlable, nous tentions de nous rappeler que nous pouvions nous estimer heureux d'être encore en vie.

Le conflit du Mozambique s'est distingué des autres conflits en cela que les belligérants ne s'en prenaient qu'aux civils et ne s'affrontaient directement que dans des circonstances exceptionnelles. Leur tactique était généralement très sommaire : attaquer un village ou un groupe de huttes, piller les habitations et tuer tout le monde. Parfois, ils enlevaient les villageois et emportaient toutes leurs possessions. Dans ce cas, ils endoctrinaient les filles et les garçons pour en faire des soldats.

À la fin de la guerre, nous avons eu la preuve que les soldats utilisaient de nombreuses filles pour les servir ou assouvir leurs besoins sexuels. Après quelques années d'embrigadement, ces enfants devenaient des machines à tuer. Ils faisaient exactement ce que leurs bourreaux leur avaient montré : tuer de sang-froid.

Toutes les parties qui ont fomenté cette guerre portent leur part de responsabilité. C'était vraiment le règne de la terreur : quiconque refusait d'obéir à un ordre mettait sa vie en danger. Vous aviez le choix entre tuer et être tué. C'est ce qui explique le comportement des gens. Même dans les camps des rebelles, la vie était éprouvante : seuls les soldats avaient assez à manger et pouvaient également subvenir à leurs autres besoins. La seule façon de survivre,

c'était d'être un soldat, c'était aussi simple que cela.

Si ces camps n'existent plus (ils ont été démantelés à la suite de l'accord de paix), le problème des enfants reste, lui, entier : après la démobilisation, ils ont été livrés à eux-mêmes. Les Nations Unies ont certes réalisé des programmes de réinsertion pour les soldats adultes, mais les enfants n'ont pas pu en profiter, car les belligérants n'avaient recruté des mineurs. Nous avons tenté d'assurer un suivi, mais n'avons pu secourir que 800 enfants environ. Nous ignorons quel a été le sort de la majorité d'entre eux. Ils se sont probablement rendus en un lieu où ils se sentaient en sécurité et, souvent, le seul endroit où ils se sentaient chez eux était là où ils avaient vécu pendant la guerre.

Je me suis souvent demandé pourquoi je m'étais consacré à cette tâche. J'avais deux enfants en bas âge à l'époque. Jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de quatre ou cinq ans, je n'ai jamais passé plus de deux ou trois jours par mois avec eux. J'ai fini par me rendre compte que je faisais du mal à ma famille, qui se faisait toujours du mauvais sang pour moi. Malgré cela, une force en moi me disait que j'étais un être humain et qu'il me fallait secourir d'autres êtres humains qui étaient en danger.

Lorsque vos proches sont mieux lotis que ceux qui souffrent, il faut renoncer à certains privilèges. C'est difficile à expliquer. Il s'agit peut-être d'un don. Ce sont en partie la religion (je suis musulman pratiquant) et en partie l'éducation qui expliquent cette attitude. Il n'en reste pas moins que de nombreuses personnes dans la même situation que moi n'ont jamais envisagé de s'engager de la sorte. C'est sans doute au fond de soi-même qu'il faut chercher une explication.

Nous avons beau avoir réussi à ramener quelque 20 000 enfants dans leurs familles, nos efforts nous semblaient presque insignifiants par rapport aux près de 300 000 enfants qui ont perdu leurs parents ou ont été séparés de leur famille durant la guerre. Nous ne pouvions nous défaire de l'impression d'avoir dépensé trop d'argent pour venir en secours à quelques centaines d'enfants seulement, en dépit de toute l'énergie que nous avons mise dans cette mission.

La guerre est désormais derrière nous ; notre pays peut enfin panser ses plaies et entamer une démarche laborieuse qui le mènera vers le développement économique et la démocratie. Je constate toutefois que la souffrance n'a pas changé de camp et que ceux qui ont souffert pendant le conflit continuent à souffrir : les personnes dont les besoins vitaux ne sont toujours pas satisfaits, les malheureux qui sautent sur une mine ou les filles de la campagne qui n'ont

toujours pas droit à l'éducation et sont toujours maltraités de mille façons. Je constate aussi que les programmes éducatifs et sanitaires se concentrent sur les villes, où règne une sécurité relative, alors que rien ne se fait dans les régions où se déroulaient les opérations de guerre. Les enfants y meurent toujours de maladies que l'on traite sans problème dans d'autres régions du pays. La guerre civile est finie, mais notre lutte contre les fléaux qui affligent les enfants n'est pas terminée, tant s'en faut.

J'espère qu'un jour nous vivrons dans un monde où les enfants seront de nouveau traités comme ils le méritent et où ils pourront s'épanouir pleinement. J' imagine un monde dans lequel l'être humain sera le fil rouge de toutes les normes et de toutes les lois. J'espère sincèrement que cette vision se réalisera.

Dès le moment où vous donnez aux personnes la possibilité d'exploiter leur potentiel, de nombreux problèmes se résolvent. L'histoire de mon pays montre que les gens peuvent faire usage de leurs ressources même dans les circonstances les plus difficiles. Les individus ont vraiment la capacité de rebondir et cela est important dans un pays comme le mien. Nous devons y croire.

« SOLIDARITÉ, NOTRE SYNDICAT, EST DEVENU UN GRAND MOUVEMENT DE LIBÉRATION SOCIALE ET MORALE. AFFRANCHIS DE LA PEUR ET DE L'APATHIE, LES CITOYENS RÉCLAMAIENT DES RÉFORMES ET DES AMÉLIORATIONS. NOUS AVONS LIVRÉ UN ÂPRE COMBAT POUR QUE NOTRE ORGANISATION SURVIVE. »

Lech Walesa est le symbole du syndicalisme engagé en Pologne. Après avoir accompli son service militaire, ce mécanicien de formation travaille comme électricien dans les chantiers navals de Gdansk. Choqué par les mauvais traitements subis par ses collègues, il s'engage dans un syndicat et se fait connaître en organisant une grève en 1970. Dès cette date, il est constamment sous la surveillance du gouvernement polonais, que son militantisme préoccupe et qui l'arrête à plusieurs reprises. Durant l'une de ses remises en liberté, en 1976, il prend la tête d'un mouvement en plein essor qui lutte pour l'amélioration des conditions de travail et pour la liberté d'association. En 1980, Lech Walesa joue un rôle prépondérant dans les négociations entre les grévistes et le gouvernement polonais. L'Accord de Gdansk qui en est le résultat autorise la constitution de *Solidarność* (Solidarité), le premier syndicat indépendant du bloc soviétique.

En 1981, le gouvernement décrète l'état de guerre, suspend le syndicat Solidarité puis arrête Lech Walesa et d'autres militants. Une fois relâché, Lech Walesa retourne à son emploi aux chantiers navals et poursuit sa lutte. Son engagement infatigable débouche en 1989 sur l'Accord de la Table ronde, prémisse d'un gouvernement conforme aux principes de *Solidarność*. En 1990, lors des premières élections libres, Lech Walesa est élu président de la Pologne.

Si sa présidence ne dure qu'un mandat, Lech Walesa assure cependant la transition de son pays vers l'économie de marché. Au moment où il remet sa charge, la Pologne est l'une des économies les plus saines d'Europe de l'Est. Icône de la démocratie, il est célébré pour avoir mis un terme au régime communiste en Pologne, son action étant considérée comme le premier acte de rupture entre son pays et le bloc soviétique. Aujourd'hui encore, Lech Walesa est un symbole d'espoir qui inspire de nombreux défenseurs des droits et des libertés. En 1983, il reçoit le Prix Nobel de la paix pour sa défense des droits de l'homme et pour son rôle dans la création du syndicat Solidarité.

LECH WALESA

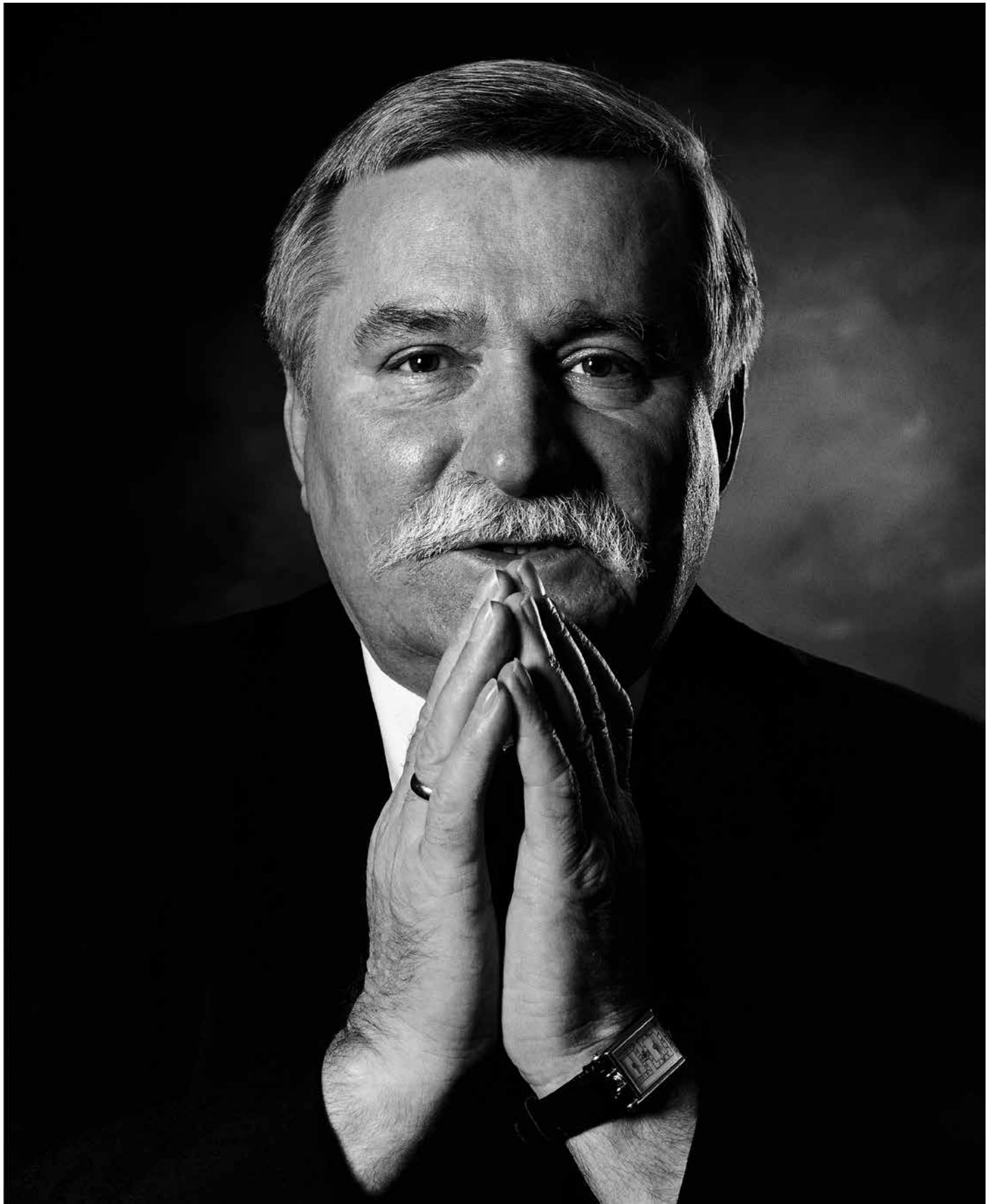
Extrait du discours préparé par Lech Walesa à l'occasion de la remise du Prix Nobel de la paix de 1983

C'est le lauréat du Prix Nobel de la paix de 1983 qui s'adresse à vous, un ouvrier polonais des chantiers navals de Gdansk, l'un des fondateurs du mouvement syndical indépendant en Pologne. Le plus simple pour moi serait de dire que je ne suis pas digne d'un tel honneur. Toutefois, lorsqu'ils ont appris que ce prix m'avait été décerné, tous ceux qui ont le sentiment d'avoir contribué moralement ou spirituellement à cette distinction ont laissé éclater une joie si profonde qu'il me faut dire que je considère cette distinction comme un signe de reconnaissance, comme un signe que le mouvement auquel j'ai consacré toutes mes forces s'est véritablement mis au service de l'humanité.

Si je me permets en cet instant et en ce lieu d'évoquer mon parcours, c'est parce que je crois que si je reçois ce prix, c'est en tant que membre de la grande communauté à laquelle j'appartiens.

J'ai passé mon enfance dans un pays qui se relevait des ruines de la guerre, une guerre durant laquelle mon pays ne s'est jamais plié devant l'ennemi et a dû pour cela payer le prix fort. Je fais partie de cette génération d'ouvriers nés dans les villages et hameaux de la campagne polonaise qui ont eu la possibilité de suivre une formation, puis de trouver un emploi dans l'industrie. Nous avons aussi pu prendre conscience de nos droits et de notre importance pour la société ; les aspirations toujours croissantes de cette période contrastaient avec l'injustice, les humiliations et les illusions perdues. Lorsque, en juin 1956, le régime réprima durement la lutte désespérée des ouvriers de Poznan en quête de pain et de liberté, je n'avais que 13 ans, le même âge que Romek Strzalkowski, tué lors de ces émeutes. Vingt-cinq ans plus tard, le syndicat Solidarité demandera que l'on honore sa mémoire. En décembre 1970, alors que des protestations ouvrières paralysaient les localités de la côte baltique, j'étais l'un des organisateurs de la grève dans les chantiers navals de Gdansk, où je travaillais. Le souvenir des camarades qui y ont laissé leur vie, le douloureux souvenir de la violence et du désespoir, m'a donné une leçon que je n'oublierai jamais.

Quelques années plus tard, en juin 1976, les grèves d'Ursus et de Radom m'ont conforté dans ma conviction non seulement du bien-fondé des revendications et des actions ouvrières, mais aussi de la nécessité impérieuse d'instaurer une solidarité entre les travailleurs. C'est cette conviction qui m'a fait me tourner en été 1978 vers les syndicats indépendants, un groupe de personnes courageuses et déterminées qui défendaient les droits et la dignité des



travailleurs. Des grèves ont ainsi été organisées dans toute la Pologne en juillet et août 1980, dont l'enjeu dépassait largement les conditions de vie matérielles. À cette époque, où je suis retourné vivre à Gdansk pour travailler dans les chantiers navals, toute la Pologne se solidarisait avec les ouvriers de Gdansk et de Szczecin. Les accords de Gdansk, Szczecin et Jastrzebie ont fini par être signés, et nous avons créé le syndicat Solidarité.

Les grandes grèves que je viens de mentionner avaient un caractère particulier en raison, d'une part, du contexte menaçant dans lequel elles se déroulaient et, d'autre part, des buts qu'elles poursuivaient : les grévistes représentaient en fait toute la nation polonaise.

Lorsque j'évoque ma vie, je ne peux m'empêcher de penser à la violence, à la haine et aux mensonges auxquels j'ai été confronté. La leçon que j'ai tirée de ces expériences est que la seule façon de s'opposer avec succès à cette violence est de s'abstenir soi-même de toute action violente.

L'Accord de Gdansk signé en 1980 est l'événement marquant de ces années agitées. Cette grande charte des droits des ouvriers est pétrie du courage, du sens des responsabilités et de la solidarité des travailleurs. Les deux parties avaient reconnu qu'elles devaient parvenir à un accord pour éviter d'autres bains de sang. Cet accord, qui était et restera un modèle du genre, constituait le seul compromis possible entre le recours à la violence et la lutte sans espoir. La certitude de défendre une cause juste et de devoir parvenir à nos fins par des moyens pacifiques nous a procuré la force nécessaire pour continuer et la clairvoyance requise pour reconnaître les limites à ne pas franchir.

Nous avons obtenu ce qui semblait alors impossible : les ouvriers avaient désormais le droit de créer eux-mêmes des syndicats, indépendants du gouvernement.

Notre syndicat Solidarité est devenu un grand mouvement de libération sociale et morale. Affranchis des entraves de la peur et de l'apathie, les citoyens réclamaient des réformes et des améliorations. Nous avons livré un âpre combat pour que notre organisation survive, et tout le pays en a profité et en profite aujourd'hui encore. Je crois que nous avons en effet tracé le chemin que nos autorités doivent suivre si elles veulent créer un État dirigé de concert avec la population et auquel tous les citoyens peuvent participer. Le syndicat Solidarité n'a pas exigé de pouvoir pour lui-même et ne s'est pas opposé à l'ordre constitutionnel. En 15 mois d'existence officielle, personne n'a été tué ou blessé du fait de nos activités. L'essor de notre mouvement a été fulgurant ; nous avons été contraints de lutter en permanence pour préserver nos

droits et notre liberté d'action, tout en nous imposant des limites, ce qui est inévitable. Notre mouvement s'inspirait des lois morales fondamentales et de l'ordre moral. Nous ne puissions notre force que dans la solidarité manifestée par les ouvriers, les paysans et les intellectuels, par l'ensemble de la nation et par toutes les personnes qui aspirent à vivre selon leur conscience, dans la dignité et la vérité.

Étendons maintenant le voile du silence sur ce qui s'est passé ensuite, car le silence peut lui aussi être éloquent.

Il nous faut toutefois rappeler un fait en ce moment solennel : le peuple polonais n'a pas été soumis ; il n'a pas non plus choisi le chemin de la violence fratricide.

Nous ne devons pas nous rendre à la violence. Nous ne devons pas être privés de la liberté d'association. Nous ne devons jamais accepter que des personnes soient emprisonnées pour leurs idées. Il faut ouvrir les portes des prisons pour libérer toutes les personnes condamnées pour avoir défendu les droits syndicaux et civils. Les procès annoncés contre onze dirigeants de notre mouvement ne doivent pas avoir lieu. Toutes les personnes déjà condamnées ou qui sont dans l'attente d'un jugement pour s'être livrées à des activités syndicales ou avoir défendu leurs convictions doivent pouvoir rentrer chez elles pour vivre et travailler normalement dans leur pays.

Nous avons choisi notre voie : défendre nos droits et notre dignité sans jamais nous laisser vaincre par la haine.

En dépit de tous les événements qui ont marqué mon pays ces deux dernières années, je demeure persuadé que nous n'avons pas d'autre choix que de trouver des compromis et que seul un véritable dialogue entre le gouvernement et la population pourra résoudre les graves problèmes auxquels les Polonais font face actuellement.

Nous sommes disposés à nouer ce dialogue. Nous sommes aussi disposés à expliquer au peuple nos motivations et nos revendications, et à les soumettre en tout instant à son appréciation. Et nous ne doutons pas de l'issue de ce jugement.

Je crois que toutes les nations du monde ont le droit de vivre dans la dignité. Je crois que les droits des individus, des familles et des communautés tout entières seront tôt ou tard respectés aux quatre coins du globe. Il est dans l'intérêt de toute l'Europe que les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que notre identité nationale, soient respectés en Pologne, car il est dans l'intérêt de l'Europe que la paix y règne. Notre pays n'abandonnera jamais sa quête de liberté. En Pologne, le dialogue est la seule voie qui mène à la paix intérieure, ce qui en fait un élément indispensable à la paix en Europe.

Je suis conscient que la quête du peuple polonais a

suscité, et suscite encore, un mouvement de solidarité dans le monde entier. Permettez-moi donc aujourd'hui d'exprimer ici ma plus profonde gratitude aux personnes qui ont aidé la Pologne et le peuple polonais. Permettez-moi aussi d'émettre le vœu que des pensées positives viennent renforcer les causes que nous défendons : la mise en place d'un dialogue et le respect des droits de l'homme. Mon pays traverse une forte crise économique, qui a de graves conséquences pour les familles polonaises. Une dépression durable en Pologne pourrait aussi avoir un impact inquiétant sur la situation en Europe. Aussi faut-il soutenir la Pologne, qui d'ailleurs mérite cette aide.

Je porte sur le monde d'aujourd'hui le regard d'un ouvrier venant d'un pays qui a beaucoup souffert de la guerre. Je souhaite de tout cœur que notre monde s'affranchisse de la menace d'un holocauste nucléaire et de la course aux armements. Mon vœu le plus cher est que toutes les nations vivent dans la paix et la liberté, et je prie pour que ce souhait se réalise.

Au risque de me répéter, laissez-moi dire une fois encore que ce dont la Pologne a le plus besoin en ce moment, c'est de dialogue, de compréhension entre les différents acteurs. Il en va, je crois, de même pour le reste du monde : nous devons continuer à parlementer, éviter de fermer des portes et de faire quoi que ce soit qui entraverait le dialogue. Et nous devons nous souvenir qu'il n'y a pas de paix durable sans justice ni ordre moral.

Aux quatre coins du globe, des personnes sont en quête de solutions fondées sur la paix et la justice, deux valeurs indissociables, comme le pain et le sel pour l'humanité. Ces deux valeurs sont des droits inaliénables de toute nation et de toute communauté. Aucun conflit ne peut être résolu si nous n'entreprenons pas tout ce qui est en notre pouvoir pour poursuivre dans cette voie. Il est temps maintenant de reconnaître les efforts consentis à cette fin dans le monde entier.

Nos efforts et les épreuves que nous avons subies ont montré au monde la valeur de la solidarité entre les gens. Au moment de recevoir cette prestigieuse distinction, j'ai en mémoire tous ceux auxquels m'unit cet esprit de solidarité :

en tout premier lieu, ceux qui, pour défendre les ouvriers et les droits civils dans notre pays, ont payé le prix le plus fort, en perdant la vie ;

mes amis qui ont perdu leur liberté pour défendre le syndicat Solidarité et qui ont été condamnés à des peines de prison ou attendent d'être jugés ;

mes compatriotes qui ont vu dans le mouvement Solidarité la réalisation de leurs aspirations en tant qu'ouvriers

et citoyens, qui supportent humiliations et sacrifices, ont appris à conjuguer courage et conscience et sont loyaux envers notre cause ;

enfin, j'ai en mémoire tous ceux qui, dans le monde entier, luttent pour les droits des ouvriers et la liberté syndicale, pour la dignité des travailleurs et pour les droits de l'homme.

Sur le monument érigé à l'entrée des chantiers navals de Gdansk, le psaume suivant est gravé en mémoire de ceux qui sont morts en décembre 1970 :

« Yahvé donne la puissance à son peuple, Yahvé bénit son peuple dans la paix. »

Que ces paroles soient notre message de fraternité et d'espérance.

**“TODAY, I SEE THOUSANDS
OF MAHATMA GANDHIS,
MARTIN LUTHER KINGS,
AND NELSON MANDELAS
MARCHING FORWARD AND
CALLING ON US. THE BOYS
AND GIRLS HAVE JOINED.
I HAVE JOINED IN. WE ASK
YOU TO JOIN, TOO.”**

KAILASH SATYARTHI

« LORSQU'AUTANT DE VIES SONT EN JEU, IL NE SUFFIT PAS DE LIBÉRER UN DISSIDENT. SI L'ON CONSIDÈRE LES CHOSES GLOBALEMENT, NOUS SOMMES TOUS ÉGAUX ET TOUTES LES VICTIMES DU LAOGAÏ ONT LES MÊMES DROITS. »

Harry Wu est né en 1937 à Shanghai, au sein d'une famille de huit enfants dont le père est banquier. Ayant achevé sa scolarité chez les Jésuites, il entre à l'Institut des géosciences de Pékin à la fin des années 1950. Lorsqu'il est en dernière année, cette université, sommée par le parti communiste d'apporter un contingent de contre-révolutionnaires dans le cadre d'une purge, l'envoie pour 19 ans dans le laogaï, le système concentrationnaire chinois. Il survit aux tortures physiques et psychologiques qu'il y subit, alors même qu'il s'alimente uniquement, pendant un certain temps, de feuilles de maïs broyées. Dans son autobiographie intitulée « Vents amers », il explique qu'il poursuivait les rats dans les champs pour leur dérober les céréales qu'ils entreposent dans leurs nids, ou encore qu'il mangeait des serpents.

Une fois libéré, en 1979, Harry Wu obtient un poste d'enseignant à l'Institut chinois des géosciences, puis est invité par l'université de Californie à Berkeley au titre de chercheur enseignant non payé. Il débarque ainsi aux États-Unis en 1985 avec quarante dollars en poche. Pendant une semaine et demie, il fait de la recherche le jour et dort sur un banc la nuit. Il trouve ensuite un emploi de vendeur de nuit dans un commerce de beignets, où il peut manger trois fois par jour et passer la nuit à l'abri.

Harry Wu retourne plusieurs fois en Chine pour y enregistrer des preuves des conditions régnant dans les prisons et les camps de travail, et les diffuser sur des chaînes de télévision occidentales, ce qui lui vaut de figurer sur la liste des personnes les plus recherchées de Chine. Lors de son cinquième voyage dans son pays, il est arrêté et attend 66 jours la décision qui scellera son sort. La campagne mondiale lancée pour le libérer – Hillary Clinton menace notamment de ne pas se rendre à la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin – aboutit à son expulsion. De retour aux États-Unis, il est accueilli comme un héros.

Harry Wu informe régulièrement le Congrès américain des dernières violations de droits de l'homme qu'il découvre, comme la vente par des fonctionnaires chinois des organes des prisonniers exécutés, l'exportation illégale d'articles produits dans les camps de travail (des moteurs diesel ou la tenue sportive des Chicago Bulls, par ex.), la pratique des exécutions publiques et l'application inhumaine des lois sur la reproduction.

La *Laogai Research Foundation*, fondée et dirigée par

Harry Wu, estime que 50 millions de personnes ont été incarcérées dans le laogaï depuis 1950 et que huit millions de personnes y purgent actuellement une peine de travaux forcés. En 2004, Harry Wu participe au forum *Speak Truth To Power* à Rome.

En novembre 2008, il inaugure à Washington le Musée du laogaï, consacré exclusivement aux droits de l'homme en Chine. Harry Wu s'est donné pour objectif d'obtenir l'inscription du terme « laogaï » dans tous les dictionnaires du monde. Il y travaille 18 heures par jour, sillonnant le monde et s'entretenant avec des chefs d'État et des étudiants. Son vœu le plus cher : que les atrocités commises actuellement ne soient bientôt qu'un souvenir.



Harry Wu, © Eddie Adams

Entretien tiré du livre de Kerry Kennedy, « Speak Truth To Power », 2000

Les individus aspirent à une vie digne, et non pas à une vie de bête de somme ou de machine au service de leurs semblables. Ils doivent faire preuve de suffisamment de respect mutuel pour pouvoir vivre ensemble tout en conservant leur libre-arbitre, et en particulier le droit de choisir leur religion et leur culture. Sous un régime totalitaire, il n'y a pas d'individus, pas de liberté de choix. Dès le moment où l'on aborde la question des droits individuels, on entre en opposition avec le gouvernement.

Nombreux sont les responsables politiques et les universitaires américains à relayer cette supercherie chinoise qui consiste à prétendre que la notion chinoise des droits de l'homme serait différente de l'occidentale. Pour Pékin, les droits économiques priment, comme l'indiquait le président Jiang Zemin : « En matière de droits de l'homme, ma première responsabilité est de nourrir les personnes. » À quoi je lui rétorquerais que je peux m'alimenter moi-même si je suis libre, que je n'ai pas besoin de lui. Il se trouve malheureusement des Occidentaux pour affirmer que les Chinois ne parlent jamais de valeurs individuelles, mais toujours de droits collectifs, et qu'il ne faut donc pas imposer les principes démocratiques occidentaux à la Chine, puisque la démocratie est une notion occidentale. Quelle hypocrisie ! Il y a en effet une seule et unique version de la Déclaration universelle des droits de l'homme, que la Chine a d'ailleurs ratifiée. Il n'y a pas de version chinoise, pas plus qu'il n'y aurait de version américaine. La Déclaration est, comme son nom l'indique, universelle.

Les pays occidentaux, qui accordent la priorité à la liberté d'opinion et à la liberté de religion, s'emploient à faire libérer des dissidents politiques et religieux. Ils se focalisent ainsi en général sur l'individu : sauvons tel prêtre catholique, tel moine tibétain. S'il est naturellement crucial de tout mettre en œuvre pour que ceux-ci soient libérés, car tout individu ne vit qu'une seule fois, ils devraient toutefois aussi réfléchir au dicton chinois qui dit : « Ne concentrez pas votre attention sur l'arbre, mais sur la forêt. »

Je vais vous raconter l'histoire des trois « W » : Wu, Wei, Wang Dan. Le premier « W », c'est moi. En 1957, étudiant à l'université de Pékin, je critique l'invasion de la Hongrie par les troupes soviétiques. Pour ces propos, je suis taxé de « contre-révolutionnaire » et condamné à l'emprisonnement à perpétuité dans le laogaï, l'équivalent chinois du goulag. J'y passe 19 ans de mon existence, jusqu'à ma libération en 1979. La même année, l'Occident applaudit les

efforts d'ouverture de la Chine. Mao décédé, la Révolution culturelle enterrée, il semble que Deng Xiaoping inaugure une nouvelle ère pour la Chine. Toutefois, la même année, c'est le deuxième « W » qui est arrêté pour avoir exigé la cinquième modernisation de la Chine, c'est-à-dire la démocratie. En 1989, alors que je suis aux États-Unis et que Wei purge sa dixième année de réclusion, c'est le troisième « W », Wang Dan, qui est incarcéré en raison de son rôle dans le mouvement étudiant démocratique. Nous avons été emprisonnés, chacun durant une décennie différente, pour avoir exprimé pacifiquement notre opinion. Et nous avons tous les trois été condamnés à nouveau dans les années 1990. Pour ce qui est des droits individuels, la situation n'a donc pas évolué depuis 1957.

Durant la première année de ma première réclusion, je pleurais presque tous les jours. Ma famille me manquait, surtout ma mère, que ma condamnation avait tant désespérée qu'elle s'était suicidée. Je pensais aussi à mon amie. En bon catholique, je priais. Après deux ans, mes larmes se sont taries, je ne pleurais plus, car j'étais devenu une bête. Je n'étais pas un héros ni une personne à la volonté inébranlable, j'avais simplement capitulé. Je ne crois pas que quelqu'un puisse résister à ces traitements.

Dès la première nuit dans le camp, nous étions contraints de passer aux aveux, pour saper notre dignité. Si nous refusions de le faire, nous étions torturés physiquement. Et nous ne pouvions pas changer nos aveux d'un iota, ne pouvions jamais clamer notre innocence, juste répéter sans fin : « Je me suis trompé, je suis stupide, je suis fou, je suis méprisable, je suis un criminel, je suis un moins que rien. »



Jerry Yong (à droite), directeur général de Yahoo, demande à la présidente de la Chambre des représentants des États-Unis, Nancy Pelosi (au milieu), d'intervenir pour faire libérer des dissidents chinois emprisonnés. Il est accompagné par le défenseur des droits de l'homme Harry Wu (à gauche), administrateur du Fonds Yahoo en faveur des droits de l'homme, 2008

Nous étions aussi contraints de travailler. Le travail est l'un des instruments qui font de vous un socialiste, c'est une occasion de vous corriger que le Parti vous offre pour devenir un bon citoyen communiste.

Ils me disaient que mon infraction était mineure, qu'elle n'était pas grave, mais que c'était mon attitude politique qui posait problème. Je leur disais : « Je n'ai rien fait de mal, vous m'avez tendu un piège, je n'avouerai aucun crime. » J'ai simplement refusé de passer aux aveux. Ils m'ont alors isolé de toutes les personnes qui comptaient dans ma vie : mes camarades de classe, mes amis, mes professeurs, mes parents. Dans cet isolement total, je me suis dit que quelque chose n'allait pas chez moi, qu'on ne m'aimait pas, que je devais me remettre en question, et j'ai fini par conclure que je m'étais trompé. Petit à petit, j'ai perdu ma dignité, ma confiance en moi, mon rang. J'ai commencé à penser que j'étais vraiment un délinquant. J'avais la sensation que nous les Chinois, nous passions toute notre vie dans une boîte sans jamais voir le ciel. Si vous ne pouvez pas sortir de la boîte, vous en concluez qu'elle est la réalité. Cette reprogrammation mentale finit par faire de vous un robot. Le monde entier peut se refléter dans une goutte d'eau, mais une infinité de gouttes, lorsqu'elles se rassemblent, créent des rivières et des océans.

Dix-neuf ans. Combien de jours, combien de nuits ? J'ai frappé quelqu'un au visage, j'ai volé. Je n'ai plus jamais pleuré, ni pensé à mon amie, à ma mère ou à mon avenir. Les morts autour de moi me laissaient indifférent. Ils m'ont brisé l'échine. J'avais du sang humain sur les lèvres. J'ai tant oublié, aussi.

C'est en 1986 que je me suis rendu pour la première fois aux États-Unis, en qualité de chercheur enseignant invité. Je me souviens de ce jour du mois d'octobre durant lequel j'ai parlé du laogaï. Je me suis dit : « Tu n'es pas Harry Wu, tu es un narrateur ». Tout à coup, je ne pouvais plus m'arrêter de parler. Les étudiants m'ont écouté très attentivement pendant 20 minutes. Quand je me suis tu, j'ai senti que j'étais à nouveau un être humain. C'est à la fin de cet exposé que je me suis dit pour la première fois que j'avais beaucoup de chance d'être toujours en vie.

Je ne connaissais personne aux États-Unis lors de mon premier séjour. J'étais anonyme, comme dans les camps. Le gouvernement chinois m'a inscrit sur la liste des personnes recherchées, parce que j'ai mis le doigt sur un enjeu essentiel. Les Chinois ne voient aucun inconvénient à parler des dissidents, mais ne tolèrent pas qu'on s'intéresse au laogaï. Peut-on parler des camps de concentration avec Hitler ? Peut-on parler des goulags avec Staline ?

Je ne sais pas pourquoi j'ai survécu. Vous vous



Harry Wu explique au Dalaï-Lama l'exposition de la fondation « Laogai Research Foundation » à Washington, le 7 octobre 2009 © Kare504

considérez comme un être humain, qui lutte pour sa dignité, son avenir, sa vie, son rêve. Vous n'avez qu'une occasion de vivre, tôt ou tard, vous finirez au cimetière, cela peut prendre trente ans comme quatre-vingts. Une fois exilé, j'aurais pu profiter de la vie. Pourquoi m'a-t-il fallu retourner en Chine ? J'essayais certes de profiter de ma nouvelle situation, mais je me sentais coupable, surtout quand les gens me considéraient comme un héros. Les pays occidentaux ont beaucoup parlé de moi, parce qu'ils sont toujours en quête de héros. Mais un vrai héros serait mort. Si j'étais un véritable héros, comme les gens que j'ai rencontrés dans les camps, je me serais suicidé. Je suis liquidé, Harry Wu n'existe pas. C'est pourquoi j'ai fini par décider de retourner en Chine.

En 1991, j'ai visité le laogaï du désert de Gobi dans lequel Wei Jingsheng était incarcéré. Je voulais enregistrer des images pour dénoncer les conditions d'internement. Durant mes séjours précédents, je m'étais fait passer pour un prisonnier, un touriste ou un proche. Cette fois, je me faisais passer pour un policier. Ils ne m'ont pas reconnu. Dans une auberge, plusieurs policiers m'ont salué et je leur ai répondu. Toutefois, lorsque je suis retourné en Chine en 1995 pour obtenir d'autres preuves, je me suis fait intercepter à la frontière russo-chinoise. Ils m'ont arrêté et m'ont montré les photos que j'avais prises. J'ai alors été condamné à 15 ans de prison.

Je m'intéresse actuellement au contrôle des naissances, un autre domaine dans lequel le régime chinois viole les droits de l'homme. En Chine, les couples doivent en effet demander une autorisation du gouvernement pour avoir des enfants. J'ai réussi à obtenir des copies de certificats « naissance autorisée » et « naissance non autorisée » délivrés par les autorités de la province du Fujian. Après leur premier bébé, les femmes doivent en principe être



Harry Wu, qui a survécu à 19 ans d'emprisonnement en Chine, avant une conférence de presse le 18 janvier 2011.
© Nina Lincoln / Medill News Service

stérilisées. Si elles sont enceintes d'un deuxième enfant, elles sont contraintes d'avorter. Vous ne pouvez pas avoir deux enfants, à moins de vivre à la campagne, où un deuxième enfant est autorisé quatre ans après la naissance du premier. Ensuite, c'est la stérilisation forcée.

Un sinologue américain s'est plaint en ma présence de la redoutable croissance démographique chinoise, qui serait source de problèmes non seulement pour les Chinois, mais aussi pour le reste du monde. Je lui ai demandé : « Accepteriez-vous que l'on force les Américaines à avorter ? » Il m'a répondu par la négative. « Pourquoi voulez-vous alors l'imposer aux Chinoises ? C'est une politique assassine, c'est une atteinte aux droits de chaque femme, aux droits de l'individu », lui ai-je répliqué. Selon les statistiques officielles d'une des régions de Chine, 75 % des femmes de 16 à 49 ans y ont été stérilisées, soit 1,2 million de personnes. Et chaque mois, une centaine d'avortements y sont pratiqués.

Actuellement, les Chinois peuvent choisir parmi plusieurs marques de shampoing, mais ne peuvent toujours pas dire ce qu'ils pensent. Le droit de choisir son shampoing mènera-t-il au droit de choisir sa religion, comme le prétendent certains ? Le pas à franchir semble énorme.

Je n'avais pas le choix : c'était la prison ou l'exil. Les personnes ne comprennent cependant pas que l'exil est aussi une sorte de torture, que l'exil est aussi une atteinte aux droits de l'individu. Nous n'avons jamais applaudi les Soviétiques qui ont exilé des dissidents, mais le Département d'État et la Maison-Blanche ont célébré l'exil de Wang Dan comme une victoire de l'engagement des États-Unis.

Je suis naturellement d'avis qu'il vaut la peine d'essayer de libérer des personnes opprimées par un appareil de répression, mais je préférerais que l'on détruise cet appareil. Je sors du laogai, Wei Jingsheng est sorti du laogai. Wang Xiaopo est encore dans le laogai. Des prêtres catholiques y sont, des syndicalistes aussi. Dans le laogai, les prisonniers n'ont ni nom, ni visage. Lorsqu'autant de vies sont en jeu, il ne suffit pas de libérer un dissident. Quand on considère les choses globalement, nous sommes tous égaux et toutes les victimes du laogai ont les mêmes droits, non seulement les dissidents, mais aussi les prisonniers de droit commun. Nous n'excusons pas les crimes, mais demandons la même protection pour tous les prisonniers, un fait que l'on a tendance à oublier lorsqu'on évoque seulement les prisonniers politiques célèbres. Il est d'ailleurs difficile d'estimer le pourcentage de prisonniers politiques, car, si vous posez la question au gouvernement chinois, il vous répondra qu'il n'y a pas de prisonniers politiques en Chine. Il vous dira que vous pouvez pratiquer votre religion, mais si vous participez à un rite catholique, vous serez arrêté et accusé d'avoir troublé l'ordre public et participé à un rassemblement illégal.

Tout régime totalitaire a besoin d'un système répressif pour s'imposer. Étonnamment, personne ne parle de celui de la Chine communiste. Le gouvernement chinois prétend qu'il n'existe pas ou qu'il ne l'utilise que pour un petit groupe d'individus. J'ai fait des exposés sur le laogai dans toutes les grandes universités des États-Unis. À Yale, je me suis adressé à Jonathan Spence, qui a rédigé le livre sur la Chine le plus utilisé dans les universités : « Jonathan, vous maîtrisez le chinois, votre femme est chinoise, vous utilisez de nombreux termes chinois dans vos travaux, mais pourquoi pas celui de laogai ? Les victimes de ce système dépassent en nombre celles des goulags soviétiques et des camps de concentration nazis réunis. Bien sûr, vous en avez entendu parler, mais pourquoi ce terme n'apparaît dans aucun de vos rapports, de vos articles et de vos livres ? Vous ne voulez pas en parler. Pourquoi ? » Pourquoi est-ce que Steven Spielberg ne fait pas un film sur le laogai, comme il l'a fait pour les camps de concentration ?

Je veux que le terme « laogai » fasse son entrée dans tous les dictionnaires, dans toutes les langues. « Lao »

signifie « travail », « gai », « amendement ». Si Hitler avait dès le début une idée diabolique – éliminer les Juifs, anéantir un peuple – les communistes ont commencé par une idée merveilleuse : créer un paradis, éradiquer la pauvreté et la misère. Au début, c'étaient des anges, mais ils ont fini par devenir des diables. Les Chinois aggravent les tortures physiques par des tourments mentaux : ils disent qu'ils vous aideront à devenir un bon socialiste, que leur humanité les empêchera de vous tuer. Vous étiez dans l'erreur, et vous devez avouer et accepter le communisme pour créer, en vous corrigeant, une société fondée sur un ordre spirituel et mental entièrement nouveau.

Avant 1974, le mot « goulag » n'existait pas ; aujourd'hui, il est entré dans le langage courant. C'est le terme de laogaï qu'il faut maintenant faire connaître : combien ce système a-t-il fait de victimes, quelles sont les conditions de détention, quelle est la motivation derrière cette dégradation si systématique de l'individu. Je veux que l'on sache. Qu'on sache combien d'hommes et de femmes sont en prison. Qu'on sache quels produits sont issus du travail forcé : les jouets, les ballons, les gants chirurgicaux. Qu'on sache ce qu'endurent les personnes condamnées aux travaux forcés. Qu'on connaisse les prétendues infractions commises par ceux qui y sont envoyés. C'est une question qui relève des droits de l'homme, pas du commerce.

Je comprends parfaitement qu'il soit difficile de parler du laogaï aujourd'hui. J'ai dit au président Clinton : « J'aimerais que vous soyez le premier dirigeant mondial à condamner le laogaï chinois. Je vous en prie. Une phrase suffirait. Cela ne vous coûtera rien ». Pour moi, les États-Unis mènent une politique d'apaisement. Les responsables des institutions américaines me demandent si je préfère l'isolement ou l'endiguement. Cette alternative est trop pauvre pour refléter la réalité. Je ne suggère ni l'isolement, ni des sanctions, mais je refuse toute vision unilatérale de la réalité : la croyance qui veut que le commerce améliore l'ordinaire des Chinois n'est qu'une vision partielle. Loin de moi l'idée de nier l'amélioration du niveau de vie, l'apparition d'une classe moyenne, l'émergence de la propriété privée et la réorganisation de la société, mais je veux aussi avoir l'autre point de vue : seul le régime communiste bénéficiera des retombées du commerce, et de cela, personne n'en parle. Si le régime communiste chinois est stable, c'est parce qu'il est soutenu financièrement.

La Chine ne fera que gagner en puissance. Lorsque nous nous apercevrons de l'hégémonie chinoise en Orient, nous nous demanderons comment nous avons pu en arriver là, pourquoi nous avons fermé les yeux sur la montée en puissance de ce régime autoritaire. Un proverbe chinois dit :

« Si vous voulez que l'eau arrête de bouillir, il suffit de l'agiter. Mais il est encore plus efficace d'éteindre le feu ». Les pays occidentaux doivent adopter une politique chinoise à long terme qui aide les Chinois dans leur quête de liberté et de démocratie.



Harry Wu participe à la Journée des droits de l'homme avec des Tibétains et d'autres militants, 10 décembre 2012. © Photographie SFT HQ

« CERTAINS SE CONTENTENT DE DEMANDER À D'AUTRES DE FAIRE QUELQUE CHOSE. MAIS POURQUOI DEVRAIS-JE ATTENDRE QUELQU'UN D'AUTRE ? POURQUOI NE PAS FAIRE MOI-MÊME UN PAS UN AVANT ? »

Malala Yousafzai est une jeune écolière qui s'est fait connaître pour avoir défendu le droit à l'éducation des filles et des femmes. Elle est originaire de Mingora, une ville située dans le district de Swat, dans la province du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest du Pakistan), une région dans laquelle les talibans ont, durant certaines périodes, interdit de scolariser les filles.

Début 2009, âgée alors de onze ans, Malala tient un blogue pour la BBC et y décrit sous un pseudonyme son existence sous le régime des talibans, leurs tentatives de s'emparer de la vallée et son point de vue sur la scolarisation des filles. L'été suivant, le New York Times réalise un documentaire sur sa vie quotidienne. À la même époque, l'armée pakistanaise intervient dans la région, déclenchant la deuxième bataille de Swat. À partir de cette date, la notoriété de Malala ne cesse de croître ; elle commence à donner des interviews à la télévision et dans la presse écrite. L'archevêque sud-africain Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, l'un des militants présentés dans le cadre du programme « Parler vrai au pouvoir » propose sa candidature à l'« International Children's Peace Prize ».

En octobre 2012, les talibans blessent grièvement Malala en tentant de l'assassiner, ce qui déclenche un vaste mouvement de soutien en sa faveur au Pakistan et dans le monde entier. Gordon Brown, l'envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale, lance une pétition en son nom. Utilisant le slogan « Je suis Malala », il exige que tous les enfants du monde soient scolarisés d'ici fin 2015, et sa pétition contribuera à l'adoption de la première loi pakistanaise sur le droit à l'éducation.

Malala reçoit en 2011 le premier prix de la jeunesse pour la paix du Pakistan. Le 12 juillet 2013, le jour de son 16^e anniversaire, déclaré « Journée de Malala » par les Nations Unies, elle tient son premier discours public depuis la tentative d'assassinat dont elle a été victime dix mois plus tôt. Au siège mondial de l'institution à New York, elle souligne l'importance de l'éducation pour tous et toutes. Le 10 décembre 2014, Malala Yousafzai reçoit le Prix Nobel de la paix avec Kailash Satyarthi.

Allocution de Malala Yousafzai devant l'Assemblée de la jeunesse des Nations Unies, le 12 juillet 2013 (« Journée de Malala »)

Au nom de Dieu bienfaisant et miséricordieux. Honorable Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Vuk Jeremic, Président de l'Assemblée générale, Honorable Gordon Brown, envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale, Mesdames et Messieurs, frères et sœurs, c'est pour moi un grand honneur de m'exprimer aujourd'hui devant une assemblée aussi distinguée. Je n'aurais pu trouver de meilleure occasion de reprendre enfin la parole.

Je ne sais pas par où commencer ni ce que l'on attend de moi en ce jour. Je souhaite toutefois en premier lieu remercier Dieu, devant qui nous sommes tous égaux, et toutes les personnes qui ont prié pour que je me rétablisse rapidement et que je puisse refaire ma vie. On m'a témoigné tant d'amour que cela dépasse mon entendement : des milliers de personnes m'ont fait parvenir des cadeaux et m'ont envoyé leurs vœux de guérison. Je tiens à toutes les remercier. Je veux aussi exprimer ma gratitude aux enfants dont les mots pleins de candeur m'ont encouragée. Et merci à mes aînés, dont les prières m'ont fortifiée. Ma reconnaissance va également aux infirmières, aux médecins et à l'ensemble du personnel des hôpitaux du Pakistan et du Royaume-Uni, ainsi qu'au gouvernement des Émirats Arabes Unis, qui m'ont permis de me soigner et de me rétablir.

Je soutiens pleinement Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, son initiative « L'Éducation avant tout » et la mission de l'envoyé spécial, Monsieur Gordon Brown. Je les remercie tous deux d'avoir poursuivi leur action, qui nous invite constamment à nous engager nous aussi.

Mes chères sœurs, mes chers frères, n'oubliez pas que la Journée de Malala n'est pas ma journée. C'est la journée de toutes les femmes, de tous les garçons et de toutes les filles qui revendiquent leurs droits. Des centaines de militants des droits de l'homme et de travailleurs sociaux défendent non seulement ces droits, mais s'engagent aussi pour l'éducation, la paix et l'égalité. Les terroristes ont tué des milliers de personnes et en ont blessé des millions. Je ne suis que l'une de leurs victimes. Celle que vous voyez ici devant vous aujourd'hui, n'est qu'une fille parmi tant d'autres qui ont été victimes des terroristes.

Je ne parle pas en mon nom, mais au nom de tous ceux dont la voix ne peut être entendue. Au nom de tous ceux qui luttent pour leur droit de vivre dans la paix, leur droit

Malala Yousafzai prend la parole lors de la Conférence mondiale sur les femmes 2012. © Southbank Centre



d'être traité avec dignité, leur droit à l'égalité des chances et leur droit à l'éducation. Mes amis, le 9 octobre 2012, les talibans m'ont blessée au front. Ils ont aussi tiré sur mes amis. Ils ont pensé que les balles nous feraient taire, mais ils ont eu tort. Au lieu du silence, c'est une clameur qui s'est élevée. Ils ont pensé changer nos objectifs et nos ambitions, mais une seule chose a changé : la faiblesse, la peur et le désespoir ont fait place au courage et au pouvoir. Je suis la même Malala. Mes ambitions, mes rêves et mes espoirs n'ont pas changé.

Chères sœurs et chers frères, je ne suis l'ennemie de personne. Je ne suis pas ici pour me venger des talibans ou d'un autre groupe de terroristes. Je suis venue ici pour défendre le droit à l'éducation pour tous et toutes. Je veux que les fils et les filles de tous les extrémistes, et en particulier des talibans, puissent aller à l'école.

Je ne hais même pas le taliban qui a tiré sur moi. Même si j'avais une arme à la main et qu'il se tenait devant moi, je ne l'abattrais pas. Voilà le sentiment de compassion que

m'ont enseigné Mahomet, le prophète de la miséricorde, Jésus Christ et Bouddha. C'est le legs que j'ai reçu de Martin Luther King, de Nelson Mandela et de Mohammed Ali. C'est la philosophie de la non-violence que j'ai apprise de Gandhi, de Bacha Khan et de Mère Teresa. Et c'est le don du pardon que j'ai reçu de ma mère et de mon père. C'est ce que mon âme me dit : sois pacifique et aime tout le monde.

Chères sœurs et chers frères, c'est dans l'obscurité que nous saisissons toute l'importance de la lumière et c'est lorsque le silence nous est imposé que nous comprenons la valeur de notre voix. De même, c'est lorsque nous avons vu des fusils, dans la vallée pakistanaise de Swat, que nous avons compris la nécessité des stylos et des livres.

« La plume est plus forte que l'épée » : l'adage s'est révélé exact. Les extrémistes ont peur des livres et des stylos. Le pouvoir de l'éducation les effraie. Ils craignent aussi les femmes, et en particulier le pouvoir de leur voix. C'est pour cela qu'ils ont assassiné récemment 14 étudiantes

en médecine à Quetta. C'est pour cela qu'ils ont abattu de nombreuses enseignantes et agentes de santé dans la province du Khyber Pukhtoonkhwa et dans les zones tribales sous administration fédérale. C'est pour cela qu'ils détruisent chaque jour des écoles, parce qu'ils ont toujours craint et craignent encore le changement et l'égalité que nous instaurerons dans notre société.

Un jour, un journaliste avait demandé à un garçon de mon école pourquoi les talibans étaient contre l'éducation. Montrant son livre, le garçon lui avait simplement répondu : « Un taliban ne sait même pas ce qui est écrit dans ce livre. » Ils pensent que Dieu est un petit être conservateur, qui condamnerait les filles à l'enfer pour le simple fait d'aller à l'école.

Les terroristes instrumentalisent l'Islam et l'identité pachtoune pour leur avantage personnel. Le Pakistan est un pays démocratique qui aime la paix. Les Pachtoune veulent que leurs filles et leurs garçons reçoivent une instruction. Quant à l'Islam, c'est une religion de paix, d'humanité et de fraternité. L'Islam ne voit pas seulement dans l'éducation un droit des enfants, mais aussi un devoir et une responsabilité.

Honorable Secrétaire général, la paix est indispensable à l'éducation. Dans de nombreuses régions du monde, et en particulier au Pakistan et en Afghanistan, le terrorisme, la guerre et les conflits éloignent les enfants des bancs d'école. Nous en avons assez de la guerre. Dans le monde entier, les femmes et les enfants souffrent de mille façons. En Inde, de pauvres enfants innocents sont astreints au travail. Au Nigeria, de nombreuses écoles ont été détruites. En Afghanistan, certains de nos semblables subissent les affres de l'extrémisme depuis des décennies. Des filles sont contraintes de travailler comme personnel de maison et de se marier alors qu'elles sont encore des enfants. La pauvreté, l'ignorance, l'injustice, le racisme et les violations des droits fondamentaux : voilà les plus graves problèmes qui affligent les hommes et les femmes.

Chers collègues, je mets l'accent aujourd'hui sur les droits des femmes et sur l'éducation des filles, car ce sont elles qui subissent les pires souffrances. Il fut un temps où les militantes demandaient aux hommes de défendre les droits des femmes, mais, cette fois, nous le ferons nous-mêmes. Loin de moi l'idée de dire aux hommes de cesser de plaider pour les droits des femmes, mais j'accorde la priorité à la capacité des femmes à faire valoir elles-mêmes leurs droits. Chères sœurs, chers frères, l'heure est venue d'élever la voix.

Pour cette raison, nous lançons un appel aux dirigeants mondiaux afin qu'ils orientent leurs stratégies vers la paix

et la prospérité. Nous les exhortons à veiller à ce que tous les traités de paix garantissent les droits des femmes et des enfants. On ne peut en effet tolérer un accord qui bafouerait la dignité et les droits des femmes. Nous en appelons à tous les gouvernements pour qu'ils garantissent à tous les enfants du monde une instruction gratuite et obligatoire. Nous en appelons à tous les gouvernements pour qu'ils luttent contre le terrorisme et la violence, et protègent les enfants de la brutalité et des actes de violence. Nous en appelons à toutes les nations développées pour qu'elles promeuvent la scolarisation des filles dans les pays en développement. Nous sommes toutes les sociétés de pratiquer la tolérance, de refuser les actes discriminatoires fondés sur la classe sociale, la foi, l'appartenance ethnique, la religion ou le sexe et de garantir l'égalité entre hommes et femmes, faute de quoi les femmes ne pourront pas s'épanouir. Notre société ne pourra pas se développer si la moitié de ses membres sont brimés. Nous exhortons nos sœurs dans le monde entier à prendre leur courage à deux mains, à utiliser la force qui sommeille en elles et à exprimer tout leur potentiel.

Chères sœurs et chers frères, nous demandons des écoles et une instruction pour tous les enfants afin de leur garantir un avenir radieux. Nous continuerons à cheminer vers la paix et l'éducation pour tous et toutes. Personne ne peut nous arrêter. Nous ferons valoir nos droits et aurons recours à notre voix pour faire changer les choses. Nous devons être convaincus du pouvoir du langage : nos paroles peuvent changer le monde, car nous sommes unis pour la cause de l'éducation. Et si nous voulons atteindre nos objectifs, ayons recours aux armes de la connaissance, avec l'union et la solidarité comme bouclier.

Chères sœurs et chers frères, nous ne pouvons oublier que des millions de personnes sont plongées dans la pauvreté, l'injustice et l'ignorance. Nous ne pouvons oublier que des millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Nous ne pouvons oublier que nos sœurs et nos frères espèrent un merveilleux avenir, fait de paix. Livrons donc un combat mondial contre l'illettrisme, la pauvreté et le terrorisme, et munissons-nous de nos plumes et de nos livres. Ce sont les armes les plus puissantes dont nous disposons. Un enfant, un enseignant, un livre, un stylo peuvent changer le monde. L'éducation, voilà la seule solution, la seule voie.



Martin Schulz remet le Prix Sakharov à Malala Yousafzai au Parlement européen, à Strasbourg, 2013. © Claude Truong-Ngoc

**“WOMEN ARE NO LONGER
VICTIMS. THEY HAVE
BECOME LEADERS. THEY
ARE AT THE FOREFRONT OF
THE DEMONSTRATIONS. WE
WILL SHARE A ROLE IN ALL
ASPECTS OF LIFE, SIDE BY
SIDE WITH MEN.”**

TAWAKKOL KARMAN

SOURCES

Ursula Brunner, p. 24

www.nzz.ch/aktuell/schweiz/dem-fairen-handel-den-weg-geebnet-bananenfrau-1.18127684
<https://www.maxhavelaar.ch/fr/quest-ce-que-fairtrade/a-propos-de-max-havelaar.html>

Hans Caprez, p. 28 ss

www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16627.php
www.stiftung-fahrende.ch/geschichte-gegenwart/fr

Mariella Mehr, p. 30 s

www.mariellamehr.com

Nelson Mandela, p. 42/46 ss

Les 100 discours qui ont marqué le XX^e siècle, choisis et présentés par Hervé Broquet, Catherine Lanneau et Simon Petermann, André Versaille éditeur, p. 820

Henry Dunant, p. 54 ss

www.dunant-museum.ch/de/henry-dunant/das-leben-von-henry-dunant
www.dunant-museum.ch/de/henry-dunant/eine-erinnerung-an-solferino
 Extraits de « Petit arsenal contre le militarisme » : retranscription du manuscrit « L'Avenir sanglant. No 4. Petit arsenal contre le militarisme » Cote : Ms. fr. 4560, Bibliothèque de Genève, sans date
 Extraits de « Souvenir de Solférino » de Henry Dunant, Croix-Rouge suisse, 1988, p. 17, 22 ss, 27, 30 ss, 64 ss
www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F19082.php

Shirin Ebadi, p. 60 s

Copyright © Fondation Nobel, Stockholm, 2003, traduction française de Martin Dufresne

Jean-Jacques Gautier, p. 68 ss

www.apr.ch/fr/jean-jacques-gautier/
www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30008.php
 « La proposition Gautier » : article paru dans La Vie Protestante en octobre 1976

Gertrude Kurz, p. 88

www.gertrudkurz.ch/gertrud-kurz/biografie
www.cfd-ch.org/d/organisation/75_Jahre_cfd.php
www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D9345.php

Emilie Lieberherr, p. 94

www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6480.php
www.tagesanzeiger.ch/zuerich/region/Emilie-Lieberherr-mit-86-Jahren-gestorben/story/30983815
 Felix Münger, Reden, die Geschichte schrieben, Baden 2014, p. 175 ss.
 François G. Baer, Nicolas Behrens, Monika Spring, Sandra Tinner et Yves Baer – Denken Reden Handeln: über 100 Jahre Sozialdemokratie in Höngg und Wipkingen und 75 Jahre Sozialdemokratische Partei Zürich 10, redbox (2008), p. 176 ss.

Martin Luther King, p. 96

Dr Christoph A. Karlo

Martin Luther King, p. 97 ss

Je fais un rêve, Bayard Éditions, 2013, traduction de Marc Saporta, p. 36 à 71.

Carl Lutz, p. 106

www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14866.php
www.srf.ch/kultur/gesellschaft-religion/spaete-ehre-fuer-den-schweizer-holocaust-helden-carl-lutz
www.uek.ch/de/schlussbericht/synthese/uekd.pdf

Bruno Manser, p. 116

www.bmf.ch/de/ueber-uns/bruno-mansers-biographie/
www.bmf.ch/de/ueber-uns/sarawak-und-die-penan/
www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F48227.php
www.tageswoche.ch/de/2015_1/basel/676644/

Bruno Manser, p. 117 s

Extraits des journaux de Bruno Manser (« Bruno Manser – Ein Leben für den Regenwald », Merian Verlag 2007, p. 31 à 32, 49 à 51, 78 à 80) et « Stimmen aus dem Regenwald » (Bruno Manser, « Stimmen aus dem Regenwald », Zytglogge 1992, p. 18)

Karl Meier, p. 122

www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D45228.php
<http://schwulengeschichte.ch>
www.der-kreis.ch/idee_d



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg, p. 10

© Photographie : CherryX
https://de.wikipedia.org/wiki/Datei:European_Court_of_Human_Rights.jpg
 Creative Commons, CC BY SA 3.0
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Eleanor Roosevelt, p. 16

General Services Administration. National Archives and Records Service. Office of Presidential Libraries. Franklin D. Roosevelt Library 6/30/1949–4/1/1985

Nations Unies (ONU) Genève, p. 19

© Photographie : BriYYZ
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Room_XX,_Palais_des_Nations_%286309176597%29_%282%29.jpg
 Creative Commons, Attribution-Share Alike 2.0 Generic
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Hans Caprez, p. 28

© Photographie : Ester Vonplon

Marielle Mehr, p. 30

© Photographie : © WOZ (Die Wochenzeitung) / Ursula Häne

Mairead Corrigan-Maguire, p. 37

© Photographie : Free Gaza movement
 Photographie Free Gaza movement - Mairead lors d'une conférence de presse, téléchargé par Pieter Kuiper, CC BY-SA 2.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=10520115>
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Betty Williams, p. 41

© Photographie : Manfred Werner - Tsui - (œuvre propre), CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=6139568>
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Frederik Willem de Klerk, p. 45

© Photographie : Forum économique mondial
 Rencontre annuelle du Forum économique mondial, Davos, 1992, CC BY-SA 2.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=5685512>

Nelson Mandela, p. 46

© Photographie : Bill Brooks : www.flickr.com/photos/8011986@N02/15743535501/in/photostream/

Nelson Mandela, p. 47

© Photographie : South Africa The Good News
www.sagoodnews.co.za, CC BY 2.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=9747318>

Juliana Dogbadzi, p. 50

© Photographie : Oliver Asselin
 Les documents de cette page sont propriété de © BishopAccountability.org 2004 et peuvent être reproduits avec mention de la source.
http://www.bishop-accountability.org/news2007/07_08/2007_07_01_AP_ReligiousSex.htm

Henry Dunant, p. 54

Time Life Pictures-Library of Congress Prints & Photographs Division Washington, DC 20540; Call number : LC-USW33-042485
https://de.wikipedia.org/wiki/Henry_Dunant#/media/File:Jean_Henri_Dunant.jpg

Henry Dunant, p. 57

https://en.wikipedia.org/wiki/Henry_Dunant#/media/File:Henry_Dunant_1855.jpg
www.flickr.com/photos/icrc/8533834516/in/set-72157632930713318

Henry Dunant, p. 58

http://www.redcross.int/FR/HISTORY/not_founders.asp

Henry Dunant, p. 59

Téléchargement d'Internet, domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=154887>

Jean-Jacques Gautier, p. 68

© Photographie : Barbara Bernath, Association pour la prévention de la torture

Václav Havel, p. 75

© Photographie : Jiří Jiroutek
 Photo retouchée : l'original a été modifié numériquement. Modification : recadrage. L'original peut être vu à l'adresse : Jiri_Jiroutek_Havel_Vaclav_Praha_2006.jpg

Modifications apportées par Thecentre CZ.

Ce document est sous licence Creative Commons Paternité 3.0 Unported.

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Vaclav_Havel_cropped.jpg

Tawakkol Karman, p. 78

© Photographie : Getty Image

Tawakkol Karman, p. 81

© Photographie : Frank Plitt

Cette photographie a été publiée par la Münchner Konferenz für Sicherheitspolitik sous la licence Creative Commons Attribution Deutschland 3.0 sur le site internet www.securityconference.de. Les images sous cette licence peuvent être utilisées pour autant que le nom de la photographe soit cité.

[https://commons.wikimedia.org/wiki/](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Msc2012_20120203_243_Tawakkul_Karman_Frank_Plitt.jpg)

[File:Msc2012_20120203_243_Tawakkul_Karman_Frank_Plitt.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Msc2012_20120203_243_Tawakkul_Karman_Frank_Plitt.jpg)

Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Robert F. Kennedy, p. 86

© Yoichi Okamoto-White House Photo Office

https://en.wikipedia.org/wiki/Robert_F._Kennedy#/media/File:Immigration_Bill_Signing_-_Al421-33a_-_10-03-1965.jpg

Gertrud Kurz, p. 88

© Photographie : Jac. de Nijs / Collection de photographies Anefo, Nationaal Archief, Den Haag, Holland

https://de.wikipedia.org/wiki/Gertrud_Kurz#/media/File:Gertrud_Kurz_%281965%29.jpg

Creative Commons, CC BY-SA 3.0

Martin Luther King, p. 96

Cette œuvre est du domaine public, car elle a été publiée aux États-Unis entre 1923 et 1977 sans indication de droits d'auteur.

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Martin_Luther_King,_Jr._Montgomery_arrest_1958.jpg

Martin Luther King, p. 98

Cette œuvre est du domaine public aux États-Unis, car elle a été réalisée par un fonctionnaire du gouvernement américain dans l'exercice de ses fonctions au sens du titre

17, chapitre I, article 105 du US Code (USC).

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Photograph_of_White_House_Meeting_with_Civil_Rights_Leaders._June_22,_1963_-_NARA_-_194190_%28no_border%29.tif

Martin Luther King, p. 101

Cette photographie est l'œuvre d'un militaire américain ou d'un employé du Département de la défense des États-Unis et a été prise dans l'exercice de ses fonctions. En tant qu'œuvre du gouvernement fédéral américain, elle est du domaine public.

<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:USMC-09611.jpg#/media/File:USMC-09611.jpg>

Martin Luther King, p. 103

Dr Martin Luther King, président de la Southern Christian Leadership Conference, et Mathew Ahmann, directeur de la National Catholic Conference for Interracial Justice, lors d'une marche pour les droits civiques sur Washington D.C., 28 août 1963.

Cette œuvre est la propriété de la National Archives and Records Administration. Elle est cataloguée sous le numéro ARC (National Archives Identifier) 542 014. Cette œuvre a été fournie par la United States Information Agency, qui fait partie depuis 1999 du Bureau of Public Affairs, au sein du Département d'État des États-Unis. Elle est du domaine public aux États-Unis, car c'est l'œuvre du Gouvernement fédéral des États-Unis au sens du chapitre 17, article 105, USC.

Carl Lutz, p. 106

© Photographie : Archiv Agnes Hirschi

Carl Lutz, p. 109

© Photographie : Szabó Tamás

<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:BudapestCarl-LutzMemorial001.JPG>

GNU Free Documentation License, Version 1.2

Wangari Maathai, p. 113

© Photographie : Demosh

https://en.wikipedia.org/wiki/Wangari_Maathai#/media/File:Wangari_Maathai.jpg

Creative Commons, CC BY 2.0

Cette photographie a été transformée en noir blanc.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Wangari Maathai, p. 114

© Photographie : Fredrick Onyango
<https://www.flickr.com/photos/44222307@N00/269107766/>, CC BY 2.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=2267930>
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Wangari Maathai, p. 115

© Photographie : OTFW, Berlin
 CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=53344165>
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Bruno Manser, p. 117

© Photographie : Alberto Venzago / Bruno Manser Fonds, Bruno Manser au Sarawak, en Malaisie, probablement en 1987, lors du premier reportage de Bökemeier et Venzago dans la revue GEO.

Karl Meier, p. 122

Karl Meier, 1938, © René Leier / Archives du canton de Thurgovie, Frauenfeld. Source : Nr. 8658-Nachlass Karl Meier, Schauspieler. ID : 0016

Kailash Satyarthi, p. 131

<https://www.flickr.com/photos/foreignoffice/16140462044/>, CC BY 2.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=38835589>
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Harry Wu, p. 143

© Photographie : Kate0504
https://de.wikipedia.org/wiki/Harry_Wu#/media/File:DalaiLama_LRF2009.jpg
 Creative Commons, CC BY-SA 3.0
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Harry Wu, p. 144

© Photographie : Yahoo, Sunnyvale, California, USA
 Jerry Yang en compagnie de Harry Wu et Nancy Pelosi, CC BY 2.0
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=48671685>

Harry Wu, p. 146

© Photographie : Medill DC – Flickr : Harry Wu
 CC BY 2.0
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=15105510>
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Harry Wu, p. 147

© Photographie : Flickr : Human Rights Day 2012
 CC BY 2.0
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=31412805>
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Malala Yousafzai, p. 149

© Photographie : Southbank Centre
www.flickr.com/photos/southbankcentre/13008430294/in/photostream/
 Creative Commons, CC BY 2.0
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

Malala Yousafzai, p. 151

© Photographie : Claude Truong-Ngoc
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Remise_du_Prix_Sakharov_%C3%A0_Malala_Yousafzai_Strasbourg_20_novembre_2013_01.jpg
 Creative Commons, Attribution-Share Alike 3.0 Unported
 Cette photographie a été transformée en noir blanc.

IMPRESSUM

Éditeur

Robert F. Kennedy Human Rights Foundation Switzerland
www.rfkhumanrights.ch

Droits d'auteur

© 2011 Robert F. Kennedy Human Rights,
Washington, D.C.
© aux auteurs pour les textes
© aux photographes pour les photographies

« Speak Truth To Power »
Executive Director, John Heffernan
Robert F. Kennedy Human Rights
1300 19th Street, NW
1367 Connecticut Ave, N.W., Suite 200
Washington, D.C. 20036
www.rfkhumanrights.org

© 2018 pour l'édition suisse en français
Robert F. Kennedy Human Rights Foundation Switzerland
Claridenstrasse 25
CH-8002 Zürich, Suisse
www.rfkhumanrights.ch
(Adresse de commande de l'ouvrage.)

Tous droits réservés. Toute reproduction ainsi que toute modification, diffusion ou publication par voie électronique sont interdites sans l'autorisation préalable écrite de l'éditeur. Les copies à des fins didactiques sont autorisées.

Supervision

Sandra Hutterli, docteur en linguistique et en développement du personnel et de l'organisation (DPO).

Rédaction et élaboration des chapitres sur les militants suisses

Centre de compétence pour les droits humains de l'Université de Zurich (prof Christine Kaufmann, docteur en droit, Christoph Good, docteur en droit, Romana Weber, docteur en droit, Sabrina Ghielmini, master en droit)

Révision

Christoph A. Karlo, docteur en médecine

Traduction

Nadine Cuennet Perbellini et Jean-François Cuennet
n.cuennet@netplus.ch et info@jfcuennet.com

Relecture

Nadine Cuennet Perbellini et Jean-François Cuennet

Graphisme

Graphisme original de Jennifer Kakalettris pour les Chicago Public Schools.
Graphisme revu pour l'édition suisse :
Baumgartner & Annaheim, Zurich, www.ba-gestaltung.ch

Impression et reliure

Alpina Druck, Innsbruck
Imprimé en Autriche, 2018

ISBN n°

978-3-033-06766-0

REMERCIEMENTS

John Heffernan, directeur de « Speak Truth To Power » et Kerry Kennedy, présidente de la Robert F. Kennedy Human Rights Foundation, remercient les nombreuses personnes qui ont aidé à l'élaboration de « Speak Truth To Power ».

La Robert F. Kennedy Human Rights Foundation Switzerland remercie tout particulièrement les collaborateurs du Centre de compétence pour les droits humains de l'Université de Zurich pour leurs conseils avisés et leur soutien lors de l'élaboration de ce manuel : la professeur Christine Kaufmann, Christoph Good, Sabrina Ghielmini et Romana Weber.

La Fondation remercie également Judith Annaheim et Guido Baumgartner de Baumgartner & Annaheim pour le graphisme ainsi que Nadine Cuennet Perbellini et Jean-François Cuennet pour la traduction en français et la relecture.